

مكتبة الامم المتحدة

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13392 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 18 FÉVRIER 1988

| NUMÉRO | SERVICES | ANNÉE |
|--------|------------|-------|
| 1 | Abonnement | 1988 |
| 2 | Abonnement | 1988 |
| 3 | Abonnement | 1988 |
| 4 | Abonnement | 1988 |
| 5 | Abonnement | 1988 |
| 6 | Abonnement | 1988 |
| 7 | Abonnement | 1988 |
| 8 | Abonnement | 1988 |
| 9 | Abonnement | 1988 |
| 10 | Abonnement | 1988 |

CHYPRE
M. Kyprianou est éliminé de la course à la présidence

Le sixième Salon Expolangues s'ouvre, le jeudi 18 février, à Paris, au moment où l'Europe semble enfin commencer à croire en son avenir. Le succès - acquis « in extremis » - du sommet de Bruxelles, l'onde de choc provoquée par la perspective de 1992, le succès rencontré, dans les négociations, par les programmes COMETT et ERASMUS, montrant qu'une dynamique est née. Et à nouveau se dresse l'obstacle majeur à toute véritable intégration européenne: le problème des langues. Comment des gens qui ne se comprennent pas peuvent-ils se sentir membres d'une même communauté?

C'est pourquoi le temps est venu de poser le problème franchement: si l'une des richesses de l'Europe réside dans sa diversité culturelle, si elle doit tout faire pour la préserver, elle a besoin d'un outillage minimum de communication qui ne peut être que l'anglais. Non pas certes la langue de Shakespeare ni même celle de Faulkner, mais le bagage pratique d'un idiome d'abord parlé.

Tout le problème est de faire en sorte que cette langue auxiliaire ne devienne pas, sous l'effet de la facilité, la principale, et que ne disparaissent pas ce français qui fut longtemps la langue de l'Europe, et demeure le lien, très fort, des quarante pays qui se réclament de la francophonie.

Ne nous y trompons pas: à tourner le dos à notre propre héritage linguistique, déjà passablement malmené, nous prendrions le risque de laisser la France et l'Europe se fondre dans ce magma culturel dont l'invasion par les séries américaines permet d'imaginer le niveau. Il faut donc se battre pour le français, en améliorant l'enseignement, en persuadant ceux qu'il ne survivra que s'il continue de vivre, c'est-à-dire en s'enrichissant sans se figer, en créant, pour des objets et des concepts nouveaux, des mots neufs, originaux, en se rappelant que son génie, celui qui lui a donné son rayonnement, c'est d'abord la clarté.

C'est à ce prix seulement que l'on évitera que ne se transposent à la culture la fameuse loi de Gresham, selon laquelle, lorsque deux monnaies sont en compétition, la mauvaise chasse la bonne. Le dire et le répéter n'enlève rien, bien sûr, à la nécessité où nous nous trouvons de sortir de l'isolement auquel le monolingualisme condamne trop de nos concitoyens. Et donc à celle de réfléchir au meilleur moyen d'enseigner cet anglais de base qui est le passeport de demain, de Pékin à Brasilia, la « lingua franca » du monde moderne.

SIÈGE SOCIAL & BUREAUX

GEKA - 42 96 31 11

JUDO

M 0147 - 0218 0 - 4,50 F

3790147004500 02180

Apprendre les langues

Le sixième Salon Expolangues s'ouvre, le jeudi 18 février, à Paris, au moment où l'Europe semble enfin commencer à croire en son avenir. Le succès - acquis « in extremis » - du sommet de Bruxelles, l'onde de choc provoquée par la perspective de 1992, le succès rencontré, dans les négociations, par les programmes COMETT et ERASMUS, montrant qu'une dynamique est née. Et à nouveau se dresse l'obstacle majeur à toute véritable intégration européenne: le problème des langues. Comment des gens qui ne se comprennent pas peuvent-ils se sentir membres d'une même communauté?

C'est pourquoi le temps est venu de poser le problème franchement: si l'une des richesses de l'Europe réside dans sa diversité culturelle, si elle doit tout faire pour la préserver, elle a besoin d'un outillage minimum de communication qui ne peut être que l'anglais. Non pas certes la langue de Shakespeare ni même celle de Faulkner, mais le bagage pratique d'un idiome d'abord parlé.

Tout le problème est de faire en sorte que cette langue auxiliaire ne devienne pas, sous l'effet de la facilité, la principale, et que ne disparaissent pas ce français qui fut longtemps la langue de l'Europe, et demeure le lien, très fort, des quarante pays qui se réclament de la francophonie.

En tête des républicains aux « primaires » du New-Hampshire

M. George Bush retrouve ses chances dans la course à la présidence américaine

M. Michael Dukakis vainqueur chez les démocrates

En remportant avec une avance confortable sur son rival républicain, le sénateur Robert Dole, la « primaire » du New-Hampshire, le vice-président George Bush fait figure de miraculé. Il retrouve toutes ses chances dans la course à la présidence dans le camp républicain et efface ainsi l'échec que représentait sa troisième place dans les « caucus » de l'Iowa, la semaine dernière.

Le vice-président George Bush peut pousser un immense soupir de soulagement. En remportant un net succès sur son rival, le sénateur Robert Dole, dans l'élection primaire du New-Hampshire, il a rétabli toutes ses chances d'obtenir l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle.

Après sa décevante troisième place la semaine dernière lors des caucus de l'Iowa, la candidature de M. Bush battait dangereusement de l'aile, et les sondages le donnaient vaincu ou, au mieux, à égalité avec son rival. Il l'emporte de neuf points (38 % contre 29 %), ce qui suffit à le remettre en selle. Dès mardi soir, le ton de la plupart des commentaires politiques des chaînes de télévision, volontiers condescendants ces derniers temps à l'égard de M. Bush, avait changé. Comme le dit le candidat lui-même, paraphrasant Mark Twain: « La nouvelle de ma mort était très exagérée. »

Certes, cette victoire du vice-président est logique dans ce petit Etat de Nouvelle-Angleterre, où le président Reagan reste très populaire, où M. Bush, né dans le Connecticut, fait figure de voisin, et où il bénéficie de l'appui du gouverneur. Mais, depuis huit jours, cette logique semblait bousculée et les certitudes des électeurs ébranlées par les résultats de l'Iowa, où M. Bush avait été distancé non seulement par M. Dole, mais par l'étrange et inépuisable télévangéliste Pat Robertson.

Que M. Bush soit remis en selle ne signifie pas que M. Dole soit désarçonné, mais que la course est relancée entre les deux cavaliers qui caracolent nettement en tête des républicains.

JAN KRAUZE.
(Lire la suite page 3.)

Le bilan du gouvernement

M. Chirac souligne les réalisations communes du RPR et de l'UDF
PAGE 10

Mort d'Alain Savary
Une conscience de la gauche
PAGE 13

Un officier américain enlevé au Liban sud
PAGE 40

TF1: Yves Mourousi quitte le journal de 13 h

Le sommaire complet se trouve en page 40

PAGE 30

L'obsession télévisuelle des candidats à l'Elysée

Ecrans de campagne

Plus encore que les précédentes, l'élection présidentielle des 24 avril et 8 mai sera placée sous le signe de la télévision. Le mardi 16 février, le président de la République était intervenu en milieu de journée sur TF1. Le soir même, M. Jacques Chirac commentait sur Antenne 2 le « bilan gouvernemental » que ses services venaient de publier.

Qui peut encore confondre Jacques Barre et Raymond Chirac? Le livre et la tortue se distinguent désormais radicalement, non par leur programme, bien sûr, mais par la mise en scène de leurs meetings. Deux stratégies pour une même obsession: la télé. Jacques Chirac fait monter sur scène un studio de Cognac-Jay tout entier, animateur-vedette compris. Dément entraîné par l'animateur, une demi-douzaine de « grands témoins » interrogent « en toute liberté » le présidentiable. « Ils ont même posé une question non prévue sur les langues vivantes », se réjouit-on dans l'entourage du premier ministre.

Une mise en scène qui risque de désarçonner les militants, frustrés d'effets oratoires et de mouvements de menton.

Mais qu'importe désormais les militants! Le meeting, vous explique-t-on dans les deux États-majors, est dépassé, inutile. Voire dangereux. Car les philippiques galvanisantes, les envolées oratoires, qui font le succès du genre, peuvent se révéler d'un désastreux effet télévisuel. Sans parler du décor. Raymond Barre, lui, a fait décoller le fond de la tribune de tout ce qui pourrait parasiter l'image: brochette de notables plus ou moins attentifs, slogans géants qui se promènent toujours malencontreusement dans le champ des caméras. « L'homme seul face au peuple », dit-on parmi ses proches. Face au peuple... et à la caméra.

Ces deux trouvailles scéniques, dont les inventeurs ne se montrent pas peu fiers, sont autant de sacrifices à la divinité qui va régner sur la campagne: l'Image. A la trappe les programmes, les bilans, les débats! Jamais sans doute le choix de société n'avait à ce point cédé la place au choc des looks.

Du figé de ce monde à la tentative du verrouillage il n'y a qu'un pas, que l'état-major de Jacques Chirac a tenté de franchir. Sans succès. En prétendant réserver l'exclusivité de l'enregistrement de leurs grand-messes à une société privée, Eurémédia, les dirigeants du RPR ont provoqué une véritable jacquerie journalistique. Antenne 2 dénonçait même à l'antenne ces « images aseptisées ». Ils ont finalement dû sonner la retraite en bon ordre et autoriser tout le monde à filmer.

« Ça a un petit côté refus de la concurrence, retour à l'ORTF », sans succès. En prétendant réserver l'exclusivité de la communication de Raymond Barre.

Quant aux « communicateurs » de François Mitterrand, ils se souviennent avoir souvent organisé, pour le chef de l'Etat, un « pool » télévisuel tendant au même résultat: faire filmer l'orateur par une seule caméra et non par un dizaine.

DANIEL SCHNEIDERMANN.
(Lire la suite page 12.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Picasso, la peinture débauchée

Au cours des cinq dernières années de sa vie, Pablo Picasso fut saisi d'une véritable frénésie de travail. Plus de mille peintures, estampes, dessins dont le Centre Pompidou présente une large rétrospective: « La dernière Picasso ». Totallement habité par son art - la peinture « me fait faire tout ce qu'elle veut », - il s'inventa une écriture d'urgence, indolite, sauvage, triviale, où se mêlent la jubilation et le tragique.

A la découverte de Léos Janacek

Une série de concerts et d'expositions à la gloire du plus grand compositeur tchèque depuis Dvorak.

Trois étapes culturelles dans l'Ouest canadien

L'école des arts de Banff; Toronto, rivale de New-York; Vancouver, la renaissance de l'art indien.

Pages 17 à 23

SPORTS

Les Jeux olympiques de Calgary

Aux Jeux olympiques d'hiver à Calgary, le Suisse Pirmin Zurbriggen s'est imposé, mardi 16 février, dans la descente du combiné alpin. Le Français Frank Piccard s'est approché de lui en prenant la deuxième place. Il pouvait espérer remporter une deuxième médaille, mercredi, à l'issue du slalom. Les patineurs soviétiques Catherine Gordeeva et Serge Grinkov, déjà champions du monde, ont obtenu leur premier titre olympique, mais la compétition par couples est en crise.

Page 29

La crise du mythe américain

GERALD MESSADIÉ

REQUIEM POUR SUPERMAN

Un livre tonique et brillant.

P.E. de la Cosmo-Messadié LE FIGARO MAGAZINE

ROBERT LAFFONT

L'ENQUÊTE: divisions internes et baisse des revenus pétroliers

Le Nigéria, fragile colosse

Aux prises avec des rivalités ethniques et religieuses exacerbées par une crise économique profonde, le Nigéria, jadis un pays riche, traverse une dangereuse zone de turbulences. Au pouvoir depuis 1985, le régime militaire du général Babangida apparaît comme le meilleur garant d'une unité nationale fragile.

à celles-ci se obtient. Quelques maladresses verbales ont suffi à mettre le feu aux poudres et à opposer, dans l'Etat de Kaduna, fidèles de Jésus et fidèles de Mahomet.

Dans un pays fondamentalement religieux, pourtant marqué par la tolérance, les différentes confessions se regardent un peu, aujourd'hui, en chiens de faïence. Comme ailleurs en Afrique, les fondamentalistes musulmans iraniens s'agitent sans se cacher. Toute une littérature intégriste est à l'étalage de la librairie de l'université de Zaria à des prix dérisoires. Un titre parmi d'autres: *Pourquoi vous ne devez jamais devenir chrétien...* Imprimé à Ibadan, cet opuscule invite les disciples d'Allah, au moyen de pauvres arguments, à propager l'islam « à l'école, sur les lieux de travail, dans les autobus, les hôpitaux et même en prison ».

L'intransigeance d'un camp finit par provoquer celle du camp adverse. Le Conseil des ulémas, sous influence pro-iranienne, se heurte à l'Association des chrétiens du Nigéria (CAN). « Ils se disputent comme des enfants », remarque un universitaire musulman. Ce que l'un fait, l'autre a envie de le faire. Ce que l'un a, l'autre le veut. « Certes, en juin dernier, pour calmer les tensions, le général Ibrahim Babangida, chef de l'Etat, a créé un « conseil des affaires religieuses » mais sans résultats probants pour le moment.

La presse locale se fait souvent l'écho de ce genre de différend. Récemment *The Guardian* évoquait une rixe entre passagers dans le car qui reliait Lagos à Kano parce qu'un pieux musulman avait cru bon d'invoquer Allah, à haute voix, au début du voyage et que d'autres voyageurs, qui ne partageaient pas sa foi, s'en étaient offusqués.

JACQUES DE BARRIN.
(Lire la suite page 9.)

Débats

MAGISTRATURE ET POUVOIR

La cave et le grenier

par GEORGES BELJEAN (*)

Un garde des sceaux, pour quoi faire ?

par MICHEL JEOL (*)

DANS la représentation un peu floue qu'ils se font de la justice les Français n'imaginent pas que le garde des sceaux pourrait donner des ordres à des magistrats, dits du ministère public ou du parquet, qu'ils distinguent mal de leurs collègues du « siège », dont la mission est de juger. Au cours des derniers mois, ils ont appris avec étonnement que le chancelier aurait — par perquis interrogatoire — fixé un peu bas le niveau des charges à retenir contre M. Nucci, tiré un peu bas le rideau du secret-défense devant les investigations menaçant M. Pasqua, demandé la remise en liberté de personnalités inculpées d'escroqueries, renoncé à l'engagement de poursuites immédiates contre un policier marseillais dont la responsabilité paraissait évidente...

Pour surprendre qu'elles soient, ces pratiques ne sont pas illégales, et M. Chalendou a raison de rappeler qu'étant « le patron des parquets », il peut leur donner des instructions générales ou particulières. C'est cette notre tradition judiciaire, et on la justifie habituellement en disant que, le ministère public agissant « dans l'intérêt général », il est normal qu'il soit placé sous l'autorité du garde des sceaux, membre d'un gouvernement dont elle dispose précédemment de conduire une politique conforme à l'intérêt commun.

Soit, mais l'appréciation de l'intérêt général est chose difficile, et le risque est grand, surtout à l'approche d'élections, que le garde des sceaux utilise ses prérogatives dans un intérêt partisan ou personnel. Comment éviter des détournements de pouvoir qui donnent aux citoyens le sentiment que l'on fait fi de l'égalité devant la loi et que l'on transforme leur justice en enjeu politique ?

A la vérité, ce problème n'est pas nouveau, mais il avait perdu de son acuité à l'époque où le chancelier était dirigé par M. Badinter, qui était suffisamment conscient des risques qu'un tel pouvoir faisait courir à l'état de droit pour en user avec une grande retenue, qu'il avait su imposer à ses proches collaborateurs.

Comme on ne peut fonder le fonctionnement correct d'une institution sur la seule vertu des hommes, il faut bien s'interroger sur ce qui pourrait en limiter les dérives. Faut-il, comme on l'a parfois proposé, décrocher le ministère public du garde des sceaux et le laisser agir à sa guise ? Cette réforme évincerait peut-être certains déviants mais elle aggraverait encore l'isolement de la justice. Or si les juges ne doivent pas être à la portée du gouvernement, il est

« Un certain Marchand, avocat, homme d'esprit, disait : « On court les risques du dégoût en voyant comment l'administration, la justice et la cuisine se préparent. »

CHAMFORT

LA triple bavure policière, politique et judiciaire de Marseille dans l'affaire Dovo n'a suscité qu'un tardif « repentir actif », repentir qui n'est plus guère pratiqué, il est vrai, que par les artistes-peintres ou les délinquants inexpérimentés. L'itinéraire tourmenté qui aboutit — sous l'unanime pression des médias — à l'ouverture d'une information sous la qualification enfila décente de « coups mortels » traduit bien l'embarras du pouvoir devant l'iniquité soldardité de fonctionnaires qu'il veut politiquement privilégier.

Certes, dans un communiqué du 4 avril 1986, M. Pandraud, en publiant un projet de réforme de l'inspection générale de la police nationale, avait proclamé qu'il serait « impitoyable » à l'égard des manquements graves de la police : simple écho au « Je serai féroce » de Gaston Defferre dans l'affaire des fausses factures de Marseille.

En réalité, tout le monde avait compris, dès mars 1986, que la doctrine officielle — chronique des morts annoncées — serait celle affirmée, avec une méritoire spontanéité, par le nouveau premier ministre, bien décidé à « couvrir la police (...) même si, par malheur, un accident arrivait. » Simple bouteille à la mer, dont le message allait être aussitôt recueilli par les naufragés de la violence et qui, atteignant deux ans plus tard les rives judiciaires, plonge les magistrats dans une respectueuse perplexité.

Bien sûr, la mort d'un jeune homme — sans qualités — étranger au psychodrame policier, ne peut que frapper un homme de justice. Mais, dans la surchauffe électorale et le désordre des esprits, sont apparues d'obscures et scandaleuses correspondances : mort d'un policier en service à Toulon, mort accidentelle d'un innocent à Marseille...

Faudra-t-il admettre la mortelle nervosité de ceux qui « sont normalement (!) destinés à assurer la sécurité des citoyens », comme le rappelait, le 2 février dernier, Mme le président de la 17^e chambre correctionnelle de Paris, dans une affaire de violences policières, traitée avec « une bienveillance procédurale », selon l'aveu enjoué du substitut d'audience (*Le Monde* du 4 février) ?

L'un des aspects désagréables de l'affaire de Marseille est qu'à la Chancellerie on ait, selon toute apparence, immédiatement répondu par l'affirmative à une telle question, alléguant ainsi les scrupules éventuels de la place Beauvau, où, j'imagine, on n'en demandait pas tant. Aux initiatives classiques du parquet de Marseille (garde à vue, enquête de flagrance, autopsie), le cabinet du garde des sceaux a brutalement opposé l'ordre d'ouvrir une information « pour recherche des causes de la mort ». De quoi, diable, en effet, le jeune Dovo pouvait-il être mort ?

Mais allait-on ergoter alors que l'article 74 du code de procédure pénale offre, parmi d'invariables commodités, celle de confisquer le dossier au préjudice des parents de la victime, placés dans l'immédiate impossibilité de se constituer partie civile, et qu'il présente l'avantage d'une clôture discrète de procédure par simple « décision de classement » du parquet, exempte de toute notification ?

N'est-ce pas ainsi que se trouve aujourd'hui scellée la procédure relative à la mort de René Lucet, la curiosité du parquet s'étant éteinte, exténuée, au seuil de voies encore inexplorées ?

Aussi bien, dans l'affaire Dovo, importe-t-il moins de connaître les raisons pour lesquelles le cabinet du garde des sceaux a donné l'ordre arrogant d'engager une procédure si manifestement contraire à la loi (1) que de savoir dans quelle mesure des magistrats du parquet avaient le pouvoir de s'opposer à une

option procédurale associant dans un égal mépris la victime, la police et la justice.

Certes la procédure vient d'être remise sur rails par l'opportune constitution de parole civile des parents du jeune Dovo et par un parquet que la capitulation de sa hiérarchie a tardivement libéré. Mais les questions demeurent, dont celle, fondamentale, de l'indépendance du ministère public.

Rigoureusement hiérarchisé

Aurait-on oublié qu'elle existe déjà, pour ceux qui veulent l'assumer ? Les politologues qui affirment que la structure actuelle du ministère public en France est « de style militaire et dominée par le pouvoir gouvernemental » (J. Bentz) ignorent, ou feignent d'ignorer, que ce ministère public si rigoureusement hiérarchisé est sauvé de sa dépendance par sa magistrature. C'est elle qui lui confère liberté de parole et pouvoir propre.

La lecture des articles 36 et 37 du code de procédure pénale, notre « petit livre rouge », n'a toujours ancré dans cette idée que « ministre de la loi, c'est de la loi seule que le ministère public tient sa mission ; c'est à elle seule qu'il répond de ses fautes judiciaires ».

Ce rappel adressé à un garde des sceaux, en 1819, par le procureur général de Paris est l'un des points forts de l'avis exprimé le 9 octobre 1987 dans l'affaire Apap par la commission de discipline du parquet. « Présenter à l'entière soumission des magistrats du parquet à une hiérarchie dont le garde des sceaux serait le chef n'aboutirait, ainsi qu'il a été souvent observé, qu'à discréditer la justice en ne faisant du parquet que l'auxiliaire du pouvoir exécutif. »

(*) Procureur général honoraire près la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Le ministère public est dépositaire d'une authentique liberté. Mais, au-delà des garanties formelles, souhaite-t-il réellement l'exercer ?

Je n'en suis pas certain, tant « notre comportement humain se trouve influencé par l'attente des autres », réelle ou supposée. L'estime « des groupes de référence, sociaux ou politiques », que ce soit place Vendôme ou place Beauvau, reste un besoin élémentaire. Tel est le phénomène des « ciseaux dans la tête » décrit par un magistrat allemand, Christophe Strecker (*In Etre juge demain*).

Seule une réforme fondamentale du statut pourrait apporter un début de réponse à cette inconcevable difficulté de vivre sa propre liberté.

Peut-être rendrait-elle non avenue l'aveu politique de ce ministre prussien de la justice qui, cyniquement, proclamait : « Je me fiche de l'indépendance, tant que je décide des avancements. »

L'affaire Dovo, un instant dévoyée par l'effet d'un zèle inopiné, peut maintenant suivre un cours plus rigoureux.

Certes, il est fréquent, dans les cabinets ministériels, que la pensée du maître subisse une trop libre interprétation, mais, à fuir les vérités difficiles, ceux qui fréquentent la maison risquent de s'égarer dans les étages : « La conscience se comporte (...) comme un homme qui, entendant un bruit suspect à la cave, se précipite au grenier pour y constater qu'il n'y a pas de voleur et que, par conséquent, le bruit était pure imagination. En réalité, cet homme prudent n'a pas osé s'aventurer à la cave » (Jung).

Notre satisfaction est grande, de constater que le téméraire exécutif de la pensée du garde des sceaux s'est enfin décidé à visiter les sous-sols.

(1) La référence faite par le ministère de la Justice à de nombreux précédents d'illégalité est en elle-même consternante.

Au courrier du Monde

GÉNÉROSITÉ

Les combats d'Ania Francos

Que votre journal, et c'est tout à son honneur, salue la disparition d'Ania Francos, c'est bien. Que Gilles Perrault le fasse sous le signe de sa lutte, en vérité exemplaire, contre le cancer, c'est bien. Mais Ania, c'était autre chose et avant tout la générosité militante, la prise de risques où se jouaient, et elle le

savait, son milieu, ses origines, son existence. Je puis en témoigner. Je l'ai connue en Algérie, après l'indépendance, quand elle est venue collaborer au *Moudjahid* (titre oublié de votre « chapeau »). Nous sommes devenus amis.

Aussi bien quand Jean Lacouture, (...) dans les quelques lignes qu'il consacre et vous-même, en encadré, à cet aspect de la personnalité d'Ania, écrit « ses naïvetés et ses illusions ont réjoui fidèlement l'histoire, avant que ne se manifestent ses « remords » et ses révoltes », je me dis que tout cela est bien triste et même bien triste.

Sur la stèle mortuaire, les « révisions » de Lacouture compensent,

« l'histoire » aidant, les « naïvetés » de Francos, concernant... l'Algérie, Cuba, ou le Vietnam au fil des révisions de la rive gauche, toujours portées médianiquement. Pour moi, je garde une autre image. Les « illusions » d'Ania, j'en parlais avec elle dans les années 60. C'était notre dispute et le levain de notre solidarité... Je tiens à dire qu'aujourd'hui, de la Palestine au Nicaragua, je fais, malgré tout, l'histoire comprise, mienne, les « naïvetés » et les « illusions » de ma camarade et que je l'en remercie affectueusement. A travers le pain qu'elle me cause de n'être plus de nos combats.

GEORGES LABICA, professeur d'université directeur de recherches au CNRS.

A propos d'un article de M. Michel Aurillac

Une intervention de paragraphes a été, à la suite d'une confusion de transmission, le sens de la fin de l'article de M. Michel Aurillac, publié dans *Le Monde* du 13 février sous le titre « Europe et stratégie ».

Le passage commençant par la formule « nous devons en revanche nous interroger sur la crédibilité de la stratégie proposée à l'OTAN » et se terminant par « un voisin déterminé (...) qui, lui, ne survivrait pas à l'invasion » constituait la dernière partie de cet article. Quant au passage débutant par « L'Europe ne semble pas être le seul dominus des autres » et se terminant par « engagements souscrits envers ses alliés », il aurait dû se situer à la suite du huitième alinéa. Nous prions nos lecteurs d'excuser cette erreur indépendante de notre volonté.

MUTUALISATION DE LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

Dès la fin février, les salariés, anciens salariés et retraités de la communauté du Crédit Agricole pourront acquérir les actions de la C.N.C.A. SA qui leur sont réservées.

Qui peut devenir actionnaire ? Les salariés, anciens salariés et retraités de la CNCA et de ses Filiales majoritaires, des Caisses Régionales et des sociétés ou associations adhérent à la même convention collective que les Caisses Régionales de Crédit Agricole lors de la promulgation de la loi 88.50 du 13 janvier 1988. Les anciens salariés doivent pouvoir justifier d'un contrat de travail d'une durée accomplie d'au moins 5 ans avec ces sociétés.

Des conditions préférentielles leur pourront bénéficier de divers avantages : - Un rabais par rapport au prix des actions offertes aux

Caisses Régionales. - Des délais de paiement. - L'attribution d'actions gratuites. Ces avantages diffèrent selon les options choisies.

Où se renseigner ? Les anciens salariés et retraités qui n'ont pas été contactés directement par leur ancienne entreprise peuvent se rapprocher de celle-ci pour obtenir la documentation nécessaire et disposer d'un bulletin de souscription sur justification de leur qualité d'ancien salarié. Ils pourront également obtenir toutes précisions sur les conditions préférentielles dont ils peuvent bénéficier.

Une note d'information (visa COB n° 88.41 du 8.2.88) est tenue gratuitement à la disposition des intéressés au Siège de la Caisse Nationale et des Caisses Régionales de Crédit Agricole.



Le bon sens en action

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél : (1) 42-47-97-27 Télex MONDPAR 650672 F Télécopieur : (1) 45-23-08-81

Édité par la SARL Le Monde

Gerant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Robert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M.M. André Fontaine, gérant, et Robert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak

Rédacteur en chef : Daniel Verzet

Correspondant en chef : Claude Salas

ABONNEMENTS

BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09

Tél : (1) 42-47-98-73

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

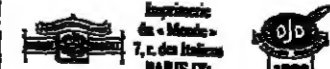
ÉTRANGER (par messagerie) I - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS 399 F 762 F 1 069 F 1 300 F

II - SUISSE, TUNISIE 504 F 972 F 1 464 F 1 900 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse détaillés en province : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Le Monde

TÉLÉMATIQUE Composés 36-15 - Taper LEMONDE

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 PARIS Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71 Télex MONDPUB 206 136 F

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Etranger

NICARAGUA

La mort de Nora Astorga héroïne de la lutte sandiniste

MANAGUA
de notre correspondant
en Amérique centrale

La représentante du Nicaragua aux Nations Unies, Nora Astorga, décédée d'un cancer généralisé, le dimanche 14 février, à Managua, à l'âge de trente-neuf ans, a été enterrée avec tous les honneurs. Les neuf commandants de la direction nationale du Front sandiniste, dont le président de la République, M. Daniel Ortega, ont porté le cercueil de celle qui fut une « héroïne de la patrie et de la révolution ».

Le plus grand titre de gloire de Nora Astorga fut sa participation à l'assassinat, en mars 1978, du numéro deux de la droite nationale de Somoza, le général Reynaldo Perez Vega. Selon la version des événements qu'elle donna elle-même par la suite, les guérilleros du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) ne voulaient pas tuer celui qu'ils appelaient le « bourreau somozista » ou encore « El perro » (le chien) à cause de ses crimes. Il s'agissait simplement de l'enlever en vue de l'échanger contre des militants et certains dirigeants du FSLN détenus dans les prisons de Somoza.

Le rôle de la jeune femme — elle avait alors vingt-neuf ans et beaucoup de charme — fut d'attirer le général chez elle, ce qui se fit sans difficulté. Un commando sandiniste fut sur place pour s'occuper du reste. Malheureusement pour lui, le général aurait résisté violemment à ses agresseurs qui, du coup, lui tranchèrent la gorge. Les prisonniers sandinistes ne furent donc pas libérés et ils durent attendre une nouvelle opération — la prise du palais national en août 1978 par le

commandant Zéro (Edea Pastora) — pour quitter le pays.

L'exploit de Nora Astorga lui valut l'admiration de ses compatriotes d'armes, en particulier du Père Miguel d'Escoto, ministre des affaires étrangères depuis la victoire sandiniste en juillet 1979. « J'avais avec elle une sorte de relation paternelle », a déclaré le Père d'Escoto à ses obsèques. Elle était aussi un peu ma sœur et une extraordinaire compagne dans la lutte.

Ce n'était pas tout à fait le point de vue du président Ronald Reagan, qui refusa sa nomination comme ambassadrice du Nicaragua à Washington en 1984. Pour narguer leur puissant ennemi, les sandinistes décidèrent, en février 1986, de nommer Nora au poste de représentante du Nicaragua aux Nations unies à New-York. Elle occupait encore officiellement cette fonction mais, sachant condamnée, elle avait regagné Managua en décembre pour mourir dans son pays. Avant d'aller à New-York, Nora Astorga, docteur en droit de formation, avait été viceministre des affaires extérieures puis procureur des tribunaux populaires. Née dans une famille de la grande bourgeoisie nicaraguayenne, Nora Astorga avait pris fait et cause pour les révolutionnaires sandinistes au début des années 70. Mariée et divorcée à deux reprises, elle avait eu quatre enfants et en avait adopté un cinquième. « En vérité, avait-elle déclaré au New York Times peu après sa nomination aux Nations unies, avec la révolution et les enfants, il ne reste pas beaucoup de temps pour s'occuper d'un mari. »

BERTRAND DE LA GRANGE.

COLOMBIE : drogue, crimes et corruption

Medellin à l'heure des violences en tout genre

MEDELLIN
de notre envoyé spécial

« Une tragique vague de violence a provoqué la mort de treize personnes dans la nuit de dimanche à lundi, un chiffre élevé et inhabituel en cette période de la semaine. » Ce petit entrefilet paru le 2 février dans le journal *El Mundo*, de Medellin, donne le ton. La semaine suivante, le quotidien *l'Espectador* signale, toujours pour Medellin, vingt-deux assassinats en quarante-huit heures. La deuxième ville de Colombie a une telle réputation de violence que l'ambassade américaine à Bogota demande à présent à ses ressortissants de ne pas s'y rendre.

Une raison évidente à cette mise en garde : la capitale de la province d'Antioquia, qui draine une partie importante de l'économie du pays, est assise sur le trafic de la cocaïne, dirigé par le tristement célèbre « cartel de Medellin » soupçonné d'assurer 80 % des exportations vers les Etats-Unis. Si la drogue n'est pas la première source de violence, elle est la plus récente. La peur d'une extradition, pour des hommes qui ont proclamé : « Mieux vaut une tombe en Colombie qu'une cellule aux Etats-Unis », les conduits à de multiples actions d'éclat comme l'assassinat du procureur général de la République Carlos Mauro Hoyos le 25 janvier dernier, à proximité de Medellin.

Le long des avenues d'une ville encombrée par une intense circulation, le calme paraît pourtant régner. Sur la place Bolívar, de petits groupes discutent à la fin de la journée de philosophie ou de justice, comme à Hyde Park. Il est même possible de flâner en début de soirée

dans les quartiers populaires qui entourent l'ancienne halle et pas du tout impensable de se rendre tôt le matin au nord-ouest, dans les bidonvilles accrochés aux montagnes qui entourent la cité, là où les bandes armées ont justement élu domicile.

Le moindre chauffeur d'un simple camion de livraison de boissons gazeuses y est tout de même escorté par deux jeunes militaires et sur les flancs du véhicule une inscription indique que celui-ci « est équipé d'un coffre-fort dont l'équipe ne connaît pas la combinaison ». L'accompagnateur de ces promeneurs dans une « paisible bourgade » se fera, lui, vertement reprocher de prendre « avant de risques inutiles pour prouver l'impossible ».

Uziz en location

Car la violence des trafiquants qui vivent dans les somptueuses villas du quartier *Poblado* n'est pas seule en cause. Bien sûr, les règlements de comptes sont fréquents entre eux, mais il existe beaucoup d'autres sources de conflit dans cette région. Lutte sans merci des politiciens pour le pouvoir : des grands capitaines d'industrie contre les syndicats, ou encore guerre entre différentes factions de la guérilla et l'armée, ou entre bandes rivales de délinquants. Les voleurs à la tire n'hésitent pas à sortir leur couteau et à s'en servir contre un éventuel passant récalcitrant. Et dans ce paysage où les balles font la loi, Medellin a le triste privilège de figurer au premier rang des nombreux coupes-gorge qui parsèment le pays.

Exagération journalistique ? Le président sortant du conseil municipal

de la ville, M. Guillermo Gomez del Barco, dans son discours, le jour de l'installation du nouveau conseil, faisait état du « climat dramatique qui règne dans notre pays et en particulier dans notre ville [...] la violence a cédé la place à la barbarie », disait-il, en soulignant qu'il n'existe « plus de frontière entre le possible et l'impossible ».

D'une manière générale, dans l'ensemble de la Colombie, près d'un million de personnes possèdent le droit de détenir une arme. Et si l'achat d'un pistolet ou d'une mitraillette Uziz coûte trop cher, des officiers les proposent en location. A Medellin et dans la vallée du Magdalena-Medio, au centre du pays, de multiples tentatives de corruption. L'armée qui dispose d'un important bataillon à proximité ne se préoccupe, elle, que de la lutte antiguerrilla dans la région.

Les personnages importants, comme le maire de Medellin qui s'est opposé ouvertement aux trafiquants et à la violence, sont en permanence protégés. M. William Jaramillo Gomez, qui est l'un des hommes les plus menacés du pays, dispose ainsi d'une dizaine de gardes du corps fortement armés qui le suivent jusqu'à la porte de son bureau. Beaucoup d'autres quittent le pays. Fabio Carillo, journaliste à *l'Espectador* et auteur des *Chevaliers de la cocaïne*, le Livre blanc sur le trafic de la drogue, vit dans un pays voisin. Un jeune peintre colombien, de retour d'un long séjour à l'étranger, explique que la plupart de ses amis étaient « soit partis, soit en partance, soit dotés d'une escorte armée ». A Bogota, l'ambassade américaine bénéficie d'une protection extrême, à peine inférieure à celle de Beyrouth, et le départ de l'ambassadeur des Etats-Unis vers sa résidence ressemble à une scène du Chicago des années 30.

Les magistrats sont souvent contraints à un choix simple — l'argent ou la mort — à moins qu'ils ne décident de renoncer à une charge aussi difficile.

en 1986 et plus de 400 l'année dernière.

Pour faire face à un tel développement du crime, une ville comme Medellin dispose d'un peu plus d'un millier de policiers pour près de deux millions d'habitants. Compte tenu des permanences constantes, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et des vacances, il ne reste qu'un peu plus de trois cents hommes pour assurer la surveillance. Et le salaire minimal de ces fonctionnaires, le minimum légal (700 F environ), ne les met pas à l'abri — bien au contraire — de multiples tentatives de corruption. L'armée qui dispose d'un important bataillon à proximité ne se préoccupe, elle, que de la lutte antiguerrilla dans la région.

Les personnages importants, comme le maire de Medellin qui s'est opposé ouvertement aux trafiquants et à la violence, sont en permanence protégés. M. William Jaramillo Gomez, qui est l'un des hommes les plus menacés du pays, dispose ainsi d'une dizaine de gardes du corps fortement armés qui le suivent jusqu'à la porte de son bureau. Beaucoup d'autres quittent le pays. Fabio Carillo, journaliste à *l'Espectador* et auteur des *Chevaliers de la cocaïne*, le Livre blanc sur le trafic de la drogue, vit dans un pays voisin. Un jeune peintre colombien, de retour d'un long séjour à l'étranger, explique que la plupart de ses amis étaient « soit partis, soit en partance, soit dotés d'une escorte armée ». A Bogota, l'ambassade américaine bénéficie d'une protection extrême, à peine inférieure à celle de Beyrouth, et le départ de l'ambassadeur des Etats-Unis vers sa résidence ressemble à une scène du Chicago des années 30.

Les magistrats sont souvent contraints à un choix simple — l'argent ou la mort — à moins qu'ils ne décident de renoncer à une charge aussi difficile.

Vendons le sofa

Pour cette justice, traumatisée par la mort de la moitié des membres de la Cour suprême, lors de la prise du palais de justice par des guérilleros en novembre 1985, la solution la plus courante consiste à classer au plus vite les affaires en cours. D'autant que très souvent les cartes se brouillent : la mafia s'est, dans le passé, parfois alliée avec la guérilla. Cette dernière pouvait trouver quelque intérêt financier dans une coopération avec les trafiquants qui ne dédaignaient pas s'adresser à des spécialistes sûrs. Aujourd'hui, leurs investissements dans de gigantesques fermes les obligent à se protéger des actions des guérilleros et à faire alliances avec les grands propriétaires pour créer des milices armées chargées de défendre leurs intérêts.

Pour l'ancien président Misael Pastrana (1970-1974), dont le fils Andres, candidat à la mairie de Bogota, a été enlevé pendant quelques jours par des trafiquants, « ces événements récents ont secoué la conscience de beaucoup de gens, mais nous sommes toujours menacés ».

Faoc à ce déferlement de violence, le gouvernement du président Virgilio Barco semble hésitant. Ce principe de l'extradition des trafiquants vers les Etats-Unis se perd dans les arcanes juridiques des traités successifs et les mesures de la loi anti-terroriste semblent bien faibles au regard du défi à relever. La dernière décision interdit les vols d'hélicoptères privés... C'est un peu, disent les commentateurs colombiens, comme si devant un adulte égaré, on vendait le sofa, cause de tous les maux.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Les élections primaires aux Etats-Unis

M. Bush remis en selle par les résultats du New-Hampshire

(Suite de la première page.)

Le sénateur Dole espérait par un nouveau succès prendre plusieurs longueurs d'avance et aborder dans une position favorable le « Super Tuesday », cette série de primaires dans une vingtaine d'Etats du Sud qui fera figure, le 8 mars, de dernier obstacle avant le sprint final. C'est raté. Et le sénateur, faisant grise mine, s'est montré assez mauvais perdant. Confronté pendant quelques instants, mardi soir, à M. Bush par l'intermédiaire de la chaîne NBC, il a brutalement apostrophé le vice-président : « Cessez de mentir. » M. Dole faisait allusion à la salve de publicité télévisée « négative » que M. Bush, forçant sa nature, avait lancée contre son rival la veille du scrutin.

Mais le ton cinglant adopté par le perdant dans un excès de dépit montre que le sénateur Dole, malgré ses efforts, ne parvient pas à remettre une langue qu'il a très acéré. Cela lui a déjà coûté très cher dans le passé, et, ces derniers jours, les directeurs de sa campagne lui avaient conseillé, au terme d'âpres débats internes, de ne pas répondre aux attaques du vice-président. M. Dole, mécontent d'avoir ainsi été « mal » conseillé, semble résolu, désormais, à frapper fort — et à risque peut-être de frapper trop fort.

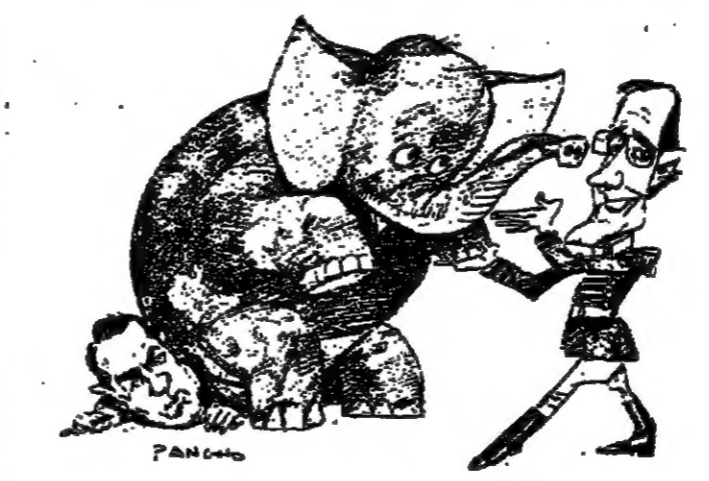
En plus du duel entre les deux candidats majeurs, une autre compétition opposait au sein du camp républicain ceux qui se disputent les voix des électeurs les plus conservateurs. Cette compétition-là a été remportée par Jack Kemp, représentant de l'Etat de New-York, mais il n'est pas certain que ce résultat (13 % des votants) suffise à lui permettre d'aller très

loin. M. Kemp a déjà dépensé 10 millions de dollars, et on ne voit guère quel espoir sérieux il peut nourrir. C'est encore plus vrai de « Pierre » Dupont (11 %), longiligne représentant d'une grande famille de l'industrie américaine, dont les idées fixes (suppression des subventions à l'agriculture et privatisation de la Sécurité sociale) ne semblent pas convaincre grand monde.

Pas de surprise chez les démocrates

Mais, l'événement, c'est la cinquième et dernière place de Pat Robertson, le rusé fondamentaliste chrétien, dont l'« armée servite », où se mêlent républicains et démocrates, avait fait merveille dans l'Iowa. Mais il s'agissait alors de caucuses, une série d'assemblées de voisinage où les questions d'organisation jouent un rôle essentiel, alors que dans le New-Hampshire il s'agit d'une primaire, d'un véritable vote. La performance de l'ex-466-évangéliste a pu aussi être affectée par ses étranges déclarations de dimanche dernier : il avait affirmé à la télévision que des fusées nucléaires SS-4 et SS-5 soviétiques étaient toujours entreposées à Cuba — s'attirant les démentis les plus catégoriques — et manifestant, par la même occasion, qu'il reste tout de même un amateur en politique. On n'a pas fini pour autant de M. Robertson, qui semble disposer d'une solide base dans les Etats du Sud et dont la surprenante « réactionnaire » continue à hypothéquer les chances des républicains dans leur duel avec les démocrates.

De ce côté, les résultats sont sans véritable surprise :



M. Dukakis a remporté la nette victoire (38 %) que tout le monde prédisait à ce compétent gouverneur de l'Etat voisin, le Massachusetts. Il avait fini troisième dans l'Iowa. Ayant amassé un trésor de guerre considérable, il peut à présent nourrir de sérieux espoirs. Mais ce candidat qui affectionne les stricts pardessus et garde ses gants pour serrer les mains de ses supporters, n'a toujours pas vraiment résolu son problème de « nature ». Il essaie désormais de mettre un peu d'émotion dans sa voix, mais son message politique semble toujours dépourvu de contours bien nets. En un mot, il est en tête mais n'a pas encore prouvé qu'il avait l'étouffe d'un champion.

Chez les démocrates comme chez les républicains, il y avait « une course à l'intérieur de la course », et elle a été gagnée par Richard Gephardt, le vainqueur des caucuses de l'Iowa, qui, avec 20 % des voix, a pris ici un petit mais précieux avantage sur son rival, Paul Simon, le sénateur de l'Illinois, qui aime les nœuds papil-

lons et les vieilles traditions libérales du « parti de l'âne ». M. Gephardt avait déjà fait face aux voix croisées de ses adversaires, qui avaient dénoncé ses idées protectionnistes et ses fréquentes contradictions. Cela n'a pas suffi à le démonter, et M. Gephardt se confirme comme un candidat coriace. Mais pour le sénateur Paul Simon, les perspectives sont très sombres : il est à court d'argent (800 000 dollars de dettes) et ne semble guère avoir les qualités propres à séduire les électeurs du Sud.

L'avenir s'annonce, en revanche, beaucoup plus prometteur pour le jeune Jesse Jackson, qui obtient une plus qu'honorable quatrième place (8 %) dans un Etat où les Noirs représentent moins d'un centième de la population — preuve que « Jesse » peut compter sur l'appui de la gauche du Parti démocrate. Assez beau résultat aussi (7 %) pour Albert Gore, sénateur du Tennessee, qui n'avait pourtant pratiquement pas fait campagne dans le New-Hampshire

pour concentrer tous ses efforts sur le Sud. C'est dire que la compétition chez les démocrates reste largement ouverte pour au moins quatre candidats encore.

En revanche, c'est à peu près fini pour Bruce Abbit, candidat sympathique et intéressant, mais sans doute pas assez photogénique, qui n'a récolté que 3 % des voix. M. Abbit devrait annoncer son retrait dès jeudi, mais voudra sans doute essayer de garder un certain rôle dans la campagne, peut-être en se ralliant à un autre candidat : on parle de Jesse Jackson.

Logiquement, l'aventure devrait aussi s'arrêter pour Gary Hart, le grand vainqueur du New-Hampshire il y a quatre ans, qui finit cette fois bon dernier, avec 4 % des voix. Mais le candidat « scandaleux », victime de sa passion pour un mannequin de Miami, a pris le parti d'en rire : « Ce résultat signifie que nous avons amélioré de 400 % notre résultat de l'Iowa... » (où il avait recueilli 1 % des suffrages). Et d'annoncer qu'il continuait, sans se décourager.

Traditionnellement, la primaire du New-Hampshire donne le ton au reste de la campagne et est l'objet d'une attention considérable de l'ensemble de la presse américaine : ce fut plus vrai que jamais cette année. Pour essayer d'y voir lui-même un peu plus clair, un épicier de la petite ville de Lancaster avait organisé à l'avance dans son magasin un « vote blanc » : ses clients avaient vu juste en désignant M. Bush et Dukakis. Mais, dans son urne en carton, l'épicier a aussi trouvé un bulletin au nom de Ronald Reagan. Un candidat d'autrefois, des années 80, où il avait balayé... George Bush.

JAN KRAUZE.

Le « Duke » du Massachusetts

Il n'est ni un grand orateur ni, à proprement parler, une bête de télévision. Cinquante-quatre ans, plutôt petit, froid et réservé, Michael Dukakis, ce fils d'un immigré grec de la première génération, Francis Dukakis, restaurateur avant de devenir médecin en suivant des cours de soir, n'en a pas moins réussi à s'imposer. Devenir gouverneur du Massachusetts, le fief mythique de la gentry des Kennedy, pour un « petit Grec », c'était déjà largement participer au rêve américain. S'y faire un nom de succès, par une incontestable réussite de gestionnaire au sein d'un parti trop enclin à l'indulgence, voilà à coup sûr qui méritait d'être distingué dans la meute des aspirants à l'investiture démocrate.

On peut y voir le fruit d'une certaine intelligence, visible au regard aigu sous le sourcil broussailloux (seul vestige, avec son nom, de l'héritage grec). Une solide formation (Harvard, sciences politiques et droit) a fait le reste. Par respectueuse ironie pour son côté « supérieur » et « méthodique », la presse l'a surnommé le « Duke ». Le New-Hampshire, où il est venu en « voisin », c'était presque ses terres. Le Sud, conservateur et militariste, sera pour lui, qui affiche son peu d'attachement à aider le Contra et qui prône, pour faire des économies, des coupes dans la défense, le véritable test. Pour lui saper le terrain à l'avance, ses adversaires ne l'appellent plus que le gouverneur du « tax-achusetts ».



RENSEIGNEMENTS : OIP - 62, RUE DE MIROMESNIL - 75006 PARIS - TEL. 45 62 84 50

SALON INTERNATIONAL

FORME · PISCINE · LOISIRS

Sous le patronage de la FNCESEL

18 · 22 FEVRIER 1988 · PARIS

Les joies de la piscine, le sport, la détente, les loisirs, enfin un Salon pour être en forme, ouvert au grand public.

Venez découvrir sur 15.000 m² d'exposition 250 exposants : Piscines, Accessoires, Environnement de la Piscine, Hot Tub, SPA, Sauna, Articles de Sport, Tennis Privés, Diététique Sportive, Produits de Beauté et de Soins, Salles, Clubs et Stages Sportifs, Mode Sportive, Balnéothérapie, Thalassothérapie, Stations Thermales, Instituts de Beauté, Fédérations et Associations, Éditions et Presse.

PARIS - Porte de Versailles - Hall 7 - Niveau 1. Tous les jours de 10 h à 19 h. Nuiturne Vendredi 19 février jusqu'à 22 h.

R le grenier

Le grenier... (Text is mostly illegible due to image quality)

Rapportement

Rapportement... (Text is mostly illegible due to image quality)

Le rôle de la jeune femme... (Text is mostly illegible due to image quality)

Le sénateur Dole espérait... (Text is mostly illegible due to image quality)

M. Dukakis a remporté la nette victoire... (Text is mostly illegible due to image quality)

Le « Duke » du Massachusetts... (Text is mostly illegible due to image quality)

Le Monde PUBLICITE... (Text is mostly illegible due to image quality)

Asie

La négociation du conflit cambodgien

Le prince Sihanouk maintient sa pression sur Hanoï en reprenant la tête de la résistance

PÉKIN
de notre correspondant

Cette fois, le rideau est pratiquement retombé sur le premier acte de la tentative du prince Sihanouk de débloquent l'impasse cambodgienne. Celui-ci vient, en effet, d'annoncer qu'il reprendrait effectivement du service au sein de la coalition anti-vietnamienne qui le lie aux Khmers rouges et au nationaliste Sun San, faute d'avoir reçu un signal de Hanoï indiquant que le Vietnam était prêt à négocier.

Le prince Sihanouk a fait part de cette décision à une douzaine d'ambassadeurs occidentaux et du tiers-monde qu'il a reçus longuement à déjeuner, le mardi 16 février à Pékin. Il s'est abstenu de faire état publiquement de son nouveau revirement, deux semaines après avoir démissionné « irrévocablement » de la coalition, par souci de ne pas se voir attribuer une nouvelle fois l'étiquette de « prince changeant », qu'il reproche à la presse de lui accoler. Mais l'essentiel de sa position est là : l'ancien monarque accouté sa pression sur Hanoï en reprenant de facto ses fonctions de chef d'Etat dans la résistance khmère. Il se rendra ainsi, sauf imprévu, en mai-juin en Thaïlande et à la frontière du Cambodge afin, notamment, d'y tenir la rituelle cérémonie où il reçoit les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs de pays reconnaissant son gouvernement tripartite.

On comprend mieux, dès lors, la satisfaction affichée par le chef en titre des Khmers rouges, M. Kieu Samphan, à Bangkok, à son retour de Pékin, la semaine dernière, lorsqu'il indiquait avoir toutes les raisons de se féliciter de ses discussions avec le prince Sihanouk. Si Pékin s'est abstenu d'exercer des pressions directes sur Sihanouk — ce qui n'est pas certain —, le message confié par les Chinois à M. Kieu

Samphan était suffisamment explicite pour que l'ancien monarque ne puisse se permettre de leur dire non.

Ni Pétain ni Laval

Sihanouk s'est montré, mardi, très amer de l'absence de réaction positive des Vietnamiens depuis qu'il s'était mis en « congé » de la coalition en mai 1987 et du rôle que ceux-ci veulent apparemment toujours lui faire jouer au sein d'une « République populaire » pro-vietnamienne. Dans son langage imagé, Sihanouk a lancé aux ambassadeurs qu'il recevait des remarques indiquant nettement qu'il refuserait toujours de servir de caution à un régime satellite du Vietnam. On lui prête cette-ci : « Je veux bien être un petit de Gaulle, mais pas un petit Pétain... Et que dire d'un Laval ? »

La porte s'est-elle définitivement refermée sur le dialogue avec M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh ? Il est possible que la démission surprise de Sihanouk, le 31 janvier, ait été trop brutalement spectaculaire pour permettre au Vietnam, toujours soupçonné d'un piège chinois, de donner suite sur le moment à l'ouverture qu'elle représentait. Mais il faudrait visiblement des gestes précis de la part de Hanoï pour que l'ancien monarque revienne sur son refus de rencontrer à nouveau M. Hun Sen, par exemple en novembre ou en décembre, lorsque le prince Sihanouk se trouvera à nouveau en France.

Dans l'immédiat, le flou qu'il entretient sur ses fonctions exactes lui permet simplement de tenter de faire comprendre aux Vietnamiens qu'ils laisseraient échapper une occasion unique de sortir de leur isolement diplomatique en continuant à faire la sourde oreille à ses avances.

FRANCIS DERON

CORÉE DU SUD

Nouvelles protestations contre les fraudes électorales

Plusieurs centaines d'étudiants de l'université Yonsei, à Séoul, se sont violemment heurtés aux forces de l'ordre le mardi 16 février. Ils protestaient contre les fraudes lors de l'élection présidentielle de décembre dernier, qui avait vu la victoire de M. Roh Tae Woo. Cette manifestation a pour origine la publication d'un rapport d'un organisme catholique dissident affirmant que l'élection avait été marquée par des fraudes massives.

« Les résultats sont nuls [et] nous déclarons que l'homme qui a été élu par ce genre de scrutin ne saurait être le représentant légitime du peuple », déclare cet organisme, qui affirme aussi que les résultats officiels ont été publiés avant même la clôture du scrutin. L'un des deux princi-

aux mouvements d'opposition, le Parti pour la démocratie et la paix de M. Kim Dae Jung, a approuvé le rapport et appelé à lutter pour l'annulation de l'élection.

Pas de réconciliation entre les deux Kim

Les efforts pour réconcilier M. Kim Dae Jung et l'autre dirigeant de l'opposition, M. Kim Young Sam, avant les élections législatives, prévues en avril, ont par ailleurs échoué. Les deux Kim, déjà séparés par une profonde rivalité personnelle, s'opposent en outre sur le mode de scrutin. M. Kim Dae Jung a accusé son rival d'être prêt à s'allier avec le parti gouvernemental de M. Roh. — (UPI, AFP.)

BIBLIOGRAPHIE

« L'état du Japon » sous la direction de J.-F. Sabouret

Rendre le Japon moins lointain et plus réel, c'est le pari auquel s'est attaché Jean-François Sabouret — chargé de recherches au CNRS, et qui vit au Japon depuis 1974, — entouré de cent vingt spécialistes, parmi lesquels deux journalistes du Monde, Claire Blandin et notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons. Il vient de publier ce guide du Japon de 1988, un pays au cœur de nos préoccupations en ces temps de crise économique et de yen triomphant. Cet ouvrage est complété par de nombreux tableaux et diagrammes, ainsi que par des bibliographies thématiques.

Le Japon, géant économique riche d'une culture millénaire, est aussi une société en pleine mutation, qui découvre les loisirs et les problèmes de générations. Un pays en proie à une incroyable soif de connaissance, fort bien informé sur ce qui se passe partout dans le monde, y compris en France, et qui ne lâche pas sur les moyens (un étudiant sur cinq y apprend le français, cent vingt chercheurs japonais sont spécialistes du dix-huitième siècle français), alors qu'à Paris étudiants et professeurs de japonais sont descendus dans la rue pour réclamer davantage de crédits.

P. de B.

* L'ETAT DU JAPON, sous la direction de Jean-François Sabouret, collection « L'état du monde », éditions La Découverte, 402 p., 190 F.

Diplomatie

Lors de la visite de Sir Geoffrey Howe à Moscou

M. Gorbatchev dénonce la mauvaise volonté des Européens en matière de désarmement

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

M. Mikhaïl Gorbatchev a saisi, le mardi 16 février, l'occasion d'un entretien avec le secrétaire britannique au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, pour formuler une liste de griefs à l'égard des pays d'Europe occidentale qui, à ses yeux, sont restés insensibles à l'appel du sommet soviéto-américain de Washington.

« Tout en approuvant généralement le traité sur les missiles de portée intermédiaire (FNI), les dirigeants des pays de l'OTAN se sont comportés comme si la situation en Europe s'était aggravée depuis sa signature, a déclaré le chef du Kremlin, dont les propos ont été publiés mercredi par la Pravda. Il serait impossible d'expliquer autrement la dernière vague d'homages à la dissuasion nucléaire, les projets d'une prétendue compensation, toutes sortes de projets de fabrication commune de nouveaux armements, le rapprochement militaire franco-allemand et ainsi de suite. »

Dans ce concert de mauvaise volonté, la Grande-Bretagne joue « une fois de plus » le rôle de « sonneur de tocsin », selon M. Gorbatchev. Elle se fait prier pour signer la convention sur les armes chimiques, elle « traîne les pieds » sur le désarmement conventionnel à la conférence de Vienne... Sir Geoffrey, qui avait en la veille une journée entière d'entretiens avec son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, a défendu les positions britanniques au cours d'une conférence de presse, mardi après-midi, avant de partir pour Kiev, où se termine sa visite officielle en URSS. « Nous ne

voyons pas de place pour nous dans le processus [de désarmement nucléaire soviéto-américain], a-t-il déclaré en réponse à une question sur les forces de frappe britannique et française. Même s'il devait y avoir une réduction de 50% [des armements stratégiques], nous ne pensons pas que le problème se poserait. »

Le secrétaire au Foreign Office a ainsi souligné que lorsque les missiles nucléaires Trident seront totalement remplacés, à la fin des années 90, l'actuelle force de frappe britannique constituée par les fusées Polaris, et même en cas de réduction de 50% des armes stratégiques soviétiques, « la capacité de dissuasion des Trident sera inférieure, par rapport à la capacité de dissuasion soviétique, à la capacité des Polaris il y a vingt ans. Il nous paraît nécessaire de maintenir la capacité minimale crédible essentielle ». La Grande-Bretagne « s'entend pas contourner le traité sur les FNI, a-t-il répondu à un journaliste soviétique, mais de votre côté comme du nôtre, les forces de dissuasion disponibles doivent être entretenues, modernisées. »

Le chef de la diplomatie britannique a, par ailleurs, recommandé « vigilance et ouverture » à l'égard de l'évolution de l'URSS : « Vigilance, car il nous faut distinguer style et substance. Sommes-nous en train de goûter à du vieux vin dans de nouvelles bouteilles ou s'agit-il vraiment d'un nouveau cru ? Mais il s'est déclaré convaincu après son entretien avec M. Gorbatchev que celui-ci restait « déterminé à rafraîchir des aspects du système soviétique que beaucoup d'autres réformateurs ne sont pas parvenus à toucher. »

SYLVIE KAUFFMANN

MM. Mitterrand et Chirac représenteront la France au sommet de l'OTAN début mars

Quelques heures après l'annonce par le président de la République qu'il participerait au sommet de l'OTAN les 2 et 3 mars, à Bruxelles, M. Jacques Chirac, invité, le mardi 16 février, du journal d'Antenne 2, a fait savoir que « naturellement » il prendrait part, lui aussi, à cette réunion. La France avait accepté les deux propositions le mois dernier pour cette réunion par M. Thatcher, sans préciser jusqu'à quel niveau de sa représentation.

Ces sommets, qui rassemblent les dirigeants politiques de l'Alliance atlantique, sont relativement peu fréquents. Ils n'ont rien à voir avec la structure militaire de l'OTAN, dont la France s'est retirée en 1966, et la présence française y est parfaitement logique, d'autant qu'il s'agit à Bruxelles de réfléchir ensemble à des processus de coopération dans la perspective, notamment, de la nouvelle rencontre qui devrait avoir lieu à la fin du printemps entre MM. Reagan et Gorbatchev à Moscou. La participation du président de la République à

cette réunion n'est pas non plus une innovation, puisque M. Mitterrand avait déjà assisté à un sommet de même nature qui s'était tenu à Bonn en 1982. M. Mitterrand avait, d'autre part le 9 juin 1983, exposé les positions françaises devant les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'alliance réunis, pour la première fois depuis 1966, à Paris.

La double représentation française a fait l'objet d'une concertation entre l'Elysée et Matignon. On a pu toutefois remarquer, mardi, un certain écart dans l'importance qu'accorderont respectivement MM. Mitterrand et Chirac à cette réunion. Le président de la République l'a qualifiée de « très importante ». « Les dirigeants des pays de l'alliance atlantique auront à déterminer leur politique de désarmement [...]. Je dois y être et, là encore, je dois représenter la France, et la France ne doit parler d'une voix », a dit M. Mitterrand. « Je ne crois pas que ce sommet soit très important », a, en revanche, déclaré le premier ministre.

L'idée d'un tel sommet remonte à l'automne dernier. Les Américains auraient souhaité qu'il se tienne avant la venue de M. Gorbatchev aux Etats-Unis, mais leurs alliés ne manifestèrent guère d'enthousiasme pour se prêter à cette photo de famille avant la signature du traité de Washington sur les forces nucléaires intermédiaires. L'idée a été relancée en janvier par M. Thatcher. Alors que s'ouvre une nouvelle phase de négociations sur le désarmement, cette réunion répond au désir des Européens d'y être davantage associés.

Il s'agit aussi pour l'alliance de faire la démonstration de son « unité » et de dissiper l'impression de profondes divergences au sein de l'organisation qui a pu naître ces derniers temps, du fait, en particulier, des Allemands de l'Ouest. Ces derniers, notamment le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, ont en effet une approche assez éloignée de celle de leurs alliés sur la poursuite du processus de désarmement et ce qui concerne les armes de courte portée (voir Le Monde du 17 février) et sur les demandes formulées récemment encore par M. Carmona, le secrétaire américain à la défense, de moderniser les systèmes nucléaires qui resteraient en place en Europe après l'élimination des armes à portée intermédiaire.

MM. Kohl et Genscher ont ainsi mercredi une visite de trois jours à Washington au cours de laquelle ces questions seront largement évoquées. M. Thatcher était, pour sa part, attendue ce mercredi au siège de l'OTAN à Bruxelles.

CHARLES LESCAUT.

C. T.

Europe

AUTRICHE : l'affaire Waldheim

Le mur de solidarité s'effrite autour du président

VIENNE
de notre correspondant

Ouvertement critiqué par le chancelier Vranitzky, le discours télévisé du président Kurt Waldheim et son refus catégorique de démissionner ont suscité la tension à Vienne. La crise gouvernementale est dans l'air et le mur de solidarité autour du chef de l'Etat s'effrite.

Même le Parti conservateur a de plus en plus de mal à s'en tenir à une défense inconditionnelle du président. Si on appelle officiellement « l'appel à la réconciliation du président », en privé on est moins « poli ». Les critiques internes y prennent de plus en plus d'ampleur. Le secrétaire général du parti, M. Helmut Kukacka, a

contre, il a indiqué que la coalition continuerait « à travailler malgré et contre tout ». Il n'a cependant pas caché devant la presse, qu'il tenait les explications de M. Waldheim pour « insuffisantes » et peu susceptibles de calmer les choses. Il a réitéré sa menace de démissionner « à un moment politiquement utile ».

M. Vranitzky continue à affirmer qu'il ne démissionnerait pas la démission du président « dans l'intérêt du fonctionnement des institutions de l'Etat » et pour permettre le fonctionnement de la coalition gouvernementale. La question reste de savoir s'il n'est pas allé trop loin déjà pour assurer son fonctionnement. Le chancelier sait — et avec lui tous les responsables du pays — que sa démission provoquerait



Dessin extrait de Süddeutsche Zeitung

reconnu publiquement, le mardi 16 février, au cours d'une conférence de presse, que le rapport de la commission des historiens chargée de faire la lumière sur le passé militaire de M. Waldheim avait jeté le « trouble » dans les milieux conservateurs et dans l'opinion publique.

Selon un sondage réalisé pour le quotidien conservateur Die Presse, sur un échantillon de quatre cents personnes, 46 % seulement sont encore en faveur du maintien de M. Waldheim à la présidence. 57 % souhaitent sa démission. Même si l'échantillon est trop réduit pour avoir une réelle valeur, il s'en indique pas moins une tendance. Selon un sondage effectué avant la publication du rapport des historiens, sur un échantillon de cinq cents personnes, 72 % se prononcèrent encore pour son maintien à la présidence.

Le chancelier Vranitzky s'est entretenu mardi de la situation avec M. Alois Mock, vice-chancelier et président du Parti conservateur, qui reste l'un des derniers soutiens inconditionnels du président. A l'issue de la ren-

des nouvelles élections législatives — sans résoudre le problème présidentiel — et que les risques d'une campagne électorale dans les conditions actuelles sont énormes. Cette campagne serait dominée à coup sûr par le « thème Waldheim » et risquerait de déchirer le pays.

Le président continue, pour sa part, de mener sa contre-offensive. Il a porté plainte contre la revue ouest-allemande Der Spiegel, qui avait publié il y a trois semaines un document présenté comme « la presse » de son implication dans les crimes de guerre en Yougoslavie. Ce document a été reconnu comme un faux par une commission gouvernementale yougoslave. Le Spiegel a présenté ses excuses. Il s'agit de la troisième plainte du président Waldheim après celle contre le président du Congrès juif mondial Edgar Bronfman pour l'avoir qualifié de « port de la machine à tuer nazie » et celle contre la revue autrichienne Wiener qui avait publié un « dossier » sur son passé.

WALTRAUD BARLY.

RFA

La CDU remet à jour sa doctrine sur la réunification

BONN
de notre correspondant

La « question allemande » est de nouveau débattue en RFA. L'objectif de la réunification de l'Allemagne, inscrit dans la Constitution, divise l'Union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl. A l'origine de l'affaire, les tentatives de deux dirigeants du parti, M. Heiner Geissler, secrétaire général, et M. Dorothée Wilms, ministre des relations interallemandes, de réviser les « vieux rêves d'unité », d'un reporter la réalisation aux calendes.

Un premier ballon d'essai avait été lancé, le 25 janvier, lors d'une conférence à Paris, par M. Wilms. Elle avait dit que « le conflit Est-Ouest » rendait la réunification impossible « pour l'instant prévisible ». Elle avait appelé à ne plus faire de « l'Etat national une fin en soi » et à « oublier » les « territoires de l'Est ».

Ce fut un tollé à droite. Mais ces idées avaient fait du chemin, et M. Geissler semble avoir réussi à en imposer certains dans un document de réflexions de la direction du parti, préparé pour le prochain congrès de la CDU, qui aura lieu du 13 au 15 juin à Wiesbaden. La commission présidée par M. Geissler est chargée d'une mise à jour de la politique étrangère de la politique interallemande et de la doctrine de sécurité de la CDU. Son texte devait être publié, le mercredi 17 février, mais la révélation par la presse de certains de ses extraits ou de ses versions successives a déjà provoqué une agitation fébrile.

Indifférence importante

La CDU a démenti avoir jamais envisagé un changement radical de sa « Deutschlandpolitik ». Le chancelier, pressé d'intervenir par la droite de son parti et la CSU bavaroise, a déclaré, mardi, qu'il n'était pas question, que « les spécula-

tions de la presse », lancées au cours du week-end dernier par Der Spiegel, « étaient dénuées de tout fondement ».

A moins de subir encore des modifications importantes, le « texte de Geissler » devrait néanmoins marquer un indifférent important de la doctrine officielle du parti, qui en était restée au refus de l'Ostpolitik de l'ancien chancelier social-démocrate Willy Brandt...

Cet « assouplissement » de l'attachement de la CDU au principe de la réunification a d'ailleurs une nette teinte social-démocrate. « Nous saluons le rapprochement de la CDU de notre Deutschlandpolitik », a affirmé le vice-président du SPD, M. Oskar Lafontaine, alors que le groupe monte du côté de l'allié CSU, présidé par M. Franz Josef Strauss. « Nous n'avons pas combattu pendant treize ans la coalition SPD-FDP et son Ostpolitik illusoire pour l'adopter aujourd'hui », y entend-on.

Les inquiétudes sont grandes aussi dans les rangs de la CDU. Le texte élaboré par M. Geissler envisagerait des contacts officiels entre le Parlement fédéral et la Chambre du peuple est-allemande. M. Jürgen Todenhöfer, député de l'aile droite de la CDU, estime que ces contacts sont en contradiction avec la politique allemande de la CDU-CSU et « inadmissible tant que le mur de Berlin n'aura pas été détruit ». M. Heinrich Windelen, ancien ministre CDU des relations interallemandes, s'est, avec d'autres, ému de ce que la commission ait affirmé que « l'objectif de l'unité allemande ne peut être atteint par les Allemands du Nord » et que ce soit un droit de veto. « Et il ajoutait à titre d'exemple : « Pas un Français ne soumettrait un objectif national à son acceptation par tous ses voi-

(Infirm.)

Nations unies

Le sabotage d'un avion de la KAL en 1987

Dialogue de sourds entre les deux Corées

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

S'il fallait un modèle de dialogue de sourds, cette première séance du Conseil de sécurité consacrée, le mardi 16 février, à la destruction récente d'un avion de la compagnie sud-coréenne Korean Airlines serait exemplaire. S'il est rare de voir ce type d'affaire porté devant le Conseil, il est encore plus inhabituel de percevoir une atmosphère aussi épaisse et irrationnelle que celle qui caractérisait ce « débat ».

Pour le ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Kwang Soo Choi, les faits sont clairs : deux agents nord-coréens ont placé une bombe dissimulée dans un poste de radio portable, à bord de l'avion, assurant la liaison entre Bagdad et Séoul, le 29 novembre 1987. Arrêtés par quinze personnes, l'un des agents s'est suicidé. L'autre, une jeune femme, a survécu. Après une description détaillée de l'odyssée de ces derniers, le ministre sud-coréen, soutenu par le représentant du Japon, a conclu à une machination des services secrets de Pyongyang.

La version fournie par le représentant nord-coréen a surpris même ceux qui croyaient avoir tout vu. Ne reculant devant aucun moyen, l'ambassadeur Pak Gil Yon a littéralement asséné une longue série

d'explications, dont le seul véritable intérêt était pour fabriquer un scénario semblable au processus de la guerre terroriste avaient été recrutés par les services sud-coréens afin de provoquer un sursaut nationaliste avant l'élection présidentielle.

Certes, comme l'a souligné le représentant soviétique, le Conseil de sécurité n'aurait pas dû inscrire cette affaire à son agenda, étant donné « l'enchevêtrement des faits et le manque de preuves irréfutables », mais l'on est en droit de se demander à qui était adressée la remarque, à Séoul et à Tokyo ou bien à Pyongyang, dont les arguments ne semblent pas avoir convaincu Moscou.

Le seul orateur européen, le représentant de l'Allemagne fédérale, tout en penchant pour la thèse sud-coréenne, a surtout insisté sur les principes : le terrorisme doit être combattu par tous les moyens. Il a proposé que les résultats des enquêtes soient communiqués à l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI), afin d'être examinés par des professionnels du transport aérien.

Bien que les débats doivent se poursuivre, il est quasiment certain que le Conseil de sécurité refusera toute résolution, étant donnée l'opposition de l'Union soviétique et de la Chine.

CHARLES LESCAUT.

Joli, inlita

مكتبة الرجل

Europe

AUTRICHE: l'affaire W.

Le mur de solidarité s'effrite autour du président

Opily & Mander

LA SÉCURITÉ VA SE LOGER JUSQUE DANS LA BOÎTE À GANTS.

Paris
L'annonce d'un éventuel retour de l'ancien chancelier austro-hongrois, le comte Karl von Spreti, en Autriche, a provoqué une vive réaction de solidarité autour du président de la République, Kurt Waldheim. Le comte von Spreti, qui a été ministre de la Défense sous le régime de l'Autriche nazie, a été accusé d'avoir été impliqué dans des crimes de guerre pendant la Seconde Guerre mondiale. L'annonce de son retour a suscité une vague de protestations et de démissions de hauts fonctionnaires, montrant que le mur de solidarité autour du président s'effrite.



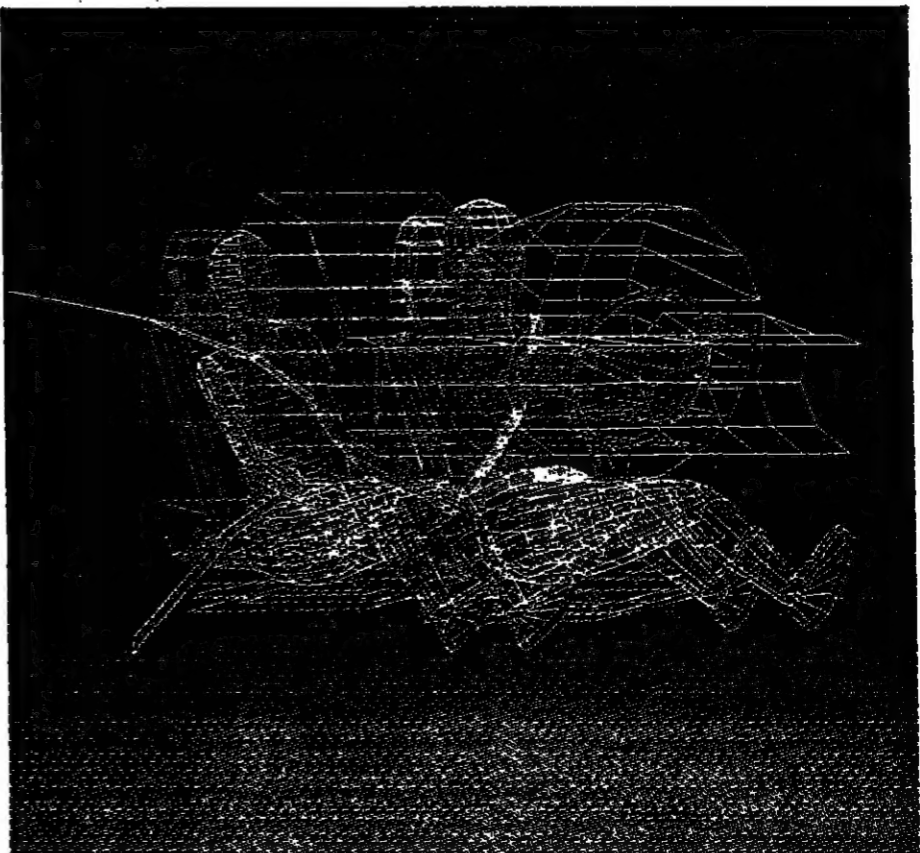
Portrait of Kurt Waldheim

RFA
La CDU remet à jour sa doctrine sur la réunification

Leipzig
Le parti chrétien-démocrate (CDU) a adopté une nouvelle doctrine sur la réunification de l'Allemagne. Le parti a déclaré qu'il soutient la réunification de l'Allemagne, mais qu'il ne veut pas de la réunification à tout prix. Le parti a également déclaré qu'il soutient la démocratie et les droits de l'homme en Allemagne de l'Est.

- AIRBAG**
- COTE CONDUCTEUR**
- ET AIRBAG**
- COTE PASSAGER :**
- UNE EXCLUSIVITE**
- MERCEDES**
- CLASSE S.**

Silhouette entrevue au milieu de la rue, coup de frein brutal. Les têtes partent en avant, mais au lieu de heurter le tableau de bord, elles rencontrent un coussin d'air. Incontestablement plus agréable. L'air bag vient à nouveau de prouver son efficacité. Côté conducteur et, parce que nous sommes à bord d'une Classe S, côté passager. Logé sous la boîte à gants, le mécanisme air bag a réagi au 1/100^{ème} de seconde libérant immédiatement le ballon de protection. Mercedes donne la priorité à toutes les innovations susceptibles de limiter les risques, d'améliorer votre protection. Système 4 matic pour la tenue de route, système ABS pour freiner comme sur des rails, réserve de puissance, air bag à droite et à gauche... Mercedes développe la sécurité sur tous les fronts. Si vous vous sentez aussi détendu au moment d'apprécier les performances d'une Mercedes, c'est sans doute parce que la sécurité n'est pas la moindre de ses performances.



Proche-Orient

Dans les territoires occupés La « journée de colère » s'est déroulée dans un calme relatif

De nouveaux incidents ont éclaté, le mardi 16 février, dans les territoires occupés, où les Palestiniens avaient appelé à une « journée de colère » pour protester contre les méthodes de l'armée israélienne. Cette journée a été surtout marquée par une grève massive des commerçants palestiniens. Huit Palestiniens ont été blessés par des tirs de l'armée près de Naplouse, cinq autres par des coups de matraque et douze atteints par des tirs de balles en caoutchouc dans le camp de réfugiés de Fawwar, près d'Hébron.

Le général Barak, numéro deux de l'armée israélienne, a affirmé que Tachal aurait recours à la force chaque fois qu'il le faudrait pour écarter l'agitation palestinienne, mais, a-t-il dit, « nous ne voulons pas que nos soldats s'en prennent à des civils innocents ». Contredisant l'opinion de certains dirigeants de Jérusalem, qui estiment que le soulèvement ne bénéficie pas d'un courant de soutien parmi la population, le général Barak a ajouté : « Nous faisons face à un soulèvement étendu et violent, dirigé par un noyau d'activistes et qui bénéficie du soutien et de la coopération des masses. » Il a estimé que si « un calme relatif » régnait

ces jours-ci dans les territoires occupés, « tout cela n'est pas stable : la violence couve et pourrait éclater à nouveau à tout moment ».

A Paris, M. Mikhal Schwartz, rédacteur en chef du périodique *Dorech Hamitsot/Tarbi Sharav*, hebdomadaire paraissant en hébreu et en arabe, a affirmé que sa publication était menacée d'interdiction par les autorités. Celles-ci ont fait parvenir une lettre datée du 14 janvier à l'éditeur de l'hebdomadaire lui signifiant que la licence de cette publication pourrait être annulée, en raison de « liens véritables avec l'O.L.P. ». M. Eli Suissa, commissaire régional de Jérusalem, n'a pas répondu à la demande de clarifier ce qu'il voulait dire par « liens réels » ni par « certains aspects du contenu » que l'on reproche à l'hebdomadaire.

L'hebdomadaire, qui sort régulièrement dans sa version en hébreu depuis 1982 et dans sa version arabe depuis 1986, est en grande partie consacré à la situation dans les territoires occupés. Les informations qu'il publie constituent souvent une source d'informations inédites pour les journalistes tant israéliens qu'étrangers. Il est lié au Front démocratique pour la paix et l'égalité, conduit par le Rakah (Parti communiste) et non au Front démocratique de M. Hawatme, ainsi que semble vouloir le dire M. Suissa dans sa lettre à l'éditeur.

Après les deux attentats anti-palestiniens de Chypre M. Arafat menace Israël de représailles et semble remettre en cause la « déclaration du Caire » de 1986

M. Yasser Arafat a, mardi 16 février, menacé Israël de représailles à la suite de l'attentat à la bombe perpétré la veille à Limassol contre le ferry *Sol-Phyne*, navire affrété par l'O.L.P. pour son opération du « bateau du retour » et de l'attentat commis le 14 février à Limassol, qui avait coûté la vie à trois responsables palestiniens.

« Si le Mossad pense qu'il peut à tout moment assassiner nos héros (...), ses agents ne doivent pas le bras long. Ils savent mieux que tout autre que nous pouvons les toucher n'importe où et n'importe quand », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Koweït. Il a semblé, par ces propos, vouloir dénoncer la « déclaration du Caire » de 1986, dans laquelle l'O.L.P. s'était engagé à cesser ses opérations militaires contre des objectifs israéliens situés à l'extérieur d'Israël et des territoires occupés. « La patience a des limites, a-t-il affirmé. La déclaration du Caire n'engage pas qu'une seule partie. Les Israéliens doivent comprendre que l'arme du terrorisme est à double tranchant. » M. Arafat a déclaré avoir fait part de sa position aux autorités égyptiennes, témoins de la « déclaration de 1986 ».

A Alger, Abou Iyad, proche collaborateur de M. Arafat, a tenu un langage similaire. « Nous répondons droit pour œil, dent pour dent », aux opérations terroristes israéliennes, a-t-il dit. S'adressant aux pays européens, le dirigeant palestinien leur a demandé de « dire si les deux attentats de Limassol sont des actes terroristes ou non ». « Ces crimes seront-ils simplement imputés à X... ? Que pensez-vous de la position des États-Unis, qui ont amené le monde entier au terrorisme, et qui donnent aujourd'hui leur aide au terrorisme israélien ? »

A Beyrouth, deux organisations se réclamant du Djihad islamique ont affirmé vouloir venger la mort des trois responsables palestiniens du *Fatih* assassinés à Limassol. Ces deux organisations — le mouvement du Djihad islamique et les brigades du Djihad islamique en Palestine — représentent le courant intégriste au sein du mouvement palestinien et n'ont rien à voir avec les chiïtes pro-iraniens du Djihad islamique et du Djihad islamique pour la libération de la Palestine, qui détiennent des otages occidentaux au Liban. Les brigades du Djihad islamique préci-

sent que les trois responsables assassinés à Limassol avaient « donné naissance à un courant islamique au sein du *Fatih* et avaient organisé l'attaque à la grenade contre des soldats israéliens près du Mur des lamentations à Jérusalem, le 15 octobre 1986, l'assassinat à Gaza d'un officier israélien, le 2 août 1987 et l'actrocide avec les membres du *Shin Bet* à Gaza, le 7 octobre 1987 ». — (Reuters, AFP.)

Retrait de quatre navires de guerre américains de la région du Golfe

Washington, (AFP.) — Les États-Unis ont décidé de retirer quatre de leurs navires de guerre, dont le cuirassé *Iowa*, de la région du Golfe, a annoncé le mardi 16 février à Washington M. Richard Armitage, secrétaire à la défense adjoint pour les affaires de sécurité internationale.

Le secrétaire adjoint à la défense a souligné que, si des navires américains étaient retirés du Golfe, la mission américaine de protection des pétroliers koweïtiens « n'aurait pas changé ». L'US Navy, a-t-il expliqué, dispose maintenant de l'expérience nécessaire pour l'effort de guerre avec moins de navires.

M. Armitage a précisé que le cuirassé *Iowa* et deux de ses navires d'escorte, qui croisaient jusqu'à présent dans le golfe d'Oman, feraient maintenant route vers les États-Unis et ne seraient pas remplacés. De même, le navire porte-hélicoptères *Okinawa* et ses hélicoptères chasseurs de mines, ainsi que le navire de débarquement amphibie *Portland* doivent quitter le Golfe avant la fin du mois. Ils ne seront remplacés que par un autre navire de débarquement amphibie le *Trenton*.

Par ailleurs, le secrétaire adjoint à la défense a qualifié de « trouble » l'incident du week-end dernier dans le Golfe, lors duquel un chasseur irakien a lancé un missile qui est passé non loin d'un destroyer américain. Les missions des avions irakiens « nous préoccupent beaucoup », a-t-il déclaré. En mai 1987, une frégate américaine avait été attaquée par un avion irakien, et trente-sept marins américains avaient été tués.

Les États-Unis ont fait savoir à Bagdad, au cours du week-end, que « la pratique dangereuse consistant à tirer des missiles n'était pas décelable », a déclaré M. Armitage. Nous allons envoyer une équipe à Bagdad dans un jour ou deux afin de nous assurer que nous sommes d'accord sur les règles du jeu. »

A Copenhague, les autorités ont fait savoir mardi que le pétrolier danois *Kate Merak*, attaqué dans le Golfe le 12 février, avait été touché par un Exocet tiré « par inadvertance » par un chasseur irakien et non par un missile iranien, ainsi qu'il avait été initialement annoncé.

Le millième jour de la détention de Jean-Paul Kauffmann

L'Iran estime que la libération des otages ne peut intervenir avant l'établissement de relations diplomatiques avec la France

Tandis que plusieurs centaines de personnes, dont l'épouse du président de la République, M. Danielle Mitterrand, et le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, participaient, le 15 février en fin de matinée, à un rassemblement de soutien aux otages français du Liban, devant la péniche des amis de Jean-Paul Kauffmann (nos dernières éditions datées 17 février), les sénateurs ont suspendu pendant quelques minutes leurs travaux.

M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, a associé le gouvernement au geste des sénateurs en notant qu'ils expriment les sentiments de tous les Français. « Le gouvernement les partage et s'emploie par tous les moyens à obtenir la libération des quatre Français qui sont encore détenus au Liban », a-t-il dit, soulignant : « Je dis quatre, car nous n'avons pas eu ni la preuve de la mort de Michel Sraoui ni la connaissance exacte des circonstances de cette mort. »

Le vice-premier ministre iranien, Ali Reza Moayeri, indiquait au même moment à Antenne 2 qu'aucune démarche ne pourrait être entreprise par l'Iran en faveur des otages français en l'absence de relations diplomatiques entre Paris et Téhéran. « Nous avons, a-t-il dit, le sentiment que les autorités françaises veulent normaliser les relations, mais, pour l'instant, nous sommes en situation de rupture. » Il a reconnu que l'Iran « bénéficie d'une influence très importante » au

Liban, mais a ajouté que celle-ci ne pourrait être utilisée « seulement au moment où nous aurons une relation satisfaisante avec la France ». M. Moayeri a noté avec regret qu'il n'avait « malheureusement aperçu aucune évolution positive » en ce qui concerne une éventuelle neutralité de la France dans le conflit du Golfe. Il a également relevé que les discussions portant sur le contentieux financier entre Paris et Téhéran étaient « pour l'instant au point mort ». Au même moment, M. Mitterrand affirmait à TF1 que « rien ne sera négligé, et que rien n'est négligé » pour la libération des otages, dont le maintien en détention, a-t-il dit, est un « acte de barbarie ».

Dans la soirée, parlant à Antenne 2, M. Chirac a repris à l'adresse des journalistes le terme de « barbarie » utilisé par le chef de l'Etat. Il s'est dit toutefois toujours prêt à normaliser les relations franco-iraniennes, mais cela ne peut se faire, a-t-il souligné, avec un Etat qui serait soupçonné de complicité avec le terrorisme. Il faut donc au préalable, a-t-il ajouté, que les autorités iraniennes, « qui en ont la possibilité », contribuent à la libération des otages au Liban.

« L'ordre des avocats a publié, le mardi 16 février, un communiqué pour « dénoncer l'intolérable et demander qu'il soit mis fin à ce qui déshonore l'humanité tout entière ».

Y-A-T-IL DES MESSAGES CODÉS DANS LA TORA
Quelques découvertes surprenantes de l'informatique au service de la Tora.
Un des articles passionnants paru dans la revue « Kounitrass ».
A.S.M.J. 20 F franco
24, rue du Fbg-Poissonnière
75010 Paris

IRAN : explosion d'une voiture piégée. — Une voiture piégée a explosé, le mardi 16 février, dans le nord de Téhéran, dans un quartier voisin du lieu de résidence de l'ayatollah Khomeiny, blessant dix personnes et provoquant des dégâts matériels, a annoncé l'agence iranienne Irna. L'avenue Chahid-Bahonar (anciennement Niasaran) où s'est produite l'explosion, longe au sud le quartier de Djamaran qui abrite la résidence de l'ayatollah Khomeiny. Selon Radio-Téhéran, le « guide » de la révolution islamique avait accordé une audience publique dans la matinée de mardi. — (AFP.)

MONDES EN DEVENIR
LA NOUVELLE VOIE CHINOISE OU L'AIR PUR DU SOIR
L'analyse du renouveau chinois
Joseph OWONA
13,5 x 20 cm - 256 p. - 97 F
Editions BERGER-LEVRAULT

Afrique

ANGOLA

L'armée sud-africaine a lancé une nouvelle offensive

Les forces sud-africaines ont lancé une nouvelle offensive contre l'armée angolaise dans la région de Cuito-Cuanavale, au sud-est de l'Angola, où des « combats violents » se déroulent depuis le dimanche 14 février, a annoncé un communiqué publié le lundi 15 par le ministère angolais de la défense. L'offensive a été déclenchée par un bombardement massif des positions gouvernementales par l'aviation sud-africaine, et il y a déjà « des pertes considérables dans les deux camps », a-t-il ajouté. Les Forces armées angolaises (FAPLA) ont néanmoins rétabli mardi matin leurs lignes de défense autour de Cuito-Cuanavale.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'état-major de l'armée sud-africaine à Pretoria a annoncé, le mardi 16 février, la mort en Angola de quatre soldats, tous âgés de dix-neuf ans. Ce qui porte à trente-trois le nombre des tués sur ce territoire depuis que l'Afrique du Sud a annoncé au début du mois de novembre 1987 son intervention en soutien aux rebelles de l'UNITA. A ce chiffre, il faut ajouter huit autres décès dus à la malaria. Il ne s'agit là que des morts annoncées, de celles de soldats blancs. Les SADF (South African Defence Forces) n'ont jamais fait état de pertes parmi les unités spéciales de Noirs qui combattent dans le Sud-Est angolais.

La mort de ces quatre recrues prouve que l'Afrique du Sud participe toujours activement à la bataille qui se déroule à la périphérie de Cuito-Cuanavale, ville stratégique située à 300 kilomètres environ de la frontière namibienne. Cependant, l'état-major ne fournit aucune précision sur le lieu où ces soldats ont été tués. Dans un communiqué, le chef des SADF, le général Janjie Geldenhuys, indique seulement que, lors d'une escarmouche entre les FAPLA (Forces armées

populaires de libération de l'Angola) et l'UNITA, un obus a touché le véhicule dans lequel les quatre hommes circulaient. Ce véhicule était placé en couverture sur le flanc des troupes de Jonas Savimbi.

Alors que le retrait des troupes sud-africaines avait été annoncé le 5 décembre par le général Geldenhuys, ce dernier reconnaît aujourd'hui que le désengagement a été plus « lent que prévu » pour ne pas « sacrifier les avantages opérationnels acquis, à la fin de l'an dernier, au cours d'opérations limitées de soutien à l'UNITA ». Le chef de l'état-major sud-africain admet que les SADF ont dû « de temps en temps procéder à des actions offensives limitées pour protéger ces avantages et les intérêts sud-africains ».

Autrement dit, les rebelles de l'UNITA n'étaient pas en mesure à eux seuls de conserver le terrain conquis, et, sans l'aide leur « allié », ils ne seraient pas en mesure de prendre Cuito-Cuanavale, qu'ils affirmaient contrôler le 22 janvier. Ce qui n'empêche pas le général Geldenhuys d'affirmer que, « depuis le week-end dernier, l'UNITA a accompli des succès retentissants et que les FAPLA se retirent en désordre en essayant d'organiser un dernier et désespéré point de fixation ».

Trois mois déjà...

Voilà désormais plus de trois mois que les troupes sud-africaines sont allées dans le Sud-Est angolais. Peu d'informations filtrent sur l'importance de cet engagement et sur l'ampleur des combats qui sont menés dans cette région, principalement dans le secteur de Cuito-Cuanavale. Il semble que la résistance des troupes gouvernementales est beaucoup plus sérieuse que ne l'imaginaient les stratèges de Pretoria. Cuito-Cuanavale, bien que vidée de ses habitants, est toujours sous le contrôle de Luanda. La ligne de défense angolaise, qui part de Namibe, sur la côte atlantique, et va jusqu'à la frontière zambienne, en

passant par Lubango, Menongue et Cuito-Cuanavale, n'a pas été brisée.

Elle représente aux yeux de Pretoria une menace directe, notamment sur le plan aérien. L'Afrique du Sud n'a, en effet, plus la maîtrise du ciel dans le sud de l'Angola. Ses avions s'aventurent de plus en plus rarement dans cette zone en raison du dispositif mis en place, c'est-à-dire des radars mobiles et des bases aériennes bien protégées. Le démantèlement de cette infrastructure, ou du moins la réduction de son potentiel, reste un objectif prioritaire pour les militaires sud-africains.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le conflit tchado-libyen N'Djamena et Tripoli s'accusent mutuellement de préparer la guerre

La Libye a démenti, le mardi 16 février les « allégations » du président tchadien, M. Hissène Habré, selon lesquelles « elle prépare la guerre plutôt que la paix », et que son aviation ait violé l'espace aérien tchadien. Le ministre libyen des affaires étrangères a indiqué que « en affirmant que Tripoli concentre ses troupes militaires pour agresser le Tchad, Habré ne fait que justifier et camoufler l'attaque qu'il prépare contre la Libye, soutenue par la France et l'Amérique ».

M. Hissène Habré avait fait état, le lundi 15, de concentrations de troupes militaires libyennes aux frontières avec le Tchad, après avoir reçu le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, qui faisait escale à N'Djamena. Il avait ajouté que « l'aviation libyenne survole toujours le nord du Tchad ».

Le communiqué officiel de Tripoli souligne que « la Libye n'a pas besoin d'autorisation pour effectuer des travaux de fortifications, à l'intérieur de ses frontières », et affirme que « les visites consuetudines de responsables français à N'Djamena font partie de la préparation d'une agression contre Tripoli ». — (AFP.)

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

Un premier pas vers la formation du gouvernement

Un premier pas en vue de la formation du prochain gouvernement belge a été franchi, le mardi 16 février, à Bruxelles, plus de deux mois après les élections législatives anticipées.

Les présidents de cinq partis politiques ont finalement accepté de se réunir pour la première fois autour de l'« informateur » social-chrétien flamand Jean-Luc Dehaene, désigné par le roi Baudouin, afin d'entamer des « conversations préliminaires informelles ». Il s'agit des partis sociaux-chrétiens flamand (CVP) et francophone (PSC), des partis socialistes flamand (SP) et francophone (PS), et de la Volksunie (VU, Parti fédéraliste flamand).

Mardi, les cinq délégations devaient se retrouver pour discuter des objectifs prioritaires de la politique socio-économique. Jeudi, M. Dehaene leur présentera un texte sur les lignes de force de la réforme de l'Etat, achevée depuis 1980 et tendant à transformer le royaume en Etat fédéral.

Mozambique

La France accorde une aide de 4 millions de francs

La France a décidé d'accorder au Mozambique une aide humanitaire d'urgence de près de 4 millions de francs et d'aider ce pays à protéger le chemin de fer qui va du port de Nacala (nord-est du pays) au Malawi.

Suisse

Licio Gelli extradé vers l'Italie

Licio Gelli, l'ancien maître de la mystérieuse loge maçonnique P2, a été extradé dans la matinée du mercredi 17 février de Suisse vers l'Italie, a annoncé le département fédéral helvétique de justice et police. Agé de soixante-huit ans, Licio Gelli avait été incarcéré le 21 septembre dernier à la prison genevoise de Champ-Dollon pour s'être évadé de ce même établissement pénitentiaire le 10 août 1983. Condamné à seize mois de prison avec sursis, le « vénérable » avait en outre vu un autre sursis révoqué pour une précédente condamnation de deux mois de détention qui lui avait été infligée il y a cinq ans. Il s'était alors introduit en Suisse avec de faux papiers.

Un mandat d'arrêt international avait été lancé contre lui par l'Italie pour de multiples motifs parmi lesquels la justice helvétique a retenu ceux d'escroquerie, d'abus de confiance et de banqueroute frauduleuse dans l'affaire du krach de la Banco Ambrosiano. En revanche des délits beaucoup plus graves, liés notamment à l'attentat de la gare de Bologne, qui a fait quatre-vingt-cinq morts en 1980, n'ont pas été retenus par les autorités suisses.

Licio Gelli, qui a été au centre de l'un des plus importants scandales

politico-financiers qu'ait connus l'Italie, va retrouver ses juges après six ans de « cavale », sur lesquels il a jusqu'à présent gardé le mystère. — (AFP.)

La police met fin à l'occupation des locaux d'Amnesty International par des Kurdes

La section suisse d'Amnesty International a fait appel, le mardi 16 février, à la police pour déloger une vingtaine de Kurdes qui occupent depuis cinq jours les locaux de son siège central à Berne. Selon des témoins, l'intervention des forces de l'ordre a été particulièrement musclée. La police a utilisé des gaz lacrymogènes et conduit les manifestants au poste.

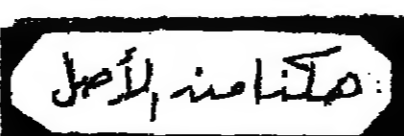
En occupent les locaux d'Amnesty International, les Kurdes entendaient apporter leur soutien à quelque deux mille prisonniers kurdes incarcérés à Diyarbakir, dans le couloir de la Turquie, en grève de la faim depuis une semaine pour protester contre leurs conditions de détention (*le Monde* du 17 février). Ils reprochaient à Amnesty International de ne pas s'occuper suffisamment de cette affaire. — (Corresp.)

Sri-Lanka

Deux explosions font douze morts à Colombo

Colombo. — Douze Sri-Lankais de confession hindoue ont été tués et plusieurs dizaines d'autres blessés par l'explosion de deux bombes de forte puissance, dans le couloir de la gare, dans un temple hindou du quartier de Bambalapitiya, à Colombo. Les deux explosions, à quelques secondes d'intervalle, ont causé de très importants dégâts au temple de Kariresan-Kovil, où de nombreux fidèles étaient rassemblés pour la célébration d'une fête religieuse.

Par ailleurs, New-Delhi a annoncé, mardi, l'arrestation par l'armée indienne, la veille au soir à l'est du Sri-Lanka, de quatre dirigeants des Tigres libérateurs de l'Est tamoul (LTTE), principale organisation séparatiste de l'île. Un autre dirigeant du LTTE, Subesan, s'est suicidé en absorbant du cyanure. — (AFP, Reuters.)



مكتبة الامم المتحدة

Afrique

ANGOLA

Le sud-africain a lancé une nouvelle offensive

Le sud-africain a lancé une nouvelle offensive dans le nord-est de l'Angola, vers le territoire de la Namibie. Les troupes de l'Armée de libération populaire (ALP) ont été repoussées vers le sud-est. Les forces armées sud-africaines ont lancé une offensive massive le 15 février, visant à reprendre le contrôle de la région de Namibe, une zone stratégique pour l'accès à l'océan Atlantique. Les combats ont été particulièrement violents, entraînant de nombreuses victimes civiles et militaires. Les forces sud-africaines ont utilisé des chars et de l'artillerie lourde pour percer les lignes de défense de l'ALP. Les dirigeants de l'ALP ont dénoncé cette agression et ont appelé à une résistance accrue. La situation humanitaire est devenue critique, avec de nombreux réfugiés fuyant vers le sud-ouest de l'Angola.

Namibien et l'Armée de libération populaire ont mutuellement des projets la guerre.

France

Le gouvernement français a annoncé de nouvelles mesures économiques pour soutenir l'industrie nationale. Ces mesures visent à réduire les coûts de production et à encourager l'innovation technologique. Le ministre de l'Économie a souligné l'importance de ces actions dans un contexte de concurrence internationale accrue. Les entreprises ont bien accueilli ces annonces, estimant qu'elles leur offrent un cadre plus favorable pour développer leurs activités.

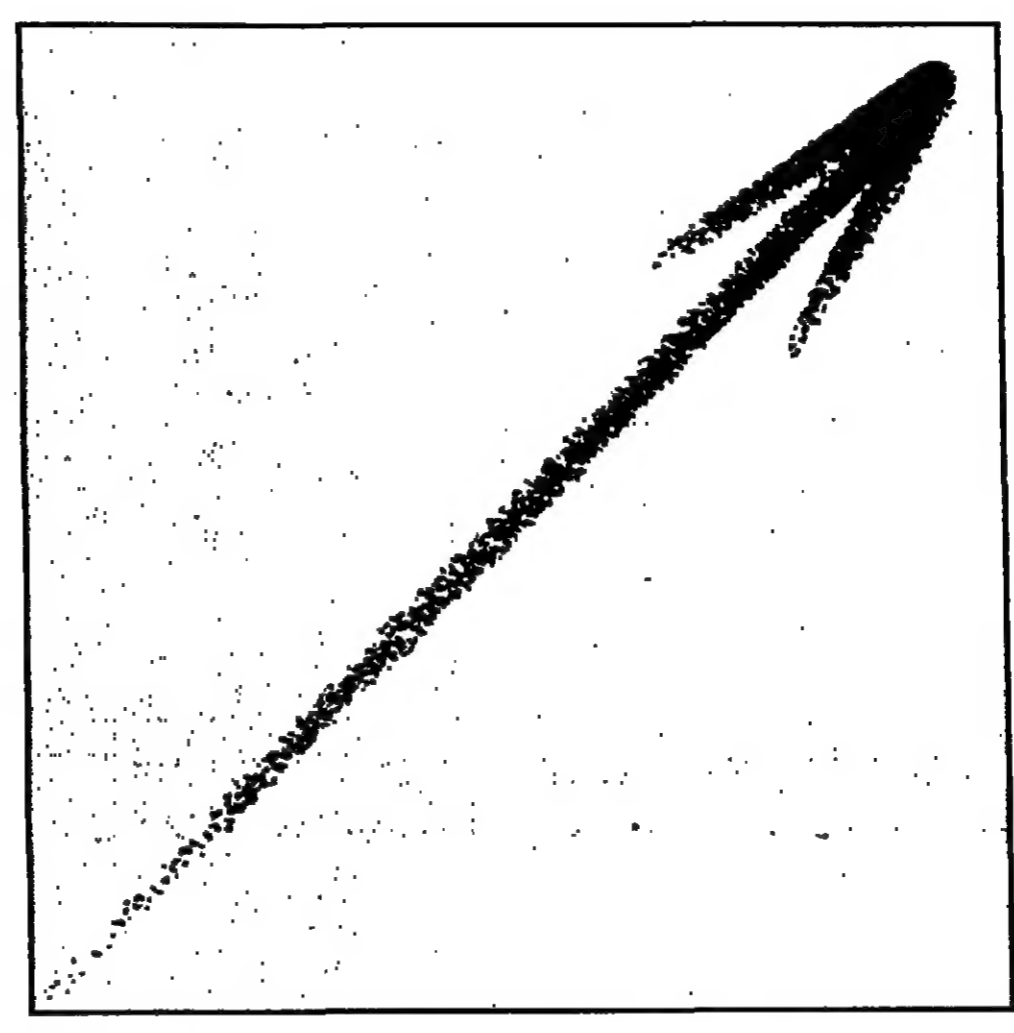
A TRAVERS LE MONDE

Des élections locales ont eu lieu dans plusieurs pays d'Amérique latine, marquant une étape importante dans le processus démocratique de la région. Les citoyens ont exercé leur droit de vote pour élire leurs représentants locaux. Les résultats ont été globalement positifs, montrant une confiance croissante dans les institutions démocratiques. Cependant, des préoccupations subsistent quant à la stabilité politique et à la lutte contre la corruption dans certains pays.

Suisse

Le Conseil fédéral suisse a adopté une nouvelle loi concernant la fiscalité internationale, visant à renforcer la coopération avec les autres pays pour lutter contre l'évasion fiscale. Cette mesure est considérée comme une avancée majeure dans la politique fiscale suisse. Le gouvernement suisse a toujours insisté sur l'importance de la transparence et de l'équité fiscale. Les experts estiment que cette loi contribuera à attirer davantage d'investissements étrangers en Suisse.

TELEMECANIQUE, C'EST COMME ÇA.



L'ETHIQUE.
 Telemecanique : des composants et des systèmes pour l'automatisation. Nous les concevons. Nous les produisons. Nous les diffusons. Objectif : l'usine du futur.
 C'est comme ça que nous sommes devenus un joyau de l'industrie française. Une entreprise en pointe dans le monde entier. Un projet humain, harmonieux, et fier. Intéressé aux bénéfices depuis 1948, tout le personnel est profondément impliqué dans la vie de l'entreprise. C'est comme ça.
 Ce personnel détient déjà 12% du capital de l'entreprise. C'est comme ça. Nous sommes parmi les seuls à pratiquer l'économie de partage, les salaires variables et l'implication de chacun dans chacun des résultats. C'est comme ça. Quel que soit son niveau, l'homme est respecté, chez nous. C'est comme ça. Et nous sommes solidaires. C'est comme ça.
 Si nous sommes riches, c'est parce que nous sommes riches en hommes, en idées, en avenir. C'est comme ça.



Telemecanique

L'AVENIR NOUS RESSEMBLERA.

Enquête

Le Nigéria miné par ses divisions et victime

Il était jadis un pays riche

LAGOS de notre envoyé spécial

Il était une fois un pays riche, extrêmement riche même... C'est bien à l'imparfait qu'il faut, aujourd'hui, parler du Nigéria, bien que ce « géant de l'Afrique » — plus de cent millions d'habitants — avec quelque 6 milliards de dollars de recettes d'exportations par an, ne puisse pas être classé dans la catégorie des pays les moins avancés. Le « boom pétrolier » est bel et bien fini: l'époque des années 80 est à jamais révolue. On tirait de l'or noir 24 milliards de dollars par an, on l'on payait tout rubis sur l'ongle sans avoir à s'endetter...

« De 1973 à 1983, le Nigéria a vécu dans une atmosphère de paranoïa absolue avec un niveau d'importations et d'exportations excessif par rapport à la taille du pays, ce qui a fait prévaloir, de belle manière, les intérêts privés sur l'intérêt national », raconte un homme d'affaires étranger. C'est ainsi qu'en dix ans les surfacturations d'importations se sont élevées à 15 milliards de dollars et que les commissions versées sur les grands contrats ont atteint la somme fabuleuse de 5 milliards de dollars.

Cette manne n'a profité qu'à quelques dizaines de milliers de Nigériens qui ont bénéficié d'offres de services étrangers, notamment de la part de la communauté libano-indienne, installée de longue date dans le pays. C'est donc, au total, quelque 20 milliards de dollars qui ont « glissé » vers l'étranger pour s'y placer, en Suisse, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Dans les années 70, le secteur agricole représentait encore 55 % du produit national brut et 65 % des revenus d'exportations. Le Nigéria était alors le premier producteur mondial d'arachides et d'huile de palme et le deuxième de cacao. Puis les dirigeants de ce pays ont joué la carte du « tout-pétrole », si bien qu'entre 1973 et 1983 le Nigéria a cessé d'être autonome et que la valeur de ses importations de céréales a été multipliée par dix-huit.

Sixième producteur mondial de pétrole en 1975, le Nigéria est passé, en 1984, au onzième rang (73 millions de tonnes au lieu de 119 millions en 1974), conservant toutefois sa place de premier producteur africain devant la Libye. Il n'empêche que les revenus pétroliers représentaient encore, il y a deux ans, 53 % des recettes totales de l'Etat. Mal conseillés par des bureaux d'études américains, les autorités nigériennes avaient élaboré un plan de développement économique (1981-1985) en visant un taux de production de 2,4 millions de barils-jour à un niveau de prix de 40 dollars par baril. Or le quota de l'OPEP est, aujourd'hui, de 1,3 million de barils-jour et le prix du baril se négocie autour de 18 dollars.

A l'époque glorieuse du boom pétrolier, le Nigéria s'était engagé dans des réalisations quasi pharaoniques. Certains projets ont été menés à bien, comme la construction d'environ 50 000 kilomètres de routes revêtues. Mais d'autres sont toujours en cours, comme l'aéroport d'Ajaokuta ou la nouvelle capitale fédérale d'Abuja, bâtie dans le cen-

tre du pays. S'ajoutent à tout cela des projets nouveaux comme le développement des industries pétrochimiques ou la mise en service d'une usine de liquéfaction de gaz naturel.

Le Nigéria, à partir de 1985, s'est trouvé dans l'impossibilité de faire face à ses engagements et dans l'obligation d'obtenir des rajeunissements de dettes. A la fin de l'an dernier, le fonds monétaire international (FMI) estimait le montant de la dette extérieure du pays à environ 26 milliards de dollars, ce qui en faisait l'un des dix Etats les plus endettés du monde. Mais, compte tenu des rajeunissements, le service de la dette ne devait plus représenter, en 1987, que 2,8 milliards de dollars, soit 37 % des recettes d'exportation.

Après s'être fait prier, le général Ibrahim Babangida, chef de l'Etat, a dû passer sous les fourches caudines de la Banque mondiale et signer avec celle-ci, en juillet 1986, un plan d'ajustement structurel (SAP), d'autant qu'au début de cette année-là le prix du baril de pétrole était tombé à 10 dollars. Cet « ajustement » s'est notamment traduit, de manière classique, par une forte dévaluation du naira, la monnaie locale — de l'ordre de 80 % par rapport au dollar — grâce au système de la vente aux enchères des devises et par une politique de « libéralisation » sous azimuts.

Ce sont d'abord les classes supérieures et moyennes, celles qui avaient le plus profité du boom pétrolier, qui ont été touchées par ce plan d'austérité. La contre-valeur en nairas des achats extérieurs est devenue hors de portée de bourse pour la plupart des Nigériens. Le quasi-quadruplement du prix des véhicules en monnaie locale a, par exemple, entraîné une chute brutale des ventes. C'est ainsi que Peugeot, qui avait sorti de ses chaînes de montage, dans son usine de Kaduna, 60 000 voitures en 1980, n'en a assemblée que 7 300 l'an dernier et que beaucoup d'entreprises industrielles ne tournent plus qu'à environ 30 % de leur capacité.

Le retour à la vérité de paix

Mais la Banque mondiale ne veut pas en rester là. Elle pousse les autorités nigériennes à aller de l'avant dans leur plan de remise en ordre économique. Elle préche notamment un certain retour à la terre, délaissée au moment du boom. Plus immédiatement, elle exige le retour à la vérité des prix, ce qui devrait se traduire par une augmentation des tarifs publics, excessivement bas, comme ceux des postes, de l'électricité, des transports, le problème le plus aigu à résoudre étant celui de la suppression des subventions accordées aux produits pétroliers.

Aujourd'hui, le litre de super est vendu, ici, l'équivalent de 52 centimes, soit l'un des prix les plus bas au monde. Cette situation provoque inévitablement une contrebande vers les pays voisins, du Mali jusqu'au Cameroun, que les milieux pétroliers évaluent à environ 60 000 barils par jour,

soit 3 millions de tonnes par an. Le gouvernement nigérien semble acquis à l'idée de supprimer ces subventions, mais il veut procéder par étapes, car il mesure bien que ses décisions seront très impopulaires.

Le général Babangida a annoncé la fin du SAP pour le deuxième trimestre de 1988, ajoutant aussitôt que la fin de cette année serait marquée par la « consolidation des gains du SAP », c'est-à-dire par la continuation des mêmes mesures d'austérité. Or l'opinion publique commence à maugréer contre celles-ci. N'en arrive-t-on pas à vouloir modifier les habitudes alimentaires de la population puisque, depuis le 1^{er} janvier 1987, l'importation de blé est interdite comme l'est, depuis le 1^{er} janvier de cette année, celle du maïs d'orge? Le chef de l'Etat doit donc mettre en balance les bénéfices économiques qu'il tire de son plan de redressement et les risques politiques qu'il prend.

Spéculateurs et intermédiaires

Le général Olusegun Obasanjo, l'ancien chef de l'Etat qui avait remis le pouvoir aux civils en 1979, a publiquement critiqué le SAP, qui, selon lui, « a sévèrement réduit le niveau de vie de toutes les couches de la population, excepté les spéculateurs et les intermédiaires ». De son côté, le Congrès nigérien du travail (NLC) a vivement fait campagne, à la même époque, contre une éventuelle suppression des subventions aux produits pétroliers. Plusieurs de ses dirigeants, dont le président et le secrétaire général de ce syndicat, ont même été détenus pendant une semaine.

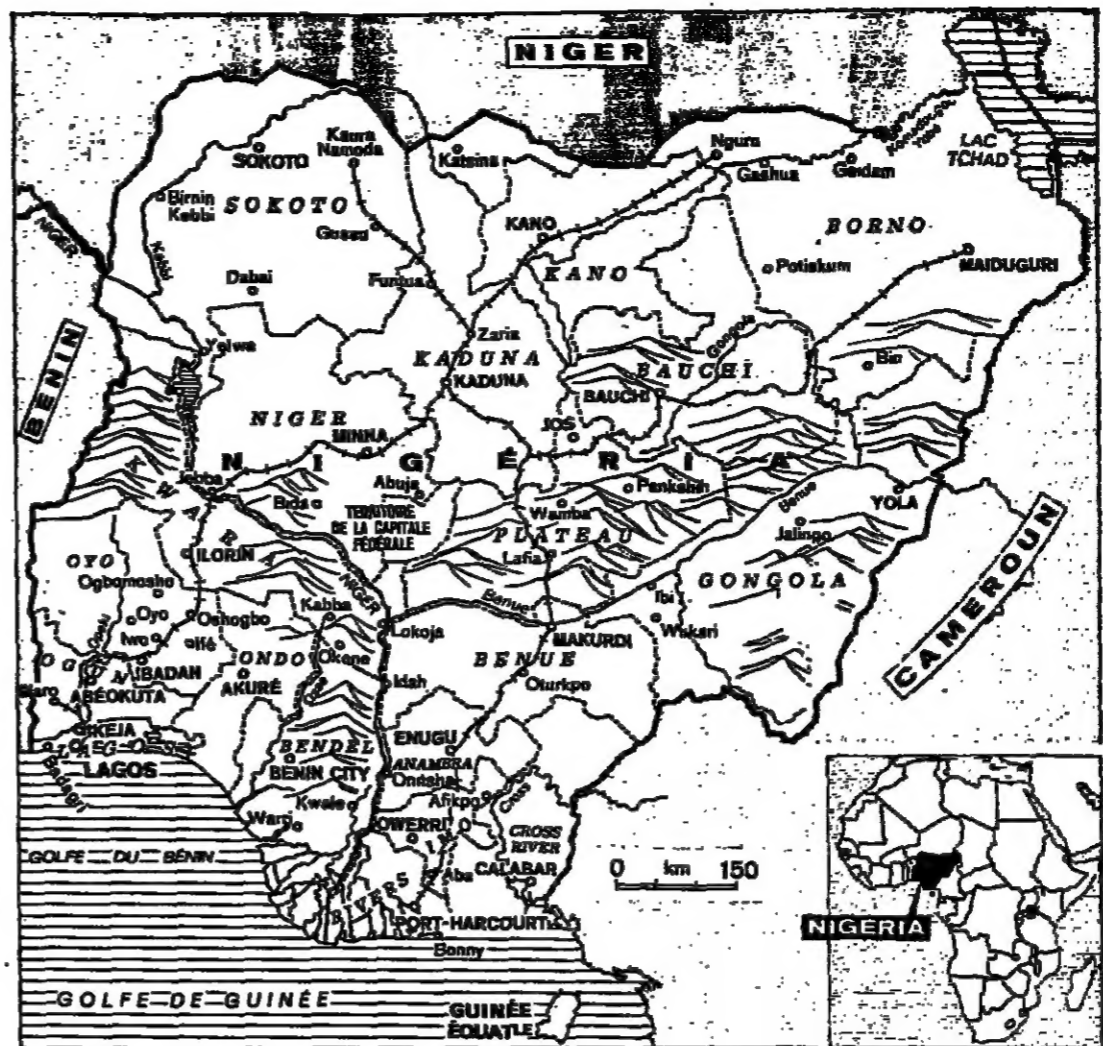
Jusqu'où ne pas aller trop loin? C'est la question à laquelle sont confrontés les autorités nigériennes. Dans le budget 1988, le débloccage des salaires, gelés depuis 1983, a été annoncé. Dans le souci de gérer prudemment le court terme, le gouvernement ne va-t-il pas finir par se heurter aux prescriptions rigoureuses de la Banque mondiale, ou celle-ci saura-t-elle, compte tenu des circonstances, se montrer momentanément conciliante?

D'où attendre le miracle, si tant est que le mot ait encore un sens, aujourd'hui, au Nigéria? Sans abandonner leurs projets d'industrialisation, les autorités tablent maintenant sur un développement agricole pour combler le manque à gagner pétrolier. Certains experts estiment, à cet égard, qu'il ne serait pas impossible à ce pays de dégager, dans ce secteur, au cours des prochaines années, jusqu'à 5 milliards de dollars de recettes d'exportation.

Ces experts font remarquer que le Nigéria dispose de 70 millions d'hectares cultivables, alors que 24 millions seulement sont cultivés. La production agricole ne croît que de 1,5 % par an, alors que la croissance démographique est de 3,1 %. Une « révolution verte » paraît d'autant plus nécessaire qu'en l'an 2050 le pays pourrait compter, sur son territoire, trois cent cinquante millions de bouches à nourrir.

Quant au gaz naturel, dont les réserves sont, dit-on, les plus

« France-Cultures » consacre cette semaine quatre heures d'émissions à ce « géant méconnu, le Nigéria » les 16, 20 et 23 février. C'est une carte d'invitation à la connaissance de ce monde en perpétuelle mutation. « La matinée des autres », le 16 février de 9 h 05 à 10 h 30, a entraîné l'auditeur dans une promenade en pays Yoruba (sud-ouest du Nigéria). Le 23 février, « La matinée des autres » nous fera entrer dans ce monde de cultures qui constituent ce pays aux multiples facettes, ethniques, politiques, religieuses. On y entendra des musiques religieuses chrétiennes ou musulmanes. Les femmes témoignent de leur vie au Nigéria. Enfin, « Grand angle », samedi 20 février, fixera son objectif sur la pénétration de l'islam au Nigéria, les différents mouvements et l'attitude des chrétiens.



Plus de cent millions d'habitants

La Fédération du Nigéria est un des Etats les plus vastes du continent africain, avec une superficie de 923 768 kilomètres carrés, soit environ deux fois la France. Sa population, qui comptait 55,6 millions d'habitants en 1963, est actuellement estimée à plus de 100 millions.

Les Nigériens constituent une mosaïque de groupes ethniques extrêmement divers, les trois groupes dominants étant les Haoussas dans le

Nord, les Yoroubas dans le Sud-Ouest et les Ibos dans le Sud-Est.

D'après le recensement de 1963, les musulmans représentaient environ 50 % de la population et les chrétiens environ 34 %. L'islam est surtout implanté dans le Nord, alors que le Sud est fortement chrétien. Enfin, le Nigéria dispose de l'un des réseaux de transports routiers, ferroviaires et fluviaux les plus étendus du continent.

importantes après celles de la Norvège, son exploitation n'a pas encore commencé. C'est, de toute manière, un projet à moyen terme dont, d'après les économistes, il ne faut pas attendre un second miracle. Pour le moment, la production de gaz est brûlée à la torche. Un projet d'exploitation des gisements de gaz de l'ouest du pays sera financé par la Banque mondiale, qui est revenue sur son refus. Quant au projet d'exportation de gaz naturel liquéfié, il semble se concrétiser avec, pour clients potentiels, certains acheteurs européens, allemands et français notamment.

Reste que l'économie nigérienne souffre de différents maux endémiques qui ne facilitent pas son redressement et dont le régime du général Babangida n'a pas réussi à venir à bout. La corruption est toujours ancrée dans les moeurs locales. Ainsi, pour des contrats, doit-on verser une commission de 20 % sur les acomptes. La bureaucratie n'a pas disparu : il ne faut pas moins de seize signatures de différentes autorités pour créer une société. Quant au gaspillage et au mauvais entretien, ils sont pratiquement courants : sur les quatre Airbus que possède Nigeria Airways, trois sont cloués au sol.

Toutes les mesures de redressement prises par le gouvernement nigérien dans le cadre du SAP n'ont cependant pas réussi à attirer les investisseurs étrangers.

Il est vrai que la belle époque de l'argent facile est révolue et que la rentabilité à court terme d'un projet est plus que douteuse. Il est vrai aussi que le coût de l'investissement a augmenté et que la demande n'est pas, aujourd'hui, en position de répondre aux sollicitations de l'offre. Reste encore à évaluer la stabilité politique d'un régime militaire qui n'a que deux ans et demi d'existence.

« En attendant des jours meilleurs... »

Quoi qu'il en soit, malgré toutes ces difficultés, l'économie du Nigéria est en voie d'assainissement. Le pays ne dépense plus que ce qu'il gagne. C'est un retour douloureux à des pratiques de gestion normales. Désormais, les plus dynamiques et les plus rigoureux devraient l'emporter. « C'est un changement complet de société qui est en train de s'opérer », affirme un homme d'affaires étranger. « Les intermédiaires n'ont plus leur place. Il n'y a plus

beaucoup d'importations inutiles. Les banquiers travaillent avec des clients sérieux. En fin de compte, il n'y a plus moyen de faire fortune au Nigéria presque du jour au lendemain... »

« On a le sentiment d'être au creux de la vague, note un industriel étranger. Mais nous restons la tête dans les épaules en attendant des jours meilleurs. » En 1983, une centaine de groupes français étaient représentés au Nigéria par environ cent quatre-vingt filiales. En 1987, plus de cinq ans après le début de la crise économique, quatre-vingts d'entre eux sont encore présents dans le pays à travers cent quarante filiales, prêts à saisir toute chance de reprise.

Impossible, en effet, de faire l'impression sur le Nigéria, le « colosse de l'Afrique », même s'il a les pieds fragiles. Impossible d'ignorer, même si bureaucratie et corruption il y a, un marché de plus de cent millions d'habitants. « Si on devait rester dans un seul pays en Afrique, souligne un homme d'affaires français, c'est bien dans celui-là... »

J. de B.

Advertisement for 'L'année 1987 dans Le Monde' featuring a portrait of Edouard Masurel and the text 'Préface d'André Fontaine'.

Advertisement titled 'Il y a vingt ans La guerre du Biafra' with a large 'P' and text describing the Biafran war and the role of the UN and France.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

Enquête de la baisse des revenus pétroliers Un fragile colosse

(Suite de la première page.)

Dans le courrier des lecteurs du *New Nigerian*, la responsable d'une association de femmes musulmanes protestait contre la part trop belle faite, selon elle, par la télévision, lors des fêtes de Noël, à des émissions d'inspiration chrétienne.

Si le Nord est à majorité musulmane, peut-être à 65 %, l'ensemble du pays, le Sud notamment, ne l'est pas. Il faudrait organiser un recensement - le dernier remonte à 1963 - pour tenter d'y voir clair dans la répartition confessionnelle des Nigériens. Mais, bien que cet exercice soit en préparation pour les toutes prochaines années, les autorités nationales ont retardé sans cesse l'échéance tant le sujet est explosif et peut réserver des surprises.

L'adhésion du Nigéria, en 1986, à l'Organisation de la conférence islamique (OIC), bien que les dirigeants du pays aient pris la précaution de ne faire siéger que des observateurs et de signaler que des États non musulmans en étaient membres, a soulevé un beau tollé parmi les chrétiens. D'aucuns se sont demandé si, par des voies détournées, le général Babangida, lui-même de confession musulmane, n'envisageait pas de revenir sur le principe de la laïcité de l'État et de transformer ce dernier en État islamique. En réalité, il s'agissait, tout au plus, d'une fausse manœuvre car l'intention de l'équipe au pouvoir n'est nullement de remettre en cause le *status quo*.

« Il faudra diviser le pays en deux... »

Il n'empêche qu'un membre très influent de la communauté musulmane, le cheikh Abubakar Mahmoud Gumi, ancien grand khadi du nord du Nigéria, dans un entretien, accordé en octobre dernier à *Quality Magazine*, n'a pas mâché ses mots. « Lorsque vous êtes musulman, vous ne pouvez pas accepter d'être dirigé par un non musulman, aussi, si nous souhaitons un Nigéria viable, nous devons suivre une seule foi. Si les chrétiens n'acceptent pas d'être gouvernés par des musulmans, il faudra alors diviser le pays en deux... » Ces propos ont suscité un grand émoi à travers le pays, toutes confessions confondues, beaucoup jugeant que l'auteur avait jeté le bouchon un peu trop loin.

Les dirigeants de Lagos sont trop soucieux de l'unité, ô combien fragile, du Nigéria pour ne pas se méfier comme de la peste de l'activité et des propos de groupes minoritaires, religieux ou non, qui risquent de menacer cet équilibre instable. Il y a vingt ans éclatait la guerre du Biafra qui fit quelque deux millions de morts (voir notre encadré). S'en prévenant récemment aux « doctrines punitives et subversives, faites pour provoquer une guerre religieuse », *The Guardian* notait : « Nous avons déjà mené une guerre civile de trente mois pour conserver l'unité du pays. Il est douteux que celui-ci pourrait survivre à une autre guerre civile. »

La grave crise économique que traverse le Nigéria exacerbe les rivalités religieuses et ethniques. C'est toujours le partage de la richesse - ou plutôt du peu qu'il en reste - qui crée des tensions entre les différentes communautés. Parce qu'ils ont peur de se laisser déposséder du pouvoir qu'ils contrôlent encore largement - 70 % de « l'establishment militaire est de confession musulmane » - les gens du Nord essayent, par le biais de la religion, de se pousser en avant.

Quant à ceux du Sud, les Yorubas à l'Ouest et les Ibos à l'Est, leurs relations sont marquées par de vieilles rivalités qu'ils réussissent mal à dépasser sauf à s'entendre sur le dos du Nord. Alors que les « sudistes », déjà en relations d'affaires suivies avec les Israéliens, appellent de leurs vœux la reconnaissance de *jure de l'État hébreu* par le Nigéria, les « nordistes » manifestent, à cet égard, une opposition farouche.

L'unité nationale en danger immédiat ? Probablement pas, car ni les gens du Nord, ni les Yorubas, ni les Ibos, ne sont suffisamment puissants économiquement ou politiquement pour, s'étant alliés à l'un ou à l'autre

groupe, réussir à imposer leurs vues au troisième. Cela dit, par les temps d'intolérance religieuse qui courent, certains « sudistes » se laissent aller à dire qu'ils sont prêts à réaliser « l'union sacrée » entre eux pour lutter contre le fanatisme musulman, propagé à partir du Nord.

Lorsque, en octobre 1960, le Nigéria accéda à l'indépendance, il était alors divisé en trois régions. Depuis lors, par étapes successives, le pays fut coupé en douze États en 1967, puis en dix-neuf en 1976. Récentement, les autorités de Lagos ont créé deux États supplémentaires.

Dans l'histoire récente, aucun gouvernement n'a donc échappé au souci de morceler cette fédération avec l'objectif de diviser pour régner. En outre, beaucoup plus ouvertement que ses prédécesseurs, le général Babangida s'appuie sur les tribus minoritaires

rétabli un régime civil dans le pays, le 1^{er} octobre 1979, ce qui avait, ensuite, conduit aux pires déceptions, car la transition n'avait pas été bien préparée ?

L'ambitieux objectif du général Babangida est, aujourd'hui, non pas de bouleverser les institutions qui, selon lui, ne sont pas mauvaises en soi, mais de parvenir à modifier le comportement des hommes qui sont chargés de les faire fonctionner. La Constitution civile de 1979 ne sera donc pas modifiée de fond en comble mais ce qui devra l'être c'est l'esprit dans lequel elle sera appliquée. Cela ne peut pas se faire dans la précipitation.

La junte militaire au pouvoir a donc mis au point un programme de « mobilisation de masse pour l'autodiscipline et la justice sociale » (Mamser) qui a pour but d'éduquer politiquement la population. Un Livre blanc en

quelques années et ne s'appuyant, pour mettre en place les institutions à venir, que sur des hommes qui n'auront que peu d'expérience de la chose publique et qui, de ce fait, pourront être facilement manipulés par plus habiles qu'eux. Reste à déterminer comment sélectionner le bon grain de l'ivraie, les bons politiciens des mauvais, le risque étant que chacun veuille s'engouffrer dans la brèche ainsi ouverte. De leur côté, les chefs traditionnels - obas, shehus, émir, chefs - réclament aussi leur dû et souhaiteraient que leurs pouvoirs, aussi honorifiques fussent-ils, soient reconnus et inscrits dans la Constitution.

Les militaires, comme les civils, veulent goûter au pouvoir même, sous prétexte de vouloir rétablir une authentique démocratie. Il faut donc que, d'ici à 1992, il y ait des rotations de postes au sein de l'équipe dirigeante pour satisfaire ceux qui veulent accéder à des positions plus élevées sans pour autant mécontenter ceux qui veulent s'y maintenir. Exercice difficile et périlleux pour le général Babangida qui n'a pu procéder, pour le moment, au sein du gouvernement et du Conseil militaire suprême, qu'à des changements mineurs.

Arrivé au pouvoir en août 1985, à la faveur d'une révolution de palais qui renversa le général Mohamed Buhari, le général Babangida n'est pas, lui-même, à l'abri d'une déconvenue de ce genre. En décembre 1985, il avait dû réprimer une tentative de putsch, conduite par le général Maman Vata, dans des conditions encore mal élucidées. Récentement, n'a-t-il pas renoncé à miter au ministère de la Défense nationale le général Sani Abacha qui tient le poste-clé de chef d'état-major de l'armée de terre, pour éviter l'épreuve de force ?

Qui est le mieux à même de diriger le pays ?

Pour l'heure, le régime du général Babangida semble jouir d'une certaine stabilité intérieure et d'une certaine crédibilité extérieure. Ce n'est pas une dictature militaire pure et dure : la liberté d'expression dont jouit la presse en porte témoignage. Mais la crise économique ne facilite pas la tâche du chef de l'État. Aussi, celui-ci en appelle-t-il à ses créanciers étrangers, notamment à la Banque mondiale, pour se montrer compréhensifs à son égard, ne pas lui rendre la vie impossible en le prenant à la gorge de manière à lui laisser conduire, jusqu'à son terme, l'expérience de démocratisation qu'il a engagée.

D'aucuns, pourtant, se demandent si l'armée lâchera finalement aussi facilement le pouvoir lorsque, comme elle l'entend, elle aura remis les choses en ordre. « Il a fallu treize ans - de 1966 à 1979 - aux militaires pour remettre aux civils le pouvoir qu'ils leurs avaient confié. Est-ce que sept ans - de 1985 à 1992 - suffiront, cette fois, pour réussir cette opération ? », s'interrogent certains.

En réalité, la question fondamentale reste posée de savoir qui est le mieux à même, des civils ou des militaires, de diriger un pays comme le Nigéria. Créé de bric et de broc par la puissance coloniale britannique, cet immense pays, composé d'une multitude de religions et d'ethnies, n'a aucune unité. Pendant la II^e République - de 1979 à 1983, - sous la conduite de Shehu Shagari, les civils ont montré leur désastreuse incapacité à surmonter leurs divisions et leur souci de défendre leurs propres intérêts. Une contre-performance qui a choqué et dégoûté plus d'un Nigérien.

En définitive, la question fondamentale reste posée de savoir qui est le mieux à même, des civils ou des militaires, de diriger un pays comme le Nigéria. Créé de bric et de broc par la puissance coloniale britannique, cet immense pays, composé d'une multitude de religions et d'ethnies, n'a aucune unité. Pendant la II^e République - de 1979 à 1983, - sous la conduite de Shehu Shagari, les civils ont montré leur désastreuse incapacité à surmonter leurs divisions et leur souci de défendre leurs propres intérêts. Une contre-performance qui a choqué et dégoûté plus d'un Nigérien.

La commission chargée de réviser la Constitution a prévu, pour les consultations à venir, parlementaire et présidentielle notamment, la création de deux partis politiques seulement pour lutter contre l'esprit de clan. En 1979, la commission électorale en avait agréé cinq sur une liste de dix-neuf.

Beaucoup d'observateurs pensent que la position du gouvernement fédéral est intenable et qu'il devra, en définitive, accepter l'existence d'au moins trois ou quatre formations car, soulignent-ils, si deux partis se retrouvent l'un en face de l'autre, « les « nordistes » risquent de faire front contre les « sudistes », à moins, comme le menace le Cheikh Gumi, que les musulmans s'opposent aux chrétiens... »

Il paraît difficile d'imaginer que le général Babangida puisse indéfiniment maintenir en quarantaine tous les hommes politi-



L'armée lâchera-t-elle finalement aussi facilement le pouvoir lorsqu'elle aura remis les choses en ordre ?

naires qui, aujourd'hui, commencent à relever la tête, notamment celles du centre du pays. Tout homme du Nord qu'il soit, n'appartient-il pas, lui-même, à l'ethnie nupsé dans l'État du Niger ?

En réalité, le Nigéria est un pseudo-État fédéral même si les dirigeants du pays, dans toutes les décisions qu'ils prennent, qu'il s'agisse de nominations ou de choix d'investissements, mettent en avant le critère du « caractère fédéral » (federal character). Tout part de Lagos, plus précisément du bureau du président, et tout y remonte. Le fait que le gouvernement soit confié à l'armée renforce ce phénomène car il n'y a pas plus centralisatrice que l'institution militaire. « Le pays n'a connu un véritable régime fédéral que sous la I^{re} République, au lendemain de l'indépendance, puis, au fil des années, le système s'est érodé », remarque un universitaire.

Beaucoup d'intellectuels se disent favorables à une Constitution à l'américaine où les États seraient reconnaître une vraie autonomie et ne seraient pas dirigés, comme c'est le cas aujourd'hui, par des gouverneurs militaires nommés par le pouvoir central. Et un politologue de conclure : « Toutes les mesures qui sont prises dans la perspective d'un retour au régime civil, ne sont que des mesures superficielles. »

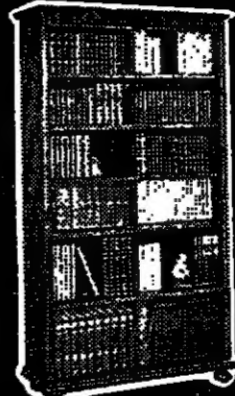
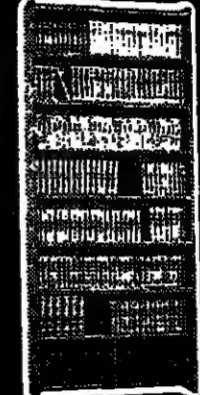
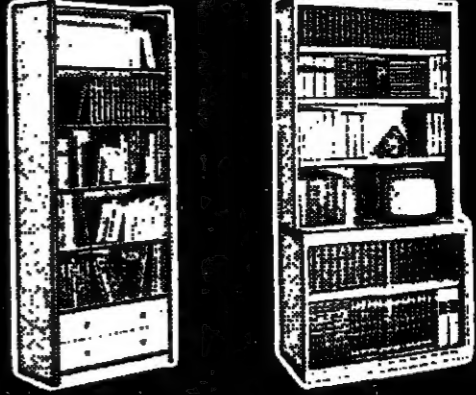
Quoi qu'il en soit, chose promise, chose due : le général Babangida s'est engagé à remettre le pouvoir aux civils en 1990. Mais, en juillet dernier, il a repoussé de deux ans cette échéance. Pas question pour lui, en effet, de précipiter les événements. N'a-t-il pas reproché au général Olusegun Obasanjo, alors chef de l'État, d'avoir « prématurément » rétabli un régime civil dans le pays, le 1^{er} octobre 1979, ce qui avait, ensuite, conduit aux pires déceptions, car la transition n'avait pas été bien préparée ?

La maison des BIBLIOTHEQUES

61, RUE FROIDEVAUX PARIS 14^e

RÉGION PARISIENNE, ARPAJON (200 m avant sortie Arpajon centre)
13, Route Nationale 20
Tél. 64 90 05 47

Le plus grand choix de bibliothèques individuelles



JUXTAPOSABLES ET SUPERPOSABLES,

SANS AUCUNE FIXATION MURALE, DONC DÉMONTABLES ET DÉMÉNAGEABLES A VOLONTÉ.

pour former des ensembles à la mesure de vos besoins, de l'espace dont vous disposez et de votre budget.



14 LIGNES ET STYLES

DEMANDEZ LE CATALOGUE COMPLET EN COULEURS

GRATUIT

Vous y trouverez tous les modèles, hauteurs, largeurs, profondeurs... et plus.

23 magasins garantis en France (liste jointe au catalogue).

NOM : _____ ADRESSE : _____ CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES - 75660 PARIS CEDEX 14 OU PAR ☎ 24 h/24 : (1) 43.20.73.33

JACQUES DE BARRIN

سكنة الوالد

entielle
continuité dans l'effort
gouvernemental

Fonction Publique : Quelle Retraite ?

Les fonctionnaires sont aujourd'hui plus de 4 millions en France, représentant à peu près 1/6 de la population active. D'ici à l'an 2000, un fonctionnaire sur deux, selon les secteurs, prendra sa retraite entre 50 et 60 ans. Il sera en pleine possession de ses moyens intellectuels et physiques, prêt à profiter pleinement de sa retraite. Mais au fait, quelle retraite ?

La retraite à 75% de son dernier salaire, comme le prévoit la loi. Oui, à condition d'avoir accompli ses 37 ans et demi minimum de carrière active. Cette retraite maximale représente déjà une sérieuse amputation de pouvoir d'achat. Mais avec un début de carrière de plus en plus tardif, la moyenne du recrutement actuel se faisant vers 25 ans, c'est plutôt 70% et même souvent moins, de son dernier traitement brut que touchera le fonctionnaire retraité des années qui viennent.

Cette fois, on entre dans une retraite qui ne vous laisse pas les ressources nécessaires pour réaliser des projets que vous auriez enfin le temps de mettre à exécution.

Comment faire face à la perspective de cette retraite incomplète et donc minorée ? Une solution : souscrire un complément-retraite. Ils fleurissent aujourd'hui dans le secteur privé, banques et assurances. Le mouvement mutualiste, lui, a pris conscience depuis longtemps du problème. A l'initiative de la MRIFEN*, un complément-retraite original et intéressant a été mis au point et lancé dès 1949 au bénéfice des fonctionnaires de l'Éducation Nationale. Sa formule simple, souple et vraiment avantageuse pour les souscripteurs, a été adoptée récemment par d'autres mutuelles, comme la MGPTT** et la Mutualité Fonction Publique***. Plus de 180 000 sociétaires ont déjà choisi de se construire, grâce à lui, une retraite solide débouchant sur un nouveau départ dans la vie.

Ce complément-retraite est aujourd'hui proposé sous le nom de CREF à l'ensemble de la Fonction Publique.

Un événement dans le monde de la prévoyance. Une preuve que la solidarité mutualiste est plus vivante que jamais dans la Fonction Publique.

Complément-retraite : la solution mutualiste

Les compléments-retraite sont à l'ordre du jour : chaque banque, chaque compagnie d'assurance propose aujourd'hui le sien, arguments alléchants à l'appui. Ce sont tous des produits de capitalisation pure, intéressants certes, quand la conjoncture est favorable, mais soumis aux fluctuations de celle-ci et exposés aux risques des marchés financiers.

La solution mutualiste, en l'occurrence le CREF, présente une approche différente qui apporte une sécurité très grande aux souscripteurs par une double protection de leur épargne.

Répartition/capitalisation : la sécurité

Le CREF est un complément-retraite qui associe en effet capitalisation et répartition. Cette double assise, conforme à l'éthique mutualiste de la solidarité des actifs envers les retraités, garantit la solidité du CREF, moins sensible que les formules purement individuelles aux aléas de l'environnement économique et financier.

Gestion mutualiste : une garantie pour l'adhérent

Dans le cadre de la gestion mutualiste du CREF, il n'y a ni actionnaires à rémunérer, ni vendeurs à commissionner. Le CREF est en effet proposé par un réseau de militants bénévoles. Les frais de fonctionnement et de gestion sont ainsi réduits au strict minimum.

De plus, nos mutuelles retraite gèrent le patrimoine à long terme en absorbant sans heurt les soubresauts quelquefois importants du cours des valeurs mobilières. La présence dans nos actifs de nombreux immeubles de très grande qualité garantit la sécurité globale du système.

Une telle gestion a fait ses preuves depuis plus de 30 ans. Elle justifie la confiance des adhérents notamment lorsque les marchés financiers provoquent des mécomptes douloureux chez les épargnants.

8 options : la souplesse

Le CREF a été conçu pour répondre au caractère spécifique de la carrière dans la Fonction Publique.

Il propose en effet 8 options de cotisation permettant à l'adhérent de choisir celle qui correspond à son niveau de ressources à chaque étape de sa carrière. En changeant d'option au fur et à mesure que ses moyens le lui permettent, l'adhérent peut ainsi bénéficier, le jour de sa retraite, du complément-retraite le plus élevé sans avoir jamais fait un effort trop difficile pour y parvenir.

Jusqu'à 4 000 F par mois

A l'option 8, la plus élevée, correspond actuellement une allocation retraite mensuelle de 2 000 F.

Mais comme le conjoint peut également souscrire, même s'il n'exerce aucune activité, c'est jusqu'à 4 000 F par mois que le CREF peut assurer à un couple. Et ce montant est indexé sur le traitement des fonctionnaires.

Des impôts en moins

Le CREF bénéficie d'avantages fiscaux prévus par la loi de finances. Pour 1988, la réduction d'impôt pour les cotisants peut atteindre 1 000 F plus 250 F par enfant à charge.

Les sommes perçues à la retraite ne sont prises en compte dans les revenus imposables que pour 50 %, 40 %, 30 % de leur montant selon l'âge à la liquidation des droits (55, 60, 70 ans). Le CREF, c'est donc aussi des impôts en moins.

Des avantages en plus

De nombreux autres avantages sont liés au CREF. Par exemple :

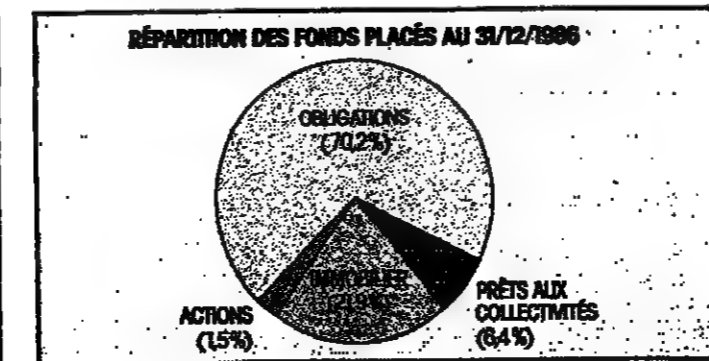
- La réversibilité à 100% des droits acquis au conjoint en cas de décès.
- Le conjoint ou concubin peut adhérer, même s'il n'est pas fonctionnaire, même s'il n'exerce aucune profession.

Solidarité - efficacité

Avec le CREF, les personnels de la Fonction Publique bénéficient d'un complément-retraite sur mesure dans le cadre du mouvement mutualiste. Ce mouvement apporte ainsi, à l'un des problèmes de notre temps, une réponse à la fois efficace et solidaire.

* Mutuelle Retraites des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Éducation Nationale.
** Mutuelle Générale des PTT.

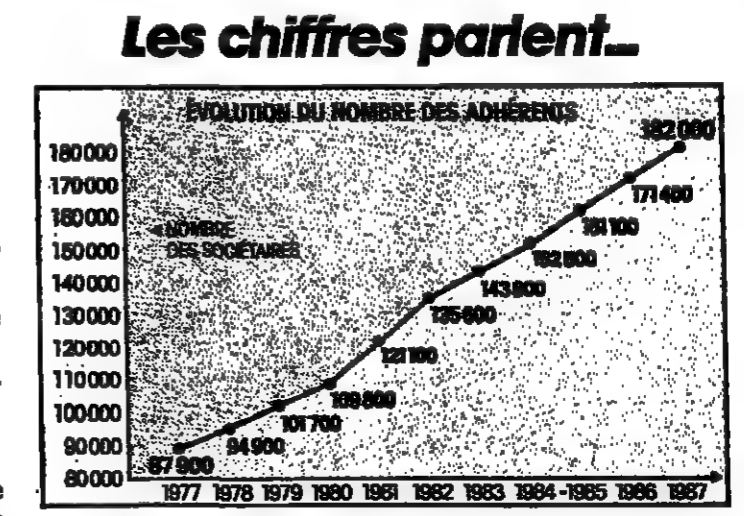
*** Ex-Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'État (FNFMAE).



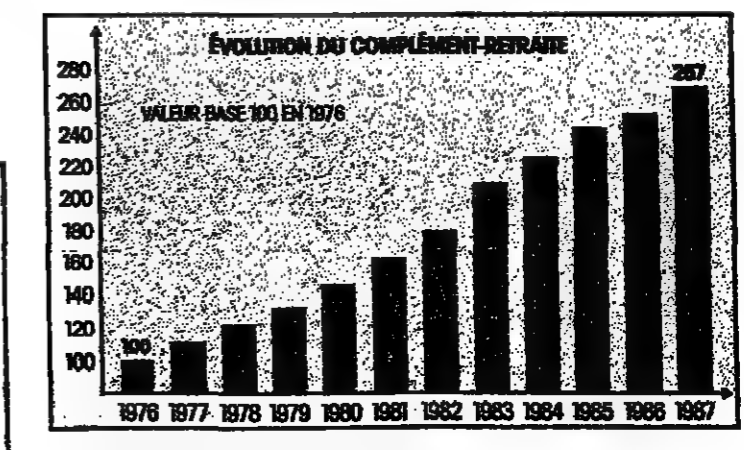
GÉRÉ PAR LES ADHÉRENTS
Le CREF est un complément-retraite entièrement géré par les adhérents. Il est diffusé par un réseau de militants bénévoles et la gestion des fonds recueillis est confiée non pas à des organismes privés, mais à des représentants des adhérents. Les frais de fonctionnement sont ainsi réduits au minimum. Le + mutualiste, c'est ça : tout par les adhérents, tout pour les adhérents.

**Construisez-vous
une retraite solide
avec
CREF**

LE COMPLÉMENT-RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE



Le nombre des adhérents a doublé en 10 ans grâce à une progression régulière et continue.



De 1976 à 1987, le montant de l'allocation versée a été multiplié par 2,8 quelle que soit l'option choisie.

DES CHOIX PROMETTEURS
16 Septembre 1986 - 10 Octobre 1987 : deux dates importantes dans le monde mutualiste et plus précisément dans le secteur "retraites".
Les choix faits par la M.G.P.T.T. et récemment la Mutualité Fonction Publique du Complément-Retraite (prestation créée par la Mutuelle Retraite des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Éducation Nationale) constituent un événement important.
Les produits "retraite" ne manquaient pas - le CREF vient de l'apporter, s'ouvrant en un an à l'ensemble des Fonctionnaires et Agents de l'État.
Aux deux grands secteurs - Éducation Nationale et P.T.T. - se sont déjà jointes au 7 Janvier 1988, les Mutuelles des Impôts, du Trésor, de l'Agriculture, de l'Aviation Civile, de la Marine, de la Police, de l'Industrie, de l'Imprimerie Nationale, de l'O.R.T.F. Sous l'égide de la Mutualité Fonction Publique, d'autres mutuelles rejoindront prochainement ce groupe majoritaire.
Le CREF, produit original et sûr, avance sur le terrain de la retraite, démontrant chaque jour que la solution mutualiste apporte plus de garanties à ceux qui, toujours plus nombreux, font le bon choix.

NUMERO VERT 05.08.20.00

280

Envoyez ce bon à CREF
1, rue Paul Baudry
75008 Paris.
Je voudrais recevoir, sans engagement de ma part, une proposition d'adhésion.

NOM : _____
PRÉNOM : _____
PROFESSION : _____
DATE DE NAISSANCE : | | | | | | | | | |
AGE DE DÉPART À LA RETRAITE : | | | | | |
DOMICILE : _____
LOCALITÉ : _____
CODE POSTAL : | | | | | | | | | |



Politique

L'obsession télévisuelle des candidats à l'Elysée

(Suite de la première page.)

Mais avec une différence essentielle : ce n'était pas une société privée qui opérait, mais FR 3. Une équipe de journalistes, donc insoupçonnable en cas de « dérapage » du discours, de chercher à faire disparaître, d'une manière ou d'une autre, les traces du forçat.

L'attention quasi maniaque portée aux aspects les plus techniques de la télévision n'est pas un phénomène neuf. Laissons la plus grande partie de la classe politique dériver à l'égard des « étranges lucarnes » ses sempiternels griefs, certains hommes politiques ont plutôt cherché à apprivoiser le monstre magique. Certains se sont adjoint les services d'anciens journalistes — MM. François Bonnemain, ancien rédacteur en chef adjoint de TF 1, et Jacques Alexandre, ancien directeur adjoint de la première chaîne, conseillers « télévisuels » respectifs de MM. Chirac et Barre ; d'autres ont choisi de tendre l'oreille aux conseils de réalisateurs.

Dès 1981, lors du débat Giscard d'Estaing-Mitterrand entre les deux tours, chacun des deux débatteurs avait ainsi exigé que soient présents, derrière l'équipe du réalisateur en titre de l'émission, leurs deux réalisateurs personnels. Serge Moati pour le second et Gérard Herzog pour le premier. Ce n'était qu'un début. Même présent sur le plateau au titre de conseiller de l'invité, le réalisateur reste « de la boutique » et connaît les ficelles. Il sait, par exemple, que toutes les caméras d'un plateau ne sont pas de qualité égale.

Quand le réalisateur Jean Lallier accompagne Michel Rocard chez François-Henri de Virieu, il peut gentiment, entre collègues, attirer l'attention de Jean-Luc Léridon, réalisateur de « L'heure de vérité », sur un détail essentiel. Le masquillage, l'éclairage, la hauteur des caméras — 1 centimètre plus haut ou plus bas peut déformer un plan, — autant d'aspects qui n'échappent pas à l'œil d'un professionnel.

Souvent méconnu — son nom ne figure pas toujours dans les programmes de télévision, — le réalisateur contribue pourtant, au moins autant que les journalistes, au succès ou à l'échec d'une émission. Le développement le plus brillant,

l'appel le plus pathétique, peuvent être animés par un plan de coupe saugrenu ou malicieux.

Au cours de « L'heure de vérité » de Jacques Toubon, une moue sceptique de Charles Pasqua, assis au premier rang, contribua à décrédibiliser notablement les propos de l'invité. Non sans effets pervers, parfois. Jean-Marie Le Pen fit ainsi remarquer à Jean-Luc Léridon que les images racontées sur lesquelles les caméras, au cours de sa précédente émission, s'étaient longuement attardées n'étaient pas celles de ses propres invités, mais celles des invités de la chaîne.

Pendant ces émissions, comme dans les meetings, la tentation toute naturelle des conseillers est de « verrouiller » l'image. Lors du dernier débat Rocard-Balladur, tout plan de coupe pendant les tirades des débatteurs avait été banni. Mais l'image se venge : le rythme visuel de l'émission en fut alourdi, et l'attention des téléspectateurs s'en trouva relâchée.

La muleta de Jacques Chirac

Le rôle des techniciens de l'image, réalisateurs et conseillers, s'arrête pourtant où commence le grand mystère : le rapport personnel entre l'homme et la caméra, traduction implacable de l'harmonie ou du désaccord intime de l'homme avec lui-même. La caméra aime celui qui s'aime et s'accepte. Elle met à nu sans pitié les fêtures de celui qui compose ou qui tente de feindre. Et il est clair que les principaux candidats ne sont pas tous logés à la même enseigne. Tous n'abordent pas dans le même état d'esprit le tête-à-tête capital avec l'œil électronique. L'un y va à reculons : c'est M. Chirac. L'autre voudrait bien y aller à moitié : c'est M. Barre. Le troisième peste contre les règles de la rencontre : c'est M. Rocard. Quant à M. Mitterrand, il y va sûr de lui — trop ? — après des années d'affaires.

L'histoire des rapports de Jacques Chirac avec les caméras est orageuse et tourmentée. Jusqu'à son fameux débat de 1985 avec Laurent Fabius, la simple vue d'une lumière

rouge — celle qui signifie « on tourne » — lui faisait l'effet de la muleta sur le taureau. Son brave Jacques Toubon peut bien tenter, à grands renforts de tapes sur l'épaule, de le reconforter, rien n'y fait. Chirac le chaleureux, le bon compagnon qu'apprécient tous ses proches, fait inmanquablement place à « facbo-Chirac ».

Sa « victoire » contre Laurent Fabius le « décoince » certes un peu, mais pas assez pour que l'on fasse totalement crédit à François Bome-

ours de l'émission de Christine Ockrent sur TF 1, suffit à le mettre hors de lui. Autant de détails qui trahissent la crispation du candidat, amplifiée, comme c'est souvent le cas, par l'entourage.

M. Raymond Barre se situe dans un autre cas de figure. Il crève l'écran, le rempli de sa rondeur satisfait et débouillonné, servi, assure son conseiller Jacques Bille, par « la magie d'un visage télévisuel ». Seulement voilà : « M. Barre a besoin d'avoir des interlocuteurs journa-

l'entourage a soudain pris conscience après la campagne législative de 1986. Ayant visionné bout à bout toutes les apparitions télévisées du candidat — banquets, meetings enfiévrés, vins d'honneur avec les notables, — ses conseillers en ont retiré une telle impression d'agressivité que « celle-ci s'efface aussitôt à dramatiser sa position sur le refus de la cohabitation », assure Jacques Bille. La leçon en a-t-elle vraiment été tirée ? Le jour même de sa déclaration de candidature, on le voit, quelques heures plus tard, traversant une rue et écartant sans ménagements un journaliste qui lui demande ses premières impressions de candidat. L'image de dédain et d'agressivité vient donc encore paraître celle de la « tortue » somme toute sympathique.

Les « coups » de François Mitterrand

Michel Rocard, lui, joue avec la télévision à « je l'aime, moi non plus ». Il y a connu le meilleur et le pire. Le meilleur : cette soirée de défaite électorale en 1978 où, reconnaissant l'échec et en assumant une part de responsabilité, il impose l'image d'un socialiste différent. Le pire, avec le désastreux appel de Couffignal, où dépassant ses chances à la présidentielle de 1981, et qui a durablement traumatisé un entourage déjà hypersensible aux questions de communication. Ce douloureux souvenir explique que Rocard soit l'un des rares hommes politiques de premier plan à suivre, aujourd'hui encore, des « trainings » vidéo avant ses grandes émissions. Il explique aussi les lamentations périodiques et impuissantes du « vice-candidat » socialiste contre les règles du jeu télévisuel, et « la dictature de la petite phrase » qui interdit les débats de fond.

Reste le « cas » Mitterrand. Après une longue période de désamour, le chef de l'Etat vit avec les caméras une véritable idylle. « Son immense secret, assure un de ses proches, est d'être qu'il n'utilise aucune technique. Il a atteint un tel état de tranquillité intérieure qu'il s'autorise à être tout simplement lui-même. »

Certes. Mais cette spontanéité se renforce d'une rare maîtrise de

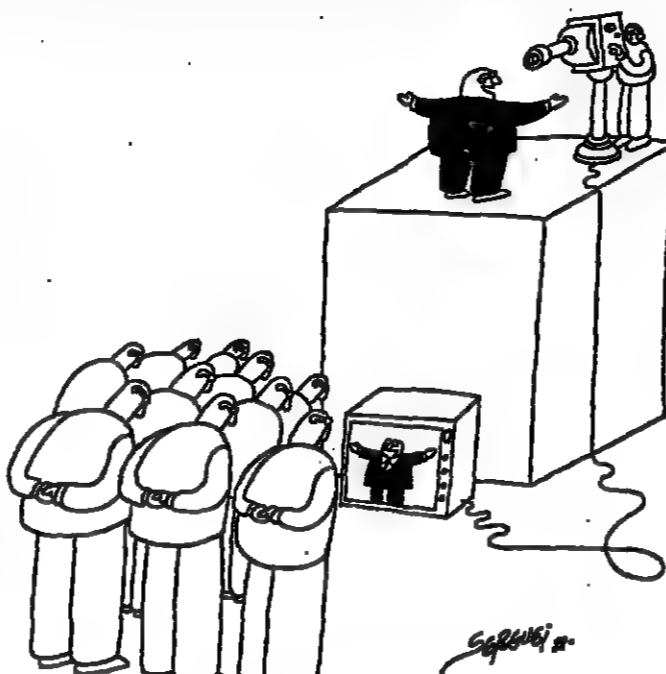
l'outil et de ses possibilités. A l'instar de de Gaulle ou de Giscard d'Estaing, François Mitterrand a compris que le petit écran était gros consommateur d'inattendu, de surprises, de « coups ». De la visite du Panthéon aux « câbleries » moutoussiennes, en passant par l'annonce, impromptu, en direct, de son départ le lendemain pour la Nouvelle-Calédonie, il a multiplié ces « coups ». Il a su aussi, à la différence de son prédécesseur, ne point se faire trop envahissant.

L'effet de surprise, dont le président use en virtuose à la télévision comme en politique, impose à tous ses proches le secret le plus implacable. Ses deux conseillers en communication les mieux en cours, les publicitaires Jacques Pilhan et Gérard Colé, sont aussi réfractaires aux confidences que des nageurs de combat en opération. Tout artiste qu'il soit, le « grand communicateur » de l'Elysée n'est pourtant pas à l'abri de la faute. Beaucoup, autour de lui, s'accordent à reconnaître que le président a légèrement abusé des petites phrases ambiguës sur sa candidature éventuelle.

Comment François Mitterrand, en campagne, va-t-il gérer son statut ambivalent de président-candidat ? Alors que le candidat se verra sollicité par les grandes émissions dans leur formule traditionnelle, le président ne sera-t-il pas tenté d'exiger qu'on lui construisse du « sur-mesure », au risque d'apparaître comme « plus égal que les autres candidats » ? Déjà, une discrète négociation sur ce thème oppose François-Henri de Virieu à l'entourage présidentiel.

Plus que jamais, la télé hypnotise les milieux politiques. Mais n'en exagèrent-ils pas l'influence ? En 1981, VGE avait misé son va-tout sur son débat avec François Mitterrand. On sait ce qu'il advint. L'entourage de Raymond Barre, en se polarisant sur les grands apparitions télévisées pour parvenir à « remonter » Jacques Chirac, s'expose à pareille mésaventure. Car la télévision est peut-être l'arme absolue d'une campagne. Mais il n'en existe pas, heureusement, de mode d'emploi infallible.

DANIEL SCHNEIDERMAN.



main, lorsqu'il jure que « Chirac n'a plus du tout d'appréhension à la télé ». Le premier ministre est le seul homme politique qui, lors de chaque grande émission, arrive déjà maquillé par les soins de son propre spécialiste. Lors de sa récente déclaration de candidature à l'hôtel Matignon, il fallut enregistrer trois prises. La première fut jugée « trop dure ». La deuxième meilleure, mais les conseillers, par sécurité, préférèrent en enregistrer une troisième, avant de choisir la deuxième. La vue d'un reportage rétrospectif sur ses « trahisons » de 1974 et de 1981, au

listes qu'il respecte », résume élogieusement Jacques Bille. Les grandes émissions prestigieuses, qui lui permettent de se livrer aux démonstrations pédagogiques qu'il affectionne, face à des interlocuteurs qui se nomment Anne Sinclair ou Jean Boissonnat, le font retourner d'aïe. Mais le contact des porteurs anonymes de micros et de caméras qui exigent le plus souvent une réaction « à chaud » à tel ou tel événement politique, voire « microcosmique », exaspère le cher professeur. D'où une multiplication de « bavures » médiatiques, dont son

Dites-moi Mr. Financement...

La 1^{ère} mensualité de
ma Supercinq
3 mois après l'achat

ça m'intéresse

Ca vous intéresse ? Eh bien, avec le Crédit Liberté, payez votre 1^{re} mensualité 90 jours après la livraison.

Offre valable sur toute la gamme VP. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC. SA au capital de F 321.490.700. 27-33, Quai Le Gallo - 92512 Boulogne Cedex - RCS Nanterre B 702 002 221 Mr. Financement chez votre concessionnaire ou au

05.25.25.25



Mr. FINANCEMENT, LE 1^{er} SERVICE RENAULT

Handwritten signature or text in a decorative box.

Politique

La mort d'Alain Savary

Une conscience de la gauche

Alain Savary, ancien ministre de l'éducation nationale, des gouvernements Mauroy, est décédé le mercredi 17 février, à son domicile à Paris. Il était né le 25 avril 1918 à Alger.

C'était le 29 mai 1987, à Saint-Pierre-et-Miquelon. Alain Savary se promenait dans les petites rues de Saint-Pierre, à quelques pas en arrière de François Mitterrand. Il paraissait un peu perdu sur ce sol où il n'avait plus posé le pied depuis 1959. L'homme était à l'extrême fin de sa vie et le savait sans doute.

La fin évoquait un début, la jeunesse audacieuse et glorieuse, les combats de la Résistance. La présence de François Mitterrand, qui l'avait conquis à cette époque au terme d'une visite officielle au Canada, engageait à penser à la suite, aux combats de la vie politique. Alain Savary avait été, jusqu'en 1984, un ministre de l'éducation nationale après avoir siégé dans le même gouvernement Guy Mollet sous le IV^e République et s'être opposé à lui, à diverses reprises, dans les luttes internes qui ont finalement conduit, en 1981, le Parti socialiste à la victoire.

Dans la rue, quelques Saint-Pierrais l'arrêtaient, par le bras. Des femmes surtout. Non pas les plus jeunes; la soixantaine s'impose pour bien se souvenir de tout. Alain Savary répugnait à se raconter. Il fallait lui arracher les mots, le pousser un peu, pour qu'il consente l'effort, sans trop de découragement, de souvenirs ébauchés à voix haute.

Le jeune officier de marine Savary, vingt-trois ans, naviguait à bord du *Mimosa*, l'une des trois corvettes de la France libre qui, avec le sous-marin *Surocouf*, ont débarqué leurs équipages, le 24 décembre 1941, à Saint-Pierre, sous la conduite de l'amiral Misaire. Ce jeune homme, né le 25 avril 1918 à Alger d'un père breton et d'une

mère corse, n'avait pas attendu l'appel lancé, le 18 juin 1940, par le général de Gaulle pour s'engager. Surtout débarqué à Saint-Pierre en cette veille de Noël, on organisa un référendum parmi la population afin de savoir s'il convenait de rallier la France libre ou de rester, comme le gouverneur de l'archipel, sous la coupe du régime de Vichy. La population se prononça en faveur de la France libre et l'officier Savary, sans autre forme de procès, expulsa le gouverneur. Puis, nommé par de Gaulle, il prit sa place et y resta jusqu'en janvier 1943, jusqu'à ce qu'il rejoigne la première division de la France libre, pour participer, à la tête d'un groupement de fusiliers marins, aux campagnes d'Italie et de France.

Socialiste d'instinct

Cette belle vie d'homme aurait pu, malgré l'âge, se satisfaire d'allemande et en rester là. Elle aurait pu aussi épouser les idéologies du gaullisme de résistance, de cœur et de grandeur, suivre un sillon qu'un autre traçait pour elle. Membre de l'Assemblée consultative provisoire de 1944, commissaire de la République à Angers (1945) au poste que venait de quitter Michel Debré, le capitaine de corvette Savary, compagnon de la Libération, digne représentant d'une bourgeoisie austère plus soucieuse de ses devoirs que de ses droits, était socialiste d'instinct. Il l'est devenu sur le terrain.

Évoquant, devant Jean Laocour, son passé de commissaire de la République à Angers, alors qu'il n'avait que vingt-sept ans, il raconte: « Le contact avec les camps d'internement où se trouvaient des Français accusés de collaboration, le choc que ce contact provoquait chez quiconque était attaché à la justice, étant donné les hasards qui avaient trop souvent conduit des hommes et des femmes à être internés, m'ont amené à soutenir que les camps d'internement de ma région fussent fermés, et j'ai obtenu qu'ils le fussent avant ceux d'autres régions. Simplement, dans les souffrances du peuple et les difficultés de ravitaillement et de remise au travail, la connaissance des milieux syndicaux et des milieux ouvriers que pouvaient donner les fonctions que j'occupais m'ont amené à comprendre à quel point, lorsqu'un veut reconstruire ou construire, on ne peut rien entreprendre sans le concours de la classe ouvrière », il ajoute: « Le socialisme comprend, entre autres choses, la défense de la liberté et la lutte contre l'oppression. En 1940, un socialiste devait donc être résistant, lutter contre le nazisme et pour l'indépendance nationale. De même, un socialiste ne peut qu'être anti-colonialiste: le colonialisme, c'est l'oppression, à la fois une atteinte aux libertés individuelles et collectives et une atteinte à la capacité d'un peuple d'être indépendant. »

Lutte contre l'oppression de l'occupant; Alain Savary est passé de celle exercée contre la France à celle dont était responsable, toutes proportions gardées, son pays. Les méthodes - celles de la lutte et de l'oppression - sont à l'évidence radicalement différentes. Les termes qu'il utilise sont généraux. Il lutte par la négociation et le refus. Elu deux ans plus tôt député socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon, il s'efforce, en 1953, de prendre contact avec le Vietnam et avec Ho Chi Minh au prix d'une équipée en sampan dans les régions « non contrôlées ». La même année, au moment où François Mitterrand

quitter le cabinet Laniel où il détenait le portefeuille de ministre délégué au Conseil de l'Europe, pour protester contre la politique tunisienne du président du conseil, Alain Savary prend langue avec un prisonnier célèbre, Habib Bourguiba, et avec ses amis du Neo Destour. Il nouera des contacts encore plus étroits avec les mêmes interlocuteurs, en 1954, à la demande du successeur de Joseph Laniel, Pierre Mendès France. Nommé en février 1956 secrétaire d'Etat aux affaires marocaines et tunisiennes dans le cabinet Guy Mollet, il continue cette action, mais donne sa démission le 31 octobre; il n'admet pas l'arraisonnement de l'aviation qui transportait, de Rabat à Tunis, Ben Bella et d'autres chefs du FLN algérien.

Refus par la résistance. Refus par la démission d'un gouvernement qui s'est laissé entraîner, au mépris des lois et des libertés, dans la répression des mouvements d'émancipation. Refus du « complot » qui, selon lui, permet au général de Gaulle de conquérir le pouvoir en 1958. Le 1^{er} juin 1958, il rompt définitivement avec son histoire gaulliste en votant comme deux cent vingt-trois autres députés dont François Mitterrand et Pierre Mendès France contre l'investiture de Charles de Gaulle par l'Assemblée nationale. Il se sépare aussi, dans le même mouvement, de la SFIO, qui a soutenu de Gaulle, et rejoint le Parti socialiste autonome que viennent de créer d'autres dissidents de la SFIO.

Le renouveau du PS

Dès lors, il prend sa part à l'entreprise de renouveau du socialisme français. Le PSA devient PSU (Parti socialiste unifié); il en est. Puis il fonde en 1956 l'Union des

clubs pour le renouveau de la gauche qui se rapproche de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Alain Savary milite pour l'union de la gauche. Cette stratégie le conduit, pour un temps bref, à sa perte en mai 1969: Gaston Defferre emporte, contre lui, l'investiture du nouveau Parti socialiste à l'élection présidentielle, lors du congrès constitutif d'Allorville. Mais deux mois plus tard, au congrès d'Issy-les-Moulineaux, il devient premier secrétaire du PS en battant Pierre Mauroy et succède ainsi à Guy Mollet.

Alain Savary travaille à l'union de la gauche, mais ne veut pas de programme commun. François Mitterrand, lui, en tient pour ce programme. A la faveur d'une alliance hétéroclite, il prend le dessus, en 1971, au congrès d'Epinay et devient premier secrétaire du PS à la place d'Alain Savary. François Mitterrand a été couvert d'injures pour ce qui fut souvent considéré, à l'époque, comme un coup tordu, une victoire, ainsi qu'il l'a écrit pour mieux s'en défendre du « brigand » face à « l'homme de rigueur », dit « vice fier à la vertu ». Alain Savary, s'il en a pourri quelque amertume, ne l'a jamais publiquement exprimée. Il glisse alors, peu à peu, vers le camp de son ami Pierre Mauroy, jusqu'à épouser la cause minoritaire Mauroy-Rocard au congrès de Metz, en 1975.

C'est, pour une part, la cette fidélité envers Pierre Mauroy qu'il doit, en 1981, son entrée au gouvernement où il est chargé d'un dossier qui, par résurgence de la querelle scolaire, deviendra explosif. Cette quatrième période de sa vie illustre la complexité de son personnage. Cet homme du refus moral est aussi celui de la recherche du compromis politique. Cet homme de rigueur est un négociateur. Mais sa patience et son pragmatisme passent pour des

excès de prudence, pour les symtômes de l'hésitation et de la confusion. Il est incompris par les extrémistes de « l'école sans Dieu » et ceux de « l'école sans Dieu ». La hache manée par quelques ayatollahs socialistes de la laïcité taillé en pièces son travail de dentellier. François Mitterrand lui-même portera le coup de grâce en annonçant, à la télévision, le retrait du « projet Savary » sans que l'intéressé ait été prévenu.

Battu, ayant donné une fois encore sa démission, Alain Savary se taira longtemps et, lorsqu'il parlera, la rancœur, comme toujours, lui restera étrangère. « A ma lettre de démission, écrira-t-il un an plus tard, en 1985, le président de la République voulait bien me répondre qu'il avait fait un choix. Ce qu'il avait fait en conscience. La conscience est par essence d'un domaine réservé. »

Discret, trop secret. Rigoureux, trop raide. Patient, trop lent. Le jugement de l'histoire immédiate est injuste et ses variations, selon les personnages, d'équilibre, jamais l'injustice. On ignore souvent que François Mitterrand a rompu avec le gouvernement Laniel sur la politique tunisienne; on se souvient presque toujours qu'Alain Savary a quitté le cabinet Guy Mollet sur l'arrestation de Ben Bella et que François Mitterrand, lui, est resté. On tire son chapeau à François Mitterrand qui a transformé la citrouille SFIO en carrosse socialiste et l'on oublie qu'Alain Savary avait commencé le travail, même s'il ne disposait pas des moyens de le conduire à terme.

A vingt-sept ans, Alain Savary aurait pu se statuer en héros de légende, officier de Londres, de Saint-Pierre, d'Italie et de France. Il a choisi la vie et tous les risques de l'injustice oubli. JEAN-YVES LHOMEAU.

La quête infructueuse du « point d'équilibre »

Quand, le 22 mai 1981, Alain Savary reçoit la charge de l'éducation nationale, le caducéen contient un espoir: le candidat François Mitterrand a promis aux électeurs la mise en place d'un « grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale ». La tâche du brûlot de l'école privée est allumée et le nouveau ministre n'en ignore rien. D'emblée, il reprend à son compte l'expression du président de la République: « C'est se faire per la négociation. » Il s'agit de « convaincre et non de contraindre ».

Pendant des mois, Alain Savary consulte; il reçoit, écoute les défenseurs de l'enseignement privé et ceux de la laïcité. Le ministre se tait. Ses amis politiques s'impatientent. Les responsables de la FEN et du Syndicat national des instituteurs le pressent. Le 20 décembre 1982, les propositions Savary sont publiées. Elles visent à un rapprochement, où certains verront l'annonce d'une « uniformisation » entre les deux secteurs d'enseignement. Le plan Savary est rejeté à la fois par les dirigeants de l'école catholique et par les militants de la laïcité. La possibilité offerte aux parents de choisir l'établissement scolaire pour leur enfant ne rassure pas les premiers et inquiète les seconds.

Car le ministre de l'éducation nationale veut « réduire le dualisme scolaire ». S'il entend conduire une plus grande insertion des écoles privées dans le dispositif d'enseignement, il préconise simultanément une rénovation de l'école publique. Dès lors, il n'a plus beaucoup d'amis. L'école privée crève de viols et l'école publique n'a guère envie de se remettre en cause.

La porte n'est pas fermée, toutefois, et le dialogue avec l'enseignement catholique conti-

nue. Les bonnes volontés existent des deux côtés, et celle d'Alain Savary apparaît, comprise à ses adversaires. Mais les extrémistes veillent. Ceux de l'école privée s'agrippent de faire dans la rue la démonstration de leur force, et ceux de la laïcité châtissent le texte que le gouvernement soumet à l'Assemblée nationale en mai 1984.

Au cours du débat, Alain Savary appelle discrètement l'Elysée à la rescousse. En vain. Le texte est voté, et le 24 juin suivant, un million de « défenseurs de la liberté », Jacques Chirac en tête, manifestent à Paris. On connaît la suite. François Mitterrand retire le projet. Et Alain Savary s'en va, emportant, lui, l'homme de négociation, de conviction et de tolérance, la politique obsédée par la recherche d'un « point d'équilibre », l'image, chez les observateurs superficiels ou partisans, de droits de « libricide », à gauche de réformiste trop conciliant.

Si le « guerre scolaire » a focalisé l'attention de l'opinion publique, elle ne résume pas, à elle seule, le domaine d'action d'Alain Savary. Dans l'enseignement supérieur, la loi qui porte son nom a modifié l'organisation des universités et développé les formations à finalité professionnelle. Mais surtout un travail en profondeur a été entrepris. Les rapports Legrand sur les collèges et Prost sur les lycées ont enclenché une réflexion discrète sur l'efficacité de l'ensemble de l'enseignement. Les successeurs d'Alain Savary à la tête de l'éducation nationale, sans trop l'avouer, ne s'y sont pas trompés. Le système scolaire n'a pas fini de profiter d'un processus souterrain, mais assez décisif, de rénovation.

CHARLES VIAL.

[Alain Savary était né le 15 avril 1918 à Alger. Diplômé de l'école libre des sciences politiques, licencié en droit, il fut successivement gouverneur des îles Saint-Pierre-et-Miquelon (1941-1943), délégué à l'Assemblée consultative provisoire (1944-1945), commissaire de la République à Angers (1945-1946), secrétaire général du communiste aux affaires allemandes et autrichiennes (1946-1947), conseiller de l'Union française. Gu par l'Assemblée nationale (1948-1951), député de Saint-Pierre-et-Miquelon (1951-1959), secrétaire d'Etat aux affaires étrangères pour les affaires marocaines et tunisiennes (1956). Après avoir quitté la SFIO en septembre 1958, il devient secrétaire général adjoint du Parti socialiste auto-

nommé (1959) puis membre du bureau national du Parti socialiste unifié (1960), premier secrétaire du Parti socialiste (1969-1971), élu député socialiste (1^{er} circ. de la Haute-Normandie) (1973), réélu le 11 mars 1975, et le 14 juin 1981, il cède son siège à Jacques Rogger-Machart. Il présida le conseil régional Midi-Pyrénées (1974-1981). Ministre de l'éducation nationale en 1981, il quitta le gouvernement en juillet 1984, après que le chef de l'Etat eut retiré le projet de loi sur l'école privée.

Il était officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1945, titulaire de la Silver Star Medal et compagnon de la Libération.]

Les questions les plus présidentielles.

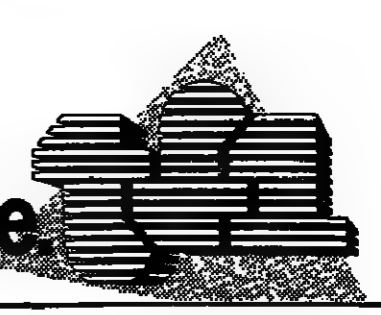


Jospin à domicile sur la Une.

JEUDI 18 FÉVRIER 20 H 40

QUESTIONS A DOMICILE AVEC ANNE SINCLAIR, J.M. COLOMBANI, A. TARTA.

Il n'y en a qu'une, c'est la Une.



nts à l'Elysée

... de l'école sans Dieu... La hache manée par quelques ayatollahs socialistes de la laïcité taillé en pièces son travail de dentellier...

ualité de rcing s l'achat

05.25.25.25

RENULT DES VIVES LA VIE

Société

Les docteurs Diallo, Archambeau et le professeur Mériel devant La pièce manquante dans un puzzle

Dans la Somme

Le cambriolage comme passe-temps

Sandrine, une jeune fille de seize ans et demi, a été arrêtée le 5 janvier dernier à Péronne, petite ville de la Somme, pour avoir commis une trentaine de vols. Elle a été placée dans un foyer de rééducation.

Elle est responsable d'une trentaine de cambriolages commis depuis 1986 chez les commerçants du centre-ville, à la téléboutique locale, au collège ou encore à la salle des fêtes.

Le « butin », constitué de victuailles, de vêtements et de quelques auto-radio, est évalué à 450 000 francs, « une somme toutefois irrécouvrable et pour être soupçonné », selon le capitaine Montel, commandant de la compagnie de gendarmerie de Péronne.

Sandrine, enfant unique, fille de parents divorcés, confiée à la garde d'un père souvent en déplacement, était quelque peu livrée à elle-même. Elle avait peu de goût pour le collège et préférait la fréquentation des jeunes gens de son âge, voire un peu plus vieux, qu'elle a persuadés de participer à ses menus délits.

« Il ne s'agit en aucun cas d'un gang ! », affirme le capitaine Montel. « Sandrine persuadait un ou deux compagnons de l'écarter dans un cambriolage, s'en séparait puis se rencontrait d'autres. Elles s'avouent quelques vols mettant trois personnes en cause. En interrogeant celles-ci, nous avons découvert de nouvelles ramifications. »

Les personnes inculpées de complicités ou de recel d'objets volés ont été mises en liberté sous contrôle judiciaire. Une banale affaire de petite délinquance, somme toute, dans une ville modeste.

POITIERS de notre envoyé spécial

Ce procès est parti pour tourner à l'aigre. Le temps des grands éclats n'est peut-être pas encore venu, mais déjà celui des poses de banderilles apparaît. C'est que deux camps existent qui ne pourront échapper à l'affrontement, qu'il soit ouvert ou sournois. Il y a celui des défenseurs des docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau et il y a celui des partisans du professeur Pierre Mériel. De chaque côté, on compte ses amis, on a ses soutiens.

La justice se doit de ne céder ni aux passions des uns, ni aux pressions des autres. Y parviendra-t-elle ? A-t-elle même déjà réussi à y parvenir ? En d'autres termes, et dans la conduite de la procédure jusqu'à l'heure des assises, privilégié le professeur Mériel par rapport aux docteurs Diallo et Archambeau, volontairement ou non ? Si de telles questions peuvent se poser, c'est que, mardi 16 février, sur le coup de 21 heures, la défense du docteur Diallo a levé un lièvre, et dans des conditions qui pouvaient faire dire à M^r Henri Leclerc et à son confrère, M^r Pierre Chaigne, qu'ils n'avaient pas perdu leur temps.

La chose s'est passée, comme souvent dans ces cas-là, au moment où l'audience, à force de s'éterniser, se semblait plus rien promettre pour cette deuxième journée. Depuis des heures, on avait entendu exposer par le président Claude Arrighi la vie passée de MM. Diallo, Archambeau et Mériel, eux-mêmes ayant toutes facilités pour apporter à ces portraits élaborés à partir, d'une part, des enquêtes de personnalité conduites par les services de police et, d'autre part, par les examens psychiatriques auxquels chacun fut soumis toutes les retouches qu'ils pouvaient estimer utiles, toutes les rectifications ou les compléments qui leur paraissaient s'imposer.

On allait ainsi benoîtement, écoutant les uns et les autres, écoutant aussi leurs témoins dans des procé-

dures unanimes de conviction de l'innocence de ceux dont ils parlaient, dans l'exposé des vertus et des mérites délivrés avec sans doute beaucoup de conviction et parfois même un ton capable de faire naître des émotions véritables. On le verra lorsque nous reviendrons sur ce chapitre d'une façon obligatoirement panoramique. Pour l'heure, voici ce temps fort et significatif.

Pour la troisième fois, le président appelait à la barre le professeur Serge Brion. Cet expert en psychiatrie avait déjà eu, dans les heures précédentes, à parler de l'expertise à laquelle il avait procédé sur le docteur Bakari Diallo, puis de celle

de Nicole Berneron, Archambeau avait réduit l'arrivé de protoxyde d'azote au lieu de réduire celle de l'oxygène, ce qu'Archambeau corrigea aussitôt, disant, pour

beaucoup le milieu médical. En conclusion, M. Brion, au vu des pièces en sa possession et des réponses du sujet examiné, accusé, rappela, d'homicide par imprudence, ce qui est un délit et non un crime, pouvait conclure que le professeur Mériel ne se contredisait pas et n'avait pas connu de relations conflictuelles avec son entourage professionnel.

« Un cas de cassation ? » C'est sur cette conclusion que M^r Henri Leclerc, l'un des avocats de Bakari Diallo, devait intervenir.

« Le juge d'instruction, demandez-lui, a-t-il mis à votre disposition, pour l'examen du professeur Mériel, un dossier d'instruction aussi complet que celui qu'il vous avait communiqué un an plus tôt en vue de l'expertise psychiatrique de Diallo et Archambeau ? »

« J'ai eu, me semble-t-il, dit alors M. Brion, tout l'exposé des faits. »

« Alors, reprit M^r Leclerc, vous ne pouvez pas ne pas voir que M. Mériel a été couvert sur des éléments essentiels, dont nous reparlerons d'ailleurs. Mais vous affirmez que vous n'avez pas retenu l'existence de relations conflictuelles entre M. Mériel et son entourage au CHU de Poitiers. Pourtant, si vous avez eu en main tout le dossier, vous ne pouvez ignorer le rapport du médecin-inspecteur régional de la santé, qui parle, lui, et longuement, de ces difficultés de relations. Alors, de deux choses l'une : ou bien le dossier judiciaire qui vous a été transmis pour l'examen psychiatrique du professeur Mériel était incomplet, alors qu'il était complet

pour les examens de Diallo, ou bien vous avez négligé une pièce importante. »

« Mais, dit alors M. Brion, il n'y a pas grand-chose. Je dis simplement que je n'ai pas eu connaissance de ce rapport de l'inspecteur régional de la santé du 22 novembre 1984 dont vous me parlez. »

« Je demande que cela soit noté au procès-verbal d'audience », dit alors M^r Leclerc.

On tergiversa. Pour l'avocat général, que ce rapport ait été ou non connu de l'expert paraissait chose sans importance. Pour le président, surpris, la défense ne voulait-elle pas s'assurer un cas de cassation ?

« Oh ! fit M^r Leclerc, faussement sincère, une telle idée ne me viendrait sûrement pas à l'esprit ! »

Finalement contrit, sans enthousiasme, le président Arrighi devait dicter au greffier d'audience : « Notez, monsieur le greffier, d'ordre expert du président de la cour d'assises, que l'expert a déclaré : « Je n'ai pas eu, dans le dossier qui m'a été communiqué pour l'examen de M. Mériel, de rapport de l'inspecteur régional de la santé. »

Le camp Diallo empochait un point, et le bâtonnier Merle, l'un des défenseurs du professeur Mériel, ne pouvait que concéder : « Les attaques commencent. Ce n'est pas pour nous, une surprise. »

Sur ce mot, s'acheva cette deuxième journée. La défense de Diallo avait ouvert les hostilités à son avantage. Elle n'avait pas caché que l'enquête et l'instruction avaient été conduites, à son avis, plus contre Diallo que contre Mériel. Il ne pouvait lui déplaire d'avoir pu en apporter un commencement de preuve aux jurés car, dans son esprit, elle ne peut désormais plus compter que sur eux.

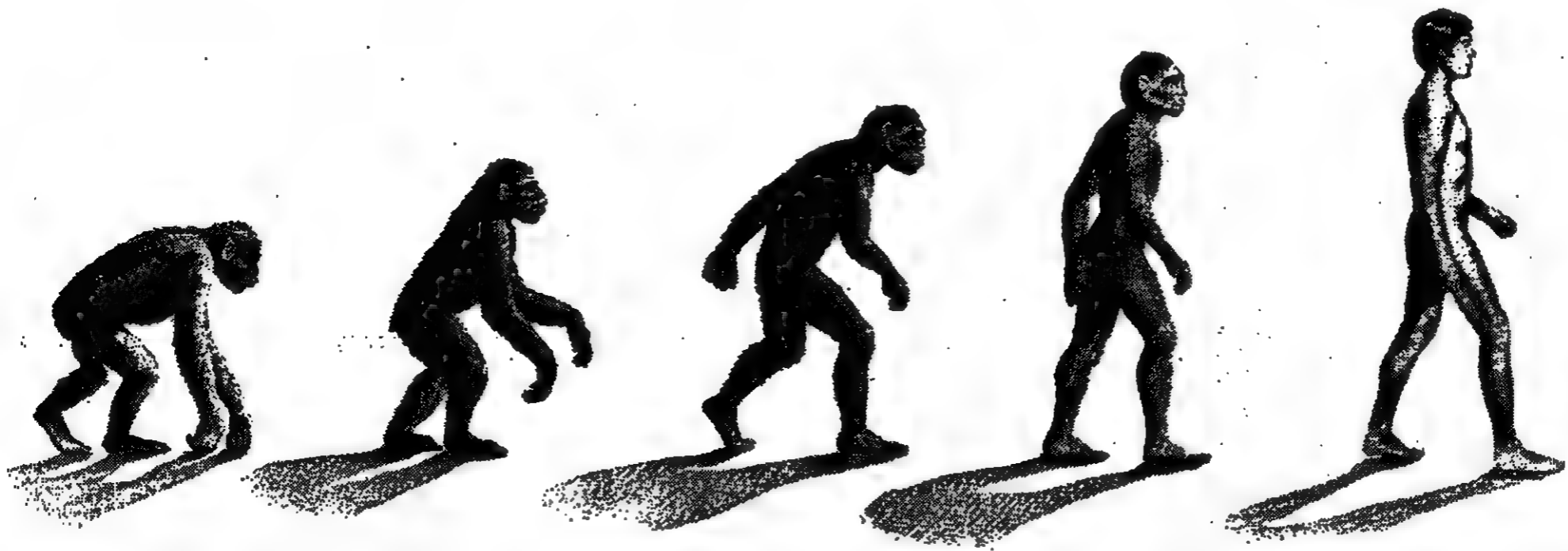
La procédure a-t-elle, volontairement ou non, favorisé le professeur Mériel par rapport à ses coïnculpés ? Sur ce thème, les défenseurs du docteur Diallo ont marqué un point.

qu'on lui avait demandé de pratiquer sur le docteur Archambeau, c'est-à-dire sur les deux médecins en qui l'accusation voit, respectivement, l'auteur principal et le complice de l'inversion des flexibles amenant au respirateur utilisé pour l'anesthésie fatale de Nicole Berneron, d'une part, l'oxygène et, d'autre part, le protoxyde d'azote.

Les regrets du professeur Mériel

Le professeur Brion déposait maintenant sur la personnalité et le caractère du professeur Mériel. Déposition importante, puisque si l'accusation tient Bakari Diallo et Denis Archambeau pour ceux qui inversèrent les tuyaux, eux, et principalement Diallo, soutiennent qu'après tout le professeur Mériel fut fort capable, ayant comme des annales en cours d'anesthésie de Nicole Berneron, de tenter de se justifier en accusant les autres d'une inversion qu'il aurait lui-même réalisée après coup pour mieux se disculper.

Enfin, le professeur Mériel avait confié au psychiatre qu'il aurait bien pu étouffer cette affaire, mais avait voulu la dénoncer par simple honnêteté. Pour autant, il regrette sincèrement certaines déclarations qu'il avait faites à la presse et à la télévision dans les jours qui suivirent le drame et par lesquelles il avait traité sans ambages Archambeau et Diallo d'assassins, propos qui choquèrent



TÔT OU TARD, LES MONSTRES SONT

PC FORUM - Stand E 441
Bâtiment 7 - Niveau 3

Je l'ai mis là

... de la Vie
psychologique

REEMPLAC

Société

JUSTICE

Libéré le 15 février

Luc Tangorre veut obtenir la révision de son procès

Luc Tangorre, vingt-neuf ans, est sorti le lundi matin 15 février de la centrale de Muret (Haute-Garonne), après avoir purgé la moitié de la peine de quinze ans de réclusion criminelle à laquelle il avait été condamné le 24 mai 1983 pour des vols et des attentats à la pudeur qu'il a toujours nié avoir commis. « Je suis libre sans être vraiment libre », dit-il.

« Je ne retrouverai ma dignité qu'une fois mon innocence officiellement reconnue, c'est pourquoi je vais rechercher de nouveaux éléments d'enquête qui pourraient permettre la révision de mon procès et mon acquittement. » Il a ajouté qu'il ne ressentait aucune rancœur à l'égard des jeunes femmes qui l'avaient désigné comme leur violeur. « On peut se tromper de bonne foi. Maintenant, j'espère que j'arriverai un jour à les convaincre de leur erreur », a-t-il dit.

Après avoir embrassé ses parents et quelques membres de son comité de soutien, Luc Tangorre a réaffirmé son désir de « rétablir la vérité ».

Luc Tangorre doit s'établir prochainement à Lyon, où il a trouvé un emploi de monteur en câbles de télévision.

C'est par l'effet d'une grâce partielle accordée le 21 juillet 1987 par le président de la République, réduisant sa peine de quatre ans, que Luc Tangorre a pu réunir les conditions nécessaires à sa libération conditionnelle (Le Monde du 11 février 1988).

M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a indiqué, lundi à Mulhouse, qu'il n'avait « encore pris aucune décision » sur une éventuelle révision du procès de Luc Tangorre. Le ministre, qui effectuait une visite « technique » dans le Haut-Rhin, a ajouté que « la commission de la chancellerie chargée d'étudier la demande en révision présentée par M. Tangorre avait conclu au rejet de la requête ». « Je vais maintenant réfléchir et communiquer ma décision à M. Tangorre lorsque celle-ci sera mûre », a encore dit M. Chalandon.

Après avoir embrassé ses parents et quelques membres de son comité de soutien, Luc Tangorre a réaffirmé son désir de « rétablir la vérité ».

Luc Tangorre doit s'établir prochainement à Lyon, où il a trouvé un emploi de monteur en câbles de télévision.

C'est par l'effet d'une grâce partielle accordée le 21 juillet 1987 par le président de la République, réduisant sa peine de quatre ans, que Luc Tangorre a pu réunir les conditions nécessaires à sa libération conditionnelle (Le Monde du 11 février 1988).

M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a indiqué, lundi à Mulhouse, qu'il n'avait « encore pris aucune décision » sur une éventuelle révision du procès de Luc Tangorre. Le ministre, qui effectuait une visite « technique » dans le Haut-Rhin, a ajouté que « la commission de la chancellerie chargée d'étudier la demande en révision présentée par M. Tangorre avait conclu au rejet de la requête ». « Je vais maintenant réfléchir et communiquer ma décision à M. Tangorre lorsque celle-ci sera mûre », a encore dit M. Chalandon.

SCIENCES

Sous la direction de M. Christian Marbach

La place de l'industrie sera renforcée à la Cité des sciences de La Villette

Le calme après la tempête. Le « grand vaisseau » de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette à Paris, menacé en septembre dernier par une nouvelle tourmente lors du départ à la retraite de son président, M. Maurice Lévy, semble voguer dans des eaux plus paisibles. Les querelles politiques dont il était l'enjeu se sont estompées, et M. Christian Marbach, son nouveau président, qui assumera aussi les fonctions de directeur général, tient à ce qu'il en soit ainsi.

Dans les projets qu'il a annoncés, ce mercredi 17 février, lors de la présentation à la presse de l'exposition « L'homme réparé », on ne voit poindre nulle révolution, mais une remise en ordre feutrée et ferme, l'amorce d'une gestion plus rigoureuse et d'une plus grande présence de l'industrie à la Cité.

Après les sévères critiques faites à cet établissement — de « souffrir financier » dont les missions étaient jugées trop nombreuses pour être compatibles (Le Monde du 4 septembre 1987) — l'heure est à la sérénité et à l'analyse. « Il y a beaucoup plus de positif que de négatif à la Cité », dit M. Marbach, et « presque toutes ses missions sont dignes d'être poursuivies ». C'est dire que le président de l'établissement, en fonction depuis trois mois, n'a mille intention d'amputer largement cet « outil multifonctionnel » aux activités

« complémentaires ». Que la Cité multiplie les modes de présentation, qu'elle s'ouvre à un large public — des jeunes enfants de l'Institut aux chercheurs de la médiathèque spécialisée — ou qu'elle offre des services aux entreprises, M. Marbach n'y trouve rien à redire. Si ce n'est qu'il juge bien trop timide encore cette couverture vers l'industrie. Actuellement, constate-t-il, « les expositions sont pour 90 % consacrées aux sciences et pour 10 % seulement à l'industrie ». Une tendance que M. Marbach, ancien président de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), souhaite redresser en mettant l'accent, dès 1988, sur une meilleure présentation des « mécanismes de l'entreprise et de ses métiers », espérant ainsi que « d'ici un an, la Cité, qui est aussi celle de l'industrie, méritera mieux son nom ».

Ouverture au public le plus large, aux scientifiques, aux entrepreneurs. « Il faut rattacher large, souligne M. Marbach, pour justifier l'investissement fait par la collectivité » à La Villette. Car, ajoute-t-il, « il ne faut pas espérer de miracle : la Cité demandera toujours à l'Etat un important effort financier, ce qui n'a rien de choquant compte tenu de la mission culturelle qui lui est impartie ». Pas plus qu'on ne reproche au Centre Pompidou, à l'Opéra de Paris ou au Muséum d'Orsay les efforts consentis en

leur faveur, on ne saurait s'offusquer, dit-il, des quelque 500 millions de francs que l'Etat a alloués cette année au musée de La Villette (1).

Son président n'en demande d'ailleurs pas plus pour les années à venir. Il espère pouvoir couvrir les dépenses liées au renouvellement des matériels — qui seront plus élevées que celles initialement prévues — grâce aux économies faites sur les frais de fonctionnement et à l'augmentation des ressources propres, qui devront passer de 65 millions de francs en 1987 à plus de 100 millions en 1988.

Un audit permanent

Pour parvenir à ce résultat, M. Marbach compte sur le partenariat de certaines activités par les entreprises, opération à laquelle contribuera la Fondation Villette-Entreprises, qui, depuis plus d'un an, regroupe trente-cinq grandes sociétés françaises. Ainsi sera prolongé l'effort déjà consenti par l'industrie, qui, sous forme de prêts ou dons en matériel et de prestations diverses, a déjà apporté à la Cité 85 millions de francs entre le 1^{er} juillet 1986 et le 30 septembre 1987.

Pour augmenter les recettes, M. Marbach envisage aussi d'adopter une politique tarifaire prenant mieux en compte les taux de fréquentation du public — très variables selon les jours ou les

semaines — et de développer certaines activités annexes, telle l'édition de documents écrits (2) ou audiovisuels produits par la Cité.

Ainsi gérée et soumise à un audit permanent chargé d'évaluer les tâches accomplies et de fixer des objectifs, mission par mission [...] La Villette pourra faire plus, sur les plans quantitatifs et qualitatifs, avec, bien sûr, moins de crédits publics ». A condition toutefois que la marge de manœuvre de son président ne soit pas entravée par le « cadre administratif et réglementaire » de cet établissement public à caractère industriel et commercial. « Car il n'est pas facile de gérer la Cité comme une entreprise et d'avoir en même temps pour elle une ambition hautement culturelle », constate M. Marbach, qui n'écarter pas la possibilité de demander un nouveau statut pour le musée scientifique. Ce point serait précisé dans le contrat de plan que la Cité devrait signer avec l'Etat dans les prochains mois — si possible avant les élections.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et ELISABETH GORDON.

(1) La Cité des sciences et de l'industrie, qui cotise avec ces partenaires, a reçu une subvention de 646 millions de francs en 1986, 496 millions en 1987 et 508 millions en 1988.

(2) La première opération se fera avec Gallimard.

MÉDECINE

Pour manque au devoir de réserve

La sécurité sociale révoque un médecin-conseil

Le docteur Martine Debat, médecin-conseil de la Sécurité sociale dans la Val-de-Marne, vient d'être révoqué « avec privation de droits aux indemnités de licenciement » pour avoir « manqué à son devoir de réserve » à propos des plans de « rationalisation » et de « modération » des dépenses de la Sécurité sociale. C'est la première fois dans son histoire que la Sécurité sociale révoque l'un de ses médecins-conseils.

Le docteur Debat avait été suspendu de ses fonctions le 16 novembre 1987 par le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), M. Dominique Coudreau, pour avoir refusé de constituer des dossiers nominatifs sur les médecins de ville suspectés de mal appliquer les dispositions du plan Séguin (Le Monde du 1^{er} décembre 1987).

A l'initiative des professeurs Paul Milliez et François Guérin, plus de trois cents médecins s'étaient alors immédiatement solidarisés avec le docteur Debat, s'inquiétant d'une « dérive vers l'interdiction pour les médecins de continuer d'exercer dans le respect des règles déontologiques exigées par leur profession, par les droits de leurs malades ». L'Association médicale de soutien au docteur Debat compte aujourd'hui près de 1 200 médecins, parmi lesquels 75 chefs de service et professeurs. Elle réclame l'annulation de la « décision litigieuse » prise par la CNAM.

Pour avoir qualifié de « fou » le professeur Mathé

Le professeur Schwarzenberg reçoit un blâme du conseil de l'ordre des médecins

Pour avoir déclaré en novembre 1985 au magazine Parents que le professeur Georges Mathé (hôpital Paul-Brousse, Villejuif) était « fou », le professeur Léon Schwarzenberg, appartenant au même hôpital, a reçu un blâme du conseil régional de l'Ordre de France de l'ordre des médecins.

Cette potémique était née en septembre 1985 à la suite d'une intervention accordée par le professeur Mathé au Journal du dimanche, dans laquelle le célèbre cancérologue affirmait que 20 % des cancers sont transmissibles sexuellement. Le professeur Mathé accusait la contrepartie, l'avertissement et le relâchement des mœurs en général d'être à l'origine de la prolifération de virus

responsable de cette transmission, le Papovae. La réaction des cancérologues fut immédiate. Dans une interview accordée au mensuel Parents, le professeur Schwarzenberg déclara : « Personne n'ose dire que le roi est nu, comme personne n'ose dire que le professeur est fou, et tout le monde le sait. » Dans le même journal, le professeur Michel Boiron (hôpital Saint-Louis, Paris), indiquait pour sa part que « les déclarations de Mathé sont celles d'un dépressif nauséabund ».

Le 22 novembre 1985, le professeur Mathé déposait plainte devant le conseil de l'ordre des médecins contre le professeur Schwarzenberg. Ce dernier se réservait toujours le droit de faire appel de ce jugement.



L'ENFANT ET LE SPORT

Par Marc Durand

Le sport est-il l'école du fair-play ou de l'agressivité sociale? Apprend-il la rigueur ou la tricherie? Pour éclairer un débat polémique et passionné, l'auteur aborde son sujet avec les méthodes et les concepts de la psychologie expérimentale.

Collection «Pratiques Corporales», dirigée par Raymond Thomas - 240 pages - 135F.

PUF

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

REPÈRES

Espace

Les stations orbitales manquent de confort

Le confort offert par les stations spatiales telles que Mir n'est pas parfait : il demanderait à être amélioré pour rendre acceptables les conditions d'un séjour de longue durée dans l'espace pour les femmes », a souligné le commandant soviétique Youri Romanenko, recordman de la vie dans l'espace, dans un entretien qu'il a accordé au quotidien américain Houston Chronicle.

A mesure que se prolongent les séjours, a-t-il expliqué, les comportements et sont confrontés à toutes sortes de difficultés et de problèmes psychologiques liés à la promiscuité, au bruit excessif, à l'inconfort du sommeil et à un certain rejet de la nourriture qui leur est offerte. Mais tous ces inconvénients ne sauraient diminuer « la joie » du travail dans l'espace.

Jeunesse

Quatre fois plus de suicides en Bretagne ces vingt dernières années

Selon une étude qui vient d'être menée par l'observatoire régional de la santé de Bretagne, le nombre des morts par suicide des adolescents de cette région a été multiplié par quatre en vingt ans. Sur 320 décès survenus en 1985, 178 étaient dus à des accidents de la circulation, 105 à des maladies et 17 à des raisons

Tiers-monde

Un jeûne public de deux jours

A l'occasion de leur campagne annuelle de carême, les vingt-six mouvements et services d'Eglise regroupés dans le Comité catholique contre le faim et pour le développement (CCFD) ont, pour la première fois, lancé un appel à un jeûne public et collectif de solidarité avec le tiers-monde, prévu le vendredi 18 et le samedi 19 mars. Cet appel s'adresse aux croyants de toutes les confessions et à « tous les hommes de bonne volonté ».

Des évêques ont décidé de s'associer à ce geste en France et à l'étranger (Haïti, Afrique du Sud, Pologne, Burkina-Faso, Guinée, Mali, etc.). Ainsi que des personnalités religieuses, des théologiens (Y. Congar, M.-D. Chenu), des pasteurs, le prix Nobel Paraz Esquivel, des universitaires (René Rémond, Paul Guibert, Gérard Defois, Michel Fallot), etc. Ce jeûne précédera la collecte annuelle du CCFD, le dimanche 20 mars, consacrée cette année à l'alphabétisation et à la formation professionnelle dans les pays du tiers-monde. (CCFD, 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. 40-26-51-60.)

ARCHÉOLOGIE

Limogeage du président des antiquités en Egypte

Au chevet du Sphinx

LE CAIRE
de notre correspondant

Les autorités égyptiennes viennent de tirer la sonnette d'alarme : le Sphinx est malade, si malade que les moyens disponibles en Egypte sont insuffisants pour le guérir. Appel donc du ministre de la culture, M. Farouk Hosni, à l'impératrice internationale pour participer à une campagne de sauvetage du colosse à corps de lion et tête humaine. Limogeage aussi de M. Ahmad Kadri, président de l'organisme général des antiquités, coprésident de l'« expérience égyptienne » et le seul qui affirmait publiquement que le Sphinx était en bonne santé.

Ce qui est devenu aujourd'hui une affaire d'Etat, retenant l'attention des médias et de tous les responsables, jusqu'au président Mubarak, a commencé dans le quasi-clandestin, le dimanche 7 février. Un bloc de 130 cm de long, 87 cm de large et 44 cm d'épaisseur s'est détaché de l'épaule droite du Sphinx pour se fracasser au sol, qui bruits heureusement... désert, les abords immédiats du colosse étant fermés aux visiteurs à cause des travaux de restauration. Des restaurations commencent à y a cinq ans et qui, selon M. Kadri, un ancien officier d'artillerie revêtu dans l'archéologie, étaient à 80 % terminées.

Ce n'est que le 12 février que les Égyptiens ont appris l'incident à la suite d'une visite sur place du ministre de la culture. « Une comédie de bas étage », a déclaré à la presse le directeur du service des antiquités, accusant le ministre d'avoir ressourci l'affaire du bloc, « une simple escroquerie » qui avait été menée dans les débris, pour lui porter personnellement préjudice et « ouvrir les portes aux restaurateurs étrangers alors que nous sommes les meilleurs ».

M. Kadri venait non seulement d'attaquer son supérieur hiérarchique à un moment où ses

actions étaient en baisse mais, de plus, selon le témoignage même des fonctionnaires dépendant du service des antiquités, le bloc n'avait jamais bougé de son lieu de chute.

Dans sa contre-attaque, le ministre a accusé celui qui était depuis près d'une dizaine d'années, à la tête du service des antiquités d'avoir entrepris à cor et à cri « des travaux de restauration politiques et non scientifiques visant uniquement à faire de la propagande ». De nombreux spécialistes estimant, en effet, que les travaux de restauration réalisés sous les ordres de M. Kadri (Citadelle, mosquée Bleue, fort de Qaït Bay) avaient été « entrepris à la hâte ».

Mais le limogeage de M. Kadri n'a pas pour autant résolu le problème du Sphinx, principalement menacé par les éboulements du village de Nasir-al-Sayman et la montée de la nappe phréatique, comme il n'a pas résolu le problème du temple de Louxor. Selon le responsable du service des antiquités de Haute-Egypte, six colonnes de ce temple menacent de s'effondrer du fait de la montée des eaux souterraines. En attendant le tenue du colloque international pour le sauvetage du Sphinx qui cherche à convoquer le ministre égyptien de la culture, une autre question urgente doit recevoir réponse : veut-on poursuivre la réalisation du dernier projet de M. Kadri que celui-ci avait pompéusement baptisé le « développement du plateau des pyramides » ?

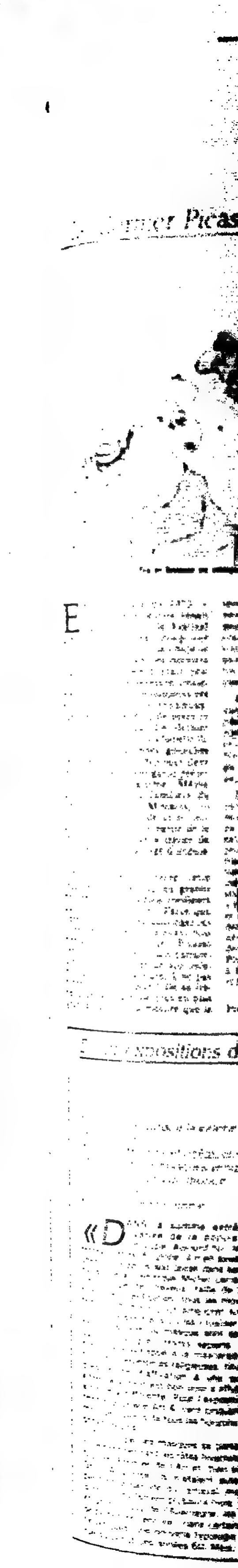
Ce projet prévoit, en effet, la construction de boutiques de vente de souvenirs, de restaurants, de cafés, et de toilettes au pied des pyramides. Celles-ci ont échappé en extrême à la construction d'un complexe touristique à la fin des années 70 et leur site avait été retrouvé sa majesté après la destruction des chalets et villas voisins de Sahara-City au début de 1982.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● Accord de coopération entre l'électronique Serge Dassault et Westinghouse. — Sur la base d'un échange équilibré et complémentaire, l'électronique Serge Dassault (ESD) et la société américaine Westinghouse ont conclu un accord dans le domaine des équipements militaires embarqués et, notamment, l'adaptation aux normes américaines des processeurs et systèmes numériques, produits par l'ESD, qui n'ont pas d'équivalence aux Etats-Unis. Cet échange devrait permettre une « interopérabilité » accrue des matériels d'armement en service dans les pays membres de l'Otan.

● Nationalité. Une citoyenneté européenne ? — M. Marcoux Long, vice-président du Conseil d'Etat, a présenté à la presse, le mardi 16 février, un livre de poche (éditions 10-18) intitulé Etre Français aujourd'hui et demain : il s'agit du rapport de la commission de la nationalité, dont il a présidé les travaux du 22 juin 1987 au 7 janvier dernier.

Dans des interviews accordées le 17 février au Figaro et à Libération, M. Long se déclare personnellement favorable à une citoyenneté qui permettrait à tout ressortissant de la CEE résidant dans un autre pays de la CEE d'obtenir des droits politiques liés à la citoyenneté du pays où il réside.

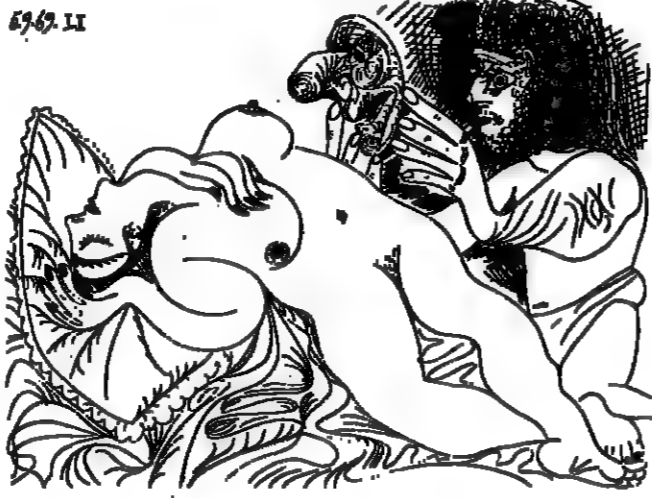


Journal de la Ville

ARTS ET SPECTACLES

« Le dernier Picasso » au Centre Georges-Pompidou

La peinture débauchée



Nu et homme au lit (5-9-1969)

Jacques Chirac, accompagné de Mme Pompidou, a inauguré, mardi 16 février, l'exposition consacrée, par le Centre Pompidou, au « dernier Picasso »...

ques Chirac, doit gagner 7 000 à 8 000 mètres carrés. Les détails du nouvel aménagement ne sont pas connus, mais il semble admis que le Musée national d'art moderne soit le principal bénéficiaire de cette mesure...



Nu couché (5-10-1972)

EN 1970, puis en 1973 - alors que le peintre venait de mourir, - le Festival d'Avignon proposa, coup sur coup, sur les murs de la chapelle du Palais des papes, les derniers Matisses...

temps passait et que l'heure de la mort approchait : plus de mille peintures, dessins et estampes au cours des cinq dernières années...

mière à rendre hommage au dernier Picasso. Son originalité est ailleurs : dans la proposition d'une lecture plus complète, plus large, plus serrée, plus « convenable »...

que Jacqueline, rencontrée grâce à Delacroix - elle ressemble à une des femmes d'Alger. Et elle a le don de devenir « une peinture à un degré inimaginable »...

brancque tout à la fois, ne sont alors pas loin de surgir dans le champ de la représentation, où le peintre Picasso s'autorise toutes les licences, toutes les libertés...

du peintre, qui vit sans partage à la fois son amour de l'art et de l'amour. Dont les ébats de couleurs noires sont parfois traversés de très noires images...

Picasso allait-il contre cette idée de Malraux que les grands peintres ne sont jamais meilleurs qu'au soir de leur vie ? Parce que libres, détachés des contingences terrestres, parce que n'ayant plus rien à prouver au monde ?

Il est alors totalement habité par la peinture - « plus forte que moi, elle me fait faire tout ce qu'elle veut » - et, portée par une extrême urgence, le besoin de prouver non plus qu'il est peintre, mais vivant...

La peinture y règle ses comptes avec la peinture du passé, ou fait semblant de le faire. Il y mesure, l'affronte, l'éprouve en vérifiant ses forces, la pousse tout à tour à son cubisme et à ses ouïlets et fait l'inventaire de ses propres moyens...

Le thème du peintre et son modèle, cher à Picasso depuis longtemps, et par où il est toujours passé pour y préparer ses mille et une transmutations formelles, cette fois encore va servir. A démasquer l'homme sous le peintre, l'homme dans tous ses états, jeune, vieux, conquérant, bestial, fleur bleue, grossier, divin, barbu ou pas, qui traverse le tableau et passe à l'acte, piquant de son pinceau-ver de lance la chair rose affriolante du modèle...

Plus qu'une écriture, c'est d'une langue qu'il s'agit. Inédite, argotique, dit David Sylvester, à la mesure de la formidable vitalité

Car l'exposition est aussi jalonnée de dessins et de gravures dévoilant d'autres jeux, en compagnie d'autres femmes et d'autres peintres, de Degas en particulier, le Degas des monotypes et de la maison Teller que Picasso avait achetée et qui sont justement exposés au Grand Palais...

Deux expositions d'art primitif

Sous le masque

Deux expositions, à la galerie Art 4 et au Musée des arts africains et océaniques, présentent des masques venus des quatre coins du monde. Une histoire vieille comme l'homme.

« D'ANS la somme extrêmement variée de la population qui occupe aujourd'hui les différentes parties du globe, il n'en existe aucune chez qui le corps soit laissé dans son état de naissance »...

ou récente, de bois, de toile ou de papier mâché, les figures inventées, « sorcières » ou « hommes sauvages », sont toutes grotesques et grimaçantes. Elles sont censées exprimer la personnalité souterraine de celui qui les porte et, par là même, neutralisent ses aspects négatifs.

Les masques de bois polychromes qui servent encore, dans l'Etat de Guemero, au Mozambique, à célébrer de mythologiques croisades s'inspirent nettement de l'iconographie espagnole des XVII^e et XVIII^e siècles. Les chrétiens, nez droits et barbes bouclées, s'opposent aux Maures, dont les traits sont fortement indigènes, voire africanisés. Les masques des acteurs grecs ou romains sont absents de l'exposition.

En revanche, ceux du théâtre nègre, minimalistes et ceux, flamboyants, de l'opéra chinois sont là, à côté des terrifiants effigies de Sri Lanka, destinées à exorciser les forces du mal. Leurs cousins indiens, langues pendantes et yeux exorbités, représentent, eux, des esprits bénéfiques. Les « figures » venues d'Afrique, dépeintes, comme c'est presque toujours le cas, du costume qui les accompagne et sans lequel elles ne peuvent être exhibées, sont les plus belles : masques pourou, bisafards, aux couleurs de la mort, masques-heaumes en blanc et noir (Fang, Gabon) ou polychromes (Ngouro, Côte-d'Ivoire). Ces objets, de plus en plus recherchés par les Occidentaux, constituent, nous dit Louis Perrot, « les introuvables du sacré et du profane, de l'invisible et du visible quotidien, de la mort omniprésente et de la vie ».

Une autre exposition, venue de RFA, installée au Musée des arts africains et océaniques,

9 NOMINATIONS AUX CÉSARS



Au revoir les enfants UN FILM DE LOUIS MALLE

« Le masque et les cinq mondes », galerie Art 4, parvis de La Défense, exposition organisée par la Maison des cultures du monde. Jusqu'au 4 avril. « Paroles de devin », Musée des arts africains et océaniques, 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Exposition organisée avec le concours du Museum für Völkerkunde, département Afrique, Berlin-Dahlem. Jusqu'au 9 mai.

rie sera renforcée... de La Villette

Un grand... ARCHÉOLOGIE

Au chevet du Sphinx

ARCHÉOLOGIE

ARCHÉOLOGIE

MUSIQUE

A la découverte de Léos Janacek

Un solitaire sur des chemins nouveaux

FILS d'un instituteur qui jouait du violon les jours de fête, Léos Janacek est né en 1854 à Hukvaldy, petite ville de Moravie aux confins de la Silésie. Il fit ses études au couvent des Augustins à Brno (Brunn, à cette époque où la Moravie faisait partie, à son corps défendant, de l'empire austro-hongrois), où il participait, au sein de la maîtrise, aux diverses cérémonies et recevait gratuitement en échange un double enseignement, général et musical. C'est là qu'un moine musicien, Pavel Krizkovsky, frappé par ses dons, veilla plus particulièrement à sa formation et eut une influence durable sur Janacek, qui s'intéressa ainsi au vieux fond musical slave.

Après avoir obtenu le diplôme d'instituteur que lui suggérait la tradition familiale, Janacek va poursuivre sa formation musicale à Prague, où il étudie l'orgue, puis à Leipzig et à Vienne, pour la composition; sans succès toutefois, sinon de lui faire prendre conscience de l'absence qui séparait une certaine tradition germanique de ses propres conceptions.

Rentré à Brno, Janacek partage son temps entre l'enseignement de la musique à l'École normale, la direction de plusieurs chœurs, pour lesquels il écrit régulièrement de nouvelles œuvres, et d'une école d'orgue qu'il a fondée. Il lui reste peu de temps pour mener à bien des compositions d'ensemble, d'autant qu'à partir de 1888 il consacre une partie de ses loisirs à collecter dans les campagnes des mélodies populaires qu'il

note avec une rigueur scientifique, n'omettant pas de tenir compte de la dimension psychologique.

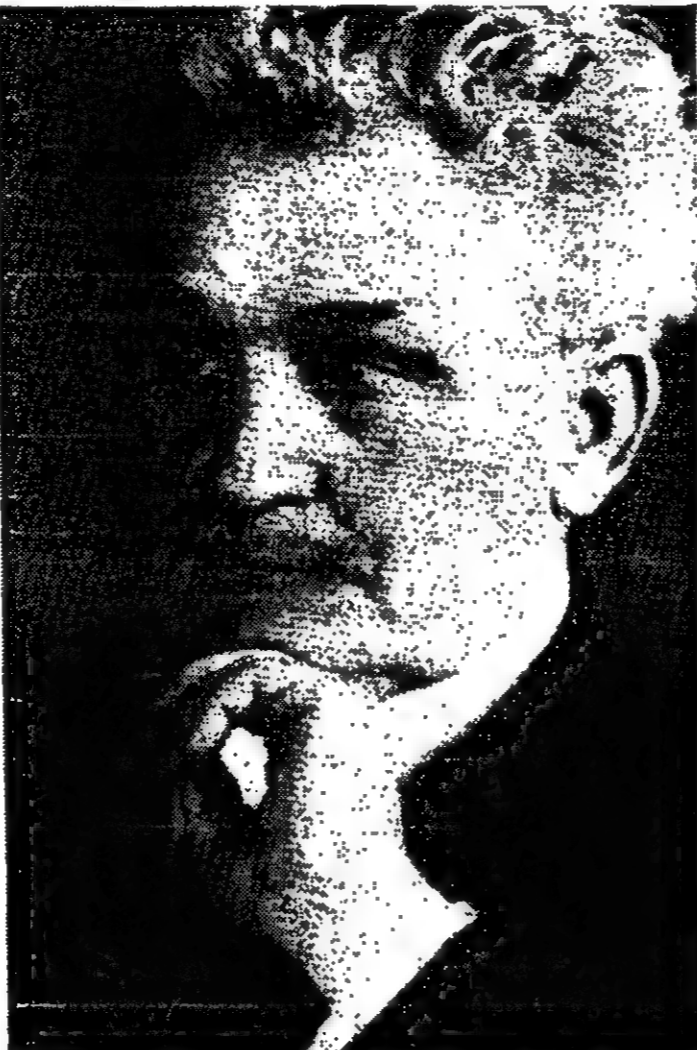
Janacek avait remarqué en effet que la façon de chanter (ou de parler) était parfois plus importante que ce qui était chanté, que le ton l'emportait sur les mots. De même dans la conversation, il faut écouter la musique des phrases si l'on veut en comprendre le sens exact : - Je voyais bien plus profond j'écoutais parler à travers la musique des mots », dira-t-il plus tard. A partir de cette époque, il se mit à noter musicalement les bribes de conversation qu'il entendait et qui le frappaient.

Cette prise de conscience aura une influence déterminante sur sa manière d'écrire pour le théâtre. Après deux essais : *Sarka*, un opéra mythologique (1884), et *Commencement de roman* (1887), c'est avec *Jenufa* (1896-1903) qu'il trouve son véritable style lyrique.

Refusé par l'Opéra de Prague, *Jenufa* fut créé à Brno avec un succès certain, en 1904. Janacek avait cinquante ans. Il fit valoir son droit à la retraite à l'École normale et put ainsi se consacrer davantage à la composition. Dvorník venait de mourir et Janacek, qui était son ami de longue date, aurait pu devenir à son tour le grand musicien tchèque si on n'avait pas continué, à Prague, à le réduire à une sorte de folkloriste morave qui se pique de composer.

Jusqu'en 1916, Janacek restera ainsi dans l'ombre de ses

A côté du nom de Léos Janacek et de ses dates (1854-1928), on devrait écrire dans les dictionnaires : à redécouvrir périodiquement. On ne saurait dire, en effet, que le nom et certaines œuvres du plus grand compositeur tchèque depuis Dvorak soient tout à fait inconnus des mélomanes français, mais ce sont plutôt les occasions qui manquent d'approfondir cette connaissance.



glorieux rivaux aujourd'hui oubliés, continuera à composer des chœurs qui, à côté des opéras, forment l'essentiel de sa production, et à écrire des opéras : *Ovad* (le destin), qui ne sera représenté qu'en 1958, et les *Excursions de M. Broucek*, comédie lyrique qui attendra seulement jusqu'en 1920 sa création à Prague.

C'est grâce aux démarches obstinées de quelques amis que l'Opéra de Prague accepta finalement de présenter *Jenufa* en 1916. Le succès fut tel qu'à soixante ans passés, devenu enfin le compositeur national d'un pays qui venait de retrouver son identité à l'issue de la guerre, Janacek connut une nouvelle jeunesse. Il composa ainsi coup sur coup le *Journal d'un disparu*, cycle de mélodies pour ténor et piano, quatre opéras : *Katja Kabanova*, d'après l'*Orage* d'Ostrovski (1919-1921), la *Petite Renarde russe* (1923), *l'Affaire Makropoulos* (1925) et *De la maison des morts* (1926-1928); deux quatuors à cordes, inspirés l'un par la *Sonate à Kreutzer* de Tolstoï, l'autre par la correspondance enflammée qu'il entretenait avec une jeune femme rencontrée en 1918; le *Concertino* (1925) et le *Capriccio* (1926) pour piano et ensemble instrumental; une *Sinfonietta* et une *Messe* (1926) utilisant le dialecte slovaque.

En dix années, de 1918 à 1928, Janacek écrivit donc la majeure partie de son œuvre et emprunta des chemins nouveaux à un âge où c'est souvent l'inverse qu'on observe. Il en voyait l'origine dans son amour

pour la belle Kamilla : « Je suis heureux de vivre en toi, lui écrivait-il. Et les gens ? Ils ouïrent de grands yeux. Je n'ai que des succès et mes compositions sont pleines d'impétuosité. Où cet homme prend-il tout cela ? Enigma... J'aimerais tellement crier, te mettre en avant, te montrer : la voici, ma chère, ma gentille énigme de vie ! »

Quant à la façon, sinon de composer, du moins d'élaborer cette musique si vive, si nerveuse, on ne saurait citer leur témoignage que celui de son élève Ludvík Kundera : « On entendait toute la matinée la maisonnette du jardin de Janacek résonner des accents de son piano... Là, Janacek martelait et faisait ressortir de son instrument, aussi fort qu'il était au démarrage possible, en utilisant toujours la pédale, un seul motif d'un petit nombre de notes qui revenait sans cesse... et il le répétait plusieurs fois de suite, soit sous sa forme initiale, soit parfois avec un petit changement. On pouvait évaluer, à la verve qu'il mettait à son jeu, combien il était soulevé et emporté par le contenu émotionnel du motif... A ce stade initial, il ne composait pas, mais voulait seulement, en répétant continuellement le petit motif, se plonger dans une atmosphère donnée, pour jeter ensuite immédiatement sur le papier, dans une hâte fébrile, sans l'aide du piano, l'œuvre bâtie dans sa plus grande partie sur le motif. »

GERARD CONDÉ

Rigueur, rugosités

UN journaliste qui avait écrit un article enthousiaste mais partiellement inexact pour présenter Janacek au public londonien, le compositeur envoya une lettre mémorable qui décourageait ses plus chauds partisans de récidiver... Janacek soulignait qu'il n'avait que faire de l'impressionnisme français et qu'il avait proclamé bien avant Debussy, ni liberté dans l'enchaînement des accords. Il n'y a donc pas lieu d'y revenir, sauf pour souligner ce qu'une réaction si violente pour quelques broutilles révèle sur le caractère impulsif, voire imprudent, de Janacek, et de relever que, indépendamment de la question oiseuse de l'amélioration, il existe entre son langage musical et celui de Debussy certaines parentés qui seraient dûes à l'absence de ses œuvres aux oreilles françaises.

Comme celui de Debussy, en effet, le langage harmonique de Janacek rejette la tradition d'enchaînements directionnels, fondés sur l'atténuation de tensions et de détente — correspondances et dissinances — partant d'une situation pour aboutir nécessairement à une autre. Il préfère le jeu des harmonies dites « non fonctionnelles », qui ne mènent nulle part parce qu'elles sont exemptes de tensions internes, et s'enchaînent librement sans conduire impérativement à l'auditeur ici ou là. Cela n'empêche ni les tensions ni les détente, mais les tensions savantes sont volontiers remplacées par des ruptures ou des juxtapositions inopinées.

Comme Liszt, qui, à bien des égards, apparaît comme leur ancêtre commun, Debussy et Janacek affectionnent les brèves séquences non liées, répétées à l'identique ou transposées. Hostiles l'un comme l'autre au contrepoint pédant, ils préfèrent superposer des motifs ou des lignes nettement individualisées. Enfin, le souci de Debussy d'approcher, dans

Pallées et Mélissende, le vérité du langage parlé à travers le redoublé est identique à celui de Janacek dans ses opéras, où le chant n'est jamais qu'une amplification des inflexions naturelles de la parole, tandis que la mélodie lyrique proprement dite s'épanouit à l'orchestre.

Grâce aux adaptations de Max Brod, les opéras de Janacek ont été très vite connus et appréciés dans les pays de langue allemande, où l'on croyait pouvoir les situer dans les courants réalistes ou expressionnistes en raison du caractère de leurs sujets. Dans une étude consacrée à *De la maison des morts*, le musicologue italien Franco Pulcini montre bien les limites du prétendu réalisme de Janacek qui, loin de se satisfaire, dans cette œuvre comme dans les autres, d'évoquer les aspects les plus tragiques de la réalité, témoigne d'une aspiration vers un idéal supérieur. « Il me semble que je descends de plus en plus bas, écrit-il à propos de l'adaptation qu'il fit du récit de Dostoevski, et que je marche dans les bas-fonds des plus misérables d'entre les humains. » Cependant, sur la première page de son manuscrit, il écrit : « En chaque homme brille une étincelle divine », comme s'il fallait descendre au plus bas pour voir au plus haut.

Dans le théâtre de Janacek, la confession publique occupe une place primordiale, avec ce qu'elle suppose de faire exemplaire et révélation. En cela, il s'inscrit dans un courant spécifiquement slave qui lui était cher, tant par conviction personnelle qu'en réaction contre le modèle germanique régnant. Les commentateurs occidentaux, tentés d'y voir des prises de position sociales, rationalistes ou féministes, restent d'une certaine façon étrangers à la véritable portée de ces drames de l'âme tchèque.

G. C.

Calendrier

- *Katja Kabanova* à l'Opéra de Paris. Direction musicale : Jiri Kour, mise en scène : Götz Friedrich, avec Leonie Rysaneck, Karan Armstrong, Barry Mac Cauley, les 18, 20, 22, 24, 27 et 28 février et le 1^{er} mars.
- Tournée de l'Orchestre de la Philharmonie tchèque. Direction : Václav Neumann, à Lyon le 1^{er} mars (auditorium Maurice-Ravel), à l'Opéra de Paris les 2 et 3 mars et à Strasbourg le 4 mars; saïne de la *Petite Renarde russe*, *Sinfonietta*, *Taras Bouba* (et, selon les lieux, œuvres de Mahler, Dvorak ou Martinu).
- *De la maison des morts*, à l'Opéra-Comique. Direction musicale : Sir Charles Mackerras, mise en scène : Volker Schloendorff, avec Robert Durré, Josef Hegau, Doffor Jedlicka, Miroslav Kopp, Frantisek Livora, etc., les 10, 12, 14, 16, 21, 23, 25, 28 et 30 mars et le 1^{er} avril.
- *Journal d'un disparu*, au Théâtre de Grammont à Montpellier. Mise en scène : Etienne Charrié, dans un décor original du peintre Charles Delvaux, avec Alain Planès au piano, les 4, 5 et 6 mars.
- Au musée d'Orsay : 10 mars, 20 h 30, 2^e quatuor de Janacek (avec Brahms et Dvorak), par le Quatuor Talich.
- Concerts à l'Opéra-Comique : 11 mars : *Sonata T. K. 1905*. Sur un sentier bruissement et le *Journal d'un disparu*, avec Nicolai Gedde et Josef Palencsek ; 17 mars : le Quatuor Smetana interprète le Quatuor n° 11, de Beethoven, le quatuor n° 1 de *Sonata à Kreutzer*, de Janacek et le Quatuor n° 2, de Smetana ; 24 mars : le Quatuor à vent de Prague interprète des œuvres de Reicha, Foerster Krejci et Janacek (concert

partiellement redonné à Cognac le lendemain) : 31 mars, récital du pianiste Josef Palencsek; Dans les *brumes*, *Concertino* et *Capriccio* pour piano et ensemble instrumental, avec neuf solistes de l'Orchestre de l'Opéra.

- Franco-Musique s'associera à cette célébration Janacek en proposant la retransmission, le 27 février, d'une des représentations de *Jenufa* données au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles le 27 octobre dernier; la retransmission, le 28 mars, de *Katja Kabanova* enregistré au Palais Garnier et, le 2 avril, de *De la maison des morts*, enregistré Salle Favart. Les « Matins des musiciens » du 21 au 25 mars seront également consacrés à Janacek.

- L'Opéra de Paris présentera une Exposition Léos Janacek, du 21 février au 21 mai. Un colloque international aura lieu à l'UNESCO les 11 et 12 mars; enfin, la revue l'Avant-Scène-Opéra consacrera son n° 106 à l'étude de *De la maison des morts*.

Pour les opéras et la musique symphonique de Janacek existent essentiellement les enregistrements réalisés par des compositeurs du compositeur, et d'autre part ceux du chef britannique Charles Mackerras à la tête de la Philharmonie de Vienne. Ces enregistrements Mackerras s'imposent en particulier dans les opéras, car la plupart restitué pour la première fois leur partition d'orchestre authentique.

C'est ainsi que, grâce à Mackerras, on peut enfin entendre sur disque — et intégralement — la version originale de *De la maison des morts* (enregistrement de 1979). Les solistes sont tchèques, et les promesses de la Philharmonie de Vienne éclatantes (deux micro-cassettes Decca), admirables et émouvant d'opéra de compositeur, il faut absolument réécouter la première version (années 60) du Quatuor Smetana (deux micro-cassettes Decca, enregistrement de 1977).

En compact, on acquerra d'urgence, toujours avec Mackerras, Vienne et Söderström, *Jenufa*, version très dramatique et d'une superbe hauteur de vue (deux disques compacts Decca), et la *Petite Renarde russe*, où Mackerras, dirigent une troupe exclusivement tchèque à l'exception de Lucia Popp, apparaît encore plus éblouissant que ses prédécesseurs Bohumil Gregor et Vackav Neumann (deux disques compacts Decca, enregistrement de 1981).

La *Sinfonietta*, « spartiate » bouillonnante et géniale, et le poème symphonique *Taras Bouba*, d'après Gogol, forment un couplet discographique classique, et l'on fera tout pour se procurer la version de 1981 de Karl Ancelet et de la Philharmonie tchèque, témoignage insurpassable du génie du grand chef disparu (un micro-cassette Supraphon). L'interprétation de Simon Rattle et de l'Orchestre Philharmonie est presque aussi incisive et « décapante » (un disque compact EMI), et Charles Mackerras, avec la Philharmonie de Vienne, évite comme d'habitude tout « folklorisme » (un disque compact Decca).

Pour en revenir sur deux quatuors à cordes (*Sonata à Kreutzer* et *Lettres intimes*), admirable et émouvant d'opéra de compositeur, il faut absolument réécouter la première version (années 60) du Quatuor Smetana (deux micro-cassettes Decca, enregistrement de 1977). Enfin, une discothèque Janacek « de base » est incontournable dans la *Messe glycolitique* en vieux slovaque. Ancien et à signé en 1983 une version de référence (un micro-cassette Supraphon), rejointe maintenant par celle de Charles Mackerras, à la tête de la Philharmonie tchèque cette fois (un disque compact Eurodisc-Supraphon).

MARC VIGNAL.

THEATRE A CHATILLON

Plaisirs d'Amour

Création de S. Noyelle et Ph. Delettrez

21 h - Du 18 février au 12 mars 1988

Reservations : 46.57.22.11

ABONNEZ-VOUS : 43 66 43 60

JUSQU'AU 25 FÉVRIER GRAND THÉÂTRE

LE PUBLIC DE LORCA

mise en scène JORGE LAVELLI

15, RUE MALTE-BRUN, PARIS XX^e Métro: GAMBETTA.

DU 16 FÉVRIER AU 16 MARS PETIT THÉÂTRE

UNE VISITE INOCCUPUNE DE COPI

mise en scène JORGE LAVELLI

CRÉATION



ARTS

Des grands lacs au Pacifique

Trois étapes dans l'Ouest canadien

Les Jeux olympiques d'hiver de Calgary braquent ces jours-ci les feux de l'actualité sur l'Ouest canadien. Certains découvrent à cette occasion que la néopole pétrolière a semé ses grattes-ciels au pied des Rocheuses: Calgary n'est pas, comme on l'entendait, il y a quelques jours encore, sur plusieurs des antennes françaises, un quelconque chef-lieu de Sicile.

Calgary, Alberta. Un Etat démesuré, un Etat américain, le western et ses mythes. La manne pétrolière a converti les cow-boys en riches industriels. Que faire de tant de dollars dont le volume augmente à mesure que sourdent pétrole et gaz naturel d'un plateau ras et infini? Du mécénat, bien sûr, et l'Alberta culturel en est bouleversé. Le symbole majeur de ce partage des richesses est le centre et l'école des arts de Banff, splendide village qui s'étire dans la vallée qu'a creusée la rivière Bow, dans la roche dure d'une des plus belles montagnes. Là, depuis le début des années 30, une poignée de pionniers amoureux de l'art dans toutes ses formes ont bâti pierre à pierre un rêve de toit pour les artistes d'Amérique du Nord et quelques-uns de leurs amis des autres continents.

Plus à l'ouest encore, là où la montagne se jette abruptement dans les eaux froides du Pacifique, Vancouver, une ville d'aujourd'hui comme on n'oserait l'imaginer: moderne, comme le sont les bâtiments de l'architecte canadien Erickson, verte et bleue de ses arbres, de ses fleuves et de son océan. C'est là que deux indiens Haidas ont décidé de se souvenir de leurs racines. Bill Reid, d'abord, puis Robert Davidson, les artisans d'une renaissance.

Puis, avant que de quitter ce continent neuf, il faudra emprunter la porte du Canada britannique, Toronto. Devenue à la vitesse du son la capitale économique de la Fédération, la métropole rêve aujourd'hui de New-York et ravale sa façade culturelle. Yonge Street prend des allures de Broadway.



Au pied des Rocheuses, les installations du centre des arts de Banff.



Le sculpteur Bill Reid devant « le Corbeau et les premiers humains », œuvre maîtresse du Musée d'Anthropologie de Vancouver.

OLIVIER SCHMITT.

Colombie-Britannique

Sur la piste des Haidas

DANS son atelier bizarrement installé au cœur de Granville Island, le quartier des petites boutiques d'artisans et des restaurants exotiques de Vancouver, Bill Reid met la dernière main à ce qui devrait s'imposer comme son œuvre capitale: une formidable sculpture de plusieurs mètres de long et de haut, un « canot mystique », symbole de son art propre et de celui de ses ancêtres, les Indiens Haidas.

Bill Reid a repris contact avec la civilisation haïda. Puis il s'est lancé dans l'orfèvrerie, mariant or, platine et diamant avec la force des formes haïdas. A la fin des années 60, il a redécouvert le secret de la sculpture des totems et a commencé de traduire dans la glaise les légendes de son peuple.

Après plusieurs années d'obscureté d'un gouvernement canadien qui a tout tenté pour étouffer une culture savante, les Indiens ont, derrière Bill Reid, relevé la tête. De plus jeunes artistes, tout à leur art puisqu'ils n'ont plus à se battre pour une quelconque reconnaissance, ont décidé de rejoindre le mouvement. Le moindre d'entre eux n'est pas Robert Davidson, peintre et sculpteur haïda, qui a installé son atelier en pleine nature, non loin de la frontière avec les Etats-Unis.

Là, il a commencé par copier des œuvres anciennes, puis a fait l'apprentissage de sa singularité au côté de Bill Reid. Aujourd'hui, il a poussé à l'extrême ses recherches qu'il crée au quotidien un art indien nouveau, nourri des formes haïdas et d'une formation moderne. Comme son prédécesseur, il impose sur la scène artistique internationale des créations originales, qui forment un pont entre une culture injustement méconnue et la nôtre, qui ne manquera pas d'être houspillée par ces vents frais du Pacifique.

L'an prochain, cette œuvre monumentale accueillera les visiteurs qui se rendront à l'ambassade du Canada à Washington. Belle consécration pour ce sexagénaire discret, doux et immédiatement sympathique qui a su se souvenir, il y a trente ans, que sa mère était haïdienne, de la tribu haïda, dont le bercail est situé dans les îles de la Reine-Charlotte, au large des côtes du nord de la Colombie-Britannique. Depuis, il se bat pour imposer le savoir-faire d'une culture dont la légende assure qu'elle rassemble les premiers humains découverts par un corbeau sur une plage.

Grâce à lui, le Canada puis le monde ont assisté à la renaissance de l'art indien, qu'il a, selon Claude Lévi-Strauss, « réintroduit sur la scène artistique, pour un dialogue avec l'humanité entière ». Ancien présentateur de radio et de télévision, c'est par un documentaire sur les totems que

Ontario

Ils rêvaient New-York

DEMANDEZ le théâtre! Soixante compagnies dramatiques, dix compagnies de danse, dix troupes de théâtre pour enfants, trente producteurs indépendants, quarante salles de représentation, vingt écoles et studios, Toronto, du haut de la tour la plus élevée du monde, veut en remonter à Broadway et Brooklyn! Autour d'institutions puissantes, le Canadian Opera Company, le National Ballet, l'Orchestre symphonique de Toronto et les Festivals Shaw et Stratford, les servants plus humbles des arts de la scène sont partout.

Seuls l'Amérique et ses pionniers pouvaient trouver en eux la force de construire, en 1913, deux théâtres superposés! En bas, le théâtre Loew's, devenu plus tard Elgin: 2 200 places, décoration néo-classique de marbres, poutres et or. On le destina au vaudeville, et c'est Irving Berlin qui essaya les platres. En haut, le Winter Garden, 1 600 places, doit son nom à sa délicate décoration de murs peints et de décors végétaux: les piles sont d'énormes troncs d'arbre; de la scène, des murs latéraux, une nature sauvage faite de feuillage, de fleurs et de fruits envahit tout, jusqu'au plafond. En 1927, le Winter Garden ferma ses portes. Trois ans plus tard, le Loew's est converti au cinéma.

Tandis que le gouvernement fédéral d'Ottawa consacre chaque année, pour l'ensemble du territoire canadien, plus de 400 millions de francs aux arts, le seul Etat de l'Ontario subventionne ses artistes par près de la même somme. Cette action publique, combinée à un mécénat d'entreprise florissant, a permis une éclosion relativement récente de nombreux centres d'activités artistiques.

Cette soudaine richesse, qui n'est pourtant pas comparable à l'effort fait, d'abord en Allemagne fédérale et ensuite en France, pour les arts de la scène, trouve une magistrale ponctuation dans un vaste chantier qui s'achève au centre de Toronto: la rénovation des théâtres Elgin et Winter Garden.

En 1982, cet incroyable empilement est classé monument historique. Dans le but d'accueillir le Festival des festivals de Toronto ainsi que les productions les plus importantes d'Amérique du Nord, on décide bientôt de le restaurer conjointement. Grâce aux efforts conjugués du ministère de la culture de l'Ontario et de la Fondation ontarienne pour le patrimoine, chargée de collecter les fonds privés, grâce aussi à l'aide financière du gouvernement fédéral, 85 millions de francs ont été rassemblés et les deux théâtres retrouveront leur vocation initiale à la fin de l'été 1989.

Alberta

Le prix de l'excellence

L'AUTOROUTE n°1 s'engouffre enfin dans la voie naturelle tracée par la rivière Bow au cœur des Rocheuses. Banff, un rêve de village, le plus vieux des parcs nationaux canadiens, récemment classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, a semé ses élégantes maisons entre un palais copié de l'ancestrale Europe, le Banff Springs, et les bâtisses plus austères du plus prestigieux des centres culturels canadiens, l'Ecole des arts.

posteurs, deux à des plasticiens et trois à des écrivains.

Depuis qu'en 1933 deux professeurs de l'université d'Alberta ont décidé de créer, dans une nature sauvage qui commençait d'accueillir les touristes, l'Université d'été du théâtre de Banff, le lieu n'a cessé de grandir, en surface et en réputation.

Les artistes et les professionnels reçus à Banff sont le plus souvent des Américains, venus du Canada, mais aussi des Etats-Unis. Cependant, certains viennent de plus loin. Après un accord récent, douze élèves des conservatoires nationaux de musique de Paris et de Lyon ont été reçus ici pour un stage de perfectionnement. Tous les artistes invités à Banff sont sélectionnés sur dossier et audition à un haut niveau de qualité. Ils participent, à des degrés divers, au coût de leur hébergement et de leur apprentissage, et disposent ainsi des équipements exceptionnels du centre.

« Quelques années après la création du centre, raconte son actuel président, Paul D. Flock, en un anglais fleuri qui ne répugne pas, en apartés malicieuses, à quelques mots de français, des cours de chant, d'écriture et de peinture ont été lancés. Puis sont venues la musique, la danse, l'opéra et la totalité des arts plastiques. Dans les années 70, le centre est devenu une sorte de conservatoire, toute l'année en activité. Créée dans les années 50, l'école de management propose aujourd'hui de nombreux programmes aux chefs d'entreprise, investisseurs et experts dans les domaines des affaires, de l'administration, de la culture et de l'environnement. Nous disposons aussi depuis plus de dix ans de la Leighton Artist Colony, huit studios conçus par les plus grands architectes canadiens qui nous permettent d'accueillir toute l'année des artistes en résidence pour des durées qui varient entre un et trois mois. Trois sont réservés aux com-

Le « complexe théâtral » abrite deux salles de 950 et 250 places, des studios de travail, des salles de répétitions et des ateliers. Le centre dispose aussi de deux auditoriums, de plus de cinquante salles de travail pour les musiciens, de 100 pianos dont 33 à queue, d'une galerie d'exposition, d'une bibliothèque de 16 000 livres, 5 000 bandes magnétiques et 9 000 enregistrements de musique, d'un laboratoire d'informatic appliquée aux arts, et d'un centre complet de loisirs.

Banff peut aussi recevoir des congrès et des séminaires qui permettent aux artistes en résidence de se confronter à l'actualité de la vie culturelle et économique. Enfin, le Festival des arts en été, une saison d'hiver et de nombreux événements ponctuels jalonnent la vie de l'Ecole des arts. Son budget annuel était en 1986-1987 de 90 millions de francs, assurés à plus de 50 % par l'Etat d'Alberta, qui est très conscient de soutenir ici une expérience unique en Amérique du Nord.

* The Banff Centre, School of Fine Arts, Box 1020 Banff, Alberta, Canada, TOL 000. Tél.: (1) 403-763-61-80.

Discographie

P... (discography content)

Winter de la Botelle... LE THEATRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE... Mathilde MONNIER... Jean-François DUROURE...

HEINER MULLER... LAROUTE DES CHARS... 8316

GALERIE MAURICE GARNIER... BERNARD BUFFET... SUMO - KABUKI... THEATRE DU SOLEIL... L'INDIADE OU L'INDE DE LEURS REVES...

CHAILLOT THEATRE NATIONAL... LE MISANTHROPE - ANACAONA... THEATRE GEMIER... LA PRINCESSE MALEINE... GRAND FOYER... LE TRAGIQUE DESTIN D'UN HEROS DE VERRE...

Public... JORGE LAVELLI... GABRIELLA

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h, gratuit le dimanche de 10 h à 14 h (42-77-12-33).

LE DERNIER PICASSO. 1953-1973.

Grande Galerie. Du 18 février au 16 mai.

CY TWOMBLY. Galeries contemporaines. Jusqu'à 17 avril.

JOSEF SUDEK • PRAGUE. Galerie du Forum. Jusqu'à 13 mars.

ZORAN MUSIC • L'ŒUVRE SUR PAPIER. Jusqu'à 20 mars.

IMAGES D'UTILITÉ PUBLIQUE. Galerie d'exposition du Centre d'information de CCL. Jusqu'à 28 mars.

DES MARIAGES DE RAISON : MAISON DÉMARIÉE. CRÉATION INDUSTRIELLE BÂTIMENT. Centre de création industrielle CCI. Jusqu'à 21 mars.

LES MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier de enfants. Jusqu'à 5 mars.

Musées

DEGAS. Grand Palais. Galeries nationales (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F (gratuit le 21 mars). Jusqu'à 16 mai.

ZURBARAN. Grand Palais. Galeries nationales. Entrée : place Clemenceau (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F ; le samedi : 18 F. Jusqu'à 11 avril.

XXXIX SALON DE LA JEUNE PEINTURE. Grand Palais. Avenue Winston Churchill (42-56-45-04). Tous les jours, de 10 h à 19 h 30. Jusqu'à 21 février.

FRANZ XAVER WINTERHALTER et les cours d'Europe de 1838 à 1870. Musée de Petit Palais. Avenue Winston Churchill (42-56-45-04). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'à 7 mai.

CONSTRUCTION/IMAGE. BERNARD FREIZE. Musée d'art moderne. 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Du 18 février au 10 avril (ARC).

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986. Pavillon de Flore (entrée provisoire sur le quasi des Tulleries, face au Pont-Royal) jusqu'au 25 avril. LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MERIMONDE. Jusqu'au 23 avril. Musée du Louvre (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

LES DEMOISELLES D'AVIGNON. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-23-21). Les lundis, jeudis et vendredis, de 9 h 15 à 22 h ; les samedis et dimanches de 9 h 15 à 17 h 15. Entrée : 31 F ; le dimanche : 16 F. Jusqu'au 18 avril.

VAN GOGH A PARIS. Musée d'Orsay, 1, rue de Belleville (45-49-48-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 21 h 15 ; les samedis et dimanches, de 9 h à 17 h 30. Entrée : 30 F ; le dimanche : 20 F. Jusqu'au 15 mai.

LE CHANT DU MONDE. DE JEAN LURÇAT. Musée du Louvre, 19, rue de Vaugirard (42-54-23-93). Sauf lundi, de

11 h à 18 h ; Le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; Samedi : 16 F. Jusqu'à 24 avril.

PORTRAIT D'UNE FORÊT. Une Journée de Forêt de Fontainebleau avec les peintures de Barbizon. Musée en herbe. Halle Saint-Pierre, 1, rue Rosnard (46-06-08-21). Jusqu'à 11 mai.

ANDRÉ KERTESZ. Photographie. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (42-49-04-91). Jusqu'au 25 février.

SPLÉNDEUR ET MAJESTÉ. Carans de la Bibliothèque nationale. Musée de l'Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (42-54-25-25). Sauf lundi, de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'à 8 mars.

JEAN-BAPTISTE DEBRET. Un peintre philosophe au Brésil. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

LE JOUET DE POIS. De tous les temps, de tous les pays. Jusqu'au 14 février. Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 19 h. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14).

L'HISTOIRE AU FIL DU LAIT. Musée des arts décoratifs, 111, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf les lundis et mardis, de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'à 14 février.

ANDRÉ NAGGAR. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert. Espace de la photographie, 6, rue des Petits-Champs. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'à 20 février.

MODE ET CINÉMA. Musée de la mode et du costume. Palais Galliera, 10, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie (47-30-83-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 avril.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'à 13 mars.

L'EMPREINTE DU CENT ANS DE COMMUNICATION. Musée de la publicité, 11, rue de Valenciennes (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Du 18 février au 10 avril (ARC).

DESSINS DE BODD. Musée Rodin. Hôtel Biron, 77, rue de Valenciennes (47-50-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'à 14 mars.

CITÉS-CINÉS. Grande Halle de la Villelle, 211, avenue Jean-Jaurès (42-49-30-80). Mardi, vendredi, samedi, de 10 h à 22 h (sauf samedi, dimanche, de 10 h à 19 h). Entrée : 40 F. Jusqu'à 28 février.

UNE AVENTURE ARCHITECTURALE. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Liscotte (40-05-72-72). Jusqu'à 15 mars.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-09-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; le samedi : 10 F. Jusqu'au 28 mars.

PAROLES DE DEVIN. Le fœtus à cinq cordes chez les Sonetos (Côte d'Ivoire). Musée national des arts africains et océaniques, 293, avenue Deshayes (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de

13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 21 F ; dimanche : 11 F. Jusqu'à 9 mai.

ANCIEN PÉROU • Vie, pouvoir et mort. Jusqu'au 29 février. JOUETS TRADITIONNELS DES ENFANTS DU MONDE. Hall de la Musée. Jusqu'au 29 février. Musée de Thomme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

JEAN PELTIER. Musée de la marine. Palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-31-70). Sauf le mardi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

Centres culturels

FÉRIÉ ESCAN : PEINTURES ET DESSINS. Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Chapelle des Pèlers-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

LE CORBUSIER • LE PASSÉ A RÉACTION POÉTIQUE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Jusqu'à 6 mars.

PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICITAIRE. Bibliothèque Forney, Hôtel de Sully, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Jusqu'à 19 mars.

S. BOSSU ; Y. BROCARD ; C. DARRAS ; V. JOURNARD ; M. NÉGRE ; Y. VERSTRAËTE. Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'à 28 février.

EUGÈNE LARICHE. L'ESPRIT DU SECOND EMPIRE. Musée de la Dr. 6, rue Drouot. Tous les jours de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'à 27 mars.

LES INSTRUMENTISTES ET LUTHIERS PARISIENS DU XVII^e AU XIX^e SIÈCLES. Mairie de V^e, 21, place de l'ambion. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'à 27 mars.

SPOT, PHOTOGRAPHIE DE LA TERRE. Images d'un satellite. FNAC Forum, Forum des Halles, niveau 3. Jusqu'à 2 avril.

SEVERINI A PARIS. Institut culturel italien. Hôtel Galliffet, 50, rue de Valenciennes (42-22-12-78). Jusqu'à 18 mars.

MONDES INTÉRIEURS AU FÉMININ ; CASA DE CITAS. PHOTOGRAPHIES D'UN BORDO DE MEXICO D'UN DÉBUT DU SIÈCLE. Jusqu'à 27 février. Centre culturel de Mexico, 26, boulevard Raspail (45-49-16-26). Du mardi au vendredi, de 10 h à 18 h ; le samedi de 14 h à 19 h.

SILVIE ET CHERIF DEFFRAUL. Œuvres récentes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'à 28 février.

GUNTHER FRENTZEL. Sculptures. Salle des Arts et Métiers. Cour intérieure (42-71-40-50). Jusqu'à 29 mai.

L'IMAGE DU VOISIN. Goethe-Institut, 17, avenue d'Éna (42-23-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'à 26 février.

YONGSA : SYMBOLES. Goethe Institut, 31, rue de Condé (33-23-91-22). Jusqu'à 26 février.

LE MONDE BLANC DE JAN SCHOONHOVEN. Jusqu'au 28 février. Institut Néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-43-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE DE LA CHAUX-DE-FONDS. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-87-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'à 3 avril.

CHÈS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'à 23 avril.

BETTINA RHEIMS. Photographie. Espace photographique de Paris, 4-8, Grande-Galerie (entrée : Post-Navl, rue du Post-Navl) (42-86-87-89). Jusqu'à 28 février.

DIETER JUNG. Hollogramme, dessins, sculptures. Paris Art Centre, 36 rue Falgoutre (43-22-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'à 27 février ; Carré des Arts, Parc Floral de Paris. Tous les jours, de 10 h à 17 h. Jusqu'à 28 février.

BARBARA THADEN. Galerie Autocad, 15-17, rue Koller (43-38-75-51). Jusqu'à 2 mars.

PIERRE TILMAN. Galerie Claude Sarnel, 18, place des Voages (42-77-16-77). Jusqu'à 27 février.

JEAN-LOUIS VILA. Galerie Faire du Versant, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-60-40). Du 20 février au 18 mars.

WAKAKO. En quête de clairvoyance. Galerie Jeanne Bacher, 53, rue de Seine (43-26-23-32). Jusqu'à 29 février.

En région parisienne

BRÉTAGNE. Rym Soe Chea (peintures) ; Yosko Enzoutou (sculptures). Centre culturel Gérard-Pédro. Rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'à 2 avril.

CERGY-POINTEISE. Dan Kerevan. L'axe majeur. Lycée de Cergy-Saint-Christophe, 1, avenue de Jour. Jusqu'à 28 février.

CORSEIL-ÉSSONNES. Haute Tension. (Dan Flavin, François Morellet, etc.). Centre d'art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'à 24 février.

CRÉTEIL. Colette Dédat. Gilles Pacifico. Maison de la culture, place Salvador-Allende (48-98-40-76). Jusqu'à 11 mars.

LA DÉFENSE. Le Masque et les cinq mouettes. Art 4, 15, place de la Défense. La Défense 4, (42-66-95-49). Jusqu'à 4 avril.

ÉCOULEN. 10^e anniversaire du Musée national de la Renaissance ; enrichissement des collections. Château d'Écouen. Jusqu'à 11 avril.

GARCHES. Les Impressionnistes. Galerie. 2, av. du Maréchal-Ledoux. Jusqu'à 24 février.

HERBLAY. Anne Fesco ; Liane Chénier. Galerie d'art contemporain du Centre Saint-Vincent (39-78-93-83). Jusqu'à 28 février.

IVRY-SUR-SEINE. Konrad Kolder ; Jean-Louis Delbes ; Bernard Bayer ; Carte blanche à Olivier Knappstein. Centre d'art contemporain. Galerie Fernand Léger, 9, place des Voages (42-78-21-00). Du 18 février au 11 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Athènes on Herat (L. Faucher, C. Lucez, F. Morelles...). Fondation Carlier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'à 21 février.

PONTOISE. Les marchés de Pouéboe rue par André Franconi. Musée Taver Delacour, 4, rue Lamarzelle (30-38-02-40). Jusqu'à 28 février.

En province

AMIENS. Jean Zuber ; Hervé Wincel. Maison de la culture. Place Léon-Gautier (22-91-83-36). Jusqu'à 11 mars.

ANGERS. Des artistes plasticiens contemporains en Anjou. Musée, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 28 février.

BORDEAUX. Gérard Garouste. Musée d'art contemporain. Entrepôt Laïé. Rue Fey (56-44-16-35). Jusqu'au 21 février.

BOULOGNE-SUR-MER. France Longue. Galerie les Pipots, 37, rue des Pipots (21-30-28-01). Jusqu'à 28 février.

BOURGES. Donation de Moutier et Maurice Estève. Musée Estève. Hôtel des Éclaireurs, 13, rue Édouard-Brévy (48-57-21-18).

CALAIS. Brèche Estève. Musée des Beaux-Arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu. Jusqu'au 4 avril.

CATEAU-CAMBRESIS. Regards en Anjou. Musée de la ville (27-84-13-15). Jusqu'au 13 mars.

CLERMONT-FERRAND. Les collections égyptiennes de l'Institut de France. Musée de Raquet, 1, petite rue Saint-Pierre (73-37-38-53). Jusqu'à 14 mars, rue de la République (42-74-22-22).

DUNKERQUE. Musée. Place du Général-de-Gaulle (28-66-21-57). Jusqu'au 11 avril ; Galerie Wéla. Photographies ; H. Wéla. Peintures. Musée d'art contemporain (28-59-21-65). Jusqu'au 7 mars.

CAUCHY. Isabelle Weiberg. Sculptures. Galerie de la Maison de la culture. Rue Gabriel-Péri (23-08-64-96). Jusqu'à 4 mars.

DUBUFFET. Sols et terrasses. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-34-00) ; Galerie Randolph Loton, 34, rue des Archéologues (42-72-09-10). Jusqu'à 5 mars.

FRANÇOISE DUMAYET. Galerie Dumayet, 14, rue de l'abbaye (43-25-54-06). Jusqu'à 14 mars.

ESCAROT 87. Galerie d'art antique. Musée de France, 25, rue de la République (42-77-19-61). Jusqu'à 13 février.

GEORGES POLMER. Galerie Michèle Heyraud, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-72). Jusqu'au 19 avril.

ALBERT GARBES. Galerie Gilbert Brownstone et C^e, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 10 mars.

PIERO GUCCIONE. Galerie Claude Burraud, 7 et 9, rue des Deux-Arts (43-26-97-071). Jusqu'au 19 mars.

CHRISTOPHER HEWITT. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-46). Du 23 février au 19 mars.

WIN KNOWLTON. Galerie Montmay, 31, rue Montmay (43-54-85-30). Jusqu'au 27 février.

BOGDAN KORCZOWSKI. Galerie Alice Vidal, 55, rue Didot (45-43-42-69). Jusqu'au 27 février.

LAURA LAMEL. Galerie Rogard, 11, rue de Saint-Jacques (43-27-19-61). Jusqu'à 13 février.

PATRICIA LOPEZ-MERINO. 55-57, rue du Montparnasse (42-74-22-02). Jusqu'au 27 février.

CHARLES MAURIN. Saget-Le-Cornet, 24, rue de Four. Jusqu'au 19 mars.

ALEX NYLONA. Galerie Duetto Reuf, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 février.

MIMMO PALADINO. Galerie Boubourg, 23, rue de Rosard (42-71-20-50). Du 20 février au 18 mars.

MARC RIBAUD. Galerie Agathe Gallard, 5, rue du Post-Navl (42-77-38-24). Jusqu'au 5 mars.

CLEMENT ROSENTHAL. Galerie Leaf Suble, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 9 avril.

FRED SANDBACK. Galerie Liéano et Michel Durand-Dessert (42-77-63-60). Jusqu'au 12 mars.

JULIAN SCHNABEL. Galerie Yves Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33) ; 5, rue du Grand-Saint-Lazare. Jusqu'au 17 mars.

IRMGARD SIGG. Galerie Darthon Speyer, 6, rue 1. Calot (43-54-78-41). Jusqu'au 27 février.

BARBARA THADEN. Galerie Autocad, 15-17, rue Koller (43-38-75-51). Jusqu'à 2 mars.

PIERRE TILMAN. Galerie Claude Sarnel, 18, place des Voages (42-77-16-77). Jusqu'à 27 février.

JEAN-LOUIS VILA. Galerie Faire du Versant, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-60-40). Du 20 février au 18 mars.

WAKAKO. En quête de clairvoyance. Galerie Jeanne Bacher, 53, rue de Seine (43-26-23-32). Jusqu'à 29 février.

MARSEILLE. La peinture en Provence au XVII^e siècle. Jusqu'au 21 février ; Entrées classiques. Les Fleuves à Marseille. Jusqu'au 20 mars. Centre de la Vieillesse-Clairet. (91-90-81-92) ; Édouard Arroyo. Berlin-Tanger-Marseille. Jusqu'au 18 avril. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). 400 tableaux d'artistes italiens de la Provence. Musée d'Art Moderne, 3, rue Colbert (91-90-32-71). Jusqu'à 26 mars.

MORLAIX. Jean Le Gec. Musée des Jacobins. Rue des Vigées (98-88-68-88). Jusqu'à 31 février.

MULHOUSE. La manufacture Hymenon entre 1775 et 1836. Musée de l'Impression et de l'Étoffe. Rue de Bourne-Gene (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril. L'amour de l'estampe. Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillemote-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 12 mars.

NANTES. La nouvelle peinture allemande dans la collection Ludwig Albrecht-Christiane. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-23-24). Jusqu'à 13 mars.

NICE. Enzo Carrà. Musée de la Ville, 2, av. du Maréchal-Ledoux. Jusqu'au 24 février.

HERBLAY. Anne Fesco ; Liane Chénier. Galerie d'art contemporain du Centre Saint-Vincent (39-78-93-83). Jusqu'à 28 février.

IVRY-SUR-SEINE. Konrad Kolder ; Jean-Louis Delbes ; Bernard Bayer ; Carte blanche à Olivier Knappstein. Centre d'art contemporain. Galerie Fernand Léger, 9, place des Voages (42-78-21-00). Du 18 février au 11 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Athènes on Herat (L. Faucher, C. Lucez, F. Morelles...). Fondation Carlier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'à 21 février.

PONTOISE. Les marchés de Pouéboe rue par André Franconi. Musée Taver Delacour, 4, rue Lamarzelle (30-38-02-40). Jusqu'à 28 février.

En province

AMIENS. Jean Zuber ; Hervé Wincel. Maison de la culture. Place Léon-Gautier (22-91-83-36). Jusqu'à 11 mars.

ANGERS. Des artistes plasticiens contemporains en Anjou. Musée, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 28 février.

BORDEAUX. Gérard Garouste. Musée d'art contemporain. Entrepôt Laïé. Rue Fey (56-44-16-35). Jusqu'au 21 février.

BOULOGNE-SUR-MER. France Longue. Galerie les Pipots, 37, rue des Pipots (21-30-28-01). Jusqu'à 28 février.

BOURGES. Donation de Moutier et Maurice Estève. Musée Estève. Hôtel des Éclaireurs, 13, rue Édouard-Brévy (48-57-21-18).

CALAIS. Brèche Estève. Musée des Beaux-Arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu. Jusqu'au 4 avril.

CATEAU-CAMBRESIS. Regards en Anjou. Musée de la ville (27-84-13-15). Jusqu'au 13 mars.

CLERMONT-FERRAND. Les collections égyptiennes de l'Institut de France. Musée de Raquet, 1, petite rue Saint-Pierre (73-37-38-53). Jusqu'à 14 mars, rue de la République (42-74-22-22).

DUNKERQUE. Musée. Place du Général-de-Gaulle (28-66-21-57). Jusqu'au 11 avril ; Galerie Wéla. Photographies ; H. Wéla. Peintures. Musée d'art contemporain (28-59-21-65). Jusqu'au 7 mars.

CAUCHY. Isabelle Weiberg. Sculptures. Galerie de la Maison de la culture. Rue Gabriel-Péri (23-08-64-96). Jusqu'à 4 mars.

DUBUFFET. Sols et terrasses. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-34-00) ; Galerie Randolph Loton, 34, rue des Archéologues (42-72-09-10). Jusqu'à 5 mars.

FRANÇOISE DUMAYET. Galerie Dumayet, 14, rue de l'abbaye (43-25-54-06). Jusqu'à 14 mars.

ESCAROT 87. Galerie d'art antique. Musée de France, 25, rue de la République (42-77-19-61). Jusqu'à 13 février.

GEORGES POLMER. Galerie Michèle Heyraud, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-72). Jusqu'au 19 avril.

ALBERT GARBES. Galerie Gilbert Brownstone et C^e, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 10 mars.

PIERO GUCCIONE. Galerie Claude Burraud, 7 et 9, rue des Deux-Arts (43-26-97-071). Jusqu'au 19 mars.

CHRISTOPHER HEWITT. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-46). Du 23 février au 19 mars.

WIN KNOWLTON. Galerie Montmay, 31, rue Montmay (43-54-85-30). Jusqu'au 27 février.

BOGDAN KORCZOWSKI. Galerie Alice Vidal, 55, rue Didot (45-43-42-69). Jusqu'au 27 février.

LAURA LAMEL. Galerie Rogard, 11, rue de Saint-Jacques (43-27-19-61). Jusqu'à 13 février.

PATRICIA LOPEZ-MERINO. 55-57, rue du Montparnasse (42-74-22-02). Jusqu'au 27 février.

CHARLES MAURIN. Saget-Le-Cornet, 24, rue de Four. Jusqu'au 19 mars.

THÉÂTRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de répétition et les dates de première sont indiqués entre parenthèses.)

CE SOIR, RAPT À LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS. Café de la danse... (43-57-05-35)

ANACARONA. Chaillet. Grand Théâtre... (47-27-81-15)

LE TRACQUOIL DESTIN D'UN HÉROS DE VERRE. Chaillet... (47-27-81-15)

ALICIA. Centre culturel suisse... (42-71-44-50)

VISIONS (Jean Tardieu à Montréal). Grand Théâtre... (48-38-65-33)

PROUST. STAVIS TOUKOUES QUATRE ANS POUR ELLE. Théâtre de la Hachette... (43-26-38-99)

ORPHEE. Carroussel. Théâtre de la Tempête... (43-28-36-36)

LA NUIT DU VÉRIFICATEUR. Théâtre de la Ville... (42-78-46-42)

LA PRINCESSE MALEINE. Théâtre national de Chaillot... (47-27-81-15)

L'ANNONCE FÀTE À MARIÉ. Théâtre Jean-Marie Béraudo... (45-49-77)

LA ROUTE DES CHAÛRS. Bobbylay. Maison de la culture... (48-31-11-45)

LE MISANTHROPÉ. Théâtre national de Chaillot... (47-27-81-15)

COMÉDIE CAUMARTIN (42-42-43-41)

COMÉDIE DE PARIS (42-41-00-11)

ANTOINETTE - SIMONE-BERBLERAI (42-06-77-71)

ARCANIE (43-38-19-70)

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-09-43-23)

ARTISTIC-ATHÉVAINDS (48-06-34-02)

ARTS-HÉBERTOT (43-47-23-23)

ATALANTE (44-06-11-90)

ATELIER (46-06-49-24)

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27)

Selyette (20 h 30)

BATACLAN (47-00-30-12)

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-34)

BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53)

CARÉ DE LA DANSE (43-57-05-35)

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34)

CARTOUCHE ÉPÉE DE BOIS (48-06-39-74)

CARTOUCHE THÉÂTRE DE L'AQUARIUM (43-48-04-17)

CARTOUCHE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36)

CARTOUCHE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-34-08)

CENTRE CULTUREL SUISSE (43-71-44-50)

CHINOISE (43-26-38-99)

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-39-38-69)

COMÉDIE DE PARIS (42-41-00-11)

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22)

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15)

COMTESSA (43-38-19-70)

DAUNOU (42-41-69-14)

DEJAZZ-T.L.P. (42-74-20-50)

EDGAR (43-20-45-11)

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53)

MARINÉ (42-78-03-33)

MARIGNY (PETIT) (42-25-70-74)

MATURINS (42-95-90-00)

MICHEL (42-65-35-02)

MOGADOR (42-85-28-80)

MONTFARNASSE (43-22-77-74)

NOUVEAUTES (47-70-52-76)

OSON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32)

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71)

PALAIS DES GLACES (46-07-49-83)

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90)

PALAIS ROYAL (42-57-59-81)

POCHE-MONTFARNASSE (45-49-92-97)

POKÉ SAINT-MARTIN (46-07-37-53)

POTINÈRE (42-61-44-16)

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-07-09)

ELDORADO (42-49-60-27)

ESPACE KIRON (43-73-20-25)

ESSAIEN DE PARIS (42-78-46-42)

FONTAINE (48-74-74-40)

GATE-MONTFARNASSE (43-22-16-18)

GALERIE 55-THÈME ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-45-51)

GRAND HALL MONTROUGE (42-96-04-06)

GUICHET MONTFARNASSE (43-27-88-61)

GYMNASIUM MARIE-BELLE (44-46-79-79)

HUCHETTE (43-26-38-99)

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51)

LE GRAND ÉDUC (43-20-90-09)

LES DÉCHAÎNÉS (42-36-00-02)

LIÈRE-THÉÂTRE (45-46-54-83)

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33)

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34)

MADRIENNE (42-45-07-09)

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53)

MARINÉ (42-78-03-33)

MARIGNY (PETIT) (42-25-70-74)

MATURINS (42-95-90-00)

MICHEL (42-65-35-02)

MOGADOR (42-85-28-80)

MONTFARNASSE (43-22-77-74)

NOUVEAUTES (47-70-52-76)

OSON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32)

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71)

PALAIS DES GLACES (46-07-49-83)

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90)

PALAIS ROYAL (42-57-59-81)

POCHE-MONTFARNASSE (45-49-92-97)

POKÉ SAINT-MARTIN (46-07-37-53)

POTINÈRE (42-61-44-16)

Madame de La Fayette (21 h)

RANELAGH (42-88-64-44)

RENAISSANCE (42-08-18-50)

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20)

SAINT-GEORGES (45-22-08-40)

VAARIÉTÉS (42-33-09-92)

ZÈBRE (43-57-51-55)

ANTONY (THÉÂTRE FIRMIN GÉMIER) (46-64-02-74)

ASNIÈRES (CENTRE CULTUREL) (43-33-69-36)

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22)

BEYNE (LA BARBACANE) (43-49-55-99)

BOIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45)

CHATILLON (THÉÂTRE DE CHATILLON GRANDE SALLE) (46-57-22-11)

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN AUF) (46-65-11-17)

CRÉTEL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88)

GENNEVILLIERS (THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30)

LE BOUBERT (1000 CLUBS) (48-38-44-45)

LE PERREUX (CENTRE CULTUREL DES BORDS DE MARNE) (43-24-54-28)

MALAKOFF (THÉÂTRE 71) (46-55-43-45)

MARLY-LE-ROI (MAISON JEAN VILARI) (39-58-74-87)

MARIGNY (PETIT) (42-25-70-74)

MATURINS (42-95-90-00)

MICHEL (42-65-35-02)

MOGADOR (42-85-28-80)

MONTFARNASSE (43-22-77-74)

NOUVEAUTES (47-70-52-76)

OSON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32)

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71)

PALAIS DES GLACES (46-07-49-83)

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90)

PALAIS ROYAL (42-57-59-81)

POCHE-MONTFARNASSE (45-49-92-97)

POKÉ SAINT-MARTIN (46-07-37-53)

POTINÈRE (42-61-44-16)

MONTREUIL (STUDIO THÉÂTRE-TEM) (48-38-65-33)

NANTERRE (THÉÂTRE PAR LE BAS) (47-78-70-88)

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-53)

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉÂTRE DE NEUILLY) (47-45-75-50)

ORLY (SALLE ARAGON-TROLETT) (48-92-33-66)

RUEL-MALMAISON (CENTRE EDMOND ROSTAND) (47-51-85-45)

SAINTE-MAUR-DES-FOSSES (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10)

SAINT-GERMAIN (CENTRE CULTUREL DES SAINTS-PIERRES) (46-62-70-40)

SAINT-MAUR-DES-FOSSES (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10)

SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES PRÉVERT) (60-43-28-24)

VANVES (THÉÂTRE LE VANVES) (46-45-46-47)

VERSAILLES (THÉÂTRE MONTANIER) (39-59-71-18)

VILLEJEU (THÉÂTRE ROMAIN VOLLAND) (47-58-15-02)

VINCENNES (L.V.T.) (43-65-63-63)

VINCENNES (THÉÂTRE DANIEL SORIANO) (48-08-60-83)

VOLEZ-VOUS (CENTRE CULTUREL JEAN AUF) (46-65-11-17)

CRÉTEL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88)

GENNEVILLIERS (THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30)

LE BOUBERT (1000 CLUBS) (48-38-44-45)

LE PERREUX (CENTRE CULTUREL DES BORDS DE MARNE) (43-24-54-28)

MALAKOFF (THÉÂTRE 71) (46-55-43-45)

MARLY-LE-ROI (MAISON JEAN VILARI) (39-58-74-87)

MARIGNY (PETIT) (42-25-70-74)

MATURINS (42-95-90-00)

MICHEL (42-65-35-02)

MOGADOR (42-85-28-80)

MONTFARNASSE (43-22-77-74)

NOUVEAUTES (47-70-52-76)

OSON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32)

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71)

PALAIS DES GLACES (46-07-49-83)

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90)

PALAIS ROYAL (42-57-59-81)

POCHE-MONTFARNASSE (45-49-92-97)

POKÉ SAINT-MARTIN (46-07-37-53)

POTINÈRE (42-61-44-16)

V.O. GAUMONT AMBASSADE - GAUMONT HALLES - HAUTEFENILLE - BASTILLE - PAGODE - GAUMONT OPÉRA V.F. PARAMOUNT OPÉRA - GAUMONT CONVENTION - GAUMONT ALÉSIA - CLICHY PATHÉ BRETAGNE - FAUVETTE - GAMBETTA - PÉRIPHÉRIES

EN 1941, CETTE FEMME VA SCANDALISER L'EMPIRE. SUR LA ROUTE DE NAIROBI. MICHAEL RADFORD. GRETA SEARCH, CHARLES DANCE, JOSS ACKLAND, SARAH MAILES, GERALDINE CHAPLIN, IRAY MANANARY, MURRAY HEAD, JOHN HURT, TREVOR HOWARD. Jusqu'au 12 mars.

MUSEE DE LA MARINE Place du Trocadéro JEAN-PELTIER Rétrospective de 10 à 18 h (sf mardi) jusqu'au 29 février

V.O. PATHE MARIGNAN CONCORDE - USC BARBIET - USC ODÉON - FORUM HORIZON MAX LINDER - MAYFAIR - EUCORIAL - 14 JUBILÉ BASTILLE - 14 JUBILÉ BEAUGARNELLE V.F. PATHE FRAMPAIS - PATHE MONTFARNASSE - USC MONTFARNASSE - PATHE WEPLER USC CONVENTION - USC GONELIN - NATION - MISTRAL - BARRIOT

Le nouveau film du réalisateur de "PLATOON" MICHAEL DOUGLAS CHARLIE SHEEN DARVIL HANNAH GOLDEN GLOBE 88 MEILLEUR ACTEUR: MICHAEL DOUGLAS Chaque rêve a son prix UN FILM DE COLIVER STONE WALL STREET

V.F. VERSAILLES Opéra - SAINT-GERMAIN C.N. - 4 TEMPS 9 DÉPENSE - VELEZ 2 ORSAY URJ 2 - EMMEN France - ARGENTON Alpha - CRÉTEIL Ariel MOIGNY Ariel - ROSNY Ariel - GAUMONT OPÉRA - THAIS Pathé Belle Époque

CLÉMENT BONAVENTI... PATHE FRAMPAIS... SARRABETZ... THÉÂTRE DE LA VILLE... ANACARONA... LE TRACQUOIL... ALICIA... VISIONS... PROUST... QUATRE ANS POUR ELLE... ORPHEE... LA NUIT DU VÉRIFICATEUR... LA PRINCESSE MALEINE... L'ANNONCE FÀTE À MARIÉ... LA ROUTE DES CHAÛRS... LE MISANTHROPÉ...

TALES... GOLDEN GLOBE 88... WALL STREET... V.F. VERSAILLES Opéra - SAINT-GERMAIN C.N. - 4 TEMPS 9 DÉPENSE - VELEZ 2 ORSAY URJ 2 - EMMEN France - ARGENTON Alpha - CRÉTEIL Ariel MOIGNY Ariel - ROSNY Ariel - GAUMONT OPÉRA - THAIS Pathé Belle Époque

CINEMA

La cinématèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-84-24-24)

MERCREDI
Les quatre cents coups (1960) de François Truffaut. 16 h ; Rébellion (1977-1978, v.a.), de Lester James Peira, 19 h ; Le Roi des lieux (1977, v.a.), de Lester James Peira, 21 h 15.

JEUDI
Le Signe du Bon (1962), de Eric Rohmer, 16 h ; Entre deux mondes (1966, v.a.), de Lester James Peira, 19 h ; Le Tycoon (1970, v.a.), de Lester James Peira, 21 h.

VENREDI
Paris nous appartient (1960), de Jacques Becker, 16 h ; Morts parmi les vivants (1960), de Claude Chabrol, 17 h ; Et vive le jour de la vengeance (1964, v.a.l.f.), de Fred Zinnemann, 21 h 30.

SAMEDI
A bout de souffle (1959), de Jean-Luc Godard, 15 h ; Les Bonnes Femmes (1960), de Claude Chabrol, 17 h ; Le Dîner et la Corruption (1975, v.a.l.f.), de Ivan Passer, 19 h ; Gola (1958), de Jacques Barriat, 21 h.

DIMANCHE
L'œuvre d'Art (1962, v.a.l.f.), de David Lean, 15 h ; Un homme dans notre maison (1961, v.a.l.f.), d'Henri Barakat, 19 h ; Une saison italienne (1984, v.a.l.f.), de Papi Avati, 21 h 30.

LUNDI
Paris-Régions : A la Verrière (1933), Paris-Nîmes (1931), 14 h 30 ; Souvenirs, souvenirs : Johnny Halliday : vingt ans de rock (1980), Souvenirs, souvenirs (1986) de Ariel Zeitoun, 17 h ; Chansonnettes de Paris (1985), de Jean-Claude Bézier, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

MARDI
Morts parmi les vivants (1960), de Jacques Becker, 16 h ; Le Dîner et la Corruption (1975, v.a.l.f.), de Ivan Passer, 17 h ; Les Bonnes Femmes (1960), de Claude Chabrol, 17 h ; Gola (1958), de Jacques Barriat, 21 h.

JEUDI
Le Chef (1958, v.a.), de Fernando Ayala, 15 h ; Insigne (1962, v.a.l.f.), de Hiroshi Teshigahara, 17 h ; Figuré (1978), de Gaston Kautz, 19 h.

VENREDI
Vies sans (1983, v.a.l.f.), de Nelson Pereira Dos Santos, 15 h ; La Mariee des Andes (1966, v.a.l.f.), de Susumu Hani, 17 h ; Madame Sans-Gêne (1911), de Henri Desfontaines et André Calmettes, 19 h ; Le Commissaire et son enfant (1935), de Jacques Becker et Pierre Prévost, 19 h.

SAMEDI
Toute nedité sera châtée (1973), d'Aratake Jabor, 15 h ; L'Assaut (1966), de Yasujiro Masuyama, 17 h ; Un chapeau de paille d'Italie (1927), de René Clair, 19 h ; L'Empereur du Nord (1973, v.a.l.f.), de Robert Aldrich, 21 h.

DIMANCHE
La Grande Ville (1966, v.a.l.f.), de Carlos Diegues, 15 h ; Raisons (1930, v.a.l.f.), d'Alma Karavova, 17 h ; La Madiaze imaginaria (1935), de Joaquim et Marc Mardore, 19 h ; Le Dîner et la Corruption (1975, v.a.l.f.), de Ivan Passer, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

LUNDI
Jardin de Guerre (1968, v.a.), de Mervin Druze d'Almeida, 15 h ; Paraíso en un día (1971, v.a.l.f.), de Tullio Mazzotta, 17 h ; La Dama aux Candelas (1911), de Henri Foucault et André Calmettes, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

MARDI
Jardin de Guerre (1968, v.a.), de Mervin Druze d'Almeida, 15 h ; Paraíso en un día (1971, v.a.l.f.), de Tullio Mazzotta, 17 h ; La Dama aux Candelas (1911), de Henri Foucault et André Calmettes, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

MERCREDI
Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : L'Espéranto de la rue (1973, v.a.), de Victor Erice, 14 h 30 ; Les Termites (1962, v.a.), de Francisco Rovira Beleta, 17 h 30 ; Vivre vite (1980, v.a.), de Carlos Saura, 20 h 30.

JEUDI
Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : L'Espéranto de la rue (1973, v.a.), de Victor Erice, 14 h 30 ; Les Termites (1962, v.a.), de Francisco Rovira Beleta, 17 h 30 ; Vivre vite (1980, v.a.), de Carlos Saura, 20 h 30.

VENREDI
Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : L'Espéranto de la rue (1973, v.a.), de Victor Erice, 14 h 30 ; Les Termites (1962, v.a.), de Francisco Rovira Beleta, 17 h 30 ; Vivre vite (1980, v.a.), de Carlos Saura, 20 h 30.

SAMEDI
Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : L'Espéranto de la rue (1973, v.a.), de Victor Erice, 14 h 30 ; Les Termites (1962, v.a.), de Francisco Rovira Beleta, 17 h 30 ; Vivre vite (1980, v.a.), de Carlos Saura, 20 h 30.

DIMANCHE
Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : L'Espéranto de la rue (1973, v.a.), de Victor Erice, 14 h 30 ; Les Termites (1962, v.a.), de Francisco Rovira Beleta, 17 h 30 ; Vivre vite (1980, v.a.), de Carlos Saura, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

BERNADETTE Film français de Jean Deleury : Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57) ; George V, 3^o (45-02-41-46) ; Paramount Opéra, 3^o (47-42-56-31) ; La Galaxie, 1^{er} (45-80-18-03) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LA COLOMBE SAUVAGE Film américain de Sergueï Soloviov (1964), de René Clair, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

L'AMOUR EN UN SOUL (Fr.-All. v.a.) ; Epié de B. 5^e (45-37-57-77).

L'ARLEIN D'OR (Sov. v.a.) ; Comos, 6^e (45-44-28-80).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All. v.a.) ; Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-01-59) ; Gaumont Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; La Galaxie, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) ; Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 3^o (47-42-56-31) ; Saint-Michel, 3^o (43-26-79-17) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) ; Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 3^o (47-42-56-31) ; Saint-Michel, 3^o (43-26-79-17) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LA COLOMBE SAUVAGE
aux films de Sergueï Soloviov
Grand Prix Spécial du Jury, Festival de Venise

PARIS-REGIONS
Paris-Nîmes (1931), 14 h 30 ; Souvenirs, souvenirs : Johnny Halliday : vingt ans de rock (1980), Souvenirs, souvenirs (1986) de Ariel Zeitoun, 17 h ; Chansonnettes de Paris (1985), de Jean-Claude Bézier, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

MARDI
Morts parmi les vivants (1960), de Jacques Becker, 16 h ; Le Dîner et la Corruption (1975, v.a.l.f.), de Ivan Passer, 17 h ; Les Bonnes Femmes (1960), de Claude Chabrol, 17 h ; Gola (1958), de Jacques Barriat, 21 h.

JEUDI
Le Chef (1958, v.a.), de Fernando Ayala, 15 h ; Insigne (1962, v.a.l.f.), de Hiroshi Teshigahara, 17 h ; Figuré (1978), de Gaston Kautz, 19 h.

VENREDI
Vies sans (1983, v.a.l.f.), de Nelson Pereira Dos Santos, 15 h ; La Mariee des Andes (1966, v.a.l.f.), de Susumu Hani, 17 h ; Madame Sans-Gêne (1911), de Henri Desfontaines et André Calmettes, 19 h ; Le Commissaire et son enfant (1935), de Jacques Becker et Pierre Prévost, 19 h.

SAMEDI
Toute nedité sera châtée (1973), d'Aratake Jabor, 15 h ; L'Assaut (1966), de Yasujiro Masuyama, 17 h ; Un chapeau de paille d'Italie (1927), de René Clair, 19 h ; L'Empereur du Nord (1973, v.a.l.f.), de Robert Aldrich, 21 h.

DIMANCHE
La Grande Ville (1966, v.a.l.f.), de Carlos Diegues, 15 h ; Raisons (1930, v.a.l.f.), d'Alma Karavova, 17 h ; La Madiaze imaginaria (1935), de Joaquim et Marc Mardore, 19 h ; Le Dîner et la Corruption (1975, v.a.l.f.), de Ivan Passer, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

MERCREDI
Les quatre cents coups (1960) de François Truffaut. 16 h ; Rébellion (1977-1978, v.a.), de Lester James Peira, 19 h ; Le Roi des lieux (1977, v.a.), de Lester James Peira, 21 h 15.

JEUDI
Le Signe du Bon (1962), de Eric Rohmer, 16 h ; Entre deux mondes (1966, v.a.), de Lester James Peira, 19 h ; Le Tycoon (1970, v.a.), de Lester James Peira, 21 h.

VENREDI
Paris nous appartient (1960), de Jacques Becker, 16 h ; Morts parmi les vivants (1960), de Claude Chabrol, 17 h ; Et vive le jour de la vengeance (1964, v.a.l.f.), de Fred Zinnemann, 21 h 30.

SAMEDI
A bout de souffle (1959), de Jean-Luc Godard, 15 h ; Les Bonnes Femmes (1960), de Claude Chabrol, 17 h ; Le Dîner et la Corruption (1975, v.a.l.f.), de Ivan Passer, 19 h ; Gola (1958), de Jacques Barriat, 21 h.

DIMANCHE
L'œuvre d'Art (1962, v.a.l.f.), de David Lean, 15 h ; Un homme dans notre maison (1961, v.a.l.f.), d'Henri Barakat, 19 h ; Une saison italienne (1984, v.a.l.f.), de Papi Avati, 21 h 30.

LUNDI
Paris-Régions : A la Verrière (1933), Paris-Nîmes (1931), 14 h 30 ; Souvenirs, souvenirs : Johnny Halliday : vingt ans de rock (1980), Souvenirs, souvenirs (1986) de Ariel Zeitoun, 17 h ; Chansonnettes de Paris (1985), de Jean-Claude Bézier, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

MARDI
Morts parmi les vivants (1960), de Jacques Becker, 16 h ; Le Dîner et la Corruption (1975, v.a.l.f.), de Ivan Passer, 17 h ; Les Bonnes Femmes (1960), de Claude Chabrol, 17 h ; Gola (1958), de Jacques Barriat, 21 h.

JEUDI
Le Chef (1958, v.a.), de Fernando Ayala, 15 h ; Insigne (1962, v.a.l.f.), de Hiroshi Teshigahara, 17 h ; Figuré (1978), de Gaston Kautz, 19 h.

VENREDI
Vies sans (1983, v.a.l.f.), de Nelson Pereira Dos Santos, 15 h ; La Mariee des Andes (1966, v.a.l.f.), de Susumu Hani, 17 h ; Madame Sans-Gêne (1911), de Henri Desfontaines et André Calmettes, 19 h ; Le Commissaire et son enfant (1935), de Jacques Becker et Pierre Prévost, 19 h.

SAMEDI
Toute nedité sera châtée (1973), d'Aratake Jabor, 15 h ; L'Assaut (1966), de Yasujiro Masuyama, 17 h ; Un chapeau de paille d'Italie (1927), de René Clair, 19 h ; L'Empereur du Nord (1973, v.a.l.f.), de Robert Aldrich, 21 h.

DIMANCHE
La Grande Ville (1966, v.a.l.f.), de Carlos Diegues, 15 h ; Raisons (1930, v.a.l.f.), d'Alma Karavova, 17 h ; La Madiaze imaginaria (1935), de Joaquim et Marc Mardore, 19 h ; Le Dîner et la Corruption (1975, v.a.l.f.), de Ivan Passer, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

LUNDI
Jardin de Guerre (1968, v.a.), de Mervin Druze d'Almeida, 15 h ; Paraíso en un día (1971, v.a.l.f.), de Tullio Mazzotta, 17 h ; La Dama aux Candelas (1911), de Henri Foucault et André Calmettes, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

MARDI
Jardin de Guerre (1968, v.a.), de Mervin Druze d'Almeida, 15 h ; Paraíso en un día (1971, v.a.l.f.), de Tullio Mazzotta, 17 h ; La Dama aux Candelas (1911), de Henri Foucault et André Calmettes, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

MERCREDI
Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : L'Espéranto de la rue (1973, v.a.), de Victor Erice, 14 h 30 ; Les Termites (1962, v.a.), de Francisco Rovira Beleta, 17 h 30 ; Vivre vite (1980, v.a.), de Carlos Saura, 20 h 30.

JEUDI
Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : L'Espéranto de la rue (1973, v.a.), de Victor Erice, 14 h 30 ; Les Termites (1962, v.a.), de Francisco Rovira Beleta, 17 h 30 ; Vivre vite (1980, v.a.), de Carlos Saura, 20 h 30.

VENREDI
Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : L'Espéranto de la rue (1973, v.a.), de Victor Erice, 14 h 30 ; Les Termites (1962, v.a.), de Francisco Rovira Beleta, 17 h 30 ; Vivre vite (1980, v.a.), de Carlos Saura, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

BERNADETTE Film français de Jean Deleury : Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57) ; George V, 3^o (45-02-41-46) ; Paramount Opéra, 3^o (47-42-56-31) ; La Galaxie, 1^{er} (45-80-18-03) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LA COLOMBE SAUVAGE Film américain de Sergueï Soloviov (1964), de René Clair, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

L'AMOUR EN UN SOUL (Fr.-All. v.a.) ; Epié de B. 5^e (45-37-57-77).

L'ARLEIN D'OR (Sov. v.a.) ; Comos, 6^e (45-44-28-80).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All. v.a.) ; Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-01-59) ; Gaumont Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; La Galaxie, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) ; Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 3^o (47-42-56-31) ; Saint-Michel, 3^o (43-26-79-17) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) ; Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 3^o (47-42-56-31) ; Saint-Michel, 3^o (43-26-79-17) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

LE PAYSAN DE LA BARRICADE (Fr.) ; Forum Aro-Ex-Ciel, 1^{er} (45-27-84-30) ; REX, 2^e (45-26-79-17) ; UGC Emrys, 1^{er} (45-16-16-16) ; Paramount Opéra, 3^o (45-26-79-17) ; UGC Lyon Bastille, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Aléa, 1^{er} (45-27-84-30) ; Les Montparnos, 1^{er} (45-27-84-30) ; Gaumont Convention, 1^{er} (48-28-42-27) ; Images, 1^{er} (45-22-44-24).

PARIS-REGIONS
Paris-Nîmes (1931), 14 h 30 ; Souvenirs, souvenirs : Johnny Halliday : vingt ans de rock (1980), Souvenirs, souvenirs (1986) de Ariel Zeitoun, 17 h ; Chansonnettes de Paris (1985), de Jean-Claude Bézier, 19 h ; Les Deux Ténors (1958), de René Clair, 19 h 15.

MARDI
Morts parmi les vivants (1960), de Jacques Becker, 16 h ; Le Dîner et la Corruption (1975, v.a.l.f.), de Ivan Passer, 17 h ; Les Bonnes Femmes (1960), de Claude Chabrol, 17 h ; Gola (1958), de Jacques Barriat, 21 h.

JEUDI
Le Chef (1958, v.a.), de Fernando Ayala, 15 h ; Insigne (1962, v.a.l.f.), de Hiroshi Teshigahara, 17 h ; Figuré (1978), de Gaston Kautz, 19 h.

VENREDI
Vies sans (1983, v.a.l.f.), de Nelson Pereira Dos Santos, 15 h ; La Mariee des Andes (1966, v.a.l.f.), de Susumu Hani, 17 h ; Madame Sans-Gêne (1911), de Henri Desfontaines et André Calmettes, 19 h ; Le Commissaire et son enfant (1935), de Jacques Becker et Pierre Prévost, 19 h.

SAMEDI
Toute nedité sera châtée (1973), d'Aratake Jabor, 15 h ; L'Assaut (1966), de Yasu

سكناة الاص

MUSIQUE

Les concerts

ATHÈNES-LOUIS JOUVEY (47-42-67-27). Ewa Podles (mezzo-soprano), accompagnée par J. Marchewski (p.). 20 h 30. Ina. Evens de Rostok, Messersopraki, Karłowicz, Britten et De Falla.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS 18 h dim. (entrées libres). Gislène et Chantal Andrieux. Récital de piano à quatre mains. Œuvres de Chopin, Liszt, Stravinsky, Fauré, Gershwin, Jollis et Garner.

ÉGLISE DES BILLETTES (48-57-92-05). 19 dim. Markus Gocke (orgue). Œuvres de Bach, Couperin, Ravel. 17 h dim. Philip Brett.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-14-03). 18 h 30 mar. Ensemble instrumental de Madeline. Œuvres de J. Hayard de la Montagne, avec E. Madelon (soprano), O. Clemençon (alt.), Ph. Rousseau (orgue), J.-L. Sorre (b.), Œuvres de Padellaro, Marcello et Albini. 40 F 30 F.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (49-66-48-48). 21 mar. Orchestre de chambre Bernard Thomas. « Requiem » de Mozart. FNAC.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-LYLE (43-96-48-48). 20 h 30 ven. sam. Les Troupes de Venailles et Evens et Garner. Haendel, Bach, Lully et Telemann. 75 F, 50 F.

ÉGLISE SAINT-MERRI (entrées libres). 21 L. Ensemble instrumental. Œuvres de Bach, Albinet et Handel. Ensemble vocal argentin Opay, 16 h dim. Musique populaire d'Amérique latine.

ÉGLISE SAINT-ROCHE (49-61-03-36). 20 h 30 lun. mar. (dernière). Solistes de l'Orchestre français d'Oratoire. Dir. par J.-P. Lortie. La chorale Elisabeth Bresson, dir. par M. Assay, avec M. Martin (soprano), A. Marbeau (b. pythoniste), C. Laporte (soprano), C. Cardin (mezzo) et H. Lamy (ténor). Le Roi David et A. Haasegger. R. Norax. 100 F, 65 F, 40 F. FNAC + agencés.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN (entrées libres). 16 h 30 dim. Claire Chassin. Œuvres de Rameau, Debussy, Jollis et Stravinsky.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). 20 h 30 mar. sam. 17 h dim. Ensemble de la région d'Égypte. Jusqu'au 21 fév. Chants sacrés de la confrérie Chazli Mouhammad. Ensemble de Mizmar et de « Le Mizmar », Moudafi et Ouarah (au concert-chanson). Jusqu'au 21 fév. 80 F, 60 F. FNAC + Cross.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). 20 h 30 mar. Ensemble 2e22m. Dir. par P. Méliani, avec J. Bosa (baryton), Œuvres de Schubert, Copol, Vivaldi et Kugel. Entrée libre. - Gary Hoffman et David Selig, 22 h 30 mar. (violoncelle et piano). Œuvres de Schumann, Hindemith, Brahms, Liszt, Debussy et Maurice Strakosky. Jusqu'au 21 fév. Frédéric Stochl et Pierre Strakosky (piano, contrebasse et violoncelle). Œuvres de Donizetti, Schoenberg et Weber. 20 h 30 mar. Entrée libre. - Chor de l'Église anglicane Saint-Michel, Dir. par C. Gleissner, avec T. Trotter (orgue). Œuvres de Stanford, Wesley, Parry, Elgar, Walton, Britten, Elgar, Lammour. Gounod. - 18 h sam. Ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. par P. Méliani, avec J. Bosa (baryton), Œuvres de Beethoven, Debussy, Liszt, Ravel, Strakosky. Entrée libre.

MIXÉZ DORSAY (45-49-48-14). 18 h 30 mar. Cyril Fivré. Récital de piano. Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Alkan, Chopin, Liszt-Gounod. Entrée libre.

NÉBÉ-DAMÉ DE PARIS (entrées libres). 17 h 45, François Lombard (Claris) à l'orgue. Œuvres de Boellmann et Widor.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Jusqu'au 21 mars, 21 h, ven. sam. Maudou Castille. De Marguerite Duras, mus. de X. Le Mazou. mise en scène de M. Larocque, avec Bénédicte Croiset. 100 F, 70 F. FNAC.

RADIO 3 AUDITORIUM (42-23-55-28). 20 h 30 jeu. Laurence Allé. Récital de piano. Œuvres de Schubert, Chopin et Debussy. 100 F, 75 F.

SALLE CORTOT (42-60-33-54). 20 h 30 dim. Henri Tournier et Marie-Pierre Dabon (flûte et harpe). Œuvres de Debussy, Ravel, Liszt, Stravinsky, Scarlatti, Saint-Saëns. 65 F, 45 F. FNAC + agencés. Ensemble musicale oblique, 20 h 45 lun. Avec J.-M. Charbonnet, C. Bartlett (p.) et H. Jouanne (cor). Œuvres de Beethoven et Liszt. 60 F, 30 F (42-54-38-77).

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). 20 h 30 mar. Groupe instrumental de Paris. Œuvres de Poulenc, Mozart, Rossini et Villa-Lobos. 150 F 80 F. - 20 h 30 lun. Ensemble instrumental de France. Avec C. Ivaldi, Y. Henri, N. Lee et B. Bahurel. Œuvres de Bach, (entrées libres). Club Paris Nicker. 20 h 30 ven. Ensemble instrumental de France. Avec H. Nordmann (harpe), le nouveau quatuor Vioti, P. Routhier (fl.) et R. Vieille (clar.). Œuvres de Hoffmann, Chopin et Ravel. 150 F 80 F. - 20 h 30 jeu. sam. Octor Academy Saint-Martin in the Fields. Œuvres de Mozart. 150 F 80 F. - Nelson Tenire, 20 h 30 mar. Récital de piano. Œuvres non déterminées. 150 F 40 F. - 18 h 30, mar. Isabelle Dubois (piano) et Ars Gallica (quatuor de saxophones). Œuvres de Ravel, Debussy et Lourié (CNSMP). Entrée libre.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). 17 h 45 dim. Concerts Lamoureux. Dir. par M. Buzzi. Œuvres de Wagner. 130 F à 40 F. Salle Chopin, 15 h 30. François Kilian. Récital de piano. Œuvres de Chopin et Liszt (Concerts Lamoureux). 45 F, 35 F. - 20 h 30 sam. Felicity Lott et Graham Johnson (soprano et piano). Œuvres de Schumann, Liszt et Stravinsky. - 20 h 30 jeu. ven. Orchestre de Paris. Dir. par S. Baudo, avec M. Lafont (p.) et P. Monqueux (clar.). Œuvres de Rostropovitch, Debussy et Prokofiev. 180 F 80 F. 20 h 30 mar. Orchestre philharmonique de Vienne. Dir. par C. Abbado et le London Symphony Chorus, chef de chœur : R. Hickox. Œuvres de Beethoven.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). 20 h 30 mar. Pierre Anouilh. Récital de violon, avec D. Binmenthal (p.). Œuvres de Franck, Ravel, Chausson et Saint-Saëns. 250 F à 40 F. 20 h 30 lun. Orchestre national de France. Avec V. Trutskov (vl.) et M. Erskine (p.). Œuvres de Beethoven, Chostakowitch et Bartok. 170 F à 34 F. - 20 h 30 ven. Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. par M. Schönwandt, avec G. Teuchlin (p.), Œuvres de Nielsen, Grieg et Sibelius. 130 F à 24 F.

THÉÂTRE **RENAULT-BARRAULT** (42-56-08-00). 11 h dim. Jean-Philippe Collard. Récital de piano. Œuvres de Ravel et Liszt. 70 F.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Cinéma, jusqu'au 18 février, 23 h mer. jeu. ven. sam. dim. (dernière). Avec E. Roissy (batt.), P. Marsault (corn), J.-P. Kallner (g.), J. Hausmann (cl.) et M. Ruellet (clav. + chant). - M. Facon (batt.), S. Amma (chant), N. Minto, jusqu'au 19 fév. 23 h mar. (première) (clav.), D. Edouard (synth.), A. Vierre (basse) et F. Coulon (g.). Jazz-afro.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Thoma's Dialectal Music, jusqu'au 27 février, 21 h 30 mar. (première). Band, jusqu'au 22 février, 21 h 30 mer. jeu. ven. sam. dim. lun. (dernière). (Grande-Bretagne).

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-37-24-54). Nuit tropicale : le Crot-Bout, 18 mer. 22 h 30 mar. 23 h mer. 23 h 30 jeu. ven. sam. Musique tropicale.

LA CIGALE (43-23-38-00). Michel Jonasz, jusqu'au 2 mars (sauf dim. lun.), 20 h mar. jeu. ven. sam. mar.

DUINOIS (45-84-72-00). Jazz et Folk, 23 h 30 jeu. ven. sam. dim. 18 h à 8 h d'orchestre opposant « les Dents de Rexy contre le paucier glaque » à « Déjeunés ». - Anthee Don Too Cool, 20 h 30 ven. sam. Ph. Hérisson (clar.) et D. Pabouff (clar.). - Alan Silva + le Celestial Communication Orchestra, 19 h dim. - Burt, 20 h 30 jeu. mar. 19 h dim. - L. S. E. E. Bagin (p.) et N. Murocci (batt.).

JAZZ-CLUB LIONEL HANEFON (47-56-12-30). Maïval, jusqu'au 20 fév. 22 h, mer. jeu. ven. sam. (dernière). - Dany Revel, dj. sauf dim. 18 h mer. jeu. ven. sam. lun. mar. 18 h à 22 h. Animation : Christian Domadieu. - Marcia Marin, jusqu'au 5 mars 23 h lun. mar. Chanson brésilienne, avec R. Paré (p.), E. M. Ray (basse), L. Argente (bat.) et S. Flocco (clav.).

LA LOUISIANE (43-36-98-98). Philippe de Préville, 21 h jeu. - Clarissa Comtois, 21 h jeu. - Bob Vайel et Michael Silva, 21 h jeu. - 80's Yael et Michael Silva, 21 h jeu.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). 20 h 30 mar. Ensemble 2e22m. Dir. par P. Méliani, avec J. Bosa (baryton), Œuvres de Schubert, Copol, Vivaldi et Kugel. Entrée libre. - Gary Hoffman et David Selig, 22 h 30 mar. (violoncelle et piano). Œuvres de Schumann, Hindemith, Brahms, Liszt, Debussy et Maurice Strakosky. Jusqu'au 21 fév. Frédéric Stochl et Pierre Strakosky (piano, contrebasse et violoncelle). Œuvres de Donizetti, Schoenberg et Weber. 20 h 30 mar. Entrée libre. - Chor de l'Église anglicane Saint-Michel, Dir. par C. Gleissner, avec T. Trotter (orgue). Œuvres de Stanford, Wesley, Parry, Elgar, Walton, Britten, Elgar, Lammour. Gounod. - 18 h sam. Ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. par P. Méliani, avec J. Bosa (baryton), Œuvres de Beethoven, Debussy, Liszt, Ravel, Strakosky. Entrée libre.

SAINT-DENIS BASILIQUE CHAPITEAU (43-55-66-00) : Miles Davis, 20 h 30 ven. (Balthus bien 1983).

Rock

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Cartoon, jusqu'au 20 fév. 23 h mar. jeu. ven. sam. (dernière). Rock ! (à suivre...), Harlem, 23 h lun. Avec Mahamad Hadi (rock arabe).

ÉCALIBUR (48-04-74-92). Chanson Orchestra R'n'B. 23 h 30 mer. Malabar, 23 h 30 jeu.

GIBUS (47-00-78-88). Kolerat, 23 h mer. jeu. ven. sam. Dimanche 23 h mar.

PALAS DES SPORTS DE PARIS-BERCY (42-46-12-21). Supertramp, jusqu'au 23 fév. 21 h mar. (dernière).

REX CLUB (42-36-83-98). Belvéd + Momme + Bill Bang-Pal, 19 h lun. 20 h ven. Fil + Friday. Gay Tea Dance, 17 h dim.

ZÉPHIR (42-08-60-00). Iodochian, jusqu'au 26 fév. 21 h mar. (première).

Les opéras

OPÉRA DE PARIS, Palais Garnier (47-42-53-71). Jusqu'au 1^{er} mars, 19 h 30 jeu. sam.; 20 h lun. Opéra en trois actes de Léo Janak, livret de V. Cervinká, d'après l'« Orage » de A. Ostrowski, dir. par J. Bédouch, livret de M. Genet, de G. Friedrich, avec D. Petrov, B. McCauley, L. Ryssnek, W. Neill, K. Armstrong, I. Calley, C. Powell, A. Ringart et M. Weiss. 200 F à 40 F.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). - Orphée et Eurydice, jusqu'au 29 février, 20 h 30 jeu. sam. mar. Opéra en trois actes de C.-W. Gluck, livret de P.-M. de Moitte, d'après R. de Calzabini, version H. Bellini 1859, dir. mus. de Sir Charles Mackerras/John Burdick, mise en scène de G. Solti, jusqu'au 11 mars, 20 h 30 jeu. sam. mar. Opéra en trois actes de L. Cherubini, livret de A. S. Hoffmann, dir. de G. Solti, 200 F à 40 F.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). - Orphée et Eurydice, jusqu'au 29 février, 20 h 30 jeu. sam. mar. Opéra en trois actes de C.-W. Gluck, livret de P.-M. de Moitte, d'après R. de Calzabini, version H. Bellini 1859, dir. mus. de Sir Charles Mackerras/John Burdick, mise en scène de G. Solti, jusqu'au 11 mars, 20 h 30 jeu. sam. mar. Opéra en trois actes de L. Cherubini, livret de A. S. Hoffmann, dir. de G. Solti, 200 F à 40 F.

THÉÂTRE DE PARIS (45-39-39-39). - La peste des souples, jusqu'au 18 février, 15 h 30 mar. 20 h 30 jeu. ven. sam. mar. Opéra-bouffe en quatre actes de G. Bizet, livret de L. Halévy, mis en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'ensemble orchestral d'Antonie 2. 100 F, 65 F (mar. jeu. mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven. sam. dim.).

Périphérie

CRÉTEIL. Maison des arts (48-99-18-88). Le Nozze di Figaro, jusqu'au 23 fév. 20 h 30 mer. 15 h 30 dim. Opéra de W.-A. Mozart, avec l'Orchestre symphonique de Créteil, dirigé par G. Krol, avec l'ensemble vocal Patrick Marco et M. Krumpholtz, M. Tinkler, E. Beaudry, M. Goussier, J. G. de Lino Vaino et G. Raposo. 270 F, 230 F.

Les ballets

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Groupe de recherche chorégraphique de Paris, jusqu'au 21 fév. 20 h 30 mar. jeu. ven. sam.; 16 h dim. (dernière). - Jardin-Cœur, chor. de Suzanne Linka (cardinal).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). « Joyeux », 18 h 30 mar. De la fable de S. Karamitras, musique de G. F. Karmanian et ses groupes, 20 h 30 mar. Théâtre dansé koutabai (Inde). 70 F, 50 F.

DUC-LAUTZ THÉÂTRE (42-26-47-47). - Comtemporaine L'éclair, jusqu'au 28 fév. 20 h 30 mer. jeu. ven. sam.; 16 h dim. - Lettres de Camille, chor. de R. Lager, 70 F, 50 F. Fasc. C. Carré blanc, jusqu'au 21 fév. 22 h mar. jeu. ven. sam. - 17 h 30 dim. (dernière). - Desiderata, chor. de M. Dhullu, 70 F, 50 F, 40 F. Fasc.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Jean-Paul Cealis, jusqu'au 27 fév. 20 h 30 lun. mar. - Jardin à la française, 70 F, 50 F.

OPÉRA DE PARIS, Palais Garnier (47-42-53-71). Jusqu'au 29 fév. 19 h 30 mer. ven. sam.; « Delfin », mus. de Berlioz; « Suite en blanc », mus. de Lalo; « Icare », mus. de Szymanowski, jusqu'au 17 h 30 dim. (dernière). De 200 F à 30 F.

OPÉRA-COMIQUE, Salle Favart (42-96-11-11). La Danseuse - Paquita, jusqu'au 24 fév. 19 h 30 ven. lun. mar.; 14 h 30 sam. 20 h 30 jeu. Spectacle de ballet, dir. mus. de Michel Calas et le chorégraphes de Paris, jusqu'au 1^{er} mars, 21 h 30 mer. jeu. ven. sam. 16 h dim. - Lettres de Camille, chor. de R. Lager, 70 F, 50 F. Fasc. C. Carré blanc, jusqu'au 21 fév. 22 h mar. jeu. ven. sam. - 17 h 30 dim. (dernière). - Desiderata, chor. de M. Dhullu, 70 F, 50 F, 40 F. Fasc.

PALAS DES CONGRES (47-58-12-11). 16/17 Ballet L'annulaire, jusqu'au 21 février, 20 h 30 mar. mer. jeu. ven. sam.; 15 h dim. (dernière). « Jeux », chor. de P. Beldu, mus. de Debussy. « La scène du printemps », chor. de M. Béjart, mus. de Stravinski. « Le mortuus sans maître », chor. de M. Béjart, mus. de P. Bouleau. « La Boléro », chor. de M. Béjart, mus. de Ravel. De 250 F à 70 F. Sur place + agencés.

TOURNAI. Jusqu'au 6 mars, 20 h 30 mar. (première). - La Légende du quarante-sept amoureux (kabuki), chor. de M. Béjart, mus. de Toshio Mayuzumi. 250 F à 70 F. Agencés + sur place.

THÉÂTRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Jean-François Durieux. Jusqu'au 28 fév. 21 h mar. (première). « L'Amu » (français). 80 F, 60 F. adh.; 48 F. Mathilde Monier, jusqu'au 21 fév. 21 h mar. jeu. ven. sam.; 17 h dim. (dernière). « Je ne vois pas la fumée au-dessus de la forêt » (arabe). 80 F, 60 F. adh.; 48 F.

UNESCO (Maison de F) (45-68-17-13). Ensemble folklorique Branka Krizanovic de Belgrade, 20 h jeu.

MUSÉE RODIN 77, rue de Varenne (7^e - le Varenne 60 Dessins de RODIN extraits du premier volume de L'INVENTAIRE de ces jours, sur mardi, de 10 h à 17 h du 16 DÉCEMBRE au 14 MARS

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dit dimanche-matin. Signification des symboles : * Signifié dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à éviter □ On peut voir ou ne pas envisager □ ou en Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 17 février

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-François Durieux. Avec Pierre Perrot, Carole Bouquet, Omar Sharif, Bannaram, Eric Clapton, Buzzy, Les Machucambos, Frédéric François, clip de George Michael. 23.35 Magazine : Sirocco. De Denis Hégaray, présenté par Marie Boudet. Sommaire : De ceinture et d'écrous ; L'Aghnès de Juliette ; Sauvage de Nouvelle-Guinée ; Des rêves et des rêves ; Les sorciers pyromanes. 23.35 Journal. 23.50 La Bourse. 23.55 Jeux olympiques de Calgary. 0.40 Magazine : Paquize sur le 16 (rediff.).

A 2

20.30 Magazine : La marche du siècle. Emission de Jean-Pierre Bertrand et Jean-Marie Cavada. Thème : « Parlez-moi d'amour ». 22.15 Spécial cinéma caché. Emission de Jacques Rouland. 22.30 Informations : 24 heures sur la 2. 22.30 Club Des Beethoven. Bombes X ; Jackson Five ; Les couples ; Luge : course dames ; Patinage de vitesse : 5000 m hommes ; Ski de fond : dames ; Saut à ski : 90 m par équipe.

FR 3

20.30 Théâtre : Un fil à la patte. Comédie en trois actes de Georges Feytaud, mise en scène de Jacques Charon, avec Robert Hirsch, Micheline Boudin, Jacques Charon, Jean Piat, Michel Duchaussoy, Denise Gezac. 22.45 Journal et résumé des Jeux olympiques de Calgary. 23.05 Magazine : Océaniques. Cycle Glenn Gould (suite). Quinze variations, 23.30 Club Des Beethoven. Bombes X ; Jackson Five ; Les couples ; Luge : course dames ; Patinage de vitesse : 5000 m hommes ; Ski de fond : dames ; Saut à ski : 90 m par équipe.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : France 8. Film américain de Greene Clifton (1983). Avec Jessica Lange, Sam Shepard, Kim Stanley, Bart Burns. 23.15 Films d'animation de Robert Zemeckis. Retour vers le futur en Film américain de Robert Zemeckis

Jeudi 18 février

TF 1

14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Avec Patrick, Pierre Billon, Fred Maiz, Prudy, Stéphane Chaumont, Jean-Yves, Mikael Clément, 15.35 Quarté à Vincennes. 16.30 Club Des Beethoven. Bombes X ; Jackson Five ; Les couples ; Woody, 17.00 Magazine : Paquize sur le 16. Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Thierry Brouard, Was not Was, The Pogues, 17.55 Flash d'actualité. 18.00 Séries : Agence tous risques. Les marches de poison. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Saut à Ski. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Topix revu. 20.40 Questions à domicile. Emission d'Alexandre Faria, Jean-Marie Colombani et Anne Siccardi. Invité : Lionel Jospin, en direct de Toulouse. 22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur chef. Domaine dangereux. 23.05 Magazine : Rapido. D'Antoine de Caunes. Spécial nouvelles tél. 23.40 Journal. 23.50 La Bourse. 23.55 Jeux olympiques de Calgary. 0.40 Magazine : Paquize sur le 16 (rediff.).

A 2

14.25 Magazine : Fête de comédie avec Frédéric Legrain, présenté par Marc Besson. Avec Les pigeons, Noir Dégât, Torino. 15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête de comédie avec (suite). 16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DR de plus. De Didier Barbelivien. Avec Le Stomidé, Christian Lidon, Hervé Crisafin, Canada. 16.45 Révélé A2. Mimi Cracra ; Bogos ; Barbapapa ; Lire, lire, lire ; Le sourire du dragon. 17.20 Série : An fil des jours. L'opération de Julie. 17.50 Flash d'informations. 17.55 Séries : Magonnes. Oki donne nuit. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Amant, présenté par Patricia Laflotte. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maggy. Téléphone qui croyait prendre. 20.00 Journal. 20.25 INC. 20.30 Cinéma : Une sale affaire à Film français d'Alain Bonnot (1980). Avec Marina Vlady, Laurent Luyckx, Patrick Bauchau, Grégoire Chateau, Christophe Lambert. 22.05 Magazine : Édition spéciale. D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème : « Les successions ». 23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Jeux olympiques de Calgary. Ski : descents dames ; hockey ; France-Football.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. 14.00 Magazine : Thassos (rediff.). 14.30 Magazine : Montaigne (rediff.). 15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tellier. Invité : Lionel Jospin, en direct de Toulouse. Le main verte : La tête du cœur ; Faites-vous des amis ; Provan-ohic, province-choi ; De âne à zèbre ; Papy, papa ; Le jeu de la séduction ; Invité : Bernard et Anabelle Buffet, Antoine David, 17.00 Flash d'informations. 19.20 de l'information. De 15.10 à 19.30, actualités régionales. 19.30 Jeux olympiques de Calgary. Ski : descents dames. 19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. Les chaînes de la vie. 20.03 Jeu : La classe. Présenté par Fabrice 20.30 Cinéma : « Faut pas biper » en Film français de Andrzej Zulawski (1984). Avec Francis Huster, Sophie Marceau, Taneli Karyo, Christiane Jean. 22.20 Journal. Avec le résumé des Jeux olympiques de Calgary. 22.50 Magazine : Océaniques. Sept voyageurs du réel ; Tabrizka 42-87, de Jean-Louis Comolli. 23.45 Magonnes. musique. Scritpur pour clarinette, cor, basson et cordes, de Beethoven. 23.55 Jeux olympiques de Calgary. Hockey : France-Pologne ; Ski : descents dames.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : ITommeur des Prizis en Film américain de John Huston (1985). Avec Jack Nicholson, Kathleen Turo

Audience TV du 16 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFFRES-NIELSEN)

| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF 1 | A 2 | FR 3 | CANAL + | LA 5 | M 6 |
|---------|-----------------------------------|------|------|------|---------|------|-----|
| 19 h 22 | 57,1 | 16,2 | 7,1 | 4,1 | 1,0 | 7,1 | 2,0 |
| 19 h 45 | 47,7 | 6,8 | 2,0 | 4,6 | 5,1 | 3,0 | 3,0 |
| 20 h 16 | 68,0 | 29,9 | 16,2 | 10,2 | 4,1 | 2,5 | 3,0 |
| 20 h 55 | 72,1 | 17,8 | 37,8 | 12,2 | 2,0 | 4,1 | 3,0 |
| 22 h 08 | 67,5 | 17,8 | 34,5 | 12,2 | 1,0 | 4,1 | 2,5 |
| 22 h 44 | 58,4 | 17,8 | 33,0 | 5,1 | 0,5 | 2,5 | 3,6 |

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Le Monde sur minitel JOUEZ AVEC LE MONDE LEMONDE JEUX

NOTRE TABLE CE SOIR

DINERS

PLUS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT

(Publicité)

ÉTATS GÉNÉRAUX DU CHOMAGE ET DE L'EMPLOI

Samedi 5 Mars, de 9 h 45 à 23 h
Dimanche 6 Mars, de 9 h 45 à 19 h

Salles de conférences (Bon Conseil)
6, rue Albert de Lapparent, 75007 PARIS, Métro : Ségur

A l'initiative du Mouvement National des Chômeurs et des Précaires,
du Syndicat des Chômeurs et de « PARTAGE ».

Avec le soutien des personnalités suivantes :

● Paul ABELA, ancien expert du BIT, président du Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs ● Philippe ADAIR, maître de conférence à Paris XII ● Michel ALBERT, ancien commissaire général au Plan, président des Assurances Générales de France Aline ARCHIMBAUD, présidente de Solidarité-Emploi ● Christian BACHMANN, maître de conférence à Paris XIII ● Henri BARTOLI, professeur de droit à Paris I ● Thierry BAUDOIN, chercheur au CNRS ● Jean-Michel BELORGEY, député de l'Allier ● José BIDEGAIN, Directeur général adjoint de Saint-Gobain ● Jacky BONTEMS, secrétaire général de l'Union régionale des syndicats CFTD de l'Île-de-France ● Bernard BOUDOURESQUES, de la Mission de France ● Claude BOURDET, ancien directeur de « Combat » et de « France Observateur » ● Henri BUSSERY, S.-J., directeur de « Projet » ● Bertrand CASSAIGNE, S.-J., CERAS ● Mgr André COLLINI, archevêque de Toulouse ● Benjamin CORIAT, professeur d'économie ● Père André DEPIERRE, ancien responsable de la Mission ouvrière ● Mgr Henri DEROUET, évêque d'Arras ● Serge DUMARTIN, chroniqueur à « La Croix » ● Pasteur André DUMAS, président de « Réforme » ● Jean-Jacques DUPEYROUX, professeur à Paris II, directeur de « Droit Social » ● François EYMARD-DUVERNAY, directeur du Centre d'études de l'emploi ● Michel FALISE, recteur de l'université catholique de Lille ● Jean-Baptiste DE FOUCAULD, président de « Solidarités nouvelles face au chômage » ● Paul FRAISSE, professeur émérite à la Sorbonne ● Mgr Jacques GAILLOT, évêque d'Evreux ● Michel GASPARD, chargé de mission auprès du commissariat au Plan ● Jean GATEL, ancien secrétaire d'Etat à l'économie sociale ● Xavier GAULLIER, chercheur au CNRS ● André GORZ, sociologue ● Maurice GRIMAUD, préfet honoraire ● William GROSSIN, chercheur au CNRS ● Père Albert GUIMBERT ● Chantal GUERIN, sociologue, chargée de mission ● Mgr Adolphe-Mary HARDY, évêque de Beauvais ● Hugues de JOUVENEL, directeur de « Futuribles » ● Pasteur Jean-Marc KIEFFER, président du Conseil régional ouest de l'Eglise réformée de France ● Père Guy de LACHAUX ● Hubert LANDIER, sociologue ● René LENOIR, ancien ministre ● Pasteur Michel LEPLAY, président du Conseil d'Île-de-France de l'Eglise réformée de France ● Alain LIPIETZ, directeur de recherche au CNRS ● Père Gérard MARLE ● Michel MERSENNE, secrétaire confédéral CFTD ● Pasteur Jean-Marc MONSARRAT, président du Conseil national de l'Eglise réformée de France ● Henri NADEL, maître de conférence en économie ● Abbé PIERRE ● Hugues PUEL, secrétaire général d'« Economie et Humanisme » ● Philippe RICHE, ingénieur ● Alain de ROMEFORT, président d'Initiatives, territoires et partenariat ● Guy ROUSTANG, directeur de recherche au CNRS ● Dominique ROUYER, animatrice nationale de « Vie nouvelle » ● Jacques SALVATORE, président du club « Le PARI » ● Pierre SAMUEL, président des « Amis de la Terre » ● Mgr Michel SAUDREAU, évêque du Havre ● Patrice SAUVAGE, président de l'ALDEA ● Laurent SCHWARTZ, mathématicien, membre de l'Académie des sciences ● Pasteur Robert SOMERVILLE, président de la Fédération des Eglises évangéliques baptistes ● Jean-Claude SOMMAIRE, administrateur civil, sous-directeur au ministère de la Justice ● Pasteur Jacques STEWART, président de la Fédération protestante de France ● Christian STOFFAES, ministère de l'Industrie ● Roger SUE, maître de conférences à Paris-V ● Paul THIBAUD, directeur d'« Esprit » ● P. VAN LEREMBERGHE, président d'« Echanges et Projets » ● Etienne VIGNON, secrétaire général du Mouvement des cadres chrétiens ● Patrick VIVREY, directeur de l'Observatoire de la décision publique ● Antoine WAECHTER, conseiller régional d'Alsace ● Jean WERQUIN, président de l'association « Pivod » ● Père Joseph WRÉSINSKI, secrétaire général d'ATD-Quart-Monde.

Les Etats généraux veulent permettre aux chômeurs d'intervenir dans le débat social en faisant connaître à la nation tout entière leurs doléances et propositions. Cette intervention est d'autant plus indispensable et urgente que, trop souvent, les médias et la classe politique occultent les problèmes fondamentaux et parfois dramatiques posés par l'existence et l'augmentation régulière d'un chômage massif, structurel, de longue durée souvent mal ou non indemnisé.

Les Etats généraux veulent aussi donner l'occasion aux décideurs politiques, économiques, syndicaux, sociaux, aux universitaires et chercheurs et, d'une manière plus générale, à toutes les personnalités, à tous les mouvements, communautés, associations qui se préoccupent des problèmes du chômage et de l'emploi, de débattre, en toute liberté, dans le cadre de cinq forums et de vingt carrefours sur les thèmes suivants :

1^{er} forum : SAMEDI 5 MARS, à 9 h 45 :

● LE CHOMAGE ET LES CHOMEURS EN FRANCE.
Exposé introductif de Maurice Pagat, Secrétaire général du Syndicat des chômeurs, Président du Mouvement national des chômeurs et des précaires.

2^e forum : SAMEDI 5 MARS, à 14 h 15 :

● RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE ET EMPLOI.
Avec notamment Benjamin Coriat, J. Bontems, W. Grossin, Patrick Viveret, etc.

3^e forum : SAMEDI 5 MARS, à 14 h 15 :

● SIGNIFICATION ET MODALITÉS D'UN REVENU SOCIAL GARANTI.
Avec notamment Jean-Michel Belorgey, Thierry Baudoin, Guy Roustang, Ph. Adair, Pasteur André Dumas, Henri Nadel, Michel Mersenne, etc.

4^e forum : SAMEDI 5 MARS, à 20 h 30 :

● LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LES PARTIS POLITIQUES FACE AU CHOMAGE.
Avec des leaders politiques et des journalistes.

5^e forum : DIMANCHE 6 MARS, à 14 h 30 :

● COMMENT VAINCRE LE CHOMAGE ?
Le plein emploi au sens classique est-il encore possible ? Peut-on envisager une reprise de la croissance, et à quelles conditions ?

Une réduction massive du temps de travail peut-elle contribuer à redistribuer les emplois disponibles sur l'ensemble de la population en âge de travailler ?

Quels emplois nouveaux peut-on créer dans le cadre de l'économie alternative et de l'économie sociale ?

Exposé introductif d'Alain Lipietz, directeur de recherches au CNRS : trois fronts contre le chômage, avec Jacques Beauchard, Michel Gaspard, Ingmar Granstedt, etc.

LES CARREFOURS ANIMÉS PAR LES ASSOCIATIONS PARTICIPANTES.

● COMITÉ CHRÉTIEN DE SOLIDARITÉ AVEC LES CHOMEURS.
Les chrétiens face au chômage avec Paul Abela, président, le Père Gérard Marle, le Pasteur Pierre Marchand et des personnalités religieuses.

Et le concours d'experts de l'OCDE, des Communautés européennes, du BIT, de l'INSEE, etc.

Avec la participation d'une centaine d'associations de chômeurs, de solidarité avec les chômeurs, de lutte contre le chômage, etc, et notamment au plan national :

- Le Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs.
- L'Agence de liaison pour le développement de l'économie alternative.
- Solidarité Emploi.
- MIRP Entreprise.

- Mouvement rural de la jeunesse chrétienne.
- Solidarités nouvelles face au chômage.
- Club « Le PARI ». Club « Echange et Projets ».
- La Commission « Le travail demain » du Mouvement des cadres chrétiens.
- Solidarité-Chômeurs (Secours catholique, Paris).

Pour tous renseignements, téléphonez : 47-37-74-76 - 40-12-05-00.

BULLETIN A RETOURNER A NOTRE SECRÉTARIAT :

PARTAGE, 54, rue des Entrepôts, 93400 SAINT-OUEN

Je désire participer aux Etats généraux et recevoir le programme détaillé.

Nom _____
Adresse _____
Tél. _____

Je verse la somme de 100 F comme participation aux frais, au CCP Paris, Maison-Partage 530 77 Y : 54, rue des Entrepôts, 93400 Saint-Ouen. Pour les étudiants et les chômeurs, la participation aux frais est de 50 F. Elle est gratuite pour les chômeurs non indemnisés.

Le samedi midi, le samedi soir, le dimanche midi seront servis des repas pour ceux qui le désirent au prix de 40 F.

Je désire recevoir 1 - 2 - 3 fiches repas (rayer les mentions inutiles) et je vire à votre CCP la somme correspondante, soit _____ Pour les chômeurs, les repas sont gratuits.

Je désire recevoir un compte rendu des Etats généraux et le mensuel d'information sur le chômage et l'emploi « PARTAGE ». Je verse le prix de l'abonnement (ordinaire : 90 F ; de soutien : 180 F) au CCP Paris 530 77 Y. PARTAGE, 54, rue des Entrepôts, 93400 Saint-Ouen.

Le Salon des

A l'école des

ASSI...
Le don des la...
Bretagne

Joly, molito

Comment choisir son séjour

Plus de cent cinquante organismes offrent des séjours linguistiques. Faute de contrôle officiel, les parents et les élèves doivent s'assurer que ce qu'on leur propose correspond bien à ce qu'ils recherchent.

«**ÉLÉMENTAIRE, mon cher Watson!**» En fait, ce n'est pas ce que déclarent la majorité des parents qui recherchent le séjour linguistique approprié à leur enfant et à leur budget. Armés de patience, ils fouillent avec circonspection la multitude des « catalogues » que leur proposent plus de cent cinquante organismes. Aucune instance officielle française n'étant habilitée à contrôler ces séjours, différents regroupements de professionnels tentent, par des vérifications plus ou moins régulières et importantes, de garantir certaines prestations (1).

Le séjour linguistique n'est ni un produit de consommation ordinaire ni un simple voyage. La prise en charge des mineurs en pays étranger représente une responsabilité réelle. Comme le souligne M. Pierre Bergasse, directeur adjoint de l'office britannique du tourisme de Paris, « les parents doivent faire un effort pour lire consciencieusement les brochures et prendre le temps de s'informer ».

En fait, la présentation différente des brochures empêche le lecteur d'effectuer une comparaison objective : les prestations proposées sous des appellations équivalentes ne sont jamais strictement identiques.

Si l'apprentissage ou le perfectionnement de la langue reste en principe l'objectif d'un séjour linguistique, d'autres éléments doivent être pris en considération.

Sur le plan pédagogique, il faut s'informer du nombre de cours dispensés et de leur durée réelle, du nombre d'enfants par classe de même niveau, de la qualification des enseignants (diplômes, ancienneté, nationalité), de la structure d'accueil des cours (collège, salle de réunions... ou gymnase aménagé), enfin des divers moyens pédagogiques utilisés (méthode traditionnelle ou spécifique à chaque organisme, avec ou sans support vidéo).

Les conditions d'hébergement doivent également retenir l'attention, car le bénéfice du séjour dépend de la bonne intégration de l'enfant à la vie de sa famille d'accueil. Se renseigner sur la présence ou non d'autres hôtes de nationalité différente ou francophone, sur la distance et les moyens de transport famille-école, sur les frais occasionnés, inclus ou non dans le prix du séjour.

L'organisation des loisirs est tout aussi importante et souvent la source de déconvenues.

Certains après-midi sont-ils libres ? Le coût des sorties et excursions, concerts, musées, sports amateurs est-il inclus ?

Il faudra aussi veiller au nombre d'accompagnateurs durant le voyage (pour douze enfants, selon la loi française), au nombre et aux fonctions des moniteurs sur place, aux horaires exacts d'accréditation (notamment le soir), à la présence indispensable d'un responsable joignable vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Enfin le prix indiqué sur la brochure ne doit pas être, à lui seul, un facteur déterminant. Certains frais ne sont pas toujours compris : transports urbains, frais d'inscription ou de dossier, assurances facultatives (mais conseillées : annulation, responsabilité civile, rapatriement) et parfois participation à certaines activités.

découvrir les frais restant à charge des étudiants.

En fait, les brochures sont surtout le reflet d'une politique ou stratégie commerciale : chacun adopte le langage approprié aux clients qu'il souhaite convaincre. De très nombreux au très récréatif, tous les types de séjours sont proposés.


Actuellement, les dix-sept-dix-huit ans sont fascinés par la découverte d'autres continents comme les États-Unis ou l'Australie. La baisse du cours du dollar rend cette année les séjours outre-Atlantique particulièrement « compétitifs ». Il faut néanmoins veiller à ce que les familles, qui reçoivent souvent gratuitement, soient visitées par l'organisme français. Parfois, elles assurent l'hébergement en vue d'un échange. Il est utile d'en être informé au préalable.

Les parents soucieux d'effectuer un bon choix seront reçus et écoutés par les organismes qui souhaitent réellement une concertation. La concurrence étant sévère dans le domaine des séjours linguistiques, il leur faut innover, pour satisfaire des consommateurs de plus en plus critiques...

SYLVIE BELOTE.

SEJOURS LINGUISTIQUES pour jeunes,
Grande-Bretagne
Allemagne • Espagne
Etats-Unis

Stages intensifs pour adultes et prépas
documentation gratuite sur demande



Depuis 1928 le plus ancien spécialiste des séjours linguistiques

7, rue de l'Éperon, 75006 PARIS
Tél. (1) 43.29.76.31

COURS DE LANGUES

PORTUGAIS - BRÉSILIEN
ESPAGNOL
QUECHUA
ANGLAIS

TEL 45 41 39 60

21 bis, rue des Plantes
75014 Paris

de USA - Angleterre - RFA
vraies écoles de langues

Garantie : un nombre limité de Français

Adultes : Séjours intensifs en Universités.
Juniors : Vacances en Collèges.

Association VELA - 36, rue de Chézy
92200 Neuilly - Tél. : (1) 46-37-35-88

Les séjours linguistiques se valent tous... FAUX!

Accueil, cours, activités... Pas si simple de réussir un séjour utile et agréable ! Et pourtant, n'importe qui ou presque peut s'improviser organisateur de séjour linguistique. Pour réagir contre ce laxisme, 5 organismes se sont associés pour créer la FFOSC. Dénominateur commun ? Leur engagement sur une CHARTE exigeante et précise.

FFOSC
FEDERATION FRANCAISE DES ORGANISMES DE SEJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES

La CHARTE FFOSC vous sera adressée sur simple demande à la FFOSC, 7, rue Beccaria, 75012 Paris

(Publicité)

La Ligue Française de l'Enseignement
(Association-Loi 1901 reconnue d'utilité publique)

LE SPÉCIALISTE DES SÉJOURS LINGUISTIQUES

Programme 1988 sur simple demande

Salon Expolangues : Stand G2

Tél. : 43-58-95-86

Bain Linguistique

SPECIAL U.S.A.

- région NEW YORK
- région WASHINGTON DC
- VIRGINIE • MASSACHUSETTS
- WISCONSIN • FLORIDE
- CALIFORNIE Nord, Centre et Sud
- TEXAS • LOUISIANE
- NEW-HAMPSHIRE

« Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels » (S.I.L.C.) agréments Jeunesse et Sports (n° 16.64) et Tourisme (n° 70.027) offre aux jeunes de nombreuses formules de séjours linguistiques aux USA : « Bain Linguistique », séjours économiques « études-famille » (plus de 18 ans), cours intensifs.

1500 professeurs correspondants locaux France, D.O.M., T.O.M. et Afrique.

SEJOURS INTERNATIONAUX LINGUISTIQUES ET CULTURELS
16022 ANGOULÊME CEDEX

DOCUMENTATION GRATUITE
S.I.L.C. (service 43) 16022 ANGOULÊME CEDEX - Tél. : 45.95.93.55

PARIS Mme Bénes 45.48.58.69
Mme Vazelle 45.58.61.75
NORD 27.98.53.24 - 21.68.28.69
EST 63.58.11.74 - 63.51.03.10
RHONE 78.58.28.59 - 74.22.51.95
50.57.64.66 - ALPES 76.42.74.76
76.57.12.13 - SUD-EST 42.27.86.42
91.25.96.71 - 68.28.06.29 - 80.25.40.00
SUD-OUEST 68.02.83.45 - 61.23.98.58
61.21.68.17 - 63.65.51.61 - 60.70.48.71
40.28.12.26 - 61.94.41.25 - 68.67.05.85
43.05.62.50 - NORMANDIE 35.88.63.70
31.43.65.27 - LANGUEDOC 67.68.25.97
CENTRE 55.06.10.70

La stéréo de Caroline...

DANS le presbytère impeccable d'une petite ville des environs de Londres, vingt jeunes Français se familiarisent avec les mystères de la langue anglaise. Pousés par leurs parents, tourmentés par leurs résultats scolaires ou simplement soucieux de leur avenir, ils ont traversé la Manche pour recevoir la bonne parole, celle qui doit leur ouvrir les portes de la réussite professionnelle. Encadrés par l'organisme de séjours linguistiques EuroLangues, ils participent, durant une semaine, à un stage intensif qui ne laisse guère de place à l'aventure : d'accents toriques en corrigations tréfontaines, leurs vacances de février sont placées sous le signe du bachelotage, et la rencontre avec les familles d'accueil elle-même ne se singularise pas par son exotisme.

Au rythme de cinq heures d'anglais par jour et de quelques devoirs personnels, ces adolescents, dont les parents ont payé 4 300 F pour une semaine, n'ont

théoriquement pas le temps de fôlâtrer. Réunis par groupes de dix, ils planchent sur des règles de grammaire ou sur des coupures de presse, exactement comme ils pourraient le faire en banlieue parisienne ou sur la Côte d'Azur. Seule différence : au lieu de rentrer chez leurs parents après la classe, ils regagnent le home d'une famille d'accueil, où ils parlent l'anglais... si leurs devoirs le leur permettent.

Très convoités, ces familles font souvent l'objet d'une certaine compétition entre les organismes linguistiques qui se disputent les foyers « biens sous tous rapports ». Pour améliorer le système, EuroLangues distribue à ses jeunes clients des fiches sur lesquelles sont consignées les principales caractéristiques de leurs futurs hôtes. Véritables prospectus, ces documents signalent que la famille héberge aussi un chien ou un oiseau, que les parents sont divorcés, qu'ils possèdent une vidéo ou qu'ils sont de

religion protestante. Les hôtes eux-mêmes promettent d'offrir une « chambre individuelle », des enfants amicaux ou « une jolie maison bien arrangée ». Avant même de franchir le seuil de leur nouveau domicile, les adolescents connaissent presque jusqu'à la couleur de leur couvre-lit.

L'ensemble est sans surprise, mais d'un sérieux propre à rassurer les parents. Les enfants, pour leur part, cherchant à se faire une place, s'étonnent de certaines habitudes - « ils rient tout le temps », remarque un jeune garçon venu de la Réunion - et regrettent souvent d'être obligés de travailler pendant leurs vacances. « Je suis là parce que mes parents m'y ont forcé, explique l'un d'eux. Moi, je voulais aller skier. » Certains se félicitent de la gentillesse de leurs hôtes, tandis que d'autres ont le sentiment d'être délaissés ou considérés comme de simples moyens d'arrondir les fins de mois. « Le père ne me dit même pas bonjour, et j'ai passé mon week-end à dor-

mir, car personne ne s'occupe de moi », soupire Michael, qui doit améliorer son anglais pour pouvoir se présenter au concours d'entrée du pyramiste.

Il est vrai que les familles d'accueil ne disposent souvent pas de revenus importants et que la présence d'un petit étranger leur permet d'améliorer l'ordinaire. Dans certains foyers, on se tasse ainsi pour pouvoir accueillir un Français, un Japonais ou un Italien. Un lit de camp rudimentaire dressé dans la chambre des parents montre, au logis d'un chauffeur de taxi, que la dernière fille a été chassée de sa chambre pour laisser la place à un jeune Français. Ailleurs, les séjours linguistiques permettent de partir en vacances ou de gamir la maison : « J'investis cet argent dans le confort domestique, indique une mère de famille. Quand je regarde ma chaise stérile, je me dis, c'est Philippe, Claire ou Caroline, et je suis contente ».

RAPHAËLE RÉROLLE.

Six formules parmi d'autres

| ORGANISMES | REC | ESTO | EuroLangues | LEC | OISE | SILC |
|--|--------------------------------|---|--|------------------------|--|--|
| Nombre d'élèves par classe | 12 max | Non indiqué | 15 max | 14 environ | 8 max | 15 max |
| Nombre d'heures de cours | 3 h x 5 jours | 3 h x 4 jours | 2 h 30 x 6 jours | 2 h x 4 jours | 3 h x 6 jours | 2 h x 4 jours |
| Horaires précis d'accréditation | 9 h à 17 h 30 | De 08h00 des cours à la fin des activités | 9 h 30 à 12 h et pendant les activités de l'après-midi | 9 h 30 à 17 h | 9 h 30 à 13 h et pendant les activités de l'après-midi | De 08h00 des cours à la fin des activités |
| Un seul francophone par famille | Oui | Non assuré dans certaines régions | Oui | Oui | Oui | Oui |
| Transports urbains | Non compris insistants | Non compris (30 à 40 F/sem.) | Non compris | Non compris | Non compris | Non compris |
| Présence de l'organisme en Grande-Bretagne | 1 directeur anglais par région | Inspecteurs itinérants | Direction à Londres + inspecteurs itinérants | Coordinateurs français | Direction à Oxford | Inspecteur et responsable français + responsable anglais local |
| Argent de poche conseillé | 150 à 200 F/sem. | 150 F/sem. | Non indiqué | 40 à 60 F/sem. | Non indiqué | 10 à 15 % des frais de séjour |
| Prix | 5720 F | 5570 F | 6885 F | 5885 F | 6770 F | 6029 F |
| Assurances | 80 F | 100 F | Comprise dans le droit d'inscription | 125 F | 110 F | 149 F |

Les indications portées sur ce tableau correspondent à un séjour en Grande-Bretagne de trois semaines en juillet 1988 (formule « classique »). Les prix comprennent l'inscription et le voyage par train et bateau, les cours de langue collectifs

le matin et les activités variées l'après-midi.

Adresses des organismes :
- British European Centre (BEC), 5, rue Richemont, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-60-35-57.
- European Students Travel Organisation (ESTO), 14, rue

Clément-Marot, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-23-70-68.
- EuroLangues, 35, bd des Capucines, 75002 Paris. Tél. : (1) 42-61-63-35.
- Loires culturelles à l'étranger (LEC), 52, rue de Londres, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-22-28-11.

- Oxford Intensive School of English (OISE), 21, rue Théophraste-Renaudot, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-33-13-02.
- Séjours internationaux linguistiques et culturels (SILC), 32, rimpart de l'Est, 16022 Angoulême Cedex. Tél. 45-96-83-86.

LIBRAIRIE PORTUGAISE

Tous les manuels scolaires pour l'école primaire, secondaire et universitaire. Des livres Portugais et Brésiliens, basés des années. Tous les cours de Portugais et du Brésil.

Dictionnaire unilingue, bilingue. Méthodes pour apprendre le Portugais.

DISQUES ET CASSETTES

Librairie Portugal 146, rue de Valenciennes 75013 Paris - M^o Châtelet.

Commande par poste France Portugal 13, avenue de la Mitasse 94100 Saint-Maur.

Apprenez l'italien en vacances en Toscane

Séjours linguistiques à Florence, Cortona et à la mer

Inscriptions et renseignements :
NOUVELLES FRONTIÈRES
67, Boulevard de Grenelle 75016 Paris - Tél. 42781074

Service 4 Expéditions au Centre Italie Via Pancolini, 27 50122 Firenze Tél. 055/23181

AMERICAN SCHOOL OF PARIS

ANGLAIS INTENSIF

Session d'été : 27 juin-22 juillet

Élève, étudiant. Nombreuses options.

Renseignements : American School of Paris 41, rue Pasteur, 92270 Suresnes Cedex. Tél. 46-02-84-43.

AMERICAN SCHOOL OF PARIS

ANGLAIS INTENSIF

Session d'été : 27 juin-22 juillet

Élève, étudiant. Nombreuses options.

Renseignements : American School of Paris 41, rue Pasteur, 92270 Suresnes Cedex. Tél. 46-02-84-43.

Je t'invite

La rel

POINT DE VUE
Feu la langue de G

LES COURS DE LANGUES VIVANTES

AMERICAN SCHOOL OF PARIS

ANGLAIS INTENSIF

Session d'été : 27 juin-22 juillet

Élève, étudiant. Nombreuses options.

Renseignements : American School of Paris 41, rue Pasteur, 92270 Suresnes Cedex. Tél. 46-02-84-43.

LE SALON DES LANGUES VIVANTES

La relance de l'allemand

DEUX élèves sur cinq étudient l'allemand en première, deuxième ou troisième langue vivante dans l'enseignement secondaire français. La concurrence très forte de l'anglais en première langue (85,4 % des élèves) ; celle, plus récente mais aussi vive, de l'espagnol en quatrième (43,3 %) expliquent le recul de l'allemand dans l'enseignement français depuis plus de vingt ans. En 1959, 20,7 % des « sixième » choisissaient cette langue. Ils n'étaient plus que 16 % en 1972 et 12,5 % en 1986 (11,5 % si l'on prend en compte le privé). Si la chute paraît stoppée en première langue, elle semble se poursuivre en seconde, où l'espagnol distancerait l'allemand.

la difficulté? Une telle image valorisait les professeurs et les parents, qui y trouvaient le clin d'œil de l'effort. Résultat : « l'allemand est souvent considéré comme un moyen de sélection des bonnes classes, surtout associé avec le latin », affirment plusieurs professeurs. Enfin, l'allemand est pratiquement absent dans les lycées professionnels qui n'enseignent qu'une langue. Seuls 6,1 % des élèves de ces établissements suivent un cours d'allemand. Sachant que, une fois orientés, ils n'ont pratiquement aucune chance de suivre une classe d'allemand, bien souvent par manque de professeurs, les collégiens se ruent sur l'anglais à leur entrée dans les premières classes du secondaire.

De son côté, le ministère de l'éducation nationale vient de prendre deux mesures qui visent à renforcer la place de l'allemand. Enseignement continu de la sixième au baccalauréat dans toutes les villes de plus de 30 000 habitants. L'engagement en a été pris en septembre 1987 par le premier ministre. Les pouvoirs publics ont, d'autre part, décidé de supprimer les seuils d'effectifs pour l'ouverture d'une section de langue vivante dans l'enseignement secondaire. Ces initiatives montrent la volonté de relancer l'enseignement de l'allemand dans l'Hexagone. L'exemple ne devrait-il pas être suivi de l'autre côté du Rhin, où seulement 2,5 % des élèves choisissent le français en première langue? Une situation paradoxale en France comme en Allemagne vingt-cinq ans après la signature du traité franco-allemand.

Un effort de rénovation de l'enseignement a été lancé depuis une quinzaine d'années. On a abandonné une pédagogie qui s'inspirait trop de celle des langues mortes, on s'efforçait de rendre l'enseignement plus vivant, plus ouvert vers l'oral, plus pratique. Il ne s'adresse plus uniquement aux « forts en thème ». Comme le souligne M. Michel Candelier, vice-président de l'Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public, « aujourd'hui tout le monde peut faire de l'allemand ».

Malgré cela les échanges franco-allemands sont beaucoup plus développés que ceux avec l'Angleterre. En 1986, plus de trois mille enseignants ont accompagné 42 268 élèves (5 000 de plus que l'année précédente) pour un séjour en République fédérale d'Allemagne. Ce chiffre représente 66 % du nombre global d'élèves ayant affecté en 1986

POINT DE VUE

Feu la langue de Goethe et de Mercedes?

L'ALLEMAND ne cesse de reculer en France. D'environ 35 % d'allemand première langue parmi les élèves des collèges et lycées, nous sommes tombés à 12 % (et sans doute ce chiffre est-il trop optimiste). En seconde langue, l'allemand est tombé, voire dépassé par l'espagnol. En République fédérale d'Allemagne, sur en Sarre et en Rhénanie-Palatinat, le français première langue est pratiquement inexistant, et les modestes progrès que certains sondages constatent sur la deuxième langue sont plus apparents que réels. Sur ce plan, le traité de 1963 n'a servi à rien et les déclarations d'autosatisfaction à l'issue des « sommets culturels » restent de la rhétorique.

par JOSEPH ROVAN (*)

même deviendrait crédible, ce qu'elle ne sont pas à l'heure actuelle. Il ne faut pas exagérer cependant l'importance de ce qui pourra être obtenu sur le plan scolaire et universitaire. Sur ce point, j'ai aussi le frein de la reconnaissance des temps d'études à l'étranger et des diplômes obtenus. Les titres de bacheliers ou de licenciés ne sont pas reconnus en France. On n'a pas de diplôme qui vaille dans les deux pays.

reciprocity. On n'apprend pas l'allemand pour faire plaisir aux autorités allemandes, mais à cause de l'utilité de la langue ou des charmes des fréquentations qu'elle peut procurer. Cela n'exclut pas d'ailleurs que l'on étudie l'allemand, avec les Allemands, des plans, projets et instruments nécessaires ; mais avons-nous une politique qui abandonne la fiction que l'on n'apprend qu'à l'école ou à l'université? L'affaire des langues vivantes concerne la nation tout entière et toutes les générations.

Si l'on cherche à dégager les raisons d'un bilan aussi noir, la première cause rencontrée est évidemment la montée écrasante de l'anglais (85 % des premières langues). Comme on ne peut interdire l'anglais comme première langue, solution extrême proposée par quelques anglicistes clairvoyants, il faut s'accommoder de cette situation. Si l'on veut néanmoins voir se renforcer la position de l'allemand dans les structures scolaires, il faut bien sûr baisser le seuil des demandes à partir duquel la constitution d'une classe d'allemand est obligatoire. Ce seuil avait été au contraire relevé il y a quelques années, et le sévère des intentions gouvernementales se mesure au fait qu'il n'a même pas été ramené à son niveau antérieur.

Abandonner la démarche épicière

L'essentiel, à présent, se situe au niveau des usagers. Pour développer la langue allemande en France et la langue française en Allemagne, il faut interroger industriels, banquiers et syndicalistes, militaires et fonctionnaires, entrepreneurs de spectacles et de voyages. Que les gouvernements construisent une délicate commission - mais celle-ci sera nouvelle et originale - en lui fixant un délai de quatre ou six mois pour formuler des propositions concrètes.

Elle concerne aussi nos événements économiques. Si les ordinateurs ne parlent qu'anglais, les hommes finissent par en faire autant, l'allemand et le français tombent au rang de paroles de luxe. Les industries de la langue sont, dès à présent, en mesure d'organiser le dialogue franco-allemand des machines, sans passer par l'anglo-saxon.

Il faut ensuite jouer à fond sur la « deuxième langue ». Ici, ce n'est pas l'institution scolaire qui est interpellée, mais le niveau suivant : il appartiendra aux universités, aux grandes écoles et au gouvernement lui-même d'imposer la deuxième langue obligatoire à tous les cursus et concours avec des coefficients réellement sélectifs.

Encore un point important : abandonnons la démarche épicière de la Sarre (Paris-III).

COURS DE VACANCES D'ALLEMAND

- A Göttingen : l'allemand le plus pur.
- Intensif : 6 heures de cours par jour en très petits groupes pour les adultes (à partir de seize ans).
- Avec des informations socioculturelles.
- Vite assimilé dans une ambiance conviviale et indépendante en ville en famille d'accueil ou à l'hôtel.
- DM 215 (environ 700 F) par semaine.

SPRACHZENTRUM DER WELT-UND FRIEDENSBUNDE
D-3100 Göttingen
EPA
TR-628-64

ÉCHANGES FRANCE-IRLANDE

Programme d'échanges pour jeunes de 13 à 17 ans entre familles françaises et familles irlandaises.

JUILLET-AOÛT 1988
Participation 2950 F

FRANCO-IRISH EXCHANGE PROGRAMME
44, rue de la République,
92170 VANVES
Tél. 47-36-51-31

P.S. - Recherche professeur d'anglais pour toute collaboration.

Décollez en anglais

allemand espagnol italien.

EUROCENTRES

13 G. PASSAGE DAUPHINE 75006 PARIS
TÉLÉPHONE 43-25-81-40

Anglais des concours et des examens : une affaire de spécialistes

- Écrit et oral pour BAC, HEC, SCIENCES-PO, POLYTECHNIQUE, DEUG, LICENCE, CAPES.
- OXFORD : stages intensifs et individualisés en cours particuliers.
- BRISTOL : stages semi-individualisés par petits groupes.
- LONDRES : stages d'oral intensif par petits groupes.

OISE

11, rue Théophraste Renaudot 75002 Paris Tél. (1) 45 33 13 02
La référence pour l'excellence en anglais

STAGES-SEJOURS ECHANGES

EN ANGLETERRE, EN IRLANDE, EN FRANCE, EN SUISSE, EN ESPAGNE, EN ITALIE, EN ALLEMAGNE, EN AUTRICHE, EN PAYS-BAS, EN SUÈDE, EN DANEMARK, EN NORVÈGE, EN SUÈDE, EN SUISSE, EN ALLEMAGNE, EN AUTRICHE, EN PAYS-BAS, EN SUÈDE, EN DANEMARK, EN NORVÈGE.

ASI

Proust puni

Dans la déclaration commune franco-allemande du 28 octobre 1986, on peut lire : « Les autorités concernées étudieront la possibilité d'abaisser le nombre d'élèves requis pour ouvrir des classes de la langue du partenaire ».

Or le 15 janvier dernier, quelques jours après la fin de la célébration du 25^e anniversaire du traité franco-allemand, il a été porté à la connaissance des professeurs du collège Marcel-Proust d'Ille-sur-Seine (Eure) que le poste de PEGC lettres-allemand sera supprimé à la rentrée de septembre.

NATHAN

DÉPARTEMENT DES LANGUES VIVANTES

EXPOSATIONS DE
PORTE DE VERSAILLES
18-22 FÉVRIER
HALL 5 STAND C16-618

PRÉSENTATION DES NOUVEAUTÉS
SAMEDI 20 FÉVRIER - SALLE S21
14 h 30

NATHAN LANGUES
ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND
17 h 00

CLÉ INTERNATIONAL
FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
18 h 00

SPEAKEASY PUBLICATIONS
AUDIOVISUEL ET JOURNAUX ANGLAIS

NATHAN B.L.V.
78, AV. DENFERT-ROCHEAUX 75014 PARIS
TÉLÉPHONE : 48.28.33.94/43.72.00

USA

UNE ANNÉE SCOLAIRE le contact des 16 à 18 ans avec la vie américaine à New York ou Los Angeles.

• ANGLETERRE, IRLANDE, ALLEMAGNE, ESPAGNE

Hébergement, cours et découverte du pays pour les étudiants, lycéens et collégiens. Le meilleur rapport qualité-prix C.E.C. et Le qui choisit des C.E.

• L'ANGLAIS INTENSIF

La « P.P.P. » une formule particulièrement musclée d'entraînement de l'anglais en Angleterre. Pour adultes motivés.

Je désire recevoir votre documentation sur :

Les séjours linguistiques
 Un an aux USA
 L'Anglais intensif

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville

INSTITUT SUPÉRIEUR D'INTERPRÉTARIAT ET DE TRADUCTION

i.s.i.t. Langues et Carrières Internationales
INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
21, rue d'Assas - 75270 PARIS Cedex 06 - Tél. : (1) 42-22-33-16

SEJOURS LINGUISTIQUES 11-18 ans

awl 22 97 93 07
MEMBRE DE L'UNICEF

ACCUEIL COURS-LOISIRS PERSONNALISÉS ENCADREMENT QUALIFIÉ

Renseignements + Brochure
1, rue Farion 80000 AMIENS

ANGLAIS * FRANÇAIS * ALLEMAND

COURS INDIVIDUELS ET EN GROUPE DANS NOS CENTRES EN FRANCE, ANGLETERRE, ÉTATS-UNIS, ESPAGNE ET ALLEMAGNE

Stages professionnels intensifs / exterrains
 Formation sur place
 Stages de perfectionnement
 Préparation aux concours
 Cours de conversation anglaise

Documentation sur demande à :

LANGUAGE STUDIES INTERNATIONAL
350, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
Tél. : 42-60-53-70

ITALIEN * ESPAGNOL

FORMATION PROFESSIONNELLE AUX LANGUES ÉTRANGÈRES. PRENEZ LA LANGUE AVEC CÉLÉRIÉ. DONC C'EST LE MEILLEUR.

Formation continue, programmes collégiaux, programmes et stages sur mesure à CCLIP, mais à votre disposition une grande variété de formations pour tous les professionnels. Langues étrangères, français des affaires et des professions, cours de langues pour des spécialistes dont l'objectif est le résultat concret.

Renseignements à :
Boulevard de la Chapelle
Stans D17 - C 22
Informations Mini-Info
3414 code C2P.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Le BAIN LINGUISTIQUE

plonge les jeunes dans la vie de la langue choisie

Multiples formules de séjours en Angleterre, Allemagne, Espagne, Irlande, Écosse, Autriche, Italie, Malte, U.S.A. (dont Californie et Hawaii), Australie, Canada, Mexique, etc.

1500 professeurs correspondants locaux, France, D.O.M., T.O.M. et l'Afrique.

Pour tout connaître sur ces réalisations présentées toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir votre formule de Bain Linguistique, demandez la documentation complète et gratuite.

S.I.L.C. (service 42-1022 ANGOULEME CEDEX Tél. : 45.95.83.56)

PARIS Mme Boiret 45.48.58.66 - Mme Vazeille 46.56.81.15
NORD 27.85.53.34 - 21.88.38.69 - EST 83.98.11.74 - 88.31.03.10
RHONE 78.85.28.59 - 74.22.51.95 - 50.37.54.06 - ALPES 76.42.74.76
76.51.12.13 - SUD-EST 42.27.88.42 - 81.25.98.71 - 68.23.68.29 - 80.25.40.00
SUD-OUEST 88.92.83.45 - 61.23.98.53 - 61.21.68.17 - 53.65.51.51
53.24.33.17 - BRETAGNE 89.58.51.66 - 40.70.46.71 - 40.28.12.36
51.94.41.25 - 98.87.05.85 - 43.85.82.50 - NORMANDIE 35.88.63.70
31.43.68.27 - LANGUEDOC 67.89.25.97 - CENTRE 65.08.10.70

Langues & Affaires Europe

PRÉPAREZ VOTRE BAGAGE...
CHAMBRES DE COMMERCE ÉTRANGÈRES, CERTIFICATS EUROPÉENS, DIPLOMES DE CAMBRIDGE, B.T.S. à ORIENTATION LANGUES 1992

Cours de langues tous niveaux et préparations à ces diplômes à distance. Inscriptions toute l'année. Formations en entreprises et en groupes à Paris-Levallois. Documentation gratuite à L. & A., service 4713, 35, rue Collange, 92313 PARIS-LEVALLOIS
Tél. 42-70-51-88/42-70-73-63

GRATUIT

Envoyez-moi votre documentation complète sur les diplômes de langues et les cours (service 4713)

NOM Prénom
Adresse complète

LANGUES VIVANTES

Choisir son séjour

« L'anglais est la langue de l'avenir », disent les professeurs et les parents, qui y trouvent le clin d'œil de l'effort. Résultat : « l'allemand est souvent considéré comme un moyen de sélection des bonnes classes, surtout associé avec le latin », affirment plusieurs professeurs. Enfin, l'allemand est pratiquement absent dans les lycées professionnels qui n'enseignent qu'une langue. Seuls 6,1 % des élèves de ces établissements suivent un cours d'allemand. Sachant que, une fois orientés, ils n'ont pratiquement aucune chance de suivre une classe d'allemand, bien souvent par manque de professeurs, les collégiens se ruent sur l'anglais à leur entrée dans les premières classes du secondaire.

L'argent de poche

Les élèves de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat, le français première langue est pratiquement inexistant, et les modestes progrès que certains sondages constatent sur la deuxième langue sont plus apparents que réels. Sur ce plan, le traité de 1963 n'a servi à rien et les déclarations d'autosatisfaction à l'issue des « sommets culturels » restent de la rhétorique.

Le Caroline...

Le Caroline... (Text partially obscured and illegible due to image quality)

parmi d'autres

AMERICAN OFFICE

ANGLAIS INTENSIF

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

AMERICAN OFFICE

ANGLAIS INTENSIF

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Le Monde CAMPUS

PAU : une université bien dans sa région

Très soutenue par les collectivités locales et les entreprises, la jeune université de Pau a voulu affirmer sa vocation régionale. Son problème maintenant : maîtriser sa croissance.

CRÉÉE en 1970, l'université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est une jeune université pleine d'ambition. Installée au pied des Pyrénées sur un campus verdoyant et moderne, cet établissement qui organisait une journée « portes ouvertes », le jeudi 11 février, a fait l'objet de l'une des toutes premières études du Comité national d'évaluation. Dans son rapport de 1986, celui-ci notait que « en quinze ans (...) l'héritière d'anciens collèges universitaires est parvenue au rang d'une université de plein exercice ». Ouverture et efficacité sont devenues les maîtres mots de l'équipe dirigeante, qui mise sur un ancrage régional doublé d'une ouverture nationale.

Étroitement liée à la vie de cette région, l'université s'est structurée en même temps que les pays de l'Adour. A l'époque du développement de l'agro-alimentaire, de l'explosion de la maïculture et de la plantation à Pau d'El-Aquitaine, les vieilles facultés se sont fédérées en un établissement unique qui les a regroupées sans les démembrer. Ce passage en douceur d'un système facultaire à une organisation plus moderne a conféré au pouvoir universitaire en place une légitimité et une audience qui lui ont permis de transformer progressivement l'UPPA en un pôle régional important. Cette position charnière a été renforcée par l'augmentation du nombre d'étudiants qui est passé de 4 500 en 1975 à 8 200 en 1987. Enfin, l'université a clairement affirmé son caractère régional, en installant, à Bayonne, un institut d'études juridiques et économiques, puis un département d'IUT spécialisé dans la gestion des entreprises et administrations. Pour répondre à la demande régionale, l'UPPA cherche à devenir un établissement pluridisciplinaire, alliant les formations générales aux diplômes professionnels. Un département de lettres, langues et sciences humaines qui regroupait, en 1986, 33,4 % des effectifs étudiants obtient une

unité de droit et de sciences économiques, ainsi qu'une UEFR de sciences et techniques. L'université comprend aussi des formations « transversales » telles que les langues vivantes appliquées, les mathématiques appliquées aux sciences sociales, la formation d'instituteurs et, depuis octobre 1985, l'administration économique et sociale. Toutefois, l'UPPA n'offre pas un éventail exhaustif de formations, puisqu'elle ne prépare pas aux études de médecine ou de pharmacie et ne délivre pas de diplômes nationaux dans des matières telles que la philosophie, la psychologie ou la sociologie. Ces absences relèvent d'une politique délibérée : considérant leur établissement comme une « université moyenne » et encore jeune, les responsables de l'UPPA ne souhaitent pas se lancer dans une stratégie de croissance tous azimuts. Un développement harmonieux Ce développement modéré et maîtrisé répond à leurs préoccupations régionales. « Nous faisons de l'aménagement du territoire en quelque sorte », explique M. Claude Laugezie, maître de conférences de géographie. « Nous ne voulons pas concentrer à Pau tous les types de formations, mais favoriser un développement

universitaire régional harmonieux. Par exemple, nous ne demanderons pas à avoir un IUT de métallurgie, puisqu'il en existe déjà un à Tarbes. » Cette orientation locale s'est clairement manifestée lors de la journée « portes ouvertes », destinée à informer les lycéens sur les débouchés des baccalauréats. Au lieu de présenter les seuls enseignements dispensés par leur université, les responsables de l'UPPA ont tenu à mettre en valeur, ce jour-là, des formations propres à divers établissements des pays de l'Adour - en particulier, les BTS (brevet de technicien supérieur), préparés dans les lycées. Cette stratégie régionale s'appuie sur des liens très étroits avec des partenaires locaux qui contribuent fortement au financement de l'université. Appliquant une certaine forme d'autonomie avant la lettre, celle-ci ne reçoit que 50 % de son budget de fonctionnement de l'État, le reste provenant essentiellement de soutiens extérieurs. Loin d'être une fortresse repliée sur son savoir et sur sa seule pédagogie, l'UPPA souhaite s'affirmer comme un acteur économique ouvert sur son environnement. « En 1986 », explique M. François Constantin, l'un des quatre vice-présidents de l'université, les contrats de recherche, la formation continue, la taxe d'apprentissage et divers autres services nous ont rapporté 10 millions de francs sur un budget de 37 millions. » Les collectivités territoriales apportent à l'université un soutien régulier et non négligeable. En 1980 et 1981, divers bâtiments ont été construits avec leur aide, notamment un restaurant universitaire et deux départements d'IUT. D'autre part, les subventions accordées par les instances régionales ont, en partie, permis de mettre en place des locaux destinés à abriter des laboratoires de recherche. L'édification de ces bâtiments tient aussi aux relations qu'entretient l'UPPA avec divers acteurs économiques de la région.

Le nombre croissant d'équipes de recherche reconnues par le CNRS et par le ministère de l'éducation nationale montre que cette politique commence à porter ses fruits. « Nous savons », affirme M. Franck Métras, président de l'université, « qu'il n'existe pas d'enseignement supérieur de qualité, sans recherche. »

Le dynamisme de ces activités de recherche, groupées pour le plupart au sein d'une UEFR spécifique, a été salué par le Comité national d'évaluation, qui soulignait toutefois qu'elles ne devaient pas nuire à la mission pédagogique de l'université. Ce développement hexagonal se double de contacts suivis avec quelques pays étrangers, parmi lesquels l'Espagne toute proche. En mathématiques par exemple, des colloques sont organisés et des enseignants sont « échangés » avec l'université de Saragosse. Rapide et diversifiée, la croissance de l'UPPA est cependant freinée par le problème majeur de l'insuffisance de ses moyens en personnels et en locaux. « Il nous manque 170 enseignants et 3 500 mètres carrés de bâtiments si l'on se fie aux normes ministérielles », affirme-t-on à l'université. Déjà en 1986 le Comité national d'évaluation constatait que, « comme dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur, le sous-encadrement frappe principalement les disciplines du secteur tertiaire ». En outre, malgré d'importants travaux immobiliers en cours de réalisation, les locaux demeurent trop étroits : « Quand allons-nous devoir annexer les toilettes ? » interroge, fustojement satirique, un enseignant. Victime de son succès, l'université de Pau et des pays de l'Adour devra sans doute innover encore pour faire face à son propre développement, sans compromettre ses missions essentielles.

RAPHAËLE RÉROLLE.

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

Le conseil d'administration, lors de sa séance du 10 décembre 1987, a pris acte des succès remportés par les étudiants, les architectes formés à l'École Spéciale d'Architecture et leurs professeurs.

□ PALMARÈS DES MEILLEURS DIPLOMES :

- Premier prix**
Marie-Agnès Blond
L'Aéroport, une architecture de passage
- Deuxième prix**
Rita El Gemayel
Transition entre ancien et moderne : logements à Arsuit (Liban)
- Mentionnés (par ordre alphabétique) :**
- Guilhem Carves et Jérôme Van Oberbelle
Une concession automobile en périphérie urbaine
 - Philippe Cholet
Un espace ludique dans un endroit désertique
 - Alexandre Ducasse et Gilles Thierry
Un pont construit sur la Seine
 - Dominique Dumas
Le chemin rural du plateau
 - Sophie Gauthier
Une école d'art dans le périmètre de Vendôme
 - Jean Lagrené
Assis sur la barrière
 - Jacky Liang Minh
Bercy-Tolbiac - Fragments de ville
 - Bruno Lam Quam
Un village communautaire en autoconstruction, à faible coût.

□ ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE :

- CONCOURS DU ROYAL INSTITUTE OF BRITISH ARCHITECTS (RIBA) : Fifth International student competition 1987 : 419 équipes (750 étudiants provenant de 20 pays)
Mentionnés : Haddad Ghassan et Jihad Ramadan, étudiants ESA-4^e année (L'ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE est la seule école française citée)
- CONCOURS « INVENTER 88 » : pour célébrer le bicentenaire de la Révolution française
771 participants répartis sur 34 pays
Lauréates : Arnette Fabry et Gaëlle Lissitour, étudiantes ESA-4^e année

□ ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE :

- François Deslaugiers, architecte DPLG, Conseil pour la façade de l'Arche de la Défense
- Cuno Brullmann, architecte DEFP avec Arnaud Fougères Lavergnolle, architecte, lauréats du concours « Musée des Toiles de Jouy »
- Robert Rectus, architecte DESA 1976, et Bertrand Tessier, architecte DESA 1968, avec Jean Pierre Meignan, assistant, lauréats du concours organisé par le conseil régional de Bretagne « École de formation maritime et agricole » à Trefflagat
- Paul Viriño, urbaniste, essayiste, Grand Prix de la critique architecturale, organisé par *Le Moniteur*.
- Olivier Lablois et Jean-Claude Moreau, architectes DPLG, et Patrick Delachery, architecte DESA 1977, avec Frédérique Renaud, architecte DPLG, lauréats du concours pour le quartier Brichebay à Senlis

□ ARCHITECTES DESA À L'AFFICHE :

- Catherine Autissier, architecte DESA 1984, avec Alain Pelissier, architecte DPLG, et Pierre Autissier, architecte, lauréats du concours de la bibliothèque centrale de prêt du département de la Creuse organisé par le Ministère de la Culture
- Timothy Culbert, architecte DESA 1984, avec Louis Tournoux, architecte DPLG, lauréats des Albums de la Jeune architecture 1987
- Patrice Debaque, architecte DESA 1985, avec Bernard Monnier, Alain Leroy, Jean Sylvain Galleclat et Alain Vaconsin, architectes DPLG, et Roger Tailibert, architecte en chef, lauréats du concours pour l'aménagement de la ZAC Madeleine à Orléans
- Philippe Bonneville, Laurent Gardet, Laurent Gerbaud et Yves Lambin, architectes DESA 1986, 4^e prix du concours de l'Assistance Publique : « Hôpital fin de vie »

254, boulevard Raspail, 75014 Paris. Tél. : (1) 43-22-83-70

Le rôle d'El-Aquitaine

Plusieurs laboratoires de recherche travaillent ainsi pour des entreprises dans les disciplines variées. Le volume annuel de ces contrats représente 5 millions de francs, dont 600 000 francs pour les sciences sociales et humaines. L'université collabore en particulier avec El-Aquitaine qui avait posé comme condition de son implantation à Pau le développement d'une université active et de bon niveau. « La compagnie voulait offrir à ses cadres des formations pour leurs enfants », explique M. Maurice Jeamet, représentant du directeur général de la société en dans le Sud-Ouest. D'autre part, nous avons besoin de partenaires intellectuellement musclés dans des domaines moins appliqués que ceux dont nous sommes spécialistes. »

L'université de Pau constitue donc le deuxième partenaire universitaire d'El-Aquitaine en termes de volume de contrats et développe des thèmes de recherche souvent liés aux besoins de cette société. D'autres entreprises ont recours aux services de l'université pour la recherche ou la formation continue, certains de leurs cadres ayant, en outre, la possibilité d'organiser des sessions de formation sur des sujets précis. EDF-GDF a signé en mai 1987 une convention avec l'UPPA, s'engageant à accueillir des sta-

COURRIER

Sauver le dessin industriel

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article sur les classes préparatoires dans le Monde du 21 janvier. Mais étant moi-même professeur au lycée Louis-Le Grand dans les classes préparatoires scientifiques, je regrette que les témoignages dont vous faites l'écho proviennent essentiellement des professeurs de mathématiques. D'autres disciplines existent. Parmi celles-ci, l'une d'elles vous a échappé ou vous a été cachée puisque, à aucun moment dans votre article, vous ne l'avez mentionnée : il s'agit de la technologie ou « dessin industriel », que j'enseigne depuis plusieurs années. Or, parmi les quatre-vingts élèves environ qui réussissent le concours de l'X, l'épreuve technologique est, pour certains, très saluante. J'entre votre attention sur cet enseignement technologique dans les classes préparatoires classiques. Actuellement, cet enseignement est contesté par certains, et il est question, pour Polytechnique, que cette épreuve soit facultative à très brève échéance - ce qui, vraisemblablement, assurerait sa disparition rapide - pour la remplacer par une épreuve obligatoire d'informatique invadée par les mathématiques. Peut-on envisager, dans un grand pays industriel, que les ingénieurs les plus prestigieux, les grands décideurs de demain, n'aient reçu aucune formation dans la lecture et l'exploitation d'un document graphique technologique qui demeure sans doute encore très longtemps un élément important des dossiers techniques quels qu'ils soient leurs supports ? Ces enseignements n'est-ce pas, en général, passés dans les grandes écoles d'ingénieurs. La sélection de ces élèves doit-elle en faire sans cesse leurs aptitudes technologiques et leurs capacités de créativité ? La technologie n'est pas un vain mot dans le cursus des ingénieurs allemands et anglais ; ne devrait-on pas nous en inspirer pour 1992 ?

ALAIN GIQUÈL (Châillon).

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

Le Conseil d'Administration remercie toutes les entreprises qui ont soutenu l'action de l'École Spéciale d'Architecture en 1987 :

- ASCITER OTIS - ASF - ASSOCIATION OUVRIÈRE DES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE - ASSOCIATION POUR LA FORMATION DU PERSONNEL - B & R S.A. - BATH-SOUL-SE - BATEAU - BESAGNI Sert - C.C.I. de BOURGES et du CHER - BOURGES TAPIS MAGNAN - C.C.I. de CHALON-SUR-SAONE, AUTUN et LOUHANS - C.C.I. de GRAY-VERCEL - C.C.I. de LA ROCHELLE - C.C.I. de LILLE - ROUBAIX - C.C.I. de LYON-LE-CHER - C.C.I. de MARCOU - CHAROLLES - TOURNAI - C.C.I. de NICE et des ALPES-MARITIMES - C.C.I. de PARIS - C.C.I. de TOULOUSE - C.C.I. de TOURS et d'INDRE-ET-LOIRE - C.C.I. de VAL-D'OISE et des YVELINES - C.C.I. de VALENCE et de la DROME - C.C.I. de HAVRE - C.C.M. INFORMATIQUE DE GESTION - C.E.S.M. ENTREPRISE - CHAMBRE DES MÉTIERS DES YVELINES, DE L'ESSONNE et du VAL-D'OISE - CHAMBRE SYNDICALE DES ENTREPRENEURS DE PEINTURE VITRINE REVÊTEMENTS - CHAMBRE SYNDICALE DES ENTREPRENEURS ET MAÎTRES ARTISANS DU BTP DE LA HAUTE-SAONE - CHANTIERS MODERNES - COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DE L'APPRENTISSAGE NORD-PAS-DE-CALAIS - CLIQUE DE CHALLES - COMPAGNIE FRANÇAISE CHAUFFURE G - COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'ARCHITECTURE ET LES TECHNOLOGIES DE CONSTRUCTION - DELTA Sert - DÉPANNAGE ENTRETIEN RÉFRIGÉRANT - DUMEX BATIMENT - WOLNIAK Edmond - ENIVAL FRANCE - LA ETS - LEFFET ETS - PAYET PLUCHET ETS - ROUX ETS - EUROPTX BY FRANCE - JATIS-VOUS-MÊME - FINEF - GAN - GAUTHIERE - GEA BERRY LOIRE - GENCERIS - ISM - GRANDES MAGASINS B - GYM INDUSTRIEL ET SERVICES - BESAGNI Guppée - INFORMATIC - POLIUM J et R - LEONTE Jacques - KLEPAL - LA CHEMAIE - LIBERT PAPIETERIES - LM MENUISERIE AGENCEMENT DÉCORATION - LOCAL (Groupe Compagnie Bénédict) - MORIN Michèle - MOÏSE HENNESSY - MONTROISE INFORMATIQUE - OFFICE THERMIQUE DU CHER - ORPO - PHOTOGAY - PILLIARD Pierre - DUPOUR Raymond - RCSE - MONNERIE René - REPRO SERVICE 41 - RESEARCH DEVELOPMENT INDUSTRIES - ROUX - COMALUSIER - SCHINDLER - ALLIANCE ET GESTION COMMERCIALE S.A. - ETRENET INDUSTRIES S.A. - FRANCAISE REDLAND S.A. - LA RONDE DE NUT S.A. - GROUPE ANCOBA Sert - VIE SAIN - SEF S.A. - SERVICE COMMUN DE COLLECTE ET RÉPARTITION DE LA TAXE À L'APPRENTISSAGE - EN BRONNE - SPAS - SITRABA BTP - SMAC ACIERCID - SOCIÉTÉ DE GESTION DU ROUARD - SOULTANÇHE - SOLON POUER - SOCIÉTÉ DES CEMENTS FRANÇAIS - SOCIÉTÉ ESTEL - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AT - SOCIÉTÉ GRISSER - SOCIÉTÉ L'ORÉAL - SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CHEMIE - SOCIÉTÉ INCB - SOCIÉTÉ DE TRANSACTION ET DE GESTION - SIV - TECHNICAL METALUX NON FERREUX - TRAITEMENT DE L'INFORMATION DES TECHNOLOGIES NOUVELLES - UNICOM - UNION MUTUELLE - UNIFE.

254, boulevard Raspail - 75014 Paris - Tél. : (1) 43-22-83-70

Just, in, it's

Le Monde EMPLOI

LES EMPLOIS DE BUREAU

Une catégorie hétérogène en pleine mutation

LES employés de bureau sont-ils une race en voie d'extinction ? En langage INSEE, ils sont répertoriés comme « employés administratifs d'entreprise (EAE) », agents d'exécution situés, dans l'échelle sociale, entre les ouvriers et les professions intermédiaires (dont les agents de maîtrise et les contrôleurs), elles-mêmes précédées par les cadres. Ils représentaient en 1987 environ 1 900 000 salariés, soit 9 % des actifs. Trois caractéristiques les distinguent : leur niveau de formation : 60 % sont au moins titulaires d'un CAP - leur âge : 60 % ont moins de trente-cinq ans - la répartition des sexes : 80 % sont des femmes.

Mais, de par la diversité de leurs fonctions, les « EAE » forment une catégorie des plus hétérogènes. A défaut d'un portrait-type, on peut néanmoins les répartir en trois groupes. Le premier, aux effectifs les plus lourds, comprend les secrétaires (573 380), les employés comptables (386 900), les employés de banque (335 000)

Quinze jours d'emploi dans « le Monde »

- M. Philippe Séguin demande à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) de radier les jeunes chômeurs qui refusent des stages TJIC. Trop de places restent disponibles, le ministre des affaires sociales a envoyé une note au directeur de l'ANPE, qui a décliné les foudres. (Le Monde du 5 février.)
- L'7e aux chômeurs : la Réunion. - Ce département d'outre-mer détient le triste record de France pour son niveau de chômage. Trente-sept pour cent de la population active y sont sans emploi contre 11 % en moyenne nationale. (Le Monde des 7 et 8 février.)
- La cession en Allemagne : à chacun ses rigidités. La cession allemande amortit les tensions sociales, mais ralentit les décisions et entrave la modulation de la durée du travail. (Le Monde économie, du 8 février.)

et les employés d'assurances (136 700) (1). Le second est formé de salariés tels que les dactylos ou les opérateurs de saisie en informatique, « dont le travail est souvent, comme celui des ouvriers d'industrie, un travail divisé, mesurable et bien défini par les conventions collectives » (2).

En témoignage, exemple en la matière, la convention collective nationale du bâtiment, définissant l'agent de saisie en ces termes : « Enregistreur ou vérifieur, à l'aide de machines à clavier à fonction simple, des informations sur supports cartes ou bandes perforées, avec cadences minimales de sept mille caractères alpha-numériques/heure et maximum 2 % d'erreurs. Si le travail est effectué sur une machine comprenant une mémoire-tampon et ayant la double fonction saisie-vérification, les cadences minimales seront majorées de 7,5 %. Si le travail est effectué sur une enregistreuse magnétique à bandes ou à disques, les cadences seront majorées de 10 % ».

Le troisième groupe enfin est un conglomérat d'emplois, des plus divers aux plus inattendus, souvent fort éloignés de l'image poussièreuse de l'employé assis, stylo en main, au fond d'un bureau sombre. Tel est le cas, dans le domaine de la communication : des standardistes, des téléphonistes et autres téléistes. Ou encore, dans celui du tourisme, de l'accueil et des transports : des accompagnateurs, des hôtes d'accueil, des agents d'information, des hôtesses et même des plantons.

« Autrefois, explique Françoise Bruand, chargée de mission au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREP), dire employé de bureau signifiait appartenir à un groupe social aux frontières très franches avec la classe ouvrière (...). Aujourd'hui, l'opposition n'est plus du même ordre. Non seulement les ouvriers reçoivent des rémunérations mensuelles qui peuvent être supérieures à celles des employés de

bureau, mais les conditions de travail d'un certain nombre d'employés ont évolué dans le sens d'un rapprochement avec le travail ouvrier (dépendance à l'égard d'une machine, répétitivité des tâches), tandis que certains emplois comme les secrétaires de direction ou les comptables évoluent plutôt vers les professions intermédiaires » (3).

Une chose est sûre en tout cas. Les emplois de bureau ont connu dès 1955 et durant plus d'une vingtaine d'années une période faste, correspondant à vrai dire à l'euphorie des « trente glorieuses », ressentie dans tous les

secteurs économiques, mais aussi à l'essor de l'activité des femmes pour qui ces situations - particulièrement dans les compagnies d'assurances et les banques - constituaient l'un des débouchés privilégiés. Ainsi en attestent les chiffres. Selon une estimation de l'INSEE (2), les « EAE » ont vu leurs effectifs s'accroître régulièrement entre 1962 et 1975, de 1 117 000 à 1 807 000. Ce qui démontre par la même occasion que, contrairement aux idées reçues, l'informatique, lançant dès 1968 ses premières offensives dans les grandes entreprises, n'a pas

entravé le développement de l'emploi. Bien au contraire, comme le confirme C. Salzman à propos des comptables, durant cette période, « on peut affirmer que l'ordinateur a surtout été utilisé pour faire face à une complexité croissante des travaux à accomplir et non pour réduire en priorité le niveau d'emploi » (4).

Aggravation du chômage

Qu'en est-il à présent, alors que la crise économique s'amplifie et que la diffusion de la micro-informatique et autres domaines en « tique » - télématique, bureautique - poursuit inextinguiblement son chemin ? A première vue, rien d'alarmant si l'on en juge ex abrupto par les résultats annuels de l'Enquête-emploi de l'INSEE. Passant de 1 976 000 à 1 887 000 de 1982 à 1987, les rangs des « EAE » ne se sont pas dépeuplés dans les proportions dramatiques que pouvait laisser augurer le contexte actuel. Un autre résultat, et non des moindres, soulève pourtant des interrogations. Durant cette même période de relative stabilisation de l'emploi, le taux de chômage en revanche s'est singulièrement aggravé : de 5 % à 7,3 % pour les hommes, de 10,1 % à 13,4 % pour les femmes - la majorité des affectifs (5).

La situation relève-t-elle du paradoxe ? A voir. La crise ayant freiné la mobilité sectorielle, certains salariés sont sortis ou sortent de la classe des employés, sous l'effet de l'ancienneté ou de la nécessité d'une qualification supérieure. Montant dans l'échelle sociale, ils se retrouvent alors étiquetés « professions intermédiaires », comme les « gradés de la banque » ou les « comptables des deuxième échelon ». Une baisse d'effectifs que le rythme d'embauche, de plus en plus limité (même dans les assurances et les banques, secteurs autrefois porteurs pour ce genre d'emploi), ne comble pas. A preuve : sur près de 1 900 000

« EAE », 1 300 000 ont une ancienneté de plus de cinq ans, sans compter que le travail précaire (contrats à durée déterminée, intérim, stages, soit environ 100 000 postes) augmente.

Les fonctions - les plus standardisées et les plus simples - sont effectivement, par suite de la reorganisation du travail, appelées à disparaître, si ce n'est en voie de l'être. Dans tous les secteurs, les exemples ne manquent pas. Pour les steno-dactylos, le processus est déjà bien enclenché. Leur nombre a d'ailleurs diminué de moitié ces six dernières années. Dans les banques, les guichetiers sont de plus en plus remplacés par des distributeurs de billets.

Quant aux employés aux écritures, employés de classement, employés d'archives ou de reprographie (une bonne partie des 300 000 employés non qualifiés des services administratifs et juridiques), ils vivent sans aucun doute pour la plupart et surtout dans les grandes entreprises, leurs derniers moments... Des fonctions d'autant plus désuètes que d'ores et déjà, 56 % des « EAE » en activité déclarent « utiliser dans leur travail, régulièrement ou occasionnellement » un ordinateur (6).

Une baisse relative de l'emploi mais un taux de chômage en progression : le paradoxe n'est qu'apparent. Les employés de bureau : une race en voie d'extinction ? Non, mais en pleine phase de mutation.

CÉCILE CLÉMENT.

(1) Enquête emploi-INSEE 1987.
(2) Données sociales 1987, B. Seys.
(3) « Emplois de bureau et insertion professionnelle » - Françoise Bruand - CEREP-1986.
(4) C. Salzman : « Etude d'impact de l'informatique sur l'emploi comptable » - Travail et méthodes n° 371 - mars 1980.
(5) « Population active, emploi et chômage depuis trente ans », INSEE.
(6) Premiers résultats de l'enquête TOTTO (Technique et organisation du travail auprès des travailleurs occupés), 1987.

Davantage de bacheliers

QUE recherchent les chômeurs titulaires d'un CAP ou d'un BEP ? Pour près de la moitié, un emploi administratif. Seul problème : à lire les petites annonces, le moindre emploi de bureau requiert, de plus en plus et au minimum, un niveau bac. Et cela, quels que soient le secteur et même la taille de l'entreprise.

Quelques exemples : « Société internationale de services, Paris 9e, recherche pour un contrat à durée déterminée opératrice de saisie bac G 2 ou équivalent. » « Important organisme d'assurances implanté à Marne-la-Vallée recherche secrétaire. Titulaire du bac G 1. Connaissance du traitement de texte Word indispensable. » « Société de serrures et blindages », Romainville, rech. comptables niveau bac G 2. Pour tenue comptabilité clients et fournisseurs. Connaissances informatiques sur IBM 34 souhaitées. »

Force est de constater l'indécision de l'offre à la demande. « Bénéficiaire d'un marché du travail qui leur est favorable, explique Françoise Bruand, chargée de mission au CEREP, les employeurs peuvent accroître leurs exigences en matière de formation initiale. »

Sans provoquer de bouleversement radical, l'arrivée de jeunes générations influera néanmoins sur le niveau de formation. En l'espace de six ans, une certaine élévation a été perceptible chez les employés de bureau. Alors qu'en 1982 29 % des hommes et 23,5 % des femmes n'étaient titulaires d'aucun diplôme ou, dans le meilleur des cas, d'un certificat d'études, ils n'étaient plus en 1987 que 20,5 % et 17 %, respectivement. Côté CAP et BEP, l'état est plutôt stationnaire : de 29,5 % à 30 % pour les premiers, de 37,5 % à 39 % pour les seconds.

Plus significative en revanche est la hausse concernant les détenteurs d'un bac ou d'un BP : de 16 % à 21,5 % et de 18 % à 21,5 %. Conséquence de la hausse générale du niveau de formation ou - revers de la médaille - de la désqualification inhérente à la crise : 8,5 % des EAE - tous sexes confondus - ont un diplôme de premier cycle, un BTS ou un DUT (contre 3,5 % en 1982). Inquietant : plus de 2 % des employés de bureau possèdent un diplôme de grande école, du second ou même du troisième cycle.

C. C.

LE NOUVEL HEBDO DU JEUDI

Les métiers de la crise

Politis

DE CITOYEN

L'information sans concession
Chaque jeudi - 20 F

AU SOMMAIRE - UNION SOVIETIQUE : 30 000 CLUBS S'EPANOUISSENT... UN INEDIT DE DASHIELL HAMMETT...



Politis

هكنا من الامل

Le Monde INTERNATIONAL

mutation
Le Monde International
Le Monde International
Le Monde International

La Cour des Comptes des Communautés européennes
RESPONSABLE TECHNIQUE DES SERVICES INFORMATIQUES
recherche un (m/f)
Pour être retenu, les candidats doivent réunir les conditions suivantes: être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés...
Le traitement minimum net de départ sera de 144.000 F par mois...
Le formulaire d'acte de candidature obligatoire ainsi que les documents justificatifs...

Directeur transport d'énergie
Afrique francophone
Cette importante société chargée de l'approvisionnement énergétique d'un pays africain recherche son directeur du transport de l'énergie. A cette position clé sont rattachés les domaines d'interventions suivants:
- Responsabilité technique de l'ensemble des lignes, postes et protections pour le trafic des télécommunications et le transport de l'énergie vers les centres de distribution.
- Planification et élaboration des mesures appropriées en ce qui concerne l'exploitation, la maintenance et la sécurité des installations.
- Garantie du haut niveau de la qualité des services vis-à-vis des clients.
- Coordination du personnel des différentes unités d'exploitation.
Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'une grande école d'ingénieurs de préférence à dominante électrique, électrotechnique et télécommunications ayant une expérience confirmée des réseaux de transports à haute et très haute tensions.
PA
PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
Olmstrasse 8 - 8000 MUNICHEN 40

Bureau d'ingénieurs-consultants allemands recherche pour des projets d'électrification dans les pays du Tiers Monde des
INGENIEURS EN PLANIFICATION ELECTROTECHNIQUE/HYDRAULIQUE
(études technico-économiques pour la création de réseaux d'électricité, de lignes de transmission et la construction de centrales hydro-électriques et thermiques)
Demandons:
- Expérience internationale et connaissances linguistiques (l'anglais et/ou l'allemand)
- Facilité d'adaptation et sens des relations avec nos partenaires étrangers
Offrons:
- Postes de responsabilité et large autonomie opérationnelle ainsi que la chance de participer massivement au succès de notre entreprise
- Détachement soit dans nos bureaux munichois, soit en outre-mer
Merci d'adresser votre dossier de candidature avec prétentions directement à (ou de nous contacter par téléphone):
icm INFRA-CONSULT-MÜNCHEN GMBH
ELSENHEIMER STRASSE 37 - 8000 MUNICH 21 - R.F.A.
TEL. 89 / 579 93 02

Autriche
JEUNE DIRECTEUR DE FILIALE
Cette Entreprise française est l'une des premières dans son domaine: les services énergétiques. La qualité de ses interventions de maintenance et d'exploitation d'installations thermiques et frigorifiques ainsi que ses compétences en gestion d'énergie sont particulièrement reconnues en France mais aussi dans un grand nombre de pays où l'Entreprise est présente par l'intermédiaire de filiales.
Après la période nécessaire à son intégration et à sa formation, ce collaborateur prend en charge le développement de cette filiale sur les plans commercial, économique, technique et humain. Il est assisté d'une petite équipe de cadres et techniciens.
Ce poste - basé à Vienne - s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur commercial/gestion ou Ingénieur d'environ 30 ans. Il possède une expérience de 3/5 ans de la conduite de projets d'envergure dans les domaines proches des services industriels, de la construction ou de l'ingénierie. Cette expérience - vécue en France ou à l'étranger - lui a permis d'exercer des responsabilités d'animateur, de négociateur et de gestionnaire.
La pratique courante de l'allemand est nécessaire.
Les conditions offertes ainsi que les perspectives d'évolution à l'étranger ou en France sont de nature à intéresser une personnalité à fort potentiel.
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 9285 P à:
EGOR CARRIERES INTERNATIONALES
19, rue de Berni - 75008 PARIS
EGOR
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE BRUXELLES DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

Fonds International de Développement Agricole FIDA (Nations Unies) Rome (Italie)
recherche
candidats pour le poste
d'Analyste/Programmeur
Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire ou équivalent en informatique, mathématiques ou dans une discipline connexe. Cinq ans d'expérience en tant que programmeur ou analyste sont exigés.
Selon l'expérience et les qualifications, le traitement annuel net de base ira de 21.259 dollars E.-U. à 29.124 dollars E.-U. L'indemnité de départ de vie, qui peut évoluer en fonction du système commun des Nations Unies, va de 11.260 dollars E.-U. à 12.008 dollars E.-U. par an.
La date limite pour le dépôt des candidatures est le 3 mars 1988.
Envoyer les candidatures à: Division du Personnel, FIDA, Via del Serraglio, 107 - 00142 ROME (Italie).

La Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France
recherche pour sa direction d'exploitation de Metz
UN CADRE
pour assurer la responsabilité des techniques spécialisées (informatique, électronique, radio, téléphone).
Le candidat devra être titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent et justifier d'une bonne expérience professionnelle de l'ordre de 10 ans (pratique et responsabilité).
Adressez lettre manuscrite, c.v. détaillé et photo à:
SANEF, 87, rue du Général-Metman, 57070 Metz.

L'IMMOBILIER
propriétés
VARENNE-ST-HILAIRE
pavillons
NUEL PAVILLON
terrains
PORTUGAL ALGARVE
bureaux
Locations
SIÈGE SOCIAL
SOCIÉTÉ SERVICES
hotels particuliers
HOTEL CENTRE
VINCENNES BOIS
maisons de campagne
VDS MAISON EN PIERRE
DEMANDES D'EMPLOIS
J.F. 25 ans, Bac + 3
automobiles
ventes
à 8 à 17 C.V.
LYON GARE PART-DIEU

L'AGENDA
Antiquités
ACHAT MEUBLES
Bijoux
ACHAT BIJOUX
Pensions de familles
LOIRE-ATLANTIQUE
Stages
J.F. 35 ans. Collaborateur
TRES BON VEND.
LE MONDE PUBLICITE

Le Monde CADRES
Village Vacances
LA MAISON DE LA CULTURE DE CHAMBERY ET DE LA SAVOIE
DIRECTEUR
VILLE DE CORSEL-ESSONNES
UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION CULTURELLE DANS LE DOMAINE SCOLAIRE

ÉCOLE ST-GABRIEL
JEUNE FEMME CRÉATIVE
MIRAMESNIL



INÉDIT DE DASHIELL HAMMET.

L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

Le Carnet du Monde

appartements ventes

2e arrdt
TROUETTEMM imm. XVII,
boisau 85 m², 2 pers.
chères, sc. 1.250.000 F.
46-44-98-07.

18e arrdt
M. VAUGIERARD
TRÈS BEAU STUDIO
35 m² + balcon imm. 1982.

locations non meublées offres

Paris
SANS COMMISSION
52, r. de Valenciennes, bd imm.

15e arrdt
TRÈS BEAU STUDIO
35 m² + balcon imm. 1982.

20e arrdt
SÉLECTION DOLEAC
10 RUE LEBLANC, imm. 1974

4e arrdt
MARIAZ Magnifique 5 P.,
cuis. à l'américaine, 2 bains.

92
Hauts-de-Seine
SÉLECTION DOLEAC
COURBEVOIE 10° NEULLY

5e arrdt
JUSSEU
JARDIN DES PLANTES
95, + 2 ch., cuis., bain

Neuilly-sur-Seine
NEULLY-SUR-SEINE
Imm. pierre de t., stand.
superbe rénovation, 3 Pces

JARD. LUXEMBOURG
(près Sorbonne) Bel appartement

Région parisienne
NOISY-LE-ROI (78)
Maison individuelle avec
jardin, neuf, charmant

6e arrdt
N.D.-des-Champs, sup. maie

VERSAILLES 78
3 p. 73 m², 1° ét., 4 500 CC

16e arrdt
ÉGLISE D'AUTEUIL
beau 5/4 P., 90 m² + balcon

LE CHEVRY 78
3 p. 58 m², 1° ét., 4 748 CC

MUETTE/DOUVER
RUE POUSSIN
Imm. p. de t., 90 m² refait

appartements
achats
Rue de Valenciennes, 52, r.

17e arrdt
AV. MAC-MARON
140 m², 5 ch., 3 b., 5 s. d. c.

locations
non meublées
demandées
Paris

ÉTOILE-ACACIAS
beau 180 m² à rénover

RÉSIDENCE CITY
neuf, VDES ou MAJORS

7e arrdt
AV. DE SÉGUR
Bel app. d'angle, 125 m²

UNION FONCIÈRE
EUROPÉENNE
Loc. vente, gestion

8e arrdt
RUE DE PENTHIÈVRE
A SAISIR
85 m², 1 850 000 F.

locations
meublées
offres
Région parisienne

M. GEORGE-V
3 p., 72 m², living, 2 ch., 2

ROSNY-SOUS-BOIS
3 pces, 2 p., 45 m², sc. ch.

12e arrdt
SÉLECTION DOLEAC
Square ST-CHARLES Imm.

immeubles
Importance groupe immobilier

3 PÈCES
TOURNAI 1.100.000 F

BIARRITZ
Part. vend. TRÈS BELLE

14e arrdt
MAISONS DE VILLE
3 p., 85 m², 2 ch., 2 b.

ventes
Vente LOT-ET-GARONNE

Naissances

Frédéric ROUSSEAU
Sylvie ROUSSEAU, née Neron.

Décès

Le Vénéral.
Les Officiers
Et les FF. de la R. L. Science

M. Albert AKOUN,
né Henriette Levy-Balemy,

Notamment-colonel (honoraire)
Robert KASKOREFF,

M. Thierry FERENNES,

Le président de l'École des hautes
études en sciences sociales,

M. Georges Akoun,

L'administrateur de la Maison des
sciences de l'homme.

M. Albert AKOUN,

Le conseil d'administration.

M. Georges Akoun,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

M. Albert AKOUN,

Les obsèques auront lieu le jeudi 18
février 1988, à 10 h 30, en l'église

Le Vénéral.
Les Officiers
Et les FF. de la R. L. Science

T. C. F. Victor MONTIAS,

M. et M^{me} Michel Paul,

Roger PAUL,

M. et M^{me} Jean Plagnol,

M. et M^{me} Jean Véron,

M. et M^{me} André Plagnol,

M. et M^{me} Bernard Plagnol,

M. et M^{me} Françoise Leloustre,

M. et M^{me} Sylvie Leloustre,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Albert Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

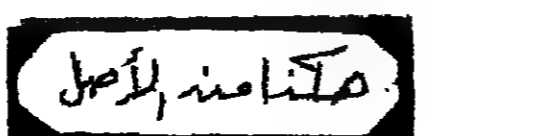
M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,

M. et M^{me} Jean Fuchs,



Economie

SOMMAIRE

■ Les investissements japonais s'accroissent aux Etats-Unis. Dans l'industrie du pneu, le groupe japonais Bridgestone prend le contrôle du fabricant américain Goodyear et, dans le secteur bancaire, la banque britannique Standard Chartered vend sa filiale californienne à la Banque de Tokyo (lire ci-dessous).

■ Vers une restructuration du secteur du BTP : la Compagnie générale de eaux et la Compagnie Saint-Gobain veulent rapprocher leurs activités dans ce domaine (lire page 37).

■ Le CNPF et la CGPME définissent leur position et leurs propositions avant l'élection présidentielle (lire page 36).

■ Rapprochement dans les télécommunications de l'Europe du Sud : Telettra, filiale de Fiat, et le réseau espagnol Telefonica passent un accord (lire ci-dessous).

REPÈRES

Production industrielle

Hausse de 4 % en 1987 au Japon...

L'indice global de la production industrielle japonaise a progressé de 2 % en décembre 1987 par rapport à décembre 1986, annonce le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Pour l'ensemble de 1987, la production industrielle augmenta ainsi, en données corrigées des variations saisonnières, de 4 % par rapport à l'année précédente, qui avait été marquée par une baisse inaccoutumée de 0,4 %, due aux conséquences de la flambée du yen vis-à-vis du dollar. Ces conséquences semblent avoir été bien absorbées, et le MITI s'attend à une poursuite du renforcement de l'activité au cours des mois à venir.

... et de 4,9 % en Grande-Bretagne

Une forte progression de la production pétrolière en mer du Nord ayant compensé le recul de la production manufacturière, l'indice global de la production industrielle britannique a progressé de 0,6 % en décembre, selon des chiffres provisoires de l'Office central des statistiques. Cet indice était resté stable en novembre et avait augmenté de 1,3 % en novembre. Pour l'ensemble de 1987, l'augmentation de la production industrielle s'inscrit à 4,9 %, les résultats de décembre confirmant qu'en dépit du krach boursier le dynamisme de l'activité économique ne se dément pas.

Budget

Excédent britannique record en janvier

Le bilan mensuel du Trésor britannique fait ressortir, pour janvier, dixième mois de l'année fiscale, un excédent budgétaire sans précédent de 6,3 milliards de livres (63 milliards de francs) pour l'ensemble du secteur public : gouvernement, autorités locales et entreprises publiques. Ce chiffre, nettement supérieur aux prévisions des analystes, reflète surtout l'importance des rentrées fiscales, précise le Trésor. La seule taxe sur les entreprises a rapporté 1 milliard de livres de plus que le mois précédent. Pour les six premiers mois de l'année budgétaire, l'excédent s'éleva ainsi à 6,9 milliards de livres contre un déficit de 500 millions un an auparavant.

Balance des paiements

Déficit de 4,2 milliards de francs en novembre 1987

Le déficit de la balance française des paiements courants s'est élevé, en novembre 1987, à 4,2 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières contre 7,3 milliards en octobre. L'excédent avait atteint 0,84 milliard de francs de novembre 1986. Ce résultat porte à 26 milliards de francs le déficit des onze premiers mois de 1987. L'excédent avait atteint 16,7 milliards au cours de la période correspondante de 1986.

Transfert de technologie

Philips en URSS dans les composants

Philips va livrer à l'Union soviétique des appareils permettant la fabrication de semi-conducteurs dans ce pays, aux termes d'un contrat négocié depuis deux ans d'une valeur de 28 millions de francs (environ 80 millions de roubles). Les semi-conducteurs en question seront probablement fabriqués dans une usine déjà existante, située dans les environs de Moscou. Ils seront destinés à des produits de consommation courante comme les téléviseurs couleur. Le groupe néerlandais a précisé qu'il s'agit de son premier projet industriel et de son premier contrat de transfert de technologie avec l'URSS.

Fiat s'allie à Telefonica

Rapprochement italo-espagnol dans les télécommunications

MADRID de notre correspondant

L'Europe des télécommunications a fait un nouveau pas avec l'accord qui vient d'être signé, le mardi 16 février, la compagnie semi-publique des téléphones espagnole Telefonica et la firme italienne Fiat. Un accord qui prévoit un échange d'actions entre les filiales de télécommunications des deux firmes portant un total sur près de 6 milliards de pesetas (300 millions de francs).

Fiat était déjà présente sur le marché des télécommunications espagnoles : elle possédait jusqu'ici une participation de 49 % au sein de la société Telettra espagnole, une filiale de la compagnie Telefonica, détenue pour sa part des 51 % restants. Avec ce nouvel accord, la participation de Fiat s'élèvera désormais à 90 % du capital de Telettra espagnole. Ce pourcentage pourra en outre atteindre 100 % dans un délai de trois ans.

En échange, Telefonica prendra pied sur le marché italien des télécommunications grâce à une participation de 10 % dans le capital de la filiale de Fiat, Telettra Spa, ce qui lui donnera droit par ailleurs à un poste au sein du comité exécutif de la société. Ce pourcentage pourra passer à 14 % après trois ans.

L'accord signé entre les deux firmes prévoit en outre une coopération sur le marché international des télécommunications, principalement en Amérique latine.

L'accord entre Fiat et Telefonica survient, pour chacune des deux compagnies, au lendemain d'un échec. Un projet de fusion entre Telettra Spa et l'entreprise publique Italtel, qui aurait permis la construction d'un grand groupe de télécommunications exclusivement italien, a récemment fait long feu.

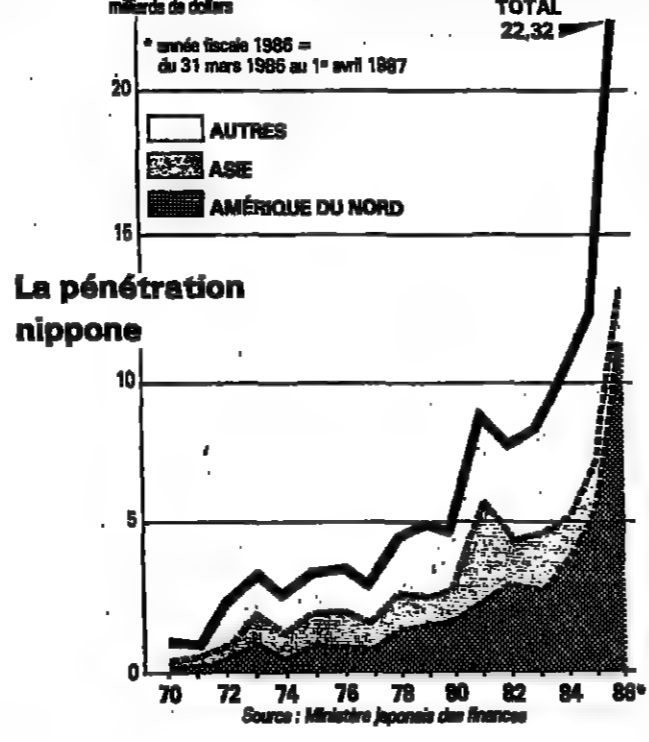
La Telefonica, de son côté, a réussi avec Fiat l'opération sui-

Accélération des investissements japonais aux Etats-Unis

Le second fabricant américain de pneus et une banque californienne viennent de tomber dans les mains japonaises. Deux rachats qui s'ajoutent à une liste déjà très longue d'acquisitions réalisées ces deux dernières années outre-Atlantique par les investisseurs nippons, dans des domaines aussi divers que l'immobilier, l'industrie, les casinos de Las Vegas, les disques ou les films d'Hollywood.

Deux raisons à ce mouvement. Le yen, réévalué de près de moitié par rapport au dollar, rend d'abord les Japonais plus riches aux Etats-Unis ; il réduit, ensuite, la compétitivité sur les prix de fabrication au Japon par rapport à ceux des produits made in America.

Les investissements japonais aux Etats-Unis, qui ont crû par le passé au fur et à mesure que la puissance industrialo-financière japonaise s'affirmait, s'accroissent donc : ils ont augmenté de 14,6 % de 1971 à 1974, de 24,3 % entre 1975 et 1979 et de 35,1 % entre 1980 et 1985.



d'après un Livre blanc récemment publié par le JETRO (1).

Pour l'année fiscale 1986 (qui s'est achevée le 1^{er} avril 1987), ils ont presque doublé (+ 90 %), dépassant 10 milliards de dollars, et, pour le premier semestre 1987 (derniers chiffres disponibles), ils ont encore gagné 70 %.

Les Japonais accumulent également les investissements en Europe (+ 79,7 % en 1986), en Amérique latine (+ 81,2 %) et en Asie (+ 62,2 %) tandis qu'ils chutent au Moyen-Orient.

Mais, au total, l'Amérique reste la cible privilégiée, concentrant près de la moitié des dépenses. Le Japon n'est pas (encore) le premier investisseur à l'étranger, il reste dépassé par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Mais la croissance de son internationalisation est la plus forte, reflétant une stratégie délibérée.

(1) JETRO - Japan External Trade Organization-World and Japanese Overseas Direct Investment, Janvier 1988.

DANS LES PNEUMATIQUES

Bridgestone rachète le numéro deux américain Firestone

Le géant américain Firestone, numéro trois mondial du pneu, abandonne son statut traditionnel. Le groupe était prêt mardi soir 16 février de conclure avec la firme japonaise Bridgestone un accord en vue de créer un nouvel ensemble industriel, auquel il apportera tous ses actifs dans la pneumatique et que la firme nipponne contrôlera à 75 %. Pour ce désinvestissement, Firestone recevra 1 milliard de dollars au comptant, que le groupe envisage de redistribuer en partie à ses actionnaires.

Actuellement quatrième fabricant mondial de pneus avec un chiffre d'affaires dans la spécialité (70 % de son activité) de 22 milliards de francs environ, Bridgestone, gros de Firestone, va désormais talonner le géant de la profession, Goodyear (Etats-Unis : France), un incontesté, et Michelin (France).

On attendait Pirelli (le Monde daté 14-15 février) et c'est Bridgestone qui arrive et traite l'affaire. A dire vrai, cette nouvelle opération industrielle, la plus importante des dix dernières années dans ce secteur, depuis le rachat au début des années 80 de toutes les activités d'Unroyal en Europe et presque en même temps de Sempert (Autriche) par la firme allemande Continental (Gummi), n'a rien de surprenant. Depuis des années, les écarts technologiques ont été à peu près comblés dans l'industrie du pneumatique. Tous les fabricants savent aujourd'hui confectionner de très bons pneus. En revanche, le problème se complique dès lors qu'il s'agit d'en produire au moindre coût. Ce n'est pas pour rien que les industriels ont conservé l'appellation de « manufacturiers ». Un pneu est encore un assemblage quasi manuel d'éléments textiles et métalliques, avec des caoutchoucs synthétiques et naturels. En outre, il faut savoir que les ventes de pneus en première monte aux constructeurs automobiles (36 % environ des ventes totales), ne rapportent pratiquement rien, hormis une image de marque. Pour l'essentiel, les bénéfices des manufacturiers proviennent du marché de rechange.

leurs voitures. Pirelli Sumitomo a racheté Dunlop, qui, faute d'avoir su se moderniser à temps, battait sérieusement de laide. Pendant ce temps, Bridgestone avait pris pied dans le Nouveau Monde en rachetant (déjà) l'usine Firestone de Nashville (Tennessee) dès 1983.

Mais cela ne pouvait suffire aux ambitions du premier manufacturier japonais. Il y a quatre ans, sa part du marché mondial atteignait tout juste 10 % quand celle de Goodyear dépassait 22 %, Michelin talonnant son rival américain avec un taux voisin de 20 %.

Pour avoir tardé à rejoindre ses installations, Firestone avait, au tout début des années 80, traversé une phase très difficile, marquée par de très lourds déficits. Diversité dans la chimie, le groupe avait dû déinvestir pour se tirer de ce mauvais pas. Mais malgré les apparences, il n'avait jamais réussi à se remettre complètement. De temps à autre, des rumeurs circulaient sur une cession de sa division pneus, chaque fois démenties. C'est ainsi que, récemment, Pirelli avait été cité parmi les acquéreurs possibles.

Préparer l'horizon 2000

Pour Bridgestone, il s'agit assurément d'une acquisition majeure. Le groupe japonais va d'un seul coup doubler sa part du marché mondial en portant de 10 % à 20 %, avec un chiffre d'affaires équivalent à une quarantaine de milliards de francs qui va le placer au voisinage de Michelin. Mais ce ne sont pas tant les deux géants mondiaux (Goodyear, Michelin), que Bridgestone va faire maintenant le plus souffrir.

L'allemand Continental, qui avait des ambitions et les avait concrétisées en rachetant en 1987 le manufacturier américain General Tire (deuxième monte seulement), risque d'être désormais durement concurrencé aux Etats-Unis. Monté à la cinquième place de palmiers mondial avec un chiffre d'affaires de 23 milliards de francs environ, le groupe prétendait arriver au quatrième rang.

A moins de procéder à une nouvelle croissance externe en se rabattant, peut-être, sur les actifs « pneumatiques » d'Unroyal aux Etats-Unis, de nouveau à vendre, le groupe allemand risque, malgré les alliances conclues avec les firmes japonaises Toyo et Yokohama, de voir son avenir obscurci. Tout comme Pirelli (Italie), dont la dimension dans le pneumatique (12 milliards de francs de chiffre d'affaires) est encore insuffisante pour assurer son avenir.

Tout le monde s'accorde à dire depuis quelques années qu'à l'horizon 2000 il subsistera cinq ou six grands fabricants de pneus.

A la lumière de l'acquisition de Firestone, ce pronostic prend toute sa valeur.

ANDRÉ DESSOT.

DANS LES SERVICES FINANCIERS

La Bank of Tokyo reprend une banque californienne

Le groupe bancaire britannique Standard Chartered a annoncé, le mardi 16 février à Londres, la vente de sa banque californienne, Union Bank, pour un montant de 750 millions de dollars à la California First Bank, filiale de la Bank of Tokyo.

En préparation depuis plusieurs semaines, la vente par la Standard Chartered de sa filiale californienne, Union Bank, va finalement être réalisée pour un prix de 750 millions de dollars (environ 13,3 fois son bénéfice net). L'acheteur, la Bank of Tokyo, l'une des principales banques commerciales japonaises, a confirmé, mercredi 17 février, sa cession d'actifs, notamment aux Etats-Unis. Le groupe britannique avait déjà cédé, en janvier, la Bank of Arizona, pour 200 millions de dollars, à la Citicorp. La vente d'Union Bank devrait être la dernière grosse opération de ce type, ont indiqué les responsables de la Standard Chartered. Au cours des deux dernières années, les principales banques anglaises (Lloyds, Midland Bank et Barclays) avaient déjà procédé à la vente de leurs filiales californiennes. Au début de cette année, la Barclays annonçait son intention de céder son réseau new-yorkais (cent quarante-cinq agences).

Cette opération confirme ensuite l'offensive des banques japonaises, soutenues par un yen fort, dans le système bancaire américain. La Bank of Tokyo, déjà très présente outre-Atlantique, devrait procéder à la fusion de sa filiale California First et de son acquisition, Union Bank, respectivement les cinquième et sixième banques commerciales en Californie. La nouvelle entité aura des actifs de plus de 15 milliards de dollars et cent soixante-cinq bureaux aux Etats-Unis.

Offensive tous azimutés

La Californie est, compte tenu d'une législation favorable aux banques étrangères, le terrain d'action privilégié des banques japonaises. Après le sauvetage par des financiers nippons, l'an dernier, de la Bank of America, 5 des 6 premières banques commerciales californiennes sont japonaises. Mais l'offensive est tous azimutés.

Par l'acquisition de banques régionales, les banques japonaises cherchent à développer des réseaux bancaires pour les particuliers. Les banquiers nippons sont également

très actifs dans les prêts aux entreprises (corporate lending). L'offensive menée par les banques japonaises en direction des municipalités ne manque pas d'inquiéter certains observateurs. « Comme dans l'industrie, ils pratiquent un véritable dumping », estime un responsable de la Bankers Trust, à New-York. « Réaliser de confortables profits sur leur marché national, ils peuvent proposer des taux très faibles, ici pour acquiescer des parts de marché, sur un terrain sur lequel nous ne pouvons pas les suivre », ajoute un banquier français installé aux Etats-Unis. Les banquiers japonais ont ainsi acquis, au cours des dernières années, un quasi-monopole sur les garanties d'émission des titres des municipalités. « Ce marché n'est certes pas très profitable, reconnaît un analyste, mais il permet aux Japonais de nouer des contacts avec les hommes politiques locaux, ce qui pourra leur être utile dans l'avenir, lorsqu'ils voudront obtenir des facilités législatives ».

La multiplication des bureaux de représentation et des succursales de petites banques japonaises à New-York est un autre aspect de cette offensive. Elle prend enfin une autre forme, plus discrète, mais aux potentialités peut-être supérieures : les prises de participation dans des banques d'investissement. La compagnie d'assurances Nippon Life a ainsi une part (13 %) du capital de la filiale d'American Express Shearson Lehman ; le groupe financier Sumitomo possède environ 23 % des actions d'une autre banque d'investissement, Goldman Sachs and Co. Chez Shearson comme chez Goldman, on affirme qu'il s'agit d'une présence « amicale » dans le capital de ces firmes. L'amitié est-elle éternelle ?

ERIK IZRAELEWICZ.

«Chiffres du Monde 1988»

«Chiffres du Monde 1988» est le premier ouvrage d'une série à vocation annuelle publiée par Encyclopaedia Universalis. En introduction, un dossier consacré à la situation actuelle de l'économie mondiale - aux enjeux de la francophonie. A l'aide d'un fichier complet (démographie, état civil, économie nationale, etc.), on peut ensuite voyager à loisir à travers cent-quatre-vingt-cinq pays différents pour aborder, dans une troisième partie, intitulée «Repères», une analyse des principaux problèmes de l'économie mondiale sur dix ans tels que le commerce extérieur, le chômage, l'inflation, etc. Un glossaire complète utilement l'ouvrage.

★ Chiffres du Monde 1988, Encyclopaedia Universalis, 500 pages, 180 F.

Mort de championner Pierre-Jean Vanland

TABLEAU MODERNES

BIENFAITRICE DE LA FRANCE

en février dans

Ordinateurs & BANQUE

BANQUE PALLAS

CORTAL

CRCA DE LA SOMME

CREDIT DU NORD

CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE

LEVEN CHAUSSIER

MOBIL OIL

le numéro 35 FF

Économie

Le patronat et l'élection présidentielle

BILLET

Choix sans drame

Pour les partenaires sociaux, l'enjeu de l'élection présidentielle de 1988 est beaucoup moins important que ne l'avait été celui de l'élection présidentielle de 1981. A l'approche de l'échéance, on voit ainsi les organisations patronales et les organisations syndicales adopter une attitude qui, à première vue, peut sembler identique : pas de consigne pour tel ou tel candidat, seulement le rappel de quelques orientations économiques ou sociales. Il ne s'agit pas de prendre les électeurs par la main mais, selon la formule de M. René Bernasconi, président de la CGPME, de faire en sorte que « l'électorat français soit un électoralat averti ».

Le changement de paysage par rapport à 1981 est évident. Il y a sept ans, le CNPF et la CGPME avaient dramatisé le choix du président de la République. Ces organisations avaient notamment pris position pour M. Giscard d'Estaing, au second tour. M. Ceyrac estimait alors qu'il s'agissait de choisir entre « une société fondée sur l'initiative et l'entreprise privée » et « un programme qui nous entraînent vers plus de dirigisme, dans la voie du collectivisme ». Mais, dès janvier 1981, M. Ceyrac avait rendu hommage à l'action de M. Barre et souhaité que les Français s'en tiennent « à la ligne qu'ils ont adoptée en 1974 ».

Aujourd'hui, le CNPF comme la CGPME optent clairement pour l'économie libérale — sans choisir entre M. Chirac,

dont le bilan est salué aussi bien par l'un que par l'autre, et M. Barre, — soutenu personnellement par M. Gattaz, — mais ils évitent de présenter le candidat socialiste comme une sorte de diable ayant comme unique préoccupation la destruction des entreprises.

Il s'agit avant tout pour ces organisations de « parfaire la liberté d'entreprendre », même si la CGPME pousse plus loin le bouchon, tant dans le domaine fiscal (plafonnement de la taxe professionnelle par rapport à la valeur ajoutée, libre détermination de la durée d'amortissement) que social, en évitant une remise en cause des libertés acquises depuis 1986... Mais, à moins que le PS ne revienne à ses « vieux démons », en renouçant, par exemple, on voit mal le patronat partir en guerre contre une formation qui a admis la nécessité d'avoir des entreprises compétitives.

Cette relative prudence, où, comme pour la CGT, le choix n'est qu'implicite, vient aussi du fait que les partenaires sociaux attendent moins de l'Etat. Ils sont moins demandeurs — la CGPME exceptée... ? — de grandes réformes sociales, veillent avec vigilance sur leur autonomie. Pour l'essentiel, les changements dans le domaine social dépendront moins du nouveau président de la République que des négociations entre partenaires sociaux.

Le CNPF demande que les libertés de gestion ne soient pas remises en cause

Le Conseil national du patronat français (CNPF) « n'a pas à prendre parti pour tel ou tel programme ou pour tel ou tel candidat », assure l'organisation patronale dans la résolution adoptée lundi 15 février par son conseil exécutif, dans la perspective de l'élection présidentielle. Tout en rappelant que l'enjeu majeur n'est pas 1988 mais 1997 et l'ouverture européenne, le CNPF donne néanmoins un satisfecit appuyé à la politique menée par le gouvernement de M. Chirac. « Pour la première fois, nos entreprises peuvent aujourd'hui jouir des quatre libertés de gestion fondamentales : celle des prix, celle des changes, celle des effectifs et celle de l'organisation du travail », estime l'organisation, ces libertés nous apportent les ressorts élémentaires de la compétitivité économique qui nous manquent ». Le premier objectif affiché du CNPF est donc d'éviter toute remise en cause de ces libertés, qui, assure-t-il, « doivent au même titre que les libertés publiques être aujourd'hui garanties par la Constitution ». Et de poursuivre dans cette voie.

De nombreux retards subsistent, qui continuent de pénaliser les entreprises françaises vis-à-vis de leurs concurrents européens, note l'organisation, estimant qu'« une politique plus active s'impose en faveur des quatre fondements de l'avenir : l'exportation, l'investissement, la recherche, la formation ».

La CGPME veut « libéraliser » le syndicalisme et « recadrer » le droit de grève

Sans faire le tri entre les candidats de la majorité, M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), a clairement choisi son camp, celui du libéralisme : « Nos entreprises ne peuvent vivre que dans une économie libérale ».

A la veille de son assemblée générale, où MM. Alain Madelin et Philippe Séguin sont attendus, il a présenté à la presse, le mardi 16 février, un livre blanc — « pour une France libérale et prospère dans une Europe unie » — qui se veut une actualisation de celui de 1985. Depuis, il est vrai, alternance politique aidant, le contexte a été « assaini », la dernière période ayant « d'abord et avant tout constitué l'apprentissage de la liberté ».

Si, en quelques mois, « la France a économiquement changé de régime », en accédant au libéralisme, « tous les problèmes ne sont pas réglés » pour les PME. Trois vice-présidents de la CGPME, MM. Lucien Rebuffel, Jacques Pinet et Jean Brunet, se sont chargés d'en dresser l'inventaire. L'idée centrale est que, pour éliminer les derniers freins au libéralisme ou contre-les « lacunes » du nouveau droit de la concurrence, les pouvoirs publics doivent s'appuyer sur les PME, qui « constituent un véhicule privilégié pour favoriser, en respectant l'égalité des chances, la diversité des initiatives ».

« Adaptabilité » et « sécurisation générale »

Le chapitre économique du Livre blanc a été présenté par M. Pinet, qui a notamment insisté sur la nécessité de « mettre l'exportation à la portée de toutes les PME », en simplifiant les procédures et en décentralisant les structures. Il a aussi évoqué les problèmes de financement des PME, qui « n'ont pas la possibilité d'investir comme elles le souhaitent ». « Actuellement, et il soulève, les taux accordés aux PME représentent, à long terme, 1,5 % de plus que ceux consentis aux grandes entreprises et, à court terme, de 3 à 4 % de plus ».

Mais c'est la partie « sociale » du Livre blanc qui risque surtout de faire mouche. L'impératif pour les entreprises, a expliqué M. Brunet, c'est l'« adaptabilité ». Avec le franc-parler et la passion qui le caractérisent, M. Brunet s'en est pris à la « sécurisation générale » de

la dernière période, antérieure à 1986, où on voulait que « tout Français au travail finisse par avoir un statut comparable à celui des fonctionnaires, lui conférant toutes les sécurités ». Ainsi, comme en 1985, la CGPME demande que « la réglementation issue des lois Auroux, créatrice de contraintes et de blocages multiples », soit « profondément remaniée ».

Le Livre blanc relance le débat sur trois sujets sensibles. Afin de « libéraliser le syndicalisme dans les entreprises de moins de cinq cents salariés », il propose de « refondre les critères de représentativité en mettant au premier rang les résultats électoraux ». Ainsi, « tous les syndicats constitués depuis au moins six mois dans l'entreprise pourraient présenter des candidats au premier tour des élections professionnelles ». Avec cette remise en cause partielle de ce qu'on appelle le « monopole syndical », reconnu aux confédérations représentatives, M. Brunet se défend de tout « antisyndicalisme primaire ». « Jamais on n'arrivera à faire accepter le fait syndical dans les entreprises petites et moyennes s'il n'y a pas d'évolution du syndicalisme », et « si la représentativité ne découle pas des élections ».

La CGPME réengage aussi le débat sur les seuls sociaux en envisageant « la fusion des trois institutions représentatives existant à partir de cinquante salariés en une seule instance accompagnée de la confusion de certaines fonctions actuellement différenciées », avec un « allègement » des heures de délégation. Enfin, au moment où

M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF, se déclare très réservé quant à une réglementation du droit de grève (le Monde du 16 février), la CGPME juge « indispensable » de procéder dans le secteur privé à un « recadrage du droit de grève par une définition claire des conditions d'exercice de ce droit, qui devrait se faire, comme le prévoit la Constitution, par la voie législative ».

Mauvais procédés

Là encore, M. Brunet refuse tout mauvais procédés : « Personne, dans notre maison, ne remet en cause ce droit constitutionnel ». La grève étant, lorsque sa motivation est bien professionnelle, « nécessaire à un certain équilibre social ». Mais il faut « éviter à la fois les abus effectivement enregistrés depuis plusieurs années [...] et, dans l'intérêt même des salariés, les incertitudes découlant de la jurisprudence ». Autant de thèmes sociaux sur lesquels, vu la prudence actuelle du CNPF, la CGPME risque de naviguer en solitaire... Qu'importe ! M. Bernasconi se fait un plaisir de rappeler qu'en décembre 1986 « 74 % de l'emploi du secteur privé se trouvait dans des entreprises de moins de deux cents salariés ». Les PME, c'est là l'avenir. Plus caustique, M. Brunet affirme, en s'appuyant sur l'exemple de la fiscalisation des allocations familiales, que « ce ne serait pas la première fois qu'on aurait vingt ans d'avance sur le CNPF. On continuera à enfoncer le clou, et on finira par gagner ».

MICHEL NOBLECOURT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

THYSSEN AKTIENGESELLSCHAFT Vorm. August Thyssen-Hütte

La société convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire le vendredi 25 mars 1988, à 10 heures, à la Mercedes-Halle, Kölner-Heinrich-Platz, Duisbourg, afin de débiter sur l'ordre du jour ci-après :

- Présentation du bilan et des comptes consolidés au 30 septembre 1987 ainsi que du rapport du conseil d'administration.
- Quitus en faveur du directeur du conseil d'administration.
- Nominations du commissaire aux comptes.
- Nominations du conseil d'administration.

Tous les actionnaires sont habilités à participer à l'assemblée générale ou à s'y faire représenter.

En France, les actionnaires désirant assister à cette assemblée ou de s'y faire représenter devront immobiliser leurs actions avant le 18 mars 1988 chez L'EUROPÉENNE DE BANQUE, 21, rue Laffitte, 75009 Paris, ou faire notifier à celle-ci, avant la même date, l'immobilisation de leurs titres par leur banque ou leur agent de change.

L'EUROPÉENNE DE BANQUE délivrera des cartes d'admission à l'assemblée aux actionnaires qui en feront la demande.

Si « nous voulons demeurer un compétiteur sérieux », ajoute le CNPF, il faut d'une part réduire les prélèvements obligatoires, « qui demeurent les plus élevés des pays occidentaux », d'autre part mieux répartir les charges sociales et les salaires directs dans les coûts salariaux globaux, et enfin combiner une diminution des dépenses publiques et une incitation accrue à l'épargne « afin de conforter notre système et de réduire nos taux d'intérêt beaucoup trop élevés ». Enfin, sans formuler de revendication précise, le CNPF demande que des progrès soient réalisés dans les domaines de la fiscalité, de la protection sociale, de l'éducation, du droit social et du service public, afin, dit-il, de « passer vraiment de la dimension hexagonale à la dimension internationale ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHIFFRE D'AFFAIRES 1987 DU GROUPE CGE EN PROGRESSION DE 58 %

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé en 1987 par le Groupe de la Compagnie Générale d'Électricité s'est élevé à 127,5 milliards de francs et marque une progression de 58 % par rapport à celui de 1986.

Cette évolution tient compte de l'incidence des modifications de structures intervenues depuis le début de l'exercice écoulé et dont les plus significatives sont :

- l'apport à Alcatel N.V. des filiales de télécommunications d'ITT Corp. dont les facturations émises en 1987 se sont établies à 29 milliards de francs ;
- la prise de contrôle par Alsthom des activités ferroviaires de Jeumont-Schneider ;
- la prise de participation majoritaire des Câbles de Lyon dans Thomson Cuivre ;
- l'acquisition par Saff de la société britannique Alcatel ;
- le désengagement d'Alsthom du secteur des appareils basse tension ;
- la cession des intérêts du Groupe dans la Société d'Étude des Systèmes d'Automatisation (Sesa) et dans la Générale de Services Informatiques (GSI) ;
- la cession de la majorité du capital de Ceraver.

Le chiffre d'affaires du Groupe CGE n'intègre pas celui de la Générale Occidentale qui fait l'objet d'une consolidation par mise en équivalence.

Hors effets de structure, le chiffre d'affaires de l'exercice 1987 est équivalent à celui de l'exercice précédent. Compte tenu des variations des parts monétaires et des décalages de facturation dans les secteurs à long cycle de fabrication, ceci correspond à une légère progression de la production.

La répartition par secteur d'activité des chiffres d'affaires annuels 1986 et 1987 est la suivante :

| (en millions de francs) | 1986 | 1987 |
|--|---------------|----------------|
| • Énergie et transport | 23.498 | 28.296 |
| • Nucléaire (1) | 8.293 | 4.397 |
| • Entreprise électrique et contrôle industriel | 10.498 | 11.405 |
| • Accumulateurs | 3.123 | 3.890 |
| • Télécommunications, communication d'entreprise, câbles | 36.135 | 77.573 (2) |
| • Activités diverses | 4.761 | 4.325 |
| • Cessions entre secteurs | -2.403 | -2.755 |
| TOTAL | 80.903 | 127.461 |

(1) Chiffre d'affaires de Framatome et de ses filiales retenu par intégration proportionnelle.
(2) Dont télécommunications publiques : 35 %, Communication d'entreprise : 23 %, Câbles : 20 %, Electronique et divers : 22 %.

D'après les estimations actuelles, le résultat consolidé réalisé par le Groupe en 1987, y compris la part des intérêts minoritaires, devrait marquer d'un exercice à l'autre une progression plus rapide que celle du chiffre d'affaires. Les données définitives seront publiées le 6 avril prochain.

LA CGE EN DIRECT :
• MINITEL : 3615 code CGE
• Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561



GROUPE SEGIN

Les résultats prévisionnels et mes encore audités de l'exercice clos le 31 décembre 1987 font apparaître un chiffre d'affaires de 327,5 millions de francs contre 238 pour la même période de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 87, en progression de 37 % par rapport à l'exercice 86, est donc tout à fait conforme à l'annonce faite lors de l'introduction en Bourse (36 %).

DELALANDE S.A.

Le conseil d'administration de Delalande S.A., réuni le 5 février 1988 sous la présidence de M. J.-C. Fournet, a examiné les résultats prévisionnels au 31 décembre 1987.

Au cours de l'exercice 1987, le groupe Delalande a réalisé un chiffre d'affaires de 790 millions dont 42 % à l'étranger contre 780 millions en 1986. Ce résultat est tout à fait conforme aux prévisions et s'explique par une conjonction favorable pour l'industrie pharmaceutique.

L'effort de recherche a été maintenu à 13,4 % du chiffre d'affaires, soit 102 millions de francs. Les investissements industriels ont progressé de 13 % représentant, en 1987, près de 26 millions de francs.

Sous réserve de l'arrêté définitif des comptes par le conseil d'administration et des vérifications par les commissaires aux comptes, le résultat net consolidé du groupe devrait avoisiner 57 millions de francs, soit 7,6 % du chiffre d'affaires contre 7,7 % en 1986.

Un niveau de la société-mère Delalande S.A. le bénéfice net comptable devrait s'élever à environ 45 millions de francs contre 26,7 millions de francs en 1986.

Les perspectives pour 1988 permettent d'envisager une progression du chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 13 % incluant le chiffre d'affaires du Laboratoire Vialla-Mirreuz dont le prix de contrôle par Delalande S.A. a pris effet en janvier 1988.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

PRÉFECTURE DU CANTAL

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Route nationale n° 9 - aménagement à 2 x 2 voies.
Section MASSIAC-NORD-SAINT-FLOUR-SUD
Communes de MASSIAC, SAINT-PONCY, BONNAC, SAINT-MARY-LE-PLAIN, VIEILLESPESE, MENTIERES, COREN, SAINT-FLOUR et SAINT-GEORGES

Le préfet, commissaire de la République du département du Cantal, informe le public qu'une enquête publique portera sur :

- la déclaration d'utilité publique des travaux de mise à 2 x 2 voies de la RN 9 pour les tronçons : Massiac-Nord - Saint-Mary-le-Plain du PR 2 + 450 au PR 16 + 800 et La Fagoule - Saint-Flour-Sud du PR 25 + 300 au PR 36 + 800 ;
- le classement en route européenne de la section Massiac-Nord-Saint-Flour-Sud ;
- la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Massiac et de Saint-Flour à l'effet d'un arrêté n° 88-131 du 5 février 1988. Ludit enquête se déroulera du lundi 7 mars au vendredi 8 avril 1988 inclus dans les conditions ci-après.

CONSULTATION DU DOSSIER

Durant la période de l'enquête (sauf jours fériés), un dossier et un registre d'enquête seront déposés :

- à la sous-préfecture de Saint-Flour, siège de l'enquête, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- à la mairie de Massiac du lundi au samedi de 10 h à 12 h et du lundi au vendredi de 15 h à 17 h ;
- à la mairie de Saint-Poncy, les lundi et samedi de 14 h à 17 h et le jeudi de 9 h à 12 h ;
- à la mairie de Bonnac, les lundi et mercredi de 9 h à 12 h et le samedi de 9 h à 11 h ;
- à la mairie de Saint-Mary-le-Plain, le dimanche de 9 h à 12 h et le mercredi de 9 h à 12 h ;
- à la mairie de Vieillespese, le dimanche de 9 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 16 h 30, de 13 h à 17 h 30 et le dimanche de 9 h à 12 h ;
- à la mairie de Coren, le dimanche de 9 h à 12 h et le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;
- à la mairie de Saint-Georges, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 17 h 30 et le dimanche de 9 h à 12 h ;
- à la mairie de Saint-Flour, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du projet et soumettre éventuellement leurs observations sur les registres ouverts à cet effet aux lieux d'enquête ci-dessus.

De plus, les observations pourront être adressées par écrit au président de la commission d'enquête à la sous-préfecture de Saint-Flour.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

M. Teil Gérard, architecte à Aurillac, président ; M. Mallet Jean, ingénieur ETP à Riom, membre ; M. Arnaud François, géomètre à Clermont-Ferrand, membre ; M. Manzes Cos, géomètre à Aurillac, suppléant.

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations qui seront consignées dans les registres d'enquêtes :

- à la mairie de Massiac, le vendredi 1^{er} avril de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 ;
- à la mairie de Saint-Poncy, le mardi 5 avril de 9 h à 12 h ;
- à la mairie de Bonnac, le mardi 5 avril de 14 h à 17 h ;
- à la mairie de Saint-Mary-le-Plain, le mercredi 6 avril de 9 h à 12 h ;
- à la mairie de Coren, le mercredi 6 avril de 14 h à 17 h ;
- à la mairie de Saint-Georges, le jeudi 31 mars de 14 h à 17 h ;
- à la sous-préfecture de Saint-Flour, les jeudi 7 et vendredi 8 avril de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée dans chacune des mairies concernées et à la sous-préfecture de Saint-Flour, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance jusqu'au 7 avril 1988.

Pur allégué, les personnes concernées pourront en demander communication en s'adressant au préfet, commissaire de la République du département du Cantal, à Aurillac.

Fait à Aurillac, le 5 février 1988
Le préfet,
commissaire de la République,
Michel MORIN.

Handwritten signature/initials

سكواش الاول

Économie

AFFAIRES

Restructuration dans le BTP

Saint-Gobain et la Générale des eaux se rapprochent

Qu'elle prenne la forme agressive d'OPA (offre publique d'achat) ou amicale de « conversations », la logique des rapprochements actuels dans l'industrie française est la même : constituer des concurrents étrangers, notamment dans la perspective du grand marché européen de fin 1992. Les discussions, confirmées le 16 février entre Saint-Gobain et la Générale des eaux, et visant à un rapprochement de leurs activités dans le bâtiment et les travaux publics en donnent un nouvel exemple.

La collaboration des deux groupes français ne date pas d'aujourd'hui. Dans le cadre de l'accord passé en juin 1986, outre leurs participations réciproques (de 5 %) dans le capital l'une de l'autre, elles cohabitent au sein d'un certain nombre d'entreprises de BTP (Biales de Saint-Gobain : SOGEA, Cochery-Bourdin-Chaussé. La Générale des eaux, qui réalise environ un quart de son chiffre d'affaires dans la construction, via ses filiales Campenon-Bernard, Fongerolle, Maisons Phénix, SARI-SERRI, avait l'ambition de créer un groupe de taille européenne dans ce secteur. Les « conversations » actuellement menées avec Saint-Gobain, même si le périmètre et les modalités du rapprochement ne sont pas encore arrêtés, lui permettraient de réaliser cette ambition.

De son côté, Saint-Gobain désinvestirait partiellement de l'activité « entreprise », une branche qui ne lui réussit pas spécialement, en particulier depuis la reprise de la

Société générale d'entreprises (SGE), en 1984, à la Compagnie générale d'électricité. Après les lourdes pertes enregistrées depuis 1984, le redressement de la SGE a cessé de se confirmer et la société devrait retrouver un résultat positif en 1988 après, encore 150 millions de francs de pertes en 1987.

Le rapprochement en discussion donnerait naissance à un nouveau « major » français du BTP aux côtés de Bouygues, de Dumez-Grands-Travaux de Marseille et de Spé-Batignolles, avec un chiffre d'affaires qui — selon le préambule de l'accord — pourrait approcher ou dépasser les 30 milliards de francs : la SGE en réalisant près de 20 milliards, Campenon-Bernard 8, Fongerolle plus de 8, Maisons Phénix plus de 1...

L'opération envisagée se compare pas pour l'instant, selon le communiqué publié le 16 février par Saint-Gobain, de « cessions de titres de la SGE », mais aucune possibilité n'est exclue (holding commune, augmentation de capital, fusion de filiales...). Ce communiqué dément donc pour l'heure les rumeurs d'achat de titres SGE que l'on prêtait à la Générale des Eaux, lundi 15 février, en raison de la hausse enregistrée par le titre (-17,5 %) et du volume des transactions, qui avaient finalement conduit à la suspension des cotations les 16 et 17 février. La cotation reprendra le 18 février.

C. B.

BILLET

Schneider joue la carte du tendre

Le groupe Schneider change de registre : après avoir tenté de prendre de force la Télémechanique, il enfile ses gants beurre frais pour déposer aux pieds de l'entreprise courtisée une demande en mariage en bonne et due forme.

Dans une pleine page de publicité publiée par plusieurs journaux et collée de deux angelots volant sur des petits nuages, il se déclare « surpris de Télémechanique, lui faisant une offre publique d'alliance » dans laquelle il « s'engage à la respecter » en lui vantant les charmes de la vie commune : « Ensemble, les [les deux époux] amplifieront et accéléreront leur développement international. Ensemble, ils pourront négocier en position de force de nouvelles alliances mondiales. Ensemble, ils seront mieux armés pour gagner les grandes compétitions de demain, explique le soupirant... En d'autres termes, nous aurons de beaux et nombreux enfants... Reste à savoir si la belle sera plus sensible aux sanglots longs des violons qu'à un esset à la hussarde. Et si elle pardonnera à son prétendant d'avoir laissé passer de quarante-huit heures... la saint Valentin.

F. V.

Le COB réservée sur le rachat de Cofftal par Framatome. — La Commission des opérations de Bourse (COB) émet des réserves sur le rachat par Framatome de Cofftal, un des actionnaires de Télémechanique (le Monde du 17 février). Selon elle, l'actif de Cofftal étant constitué d'actions Télémechanique, son rachat par Framatome peut s'analyser comme une transaction sur Télémechanique. Or, explique-t-on à la COB, les cotations de Télémechanique étant suspendues depuis le 4 février en raison de l'offre publique d'achat (OPA) lancée par Schneider, « cette transaction n'aurait pas dû avoir lieu ». Cette analyse, qui n'a pas encore fait l'objet d'une prise de position officielle, apporterait, si elle se confirmait, de l'eau au moulin de Schneider à l'égard de la procédure auprès du tribunal de commerce pour bloquer les transactions autour de Cofftal.

Le l'entretien avec le président de la BNP : précision. — Dans l'entretien avec M. René Thomas que nous avons publié dans le Monde du 17 février, une question non reproduite a rendu incompréhensible la réponse du président de la BNP. « A propos de rentabilité, l'un de vos concurrents (le Crédit lyonnais) va annoncer un résultat net en 1987 encore en progrès par rapport à 1986. Qu'en sera-t-il pour la BNP ? » M. Thomas avait répondu : « Il est encore trop tôt pour parler de nos résultats nets. Ils ne sont pas arrêtés, mais ils refléteront naturellement l'évolution de nos résultats bruts. C'est dire qu'ils resteront bien supérieurs à ceux du concurrent que vous citez ».

SOCIAL

Après dix jours de grève Accord direction-syndicats chez Ford-Grande-Bretagne

Les trente deux mille cinq cents ouvriers de Ford-Grande-Bretagne vont se prononcer jeudi 18 février après dix jours de grève (depuis le lundi 8 février) sur un projet d'accord entre la direction et les syndicats conclué dans la soirée du 16 février, après neuf heures de discussions et des contacts officiels les jours précédents.

Cet accord porte notamment sur deux années au lieu de trois, un point important pour les salariés de Ford, car il engage moins l'avenir. Il prévoit une augmentation des salaires de 7 % en 1988 et de 7 % l'année suivante, ou d'un montant égal à l'inflation plus 2 % (on choisira la formule la plus favorable aux salariés). Enfin, la firme accepterait de ne modifier que légèrement les conditions d'emploi (notamment la distinction entre les ouvriers professionnels et les OS, l'intervention des professionnels sur la chaîne).

Plus de 60 % des ouvriers avaient refusé le 4 février le précédent pro-

jet d'accord prévoyant une hausse des salaires de 7 % en 1988 et de 2,5 % en sus de l'inflation les deux années suivantes. La direction générale de Ford aux Etats-Unis a fait pression sur la direction britannique pour qu'un compromis soit recherché. La grève a déjà coûté à la firme 530 millions de livres (environ 5,3 milliards de francs) ; il a fallu mettre en chômage technique plusieurs milliers d'ouvriers en Belgique et en RFA.

Grève de la CGT aux FTT le 24 février. — La Fédération CGT des FTT a annoncé, le mardi 16 février, qu'elle a déposé un préavis de grève pour la journée du 24 février. Elle réclame « des effets suffisants », une « revalorisation de pouvoir d'achat de tous », avec un minimum de rémunération et de pension à 6 000 F par mois, et le remplacement de « l'injuste prime de rendement par un treizième mois ».

SIEMENS

Information destinée aux actionnaires de Siemens

Croissance des affaires internationales

Durant le premier trimestre de l'exercice en cours (du 1er octobre au 31 décembre 1987), Siemens a enregistré à nouveau une nette amélioration du volume des commandes et du chiffre d'affaires sur le marché international.

En République fédérale d'Allemagne, l'activité a cependant été marquée par un affaiblissement conjoncturel. Egal à 2,5 %, le rapport bénéfice net/C.A. est identique à la moyenne de l'année dernière.

Commandes enregistrées

Avec un montant des commandes enregistrées de 45,6 milliards de francs au cours de la période considérée, le Groupe Siemens, c'est-à-dire Siemens AG et les sociétés consolidées en R.F.A. et à l'étranger, atteint le même niveau que le dernier exercice. Le recul de 10 % en Allemagne fédérale repose essentiellement sur un fait exceptionnel : en effet si l'on fait abstraction d'un ordre important reçu durant le premier trimestre de l'exercice précédent concernant la centrale de chauffage urbain de Munich-Nord, le montant des commandes en R.F.A. ne serait alors que très légèrement inférieur à celui de l'an passé. Cette baisse modérée résulte de la faiblesse

conjoncturelle connue en Allemagne fédérale et de la pression accrue sur les prix. En dépit de la chute du dollar, les prises de commandes de Siemens à l'étranger ont progressé de 8 % et si l'on tient compte de l'incidence négative liée à la conversion du dollar en DM, la hausse serait alors supérieure de quelques pour cent.

| En milliards de francs | du 1.10.86 au 31.12.86 | du 1.10.87 au 31.12.87 | Variation |
|------------------------|------------------------|------------------------|-----------|
| Commandes enregistrées | 45,7 | 45,6 | -0% |
| Marché allemand | 21,2 | 19,2 | -10% |
| Marché étranger | 24,5 | 26,4 | +8% |

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires mondial de Siemens atteint 38,1 milliards de francs, soit 4 % de plus que précédemment. Et la aussi les ventes à l'étranger progressent plus vite (+6 %) qu'en Allemagne fédérale (+3 %).

| En milliards de francs | du 1.10.86 au 31.12.86 | du 1.10.87 au 31.12.87 | Variation |
|------------------------|------------------------|------------------------|-----------|
| Chiffre d'affaires | 38,4 | 38,1 | -1% |
| Marché allemand | 17,6 | 18,1 | +3% |
| Marché étranger | 18,8 | 20,0 | +6% |

Commandes en carnet

Comme le volume des ordres pris tant en R.F.A. qu'à l'étranger dépasse nettement le chiffre d'affaires, le carnet de commandes augmente de 2 % pour s'établir à 180 milliards de francs.

| En milliards de francs | 30.9.87 | 31.12.87 | Variation |
|------------------------|---------|----------|-----------|
| Commandes en carnet | 176,5 | 180,0 | +2% |
| Stocks | 79,1 | 81,2 | +3% |

Personnel

En Allemagne fédérale, la légère tendance à la réduction du personnel se poursuit, alors que les effectifs à l'étranger augmentent modérément à la suite de l'intégration de nouvelles sociétés. Globalement, Siemens avait, fin décembre 1987, un effectif mondial de 358 000 personnes (à l'exclusion des personnes en formation et des saisonniers). Le taux de personnel sont en progression de 1 %.

| | 30.9.87 | 31.12.87 | Variation |
|-----------------------|---------|----------|-----------|
| Personnel en milliers | 359 | 358 | -0% |
| Allemagne | 229 | 227 | -1% |
| Etranger | 190 | 191 | +1% |

| | du 1.10.86 au 31.12.86 | du 1.10.87 au 31.12.87 | Variation |
|--|------------------------|------------------------|-----------|
| Effectifs moyens annuels | 360 | 360 | 0% |
| Taux de personnel par milliard de francs | 94,0 | 94,5 | +0% |

Investissements Bénéfice net

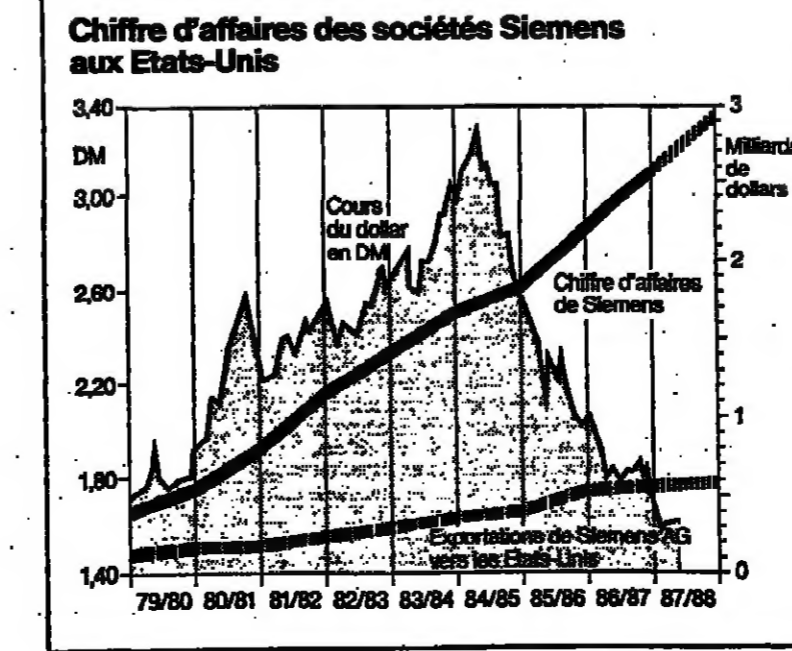
Siemens a investi durant les trois premiers mois de l'exercice en cours 2,3 milliards de francs. Ce recul de 37 % est essentiellement dû à la diminution des sommes consacrées à l'acquisition de participations à l'étranger. Les immobilisations corporelles sont inférieures à celles de la période correspondante de l'exercice précédent qui étaient, elles, gonflées par le cumul des entrées à ce poste.

Le bénéfice net a diminué de 4 % pour s'établir à 966 millions de francs et le rapport bénéfice net/C.A.

a reculé de 2,8 à 2,5 %, résultat identique à celui obtenu en moyenne sur l'ensemble du précédent exercice.

| | du 1.10.86 au 31.12.86 | du 1.10.87 au 31.12.87 | Variation |
|--|------------------------|------------------------|-----------|
| Investissements en milliards de francs | 3,5 | 2,3 | -37% |
| Bénéfice net en millions de francs | 1 004 | 966 | -4% |
| en % du C.A. | 2,8 | 2,5 | |

Les valeurs sont converties en fonction du cours moyen coté à la Bourse de Francfort le 31.12.1987: 100 FF = 25,485 DM.



Extension des activités aux Etats-Unis

Depuis le début des années quatre-vingts, Siemens conforte sa position aux Etats-Unis, le plus grand marché de la construction électrique et électronique. En l'espace de quatre ans, le chiffre d'affaires réalisé y a doublé. L'objectif poursuivi dès le début était une implantation à long terme dans le pays, soutenue par un développement et une fabrication sur place. A l'heure actuelle, Siemens est représenté dans la quasi-totalité des états des USA avec 47 unités de production ainsi que plus de 300 centres de vente et de prestataires de service. Pour l'exercice en cours, les effectifs des sociétés américaines de Siemens comptent déjà 27 000 personnes, 80 % environ de l'activité aux Etats-Unis, faisant les 3 milliards de dollars, proviennent de la valeur ajoutée nationale.

D'autre part, 20 % environ des biens produits aux USA dans les usines Siemens sont exportés. Cette stratégie est doublement bénéfique : la balance commerciale américaine n'est pas déséquilibrée et Siemens atteint un niveau de stabilité élevé, même si l'évolution du cours du dollar est incertaine.

Siemens AG

En France: Siemens Société Anonyme

Marchés financiers

PARIS :

Action en référé de Cerus et Duménil-Leblé contre trois filiales de la Générale de Belgique

Cerus, le holding français de Carlo De Benedetti, et son allié Duménil-Leblé ont introduit, le 16 février, une action en référé devant le tribunal de commerce de Bruxelles contre les sociétés Gechem, Tractebel et CBR, trois filiales de la Société générale de Belgique (SGB). Ils entendent ainsi empêcher que des actifs soient cédés ou qu'il soit procédé à une augmentation de capital.

Gechem, filiale à 50 % de la SGB, regroupe les intérêts chimiques du premier holding belge; Tractebel, filiale à 31 %, regroupe ses intérêts dans le secteur énergétique; CBR, filiale à 25 %, intervient dans le secteur de la construction.

Le juge Jean-Louis Duplat se prononcera le 18 février sur l'action introduite par Cerus et Duménil-Leblé. Par ailleurs, Cerus a exercé, le 16 février, l'option d'achat qu'elle avait sur les quelque 2 millions d'actions de la Société générale de Belgique détenues par la banque d'affaires Duménil-Leblé, a indiqué, le 17 février, un communiqué commun des deux sociétés.

Le communiqué ajoute que la holding française de M. Carlo De Benedetti, qui a lancé une OPA sur 15 % de la SGB, a également acheté à Duménil-Leblé environ 700 000 warrants (bons de souscription) émis par la Société générale de Belgique.

Suez regroupe Sofinco et La Hémin

La Compagnie de Suez a confirmé, le 17 février, le regroupement sous une nouvelle holding, Crédisuez, de ses activités crédits et services financiers aux particuliers, jusqu'alors séparées entre les banques Sofinco (crédit court terme à la consommation), La Hémin (crédit long terme aux particuliers) et la compagnie d'assurances La Hémin vie.

Crédisuez a été doté d'un capital social de 1 milliard de francs, contrôlé à 100 % par Suez. Ses fonds propres atteignent 1,36 milliard de francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 8,40 % (ex-5%) 1982
Les intérêts courus du 1^{er} mars 1987 au 29 février 1988 seront payables, à partir du 1^{er} mars 1988, à raison de 23 F par titre de 250 F, contre détachement du coupon n° 26 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,52 F (montant brut: 23,52 F).

En cas d'option pour le prélevement forfaitaire, le complément libératoire sera de 3,36 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 0,46 F, faisant ressortir un net de 17,18 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A la même date, les obligations série «P» sorties au tirage du 23 décembre 1987 sont remboursables à 350 F, coupon n° 27 au 1^{er} mars 1989 attaché.

Ci-après, les séries sorties aux tirages antérieurs:
1964 : «J» ; 1966 : «B» ; 1968 : «F» ; 1970 : «S» ; 1972 : «H» ; 1974 : «N» ; 1976 : «R» ; 1978 : «D» ; 1980 : «L» ; 1982 : «G» ; 1984 : «K» ; 1986 : «M».

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 16,70 % (ex-10,80%) 1985
Les intérêts courus du 1^{er} mars 1987 au 29 février 1988 seront payables, à partir du 1^{er} mars 1988, à raison de 60,12 F par titre de 400 F, contre détachement du coupon n° 22 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 6,68 F (montant brut: 66,80 F).

En cas d'option pour le prélevement forfaitaire, le complément libératoire sera de 10,01 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 1,32 F, faisant ressortir un net de 64,79 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Les titres des séries «D», «A» et «C» sont respectivement remboursables depuis le 1^{er} mars 1971, 1977 et 1983.

Ces titres ont été dématérialisés (article 94, alinéa II - loi du 30 décembre 1981 et décret n° 83-359 du 2 mai 1983), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 11 % juin 1977
Les intérêts courus du 20 mars 1987 au 19 mars 1988 seront payables, à partir du 20 mars 1988, à raison de 99 F par titre de 1 000 F, contre détachement du coupon n° 11 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 84,50 F (montant brut: 84,50 F).

En cas d'option pour le prélevement forfaitaire, le complément libératoire sera de 126,69 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 16,90 F, faisant ressortir un net de 616,91 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations à taux variable février 1988
Les intérêts courus du 15 février 1988 au 16 mars 1988 seront payables, à partir du 17 mars 1988, à raison de 152,42 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélevement forfaitaire, le complément libératoire sera de 38,10 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 3,04 F, faisant ressortir un net de 111,28 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 16,90 % mars 1982
Les intérêts courus du 9 mars 1987 au 8 mars 1988 seront payables, à partir du 9 mars 1988, à raison de 760,50 F par titre de 5 000 F, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 84,50 F (montant brut: 845 F).

En cas d'option pour le prélevement forfaitaire, le complément libératoire sera de 126,69 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 16,90 F, faisant ressortir un net de 616,91 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations à taux variable février 1988
Les intérêts courus du 15 février 1988 au 16 mars 1988 seront payables, à partir du 17 mars 1988, à raison de 152,42 F par titre de 20 000 F.

En cas d'option pour le prélevement forfaitaire, le complément libératoire sera de 38,10 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 3,04 F, faisant ressortir un net de 111,28 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

Johnson and Johnson achète une filiale de Playtex

Johnson and Johnson, quatrième firme pharmaceutique américaine, a annoncé, mardi 16 février, un accord pour l'achat à la société Playtex Holdings de sa division Playtex Family Products pour 726 millions de dollars.

La spécialité de Playtex Family, les tampons périodiques, permettra à Johnson and Johnson - dont la part de ce marché ne dépasse pas 10 % - de contrôler, après la fusion, environ 40 % des ventes de tampons aux États-Unis.

Pour Playtex Holdings, qui est le résultat d'un rachat d'entreprises par ses cadres mené en 1986 lors de l'écroulement du groupe Beatrice, cette vente permettra de couvrir une partie des 900 millions de dollars qu'avait cotés, à l'époque, le LBO. Après la vente de Playtex Family, il restera dans la holding la division Jhairmark Inc (soin des cheveux) et la célèbre firme Playtex (soutien-gorge et bas) qui a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 300 millions de dollars et un profit de 45 millions de dollars. Le président de Playtex Holdings, Joel Smilow, a annoncé son intention de vendre également la société Jhairmark Inc.

La COB prépare une étude de synthèse sur le krach

A la demande du comité technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs mobilières, qui regroupe douze pays, la Commission française des opérations de Bourse réalisera une étude spéciale sur les conséquences du krach d'octobre 1987 et du monde.

Ce rapport fera la synthèse des enseignements tirés par les différentes places depuis la crise boursière sur le développement des marchés financiers, et particulièrement sur les aspects internationaux et sur les liens entre les marchés au comptant et à terme. La COB présentera ses travaux au mois de juin à Montréal, lors de la prochaine réunion du comité technique.

NEW-YORK, 18 fév. ↑ Au-dessus des 2 000 points

Wall Street a rouvert ses portes mardi après le chômage observé en début de semaine pour l'anniversaire de la naissance de George Washington. La hausse a été un rendez-vous. Si quelques hésitations ont laissé craindre un instant un retour de bourse, la Bourse new-yorkaise a rapidement rassemblée ses passions. À la clôture, l'indice des industriels a enregistré une avance de 22,71 points, à 2 005,96.

Le bilan de la journée a été conforme à ce résultat. Sur 1 990 valeurs traitées, 883 ont monté, 621 ont baissé et 486 n'ont pas varié.

Après les gains substantiels de la semaine passée, des ventes bénéficiaires se sont produites. Mais la perspective d'une baisse des taux d'intérêt a été la plus forte. «C'est une excellente journée», conclut un «broker». Reste que l'activité, relativement faible par rapport aux échanges récemment enregistrés, a retiré une part de sa signification au mouvement. 135,38 millions de titres seulement ont été changés de main, contre 177,19 millions vendus.

| VALEURS | Cours du 18 fév. | Cours du 17 fév. |
|-----------------------|------------------|------------------|
| Alcoa | 44 5/8 | 45 1/8 |
| Allegiant | 26 1/4 | 26 3/8 |
| A.T. | 28 1/8 | 28 3/8 |
| Bank of America | 22 1/2 | 22 |
| De l'État de New York | 82 3/4 | 83 |
| Eastman | 40 3/4 | 41 1/2 |
| Euro | 43 3/8 | 43 3/4 |
| Ford | 43 3/4 | 43 3/8 |
| General Electric | 67 3/8 | 68 7/8 |
| General Motors | 59 1/4 | 59 5/8 |
| IBM | 46 3/8 | 47 1/2 |
| ITT | 44 | 44 3/8 |
| McDonald | 34 3/4 | 34 7/8 |
| Motor | 34 3/4 | 34 7/8 |
| Truena | 38 1/8 | 39 1/4 |
| United States | 22 1/2 | 23 |
| Xerox | 50 3/8 | 50 1/4 |
| Washington | 50 3/8 | 50 1/4 |
| Westinghouse | 58 5/8 | 57 |

| VALEURS | Cours du 18 fév. | Cours du 17 fév. |
|--------------------------|------------------|------------------|
| Alfa | 610 | 620 |
| Britannica | 1 900 | 1 350 |
| Edel | 1 500 | 1 000 |
| Fuji Bank | 3 370 | 3 370 |
| Honda Motor | 1 420 | 1 400 |
| Industrial Bank of Japan | 2 230 | 2 230 |
| Mitsubishi Heavy | 620 | 590 |
| Sany Corp. | 4 820 | 4 750 |
| Toyota Motor | 1 920 | 1 820 |

LONDRES, 18 fév. = Tassement des transactions

Les valeurs ont fait preuve d'irégularité le mardi 16 février, le facteur le plus marquant étant le faible volume d'échange et l'hésitation persistante du marché. L'indice FT a perdu 0,15 %, revenant à 1 386,9. Le volume des transactions a diminué à 20 740, contre 21 129 lundi. Les craintes d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt, ainsi que les inquiétudes relatives à l'évolution du conflit social qui paralysait la production chez le constructeur automobile Ford, ont poussé les investisseurs à plus de réserve. Ainsi, après un bref redressement à la mi-journée, encouragé par l'annonce d'un excellent budget historique de 6,3 milliards de livres en janvier, le marché s'est rapidement assoupli et les valeurs sont revenues à la baisse devant le faible niveau de participation des opérateurs institutionnels. Plusieurs secteurs évoluaient irrégulièrement, comme le bâtiment, les magasins, les établissements bancaires et les assurances. Les fonds d'Etat ont progressé, tandis que les mines d'or ont encore reculé.

FAITS ET RÉSULTATS

Progression de 58 % du chiffre d'affaires de la CGE. - Le groupe de la Compagnie générale d'électricité (CGE) a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 127,46 milliards de francs en 1987, en hausse de 58 % par rapport à 1986 (80,50 milliards). La progression, en 1987, provient notamment de l'apport à la filiale Alcatel NV des activités de télécommunications du groupe américain ITT, qui représentent un chiffre d'affaires de 39 milliards de francs. Avec l'apport des filiales d'ITT, le secteur télécommunications, communication d'entreprise et câble double son chiffre d'affaires d'une année sur l'autre, passant à 77,57 milliards, contre 36,13 milliards. Le chiffre d'affaires du groupe n'inclut pas celui de la Générale occidentale.

Aggravation des pertes de Tenneco en 1987. - Le groupe américain Tenneco (énergie, matériel agricole...) a annoncé une perte nette de 218 millions de dollars en 1987, contre 39 millions en 1986. Le résultat d'exploitation de ce groupe a été, par ailleurs, déficitaire de 132 millions de dollars, alors qu'il était excédentaire de 145 millions l'année précédente. Le chiffre d'affaires de Tenneco a atteint 14,9 milliards de dollars, contre 14,2 milliards en 1986. La mauvaise performance de 1987 s'explique notamment par les importantes pertes enregistrées par Case IH, filiale de Tenneco spécialisée dans le matériel agricole, à la suite d'un programme de restructuration.

PARIS, 17 fév. ↑ Surprenant

Le Bourse a été à sa manière l'événement de l'année du Dragon en Chine. A deux jours de la fin du mois de février, elle a enregistré un regain étonnant d'activité. Or, à l'approche des opérations de liquidations, généralement les investisseurs préfèrent prendre leurs bénéfices pour payer leurs achats. Le réchauffement enregistré mardi s'est poursuivi bruyamment mercredi matin. Mais, dès le début de la séance officielle, l'indicateur de tendance affichait un gain de plus de 1 %. Il clôturait la journée sur une avance de 1,46 %. A l'origine de cet engouement, la progression de Wall Street, où l'indice Dow Jones a franchi le barre des 2 000 points, et surtout la recherche des valeurs opérisées. Des titres comme Compagnie du Midi ou encore France étaient très travaillés. Le rapprochement surprise de la CEP et de la Générale occidentale a attiré l'attention des investisseurs étrangers, notamment américains, sur le secteur de la communication. Sur le second marché, Canal-Plus était très recherché, ainsi que sur le comptant, Nobel. Cette séance de portefeuilles défilant en effet une participation dans le chiffre opérisé. Europe 1 était très sollicitée, l'action de cette radio pépériste gagnait plus de 11 % durant la séance, étant ainsi l'une des principales hausses de la séance. Suivirent ensuite Luchaire, Bie, Sommer-Albert et d'autres titres tous plus ou moins considérés comme pouvant être opérés.

Ferme les bases, on observait Lucey-Samuel, malgré les rumeurs non confirmées d'une tentative de rachat par Framarome. Le mois boursier devait ainsi se terminer sur une progression de près de 15 % et des mouvements de bourse n'avaient pas joué. Quel qu'il en soit, cette liquidation sera l'une des plus belles depuis un an et demi. Toutefois, la prudence reste de mise, certains analystes ont graphiquement attendu à une baisse prochaine.

Sur le MATIF, le marché était calme. Le contrat de mars progressait de 0,14 %.

TOKYO, 17 fév. ↑ Progression modeste

La Bourse de Tokyo a connu, mercredi, sa cinquième séance consécutive de hausse stimulée par le regain d'intérêt des investisseurs institutionnels pour les maisons de commerce, les grands magasins et les services publics récemment négociés. La progression a cependant été modeste. L'indice Nikkeï s'est apprécié de 0,3 %, terminant la journée à 24 429,95 points. Le dollar demeurait quasiment inchangé sur le marché des changes, mais les investisseurs japonais demeuraient convaincus d'une probable baisse du billet vert. Toyota Motors a annoncé de fortes pertes dues aux taux de change et une baisse de ses exportations suite à la hausse du yen, tout en refusant les accusations de dumping selon lesquelles la compagnie n'aurait pas augmenté ses prix à l'exportation proportionnellement à la hausse de la devise nipponne.

TASSEMENT DES TRANSACTIONS

Les valeurs ont fait preuve d'irégularité le mardi 16 février, le facteur le plus marquant étant le faible volume d'échange et l'hésitation persistante du marché. L'indice FT a perdu 0,15 %, revenant à 1 386,9. Le volume des transactions a diminué à 20 740, contre 21 129 lundi. Les craintes d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt, ainsi que les inquiétudes relatives à l'évolution du conflit social qui paralysait la production chez le constructeur automobile Ford, ont poussé les investisseurs à plus de réserve. Ainsi, après un bref redressement à la mi-journée, encouragé par l'annonce d'un excellent budget historique de 6,3 milliards de livres en janvier, le marché s'est rapidement assoupli et les valeurs sont revenues à la baisse devant le faible niveau de participation des opérateurs institutionnels. Plusieurs secteurs évoluaient irrégulièrement, comme le bâtiment, les magasins, les établissements bancaires et les assurances. Les fonds d'Etat ont progressé, tandis que les mines d'or ont encore reculé.

CHANGES

| | |
|---|------------|
| Dollar | 5,7825 F = |
| Le dollar demeurait quasiment inchangé mercredi sur le marché des changes à Tokyo, clôturant à 130,41 yens, contre 130,50 yens le veille. Le sentiment général des investisseurs était néanmoins à la baisse du billet vert. A Paris, il s'échangeait pour 5,7825 F, contre 5,7775 F à la clôture de la veille. | |
| FRANCFORT 16 fév. 17 fév. | |
| Dollar (en DM) .. 1,785 1,789 | |
| TOKYO 16 fév. 17 fév. | |
| Dollar (en yen) .. 130,50 130,41 | |
| MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés) | |
| Paris (17 fév.) .. 75/64 73/64 | |
| New-York (16 fév.) .. 67/45 65/45 | |

BOURSES

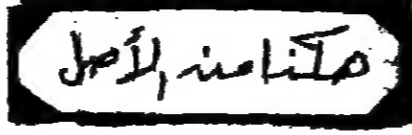
| | |
|--|----------|
| PARIS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1987) | |
| 15 fév. | 16 fév. |
| Valeurs françaises .. 101,2 | 101 |
| Valeurs étrangères .. 104,7 | 105,1 |
| C* des agents de change (base 100 = 31 déc. 1981) | |
| Indice général .. 288,5 | 290,9 |
| NEW-YORK (indice Dow Jones) | |
| 15 fév. | 16 fév. |
| Industrielles .. 1 247,8 | 1 245,5 |
| LONDRES (indice Financial Times) | |
| 15 fév. | 16 fév. |
| Industrielles .. 1 389,1 | 1 386,9 |
| Mines d'or .. 261,9 | 261,7 |
| Fonds d'Etat .. 88,31 | 88,47 |
| TOKYO | |
| 16 fév. | 17 fév. |
| Nikkeï Dow Jones .. 24 429,95 | 24 425 |
| Indice général .. 1 901,9 | 1 904,94 |

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | UN MOIS | DEUX MOIS | SIX MOIS |
|-----------|---------------|---------|-------------|-----------------------------|
| | + ou - | + ou - | + ou - | + ou - |
| SE-UL | 5,7795 | 5,7815 | + 20 + 35 | + 45 + 70 + 220 + 300 |
| Son | 4,8544 | 4,8595 | - 60 - 33 | - 100 - 70 - 237 - 140 |
| Yen (100) | 4,6287 | 4,6337 | + 117 + 146 | + 222 + 259 + 762 + 861 |
| DM | 3,3784 | 3,3810 | + 181 + 128 | + 211 + 236 + 701 + 770 |
| Finca | 3,0891 | 3,0912 | + 75 + 89 | + 156 + 175 + 521 + 589 |
| FR (100) | 16,1436 | 16,1448 | + 125 + 222 | + 295 + 423 + 1 125 + 1 533 |
| ES | 4,1123 | 4,1164 | + 199 + 239 | + 295 + 423 + 1 125 + 1 533 |
| L (1 000) | 4,8396 | 4,8399 | - 120 - 82 | - 236 - 181 - 653 - 546 |
| Z | 14,8794 | 14,8887 | - 133 - 89 | - 269 - 282 - 765 - 586 |

TAUX DES EUROMONNAIES

| | 6 M | 3 M | 6 M | 3 M | 6 M | 3 M | 6 M | 3 M | 6 M | 3 M | 6 M | 3 M |
|-----------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|-----|-----|-----|-----|
| SE-UL | 6 3/8 | 6 7/8 | 6 3/4 | 6 7/8 | 6 7/8 | 7 | 6 7/8 | 7 | | | | |
| DM | 3 3/8 | 3 7/8 | 3 3/8 | 3 7/8 | 3 7/8 | 3 7/8 | 3 7/8 | 3 7/8 | | | | |
| Finca | 4 | 4 1/4 | 4 | 4 1/4 | 4 | 4 1/4 | 4 | 4 1/4 | | | | |
| FR (100) | 5 7/8 | 6 3/8 | 6 | 6 3/8 | 6 | 6 3/8 | 6 | 6 3/8 | | | | |
| L (1 000) | 1 | 1 1/2 | 1 1/2 | 1 1/2 | 1 1/2 | 1 1/2 | 1 1/2 | 1 1/2 | | | | |
| R. Escep. | 9 | 9 3/4 | 9 3/4 | 10 1/4 | 10 1/4 | 10 1/4 | 10 1/4 | 10 1/4 | | | | |
| F. Escep. | 9 | 9 3/4 | 9 3/4 | 10 1/4 | 10 1/4 | 10 1/4 | 10 1/4 | 10 1/4 | | | | |
| L. Escep. | 7 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | | | | |



بورصة الاسواق

Marchés financiers

BOURSE DU 17 FEVRIER

Cours relevés à 14 h 54

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'Comptant'.

Second marché section with various market data and a '36-15 TAPEZ LEMON' advertisement.

Marché des options négociables section with market data and a '36-15 TAPEZ LEMON' advertisement.

INDICES section with various market index data.

CHANGES section with exchange rate data and a 'LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES' advertisement.

SICAV 16/2 section containing financial data for various investment funds.

Cote des changes and Marché libre de l'or sections with exchange rates and gold market data.

Publicité financière section with contact information for financial services.

| ÉTRANGER | POLITIQUE | SOCIÉTÉ | CULTURE | ÉCONOMIE | SERVICES | MINITEL |
|--|---|--|--|--|--|--|
| 3 Les élections primaires aux États-Unis. - Drogue et corruption en Colombie. 4 Le conflit cambodgien. - L'affaire Waldheim. 6 L'armée sud-africaine a lancé une nouvelle offensive en Angola. | 10 Le bilan du gouvernement Chirac. 13 La mort d'Alain Savary. DÉBATS 2 Magistrature et pouvoir. 30 Communication. | 14 Le procès de Poitiers. 15 L'état de santé des chefs d'Action directe. 16 Le projet de la Cité des sciences de La Villette. Un blâme pour le professeur Schwarzenberg. | 17 « La dernière Picasso » au Centre Georges-Pompidou. - Deux expositions d'art primitif sur des masques venus des quatre coins du monde. 19 Trois étapes artistiques dans l'Ouest canadien. | 35 Accélération des investissements japonais aux États-Unis. 38 Le patronat et l'élection présidentielle. 37 Saint-Gobain et la Générale des eaux se rapprochent. 38-39 Marchés financiers. | Abonnements 2 Annonces classées 33 et 34 Campus 28 Cartes 34 Météorologie 30 Mots croisés 30 Radio-télévision 23 Expositions 20 Spectacles 21 à 23 | MINITEL ● Bourse : dès 15 h 30 en cote en direct. BOURSE ● Chaque matin. LE MONDE JOURNAL ● Ecrite au Monde. MONDE. Acanal. International Campus. Jeux. FRAM. Spz. 38-15 tapez LEMONDE |

La grève des navigateurs d'Air Inter retarde un vol sur quatre

La grève du personnel navigant d'Air Inter, qui est prévue de minuit à 8 heures chaque matin, jusqu'au vendredi 19 février, perturbe sérieusement le trafic de la compagnie intérieure, dans une semaine où le trafic est déjà ralenti. Ceux-ci attendent une heure et demie au début de la matinée et sont entièrement résorbés à midi.

La grève est organisée par les syndicats de pilotes (SNPL et SPAC) et de mécaniciens (SNOMAC) afin d'obtenir une « période transitoire » de pilotage à trois du futur Airbus A-320, conçu pour être piloté à deux et sans mécanicien. Les trois syndicats ont décidé de poursuivre leur mouvement de grève du lundi 22 au vendredi 26 février.

La direction se refuse à cette concession, qu'elle n'estime fondée « ni économiquement ni techniquement ».

■ M. Jean-Didier Blanchet, directeur général d'Air France. Sur proposition du président d'Air France, M. Jean-Didier Blanchet, directeur général adjoint chargé des affaires commerciales, a été nommé, le 17 février, directeur général de la Compagnie nationale par le conseil d'administration, un remplacement de M. Henri Sauvan, qui part à la retraite le 16 mars. M. Camille Allaz, directeur du fret, a été nommé directeur général adjoint chargé des affaires commerciales.

Le financement de la vie politique au Sénat

Le Sénat a commencé, le mardi 16 février, l'examen des articles du projet de loi organique relatif à la transparence financière de la vie politique dont la discussion générale avait eu lieu le jeudi 11 février (Le Monde) du 13 février). Contrairement à ce que souhaitait le gouvernement, une journée n'aura pas suffi à épuiser le débat qui s'est poursuivi mercredi. Si trente et un amendements ont été examinés, il en reste cinquante-neuf sur le projet de loi organique, auxquels s'ajoutent soixante-trois autres déposés sur le projet de loi ordinaire.

La longueur de ce rythme s'explique par les divergences existant au sein de la majorité, entre une partie de celle-ci et le gouvernement qui se soucie, pour sa part, de faire en sorte que la version qui sortira des travaux du Sénat soit la plus compatible possible avec celle votée par les députés UDF et RPR.

La Fondation Anne-Frank et le « racisme » français

La Fondation Anne-Frank, une organisation antiraciste néerlandaise, a encouragé la grève de l'ambassade de France à La Haye, qui estime que le livre intitulé Le Racisme en France est « intellectuellement malhonnête ».

Les auteurs de l'opuscule écrit par la fondation et paru dimanche dernier aux Pays-Bas estiment que la position des minorités ethniques s'est sensiblement détériorée ces dernières années. La fondation met en cause un « climat de haine et d'intolérance » à l'égard des immigrés. Selon les auteurs du livre, la violence raciste en France a pris des proportions alarmantes.

L'ambassade de France avait déjà manifesté sa désapprobation sur le contenu d'une exposition sur le racisme français, l'année dernière, dans la maison d'Anne Frank, siège de la fondation, à Amsterdam. Des visiteurs français s'étaient plaints, dans des lettres à l'ambassade de l'ambassade, de la persécution des juifs pendant la guerre aux Pays-Bas et la situation des étrangers en France actuellement.

Le livre de la Fondation Anne-Frank retrace la montée des courants du Front national, qui serait le premier responsable du climat xénophobe, auquel contribuerait l'attitude ambiguë du gouvernement à son égard.

RENÉ TER STEEGE.

■ M. Jean-Didier Blanchet, directeur général d'Air France. Sur proposition du président d'Air France, M. Jean-Didier Blanchet, directeur général adjoint chargé des affaires commerciales, a été nommé, le 17 février, directeur général de la Compagnie nationale par le conseil d'administration, un remplacement de M. Henri Sauvan, qui part à la retraite le 16 mars. M. Camille Allaz, directeur du fret, a été nommé directeur général adjoint chargé des affaires commerciales.

Les perspectives de règlement en Afghanistan Intenses négociations entre le Pakistan et la résistance

Le président Zia Ul Haq du Pakistan a reçu, le mardi 16 février, des dirigeants de la résistance afghane. Cette dernière a annoncé, entre-temps, que plusieurs milliers de moudjahidins, dont une grande majorité étaient retenus en URSS depuis plusieurs années, auraient été récemment libérés.

ISLAMABAD de notre envoyé spécial

« Après tout, le Pakistan récolte ce qu'il a semé pendant huit ans ! » Ce propos sans aménité d'un diplomate occidental résume la situation apparemment inextricable dans laquelle sont plongés les autorités d'Islamabad depuis que le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan n'est plus tout à fait une fiction. A la déclaration du 8 février de M. Gorbatchev indiquant notamment que les négociations entre Afghans ne sont pas le « problème » de l'Union soviétique, les États-Unis ont répondu en insistant essentiellement sur le « calendrier » du retrait, c'est-à-dire en manifestant peu ou prou le même souci de ne pas se mêler — du moins officiellement — d'un aspect essentiel du règlement de la crise afghane : la constitution d'un gouvernement intérimaire.

La position affichée par les autorités soviétiques renvoie apparemment dos à dos les deux négociateurs qui doivent se retrouver à Genève le 2 mars, c'est-à-dire le gouvernement de Kaboul et celui d'Islamabad. Prisonnier de ses déclarations antérieures, le régime du président Zia

Ul Haq a répété, ces derniers jours, que la clé du retour à la paix en Afghanistan passe non seulement par le départ des soldats soviétiques, mais aussi par la formation d'un gouvernement intérimaire dans lequel le président afghan, M. Najibullah, n'a pas sa place.

M. Abdul Sattar, secrétaire d'État pakistanais aux affaires étrangères, a déclaré, le mardi 16 février, à Islamabad, au cours d'une conférence de presse : « Tant que l'Union soviétique continuera à soutenir ce régime [celui du président Najibullah], le conflit persistera. Il a « exhorté » l'Union soviétique à contribuer à une solution de compromis entre Afghans.

Beaucoup de diplomates en poste à Islamabad estiment que, même si l'Union soviétique ne mise plus sur l'avenir de M. Najibullah, le départ de ce dernier ne peut se faire à court terme. De toute façon, le cas de M. Najibullah, bien que symbolique, ne résout pas la question de fond, c'est-à-dire la place future — et nécessairement influente selon Moscou — du Parti communiste afghan, le PDPA, voué aux gémonies par les moudjahidins.

Une situation insaisissable

Il serait en effet illusoire de croire que le retrait des quelque 115 000 soldats soviétiques du territoire afghan signifie l'établissement d'un Etat qui, selon M. Gorbatchev, deviendrait « indépendant, non aligné, neutre ». « Pour des raisons de proximité géographique », c'est-à-dire de « glacis » soviétique, l'idée que se fait Moscou de la neutralité future de l'Afghanistan ne peut que se rapprocher du « modèle finlandais » et non pas, comme l'espèrent certains, de l'exemple azerbaïdjanais, remarque un observateur de longue date du conflit afghan.

Bien qu'ils s'en défendent, les Pakistanais héritent de la responsabilité d'amener les différentes parties afghanes à s'entendre avant la date limite de la signature d'un accord à Genève, fixée par M. Gorbatchev au 15 mars. Certains diplomates en poste à Islamabad expliquent le départ soudain, lundi, du ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Zafarullah Khan, pour Washington (puis Londres, Pékin et Riyad) par un souci de recueillir des appuis face à une situation insaisissable.

Dans la capitale pakistanaise, d'intenses négociations sont menées depuis quelques jours entre les autorités pakistanaises et les représentants de l'Alliance regroupant sept mouvements importants de la résistance afghane. Il s'agit de trouver un consensus sur la composition d'un gouvernement intérimaire comprenant, outre des représentants de l'Alliance, des Afghans qui ne sont pas trop inféodés au régime Najibullah et des réfugiés.

LAURENT ZECCHINI.

Un officier américain enlevé au Liban sud

Tyr (AFP). — Un officier américain de l'ONU (Organisation des Nations unies pour la supervision de la trêve) a été enlevé mercredi 17 février au Liban sud, dans un secteur sous contrôle du mouvement chiite Amal, et-on s'attend à ce qu'il soit libéré prochainement.

L'officier, dont l'identité n'a pas été précisée, se rendait, au volant de sa voiture, de la ville côtière de Tyr (83 kilomètres au sud de Beyrouth) à Naqoura, quartier général de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), plus au sud, et-on précise de même source.

Il a été intercepté par des hommes armés, à bord d'une voiture, qui l'ont forcé à prendre place à bord de leur véhicule.

L'amiral Alain Denis devient inspecteur général de la marine

Le conseil des ministres du mercredi 17 février a élevé au rang et à l'appellation d'amiral le vice-amiral d'escadre Alain Denis, qui a été nommé inspecteur général de la marine nationale à compter du 17 avril prochain, date à laquelle le titulaire actuel, l'amiral René Benassant, atteint la limite d'âge de son rang.

C'est le vice-amiral Yves Goupil, élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, qui remplacera l'amiral Denis à son poste de major général de la marine nationale et, à cette occasion, devrait laisser ses fonctions actuelles de chef du cabinet militaire du ministre de la Défense au vice-amiral Jacques Larzade.

(Né le 24 août 1928 à Cannes, ancien élève de Navale, Alain Denis a notamment commandé l'escadron de la Frégate (1960), l'avisos-escorteur Victor-Schoelcher (1971) et le frigate Dupuy-Trouin (1975). En 1978, Alain Denis commande l'École navale, puis l'escadre de la Méditerranée (1984), avant d'être nommé, en septembre 1986, au poste de major général de la marine. Il était vice-amiral d'escadre depuis novembre 1985.)

Moscou dénonce les « nouvelles conditions » posées par l'Occident

MOSCOU de notre envoyé spécial

La question afghane a été évoquée, le mardi 16 février, lors des entretiens qu'a eus à Moscou avec M. Gorbatchev le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe. Les propos tenus par le chef de la diplomatie britannique reflètent la prise de conscience par l'ensemble des Occidentaux et par le Pakistan d'une nouvelle dimension du problème du retrait : celle de l'après-retrait. L'URSS affichant maintenant clairement la position « nous partons, ce qui se passe après n'est plus notre affaire », les Occidentaux peuvent-ils accepter un retrait qui serait suivi soit du maintien du régime de Najibullah à Kaboul, soit du chaos ? Dans les deux cas, répond le Pakistan, les millions de réfugiés afghans n'auront aucune envie de regagner leur pays.

C'est à peu près le raisonnement qu'a tenu Sir Geoffrey Howe à ses interlocuteurs soviétiques. « Je pense que l'URSS est sincèrement disposée à organiser le retrait de ses troupes d'Afghanistan, a-t-il déclaré devant la presse. Nous espérons que des arrangements pourront être trouvés pour permettre l'établissement d'un gouvernement neutre, indépendant, non aligné, à Kaboul. Un gouvernement stable après lequel les réfugiés pourraient retourner en paix et en toute sécurité. »

Cette appréciation du problème n'a visiblement pas été du goût des Soviétiques, et à peine Sir Geoffrey Howe avait-il tourné le dos, que le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guernadi Gueres-

simov, prenait place devant les micros pour s'élever contre ces « nouvelles conditions » posées par l'Occident, et l'astuce de la Grande-Bretagne. S'attaquant plus particulièrement aux « subtilités » du Pakistan qui, a-t-il dit, « menacent le processus de règlement tout entier », M. Guernadi Gueresimov, quant à lui, selon le compte rendu officiel, déplore que les capitales occidentales aient entamé des et manœuvres « destinées à retarder une solution du conflit. Côté britannique, on n'exclut pas que l'extrême soviétique sur l'après-retrait soit une position tactique susceptible d'évoluer à la fin des négociations afghano-pakistanaises de Genève en mars. « Mais les gouvernements occidentaux n'ont éprouvé pas moins une préoccupation justifiée », reconnaît un diplomate.

S. K.

A la suite de la plainte d'un actionnaire Un administrateur provisoire est désigné à la tête du groupe Le Provençal

MARSEILLE de notre correspondant régional

Dans un jugement rendu le mercredi 17 février, le tribunal de commerce de Toulon, statuant sur une action en référé engagée par M^{me} Anne-Marie Laffont (Le Monde) daté 7-8 février), ancien directeur adjoint de Var-Matin et actionnaire du groupe Le Provençal, a désigné un administrateur provisoire à la tête des sociétés Var-Matin - République et Le Provençal. Le jugement indique que cet administrateur, M. Henri Bor, aura « les pouvoirs les plus étendus ». Il précise cependant que « la mission de l'administrateur est limitée à la gestion sociale et que, en aucun cas, elle ne porte sur les fonctions dévolues aux directeurs de publications ni, d'une façon générale, sur le contenu rédactionnel des journaux et de l'exploitation ».

M^{me} Anne-Marie Laffont, fille de l'un des trois cofondateurs du groupe Le Provençal, M. Francis Lechardet, conteste les conditions du rachat de ce groupe par Hachette, le 2 juillet 1987. Elle soutient que, à la date du 30 juin 1987,

Le numéro de « Monde » daté 17 février 1988 a été tiré à 496 223 exemplaires.



TASIS STAGES LINGUISTIQUES

- Campus superbes près de Lugano, Londres et Paris.
 - Cours intensifs d'anglais, de français, d'allemand et d'italien pour élèves de 12 à 18 ans.
 - Deux séries de quatre semaines en juillet et août.
 - Vacances scolaires internationales pour les enfants de 6 à 12 ans.
 - Excursions, sports et d'autres activités.
 - Théâtre, créations artistiques, musique, ordinateurs.
 - Programmes intensifs en anglais et en toute autre matière en vue des exigences universitaires aux États-Unis. Durée: une année scolaire.
- Demandez prospectus gratuits à:
TASIS France, Ext. 19
Château Beauchamps, F-72400 La Ferté-Bernard, Tél. (4933) 2268, Tlx. 722 871

MON ROYAUME POUR CE PRIX-LÀ !

16 990 FHT
Macintosh Plus
et disque dur 20 M.o.
compatible 20 150.14 F TTC

INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
26, rue du Renard Paris 4^e • 42.72.25.25
64, av. du Prado Marseille 6^e • 91.37.25.03

SVN SCIENCE & VIE MICRO
HORS SERIE
LA MICRO-EDITION DANS TOUS SES ETATS

Ce numéro hors-série est entièrement réalisé en micro-édition

- Tous les logiciels, tous les matériels.
- Jugez vous-même : 9 logiciels vedettes à l'épreuve de vérité.
- Journaux, livres, documents d'entreprise : les recettes pour s'en sortir.

N°1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

Handwritten signature or note.